

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

## **Mélanges**

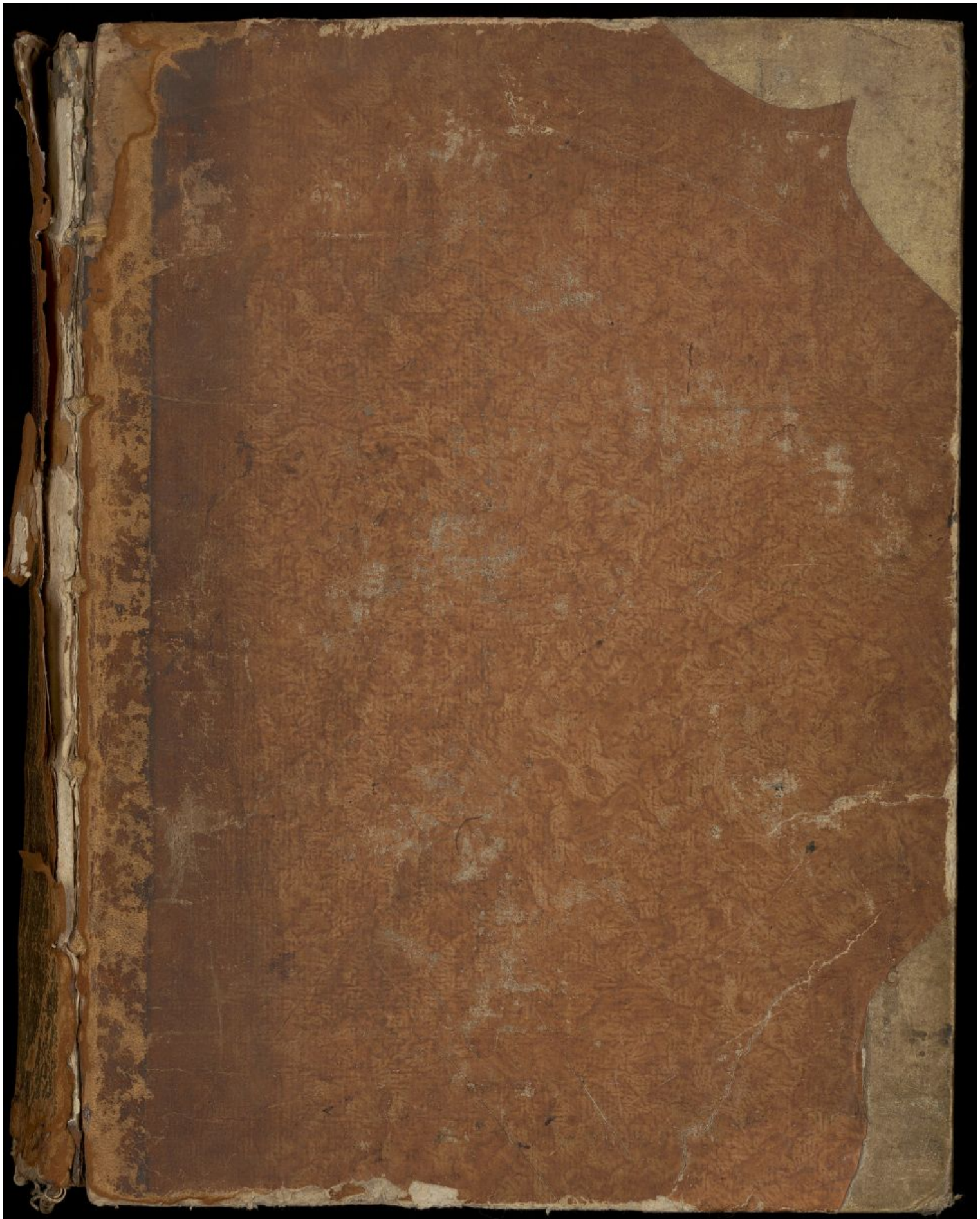
17xx.

Cote : Ms 2190



Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé  
(Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?ms02190>





29<sup>er</sup> ER

Courtaud	Duprat	Lyonnet
3 Nov. 1636 (87)	4 Juillet (162)	24 oct. 1646 (325)
5 nov. (97)	16 avril 1647 (163)	13 Dec. (328)
9 nov. (98)	8 Jouv. 1648 (168)	15 Dec. (330)
2 fevr. 1637 (99)	24 avril (171)	29 Dec. (331)
7 avril (92)	30 nov. 1650 (174)	10 Jouv. 1647 (335)
28 avril (94)	31 Jouv. 1651 (179)	16 Jouv. (337)
18 mai (95)	8 aout 1652 (182)	14 fevr. (340)
1 sept. (99)	10 sept. (185)	24 mars (343)
27 sept. (100)	30 sept. (187)	1 <sup>er</sup> avril (346)
6 aout 1638 (103)	4 Jouv. 1653 (189)	16 mai (347)
13 Dec. 1639 (105)	25 fevr. (191)	11 sept. (350)
2 Jouv. 1640 (107)	14 oct. (194)	13 oct. (352)
16 Jouv. (109)	1 mai 1654 (196)	Jouv. 1648 (353)
20 fevr. (110)	20 Jouv. (198)	23 mars (355)
27 mars (114)	17 nov. (200)	24 Jouv. (361)
16 avril (116)	27 mai 1655 (207)	7 oct. (362)
24 avril (118)	11 Jouv. (209)	25 fevr. 1649 (366)
15 mai (119)	12 sept. 1658 (212)	10 mars (367)
29 mai (121)	11 nov. (213)	27 avril (372)
27 Jouv. (124)	7 oct. 1659 (217)	17 avril (374)
9 Juillet (125)	15 Jouv. 1660 (219)	19 sept. (381)
6 sept. (123)	29 oct. 1662 (222)	12 mars 1652 (383)
10 oct. (129)		27 avril (386)
4 Dec. (130)	Michel	26 mai (388)
13 Dec. (131)	16 mai 1635 (227)	28 Jouv. (389)
1 Jouv. 1641 (133)	Nov. 1636 (231)	9 sept. (391)
15 Jouv. (135)		16 sept. (392)
19 fevr. (137)		16 Dec. (398)
30 avril (139)		27 Jouv. 1653 (200)
22 avril (140)		10 fevr. (402)
28 mai (144)		18 avril 1658 (406)
2 sept. (148)		3 avril 1659 (413)
31 Dec. (149)		
21 mars 1645 (156)		
27 mars (158)		
4 Juillet (160)		

Courtaud = 58 lettres (3 nov. 1636 = 29 oct. 1662)  
 Michel = 2 lettres (16 mai 1635 = nov. 1636)  
 Duprat = 20 lettres (29 mai 1647 = 3 Jouv. 1653)  
 Lyonnet = 32 lettres (24 oct. 1646 = 3 avr. 1659)  
 Lemery = 1 lettre  
 103

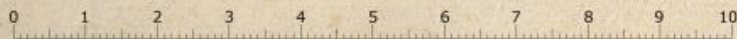


*Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.*

MS 2190

(Ancienne suite no 401)

B





Ce volume a été acquis par M<sup>r</sup> Henri Bordier à la suite  
de la bibliothèque de M<sup>r</sup> De Monmerqué (voy: Catalogue de  
la bibliothèque de M<sup>r</sup> De Monmerqué - Paris; Techener, 1861;  
n<sup>o</sup> 4083 ; p. 436)

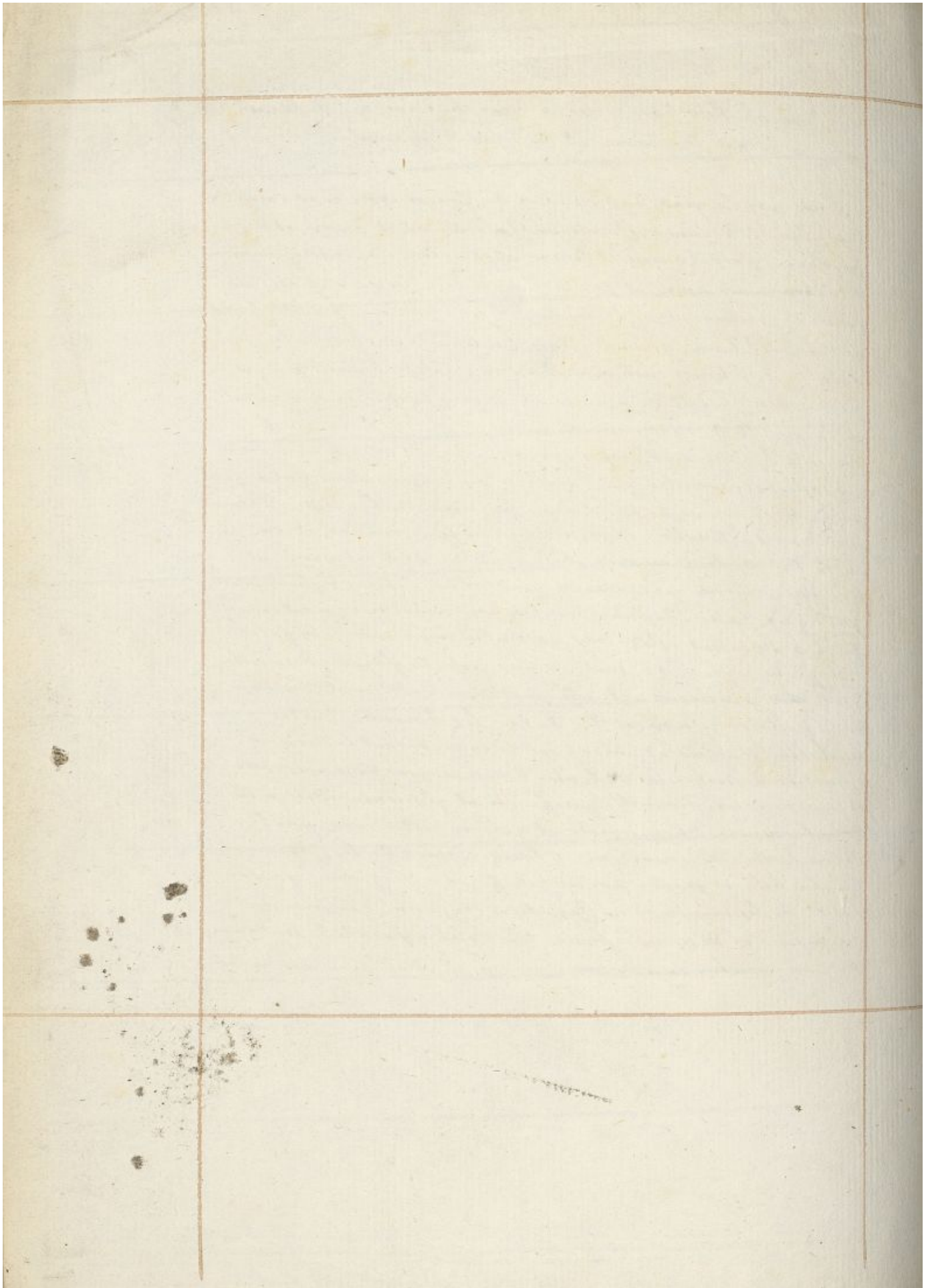


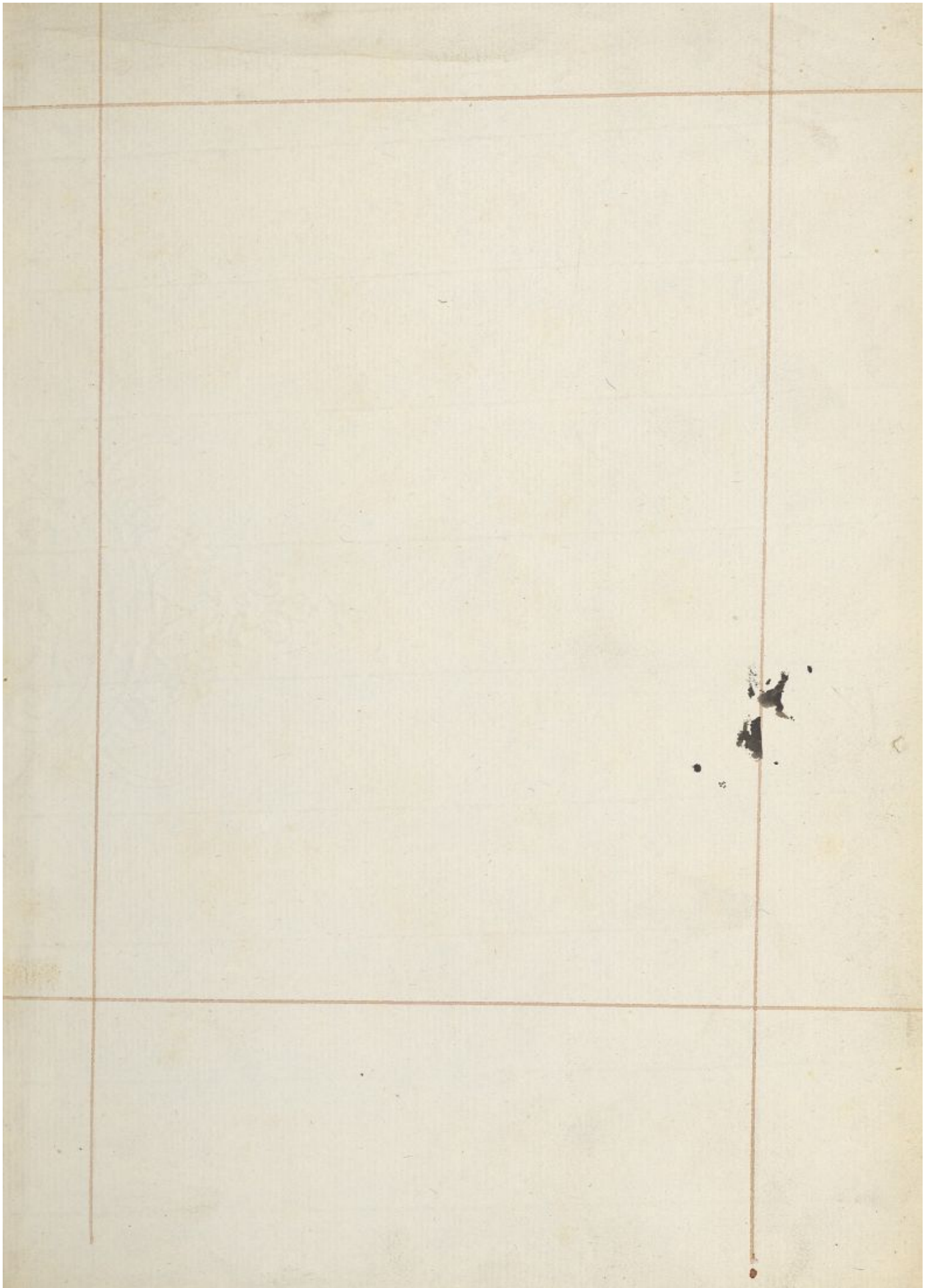
Copie du Privilège accordé à René Charlier, qui se trouve  
à la fin de la tome 13 de son Hippocrate

Louis par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre,  
Dauphin de Viennois, Comte de Valentinois et de  
Provence, forcalquier et terres adjacentes, Seigneur Souverain  
de la ville de Paris, avec ses fidèles Conseillers, les gens tenans nos  
Cours de parlements, les Baillifs, Sénéchaux, prévôts, leurs lieutenants et autres  
officiers, et justiciers qu'il appartiendra: Salut; L'avons fait  
que nostre cher et bien aimé est. René Charlier docteur régent  
en la faculté de médecine de nostre Ville de Paris, nostre  
Conseiller, médecin et professeur ordinaire, nous a humblement  
proposé et demandé, que Combien qu' Hippocrate et Galien  
aient été reconnus de tout temps premiers auteurs de la vraie  
médecine rationnelle, et princeps de tous les médecins, et que sans  
la lecture de leurs œuvres et la doctrine de leurs écrits et  
précipit, aucune gens ne peut bien s'avoir ni hausser  
pratiques la médecine; iceux auteurs néanmoins n'ont encore  
jusques à présent esté tous ensemble imprimés, in folio  
à Regione, grec et Latins, et par ceste négligence des Rois  
précédens, plusieurs ont esté perdus au débriement commun  
de la doctrine, l'autre et Vie de tous les hommes. Toutes  
lesquelles raisons et autres ont mené et d'abord la Reur  
Charlier à rechercher et toutes bons moyens de pourvoir  
et produire une nouvelle parfaite et glorieuse édition de  
tous les œuvres d'Hippocrate et Galien, distribués par luy  
selon l'ordre de médecine en trois tomes, de les bruchés en  
la plus belle et grande forme; in folio à Regione, grec et  
Latins, de les imprimer en Caractères Royaux; d'en offrir et  
proposer des Dessains à nostre très Celeste faculté de médecine  
de Paris, qui luy en a donné son approbation avec action de

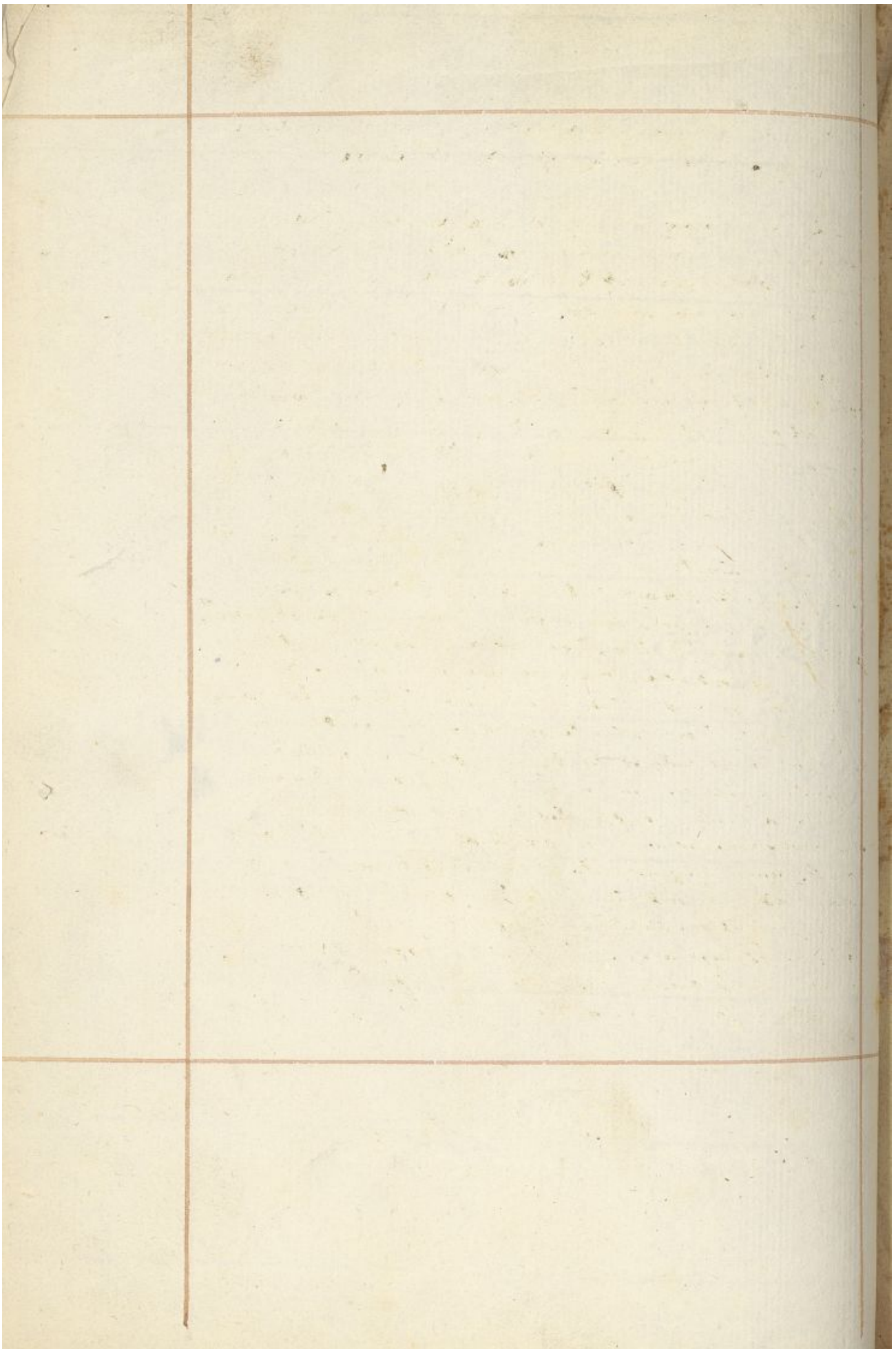
gracias

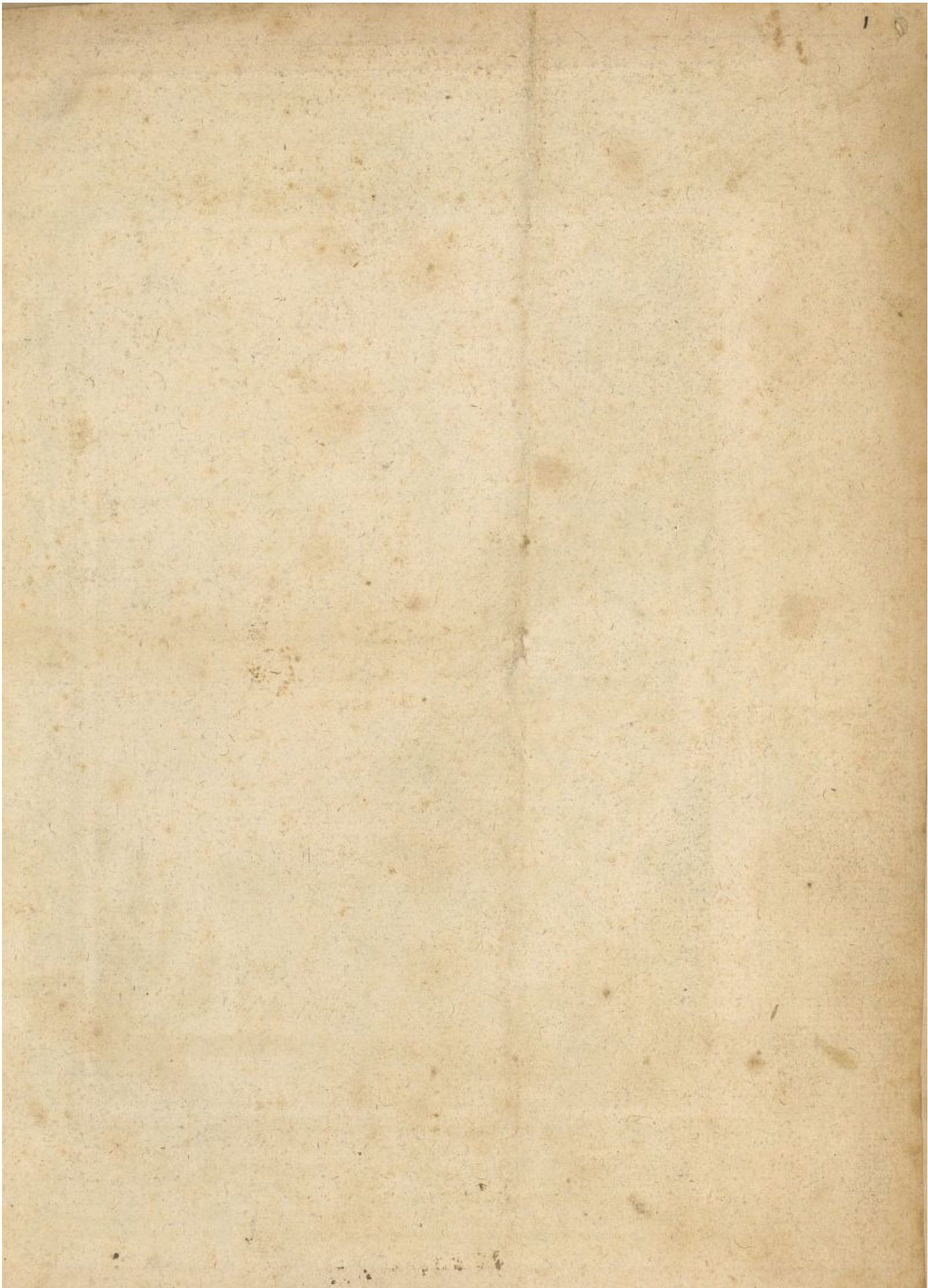
















1793.

*sub le clere invenit*

*Corpora debentur: animas tibi reddere ademptas  
Fas est.*

*Illi se mortalia saepe  
Metamorph. L. 2. Fab. 10.*

*C. Dujos sculpt.*

1748



## Table Sommaire et générale.

- généalogie de guillemeau pag. 1-18  
 - d'aliot de mussay p. 27-50  
 Recherches des guy de Chauliac p. 53-59  
 autres Recherches des le même p. 60-72  
 Privilège de Henri Chartier p. 81-84  
 58 lettres de Cortaud à Spon p. 87-225  
 2 lettres de michel à Spon. p. 227  
 20 lettres de du Prat de launier à Spon p. 235-324.  
 35 lettres de Robert Lyonnais de Valence à Spon. p. 325-414.  
 2 lettres de Lémarcy à Spon et Réponse p. 415-430  
 de Nava Suppl<sup>ts</sup> à son index funéraires. p. 435-522.

## Table Particulière des 115 lettres.

De Cortaud à Spon.

1636 3. nov. p. 87	1640. 4. X <sup>bre</sup> pag. 130
5 nov. p. 88	13 X <sup>bre</sup> 131
9 déc. p. 89	1641. 1. janv <sup>r</sup> 133
1637 2. fév <sup>r</sup> p. 91	13 janv <sup>r</sup> 135
7 avril 92	19 fév <sup>r</sup> 137
28 avril 94	30 avril 139
18 mai 95	22 avril 140
1. 7 <sup>bre</sup> 99	28 mai 144
27 X <sup>bre</sup> 100	2 7 <sup>bre</sup> 148
1638 6 avril 103	31 X <sup>bre</sup> 149
1639 13 X <sup>bre</sup> 105	1645. 21 mars 156
1640 2 janv <sup>r</sup> 107	27 mars 158
16 janv <sup>r</sup> 109	4 juillet 160
20 fév <sup>r</sup> 110	4 juillet 64 162
27 mars 114	1647. 16 avril 163
16 avril 116	1648 8 janv <sup>r</sup> 168
24 avril 118	28 avril 171
15 mai 119	1650 30 nov. 174
29 mai 121	1651 31 janv <sup>r</sup> 180
27 juin 124	1652 8 août 182
9 juillet 125	10 7 <sup>bre</sup> 185
4 7 <sup>bre</sup> 232	30 7 <sup>bre</sup> 187
2 oct. 128.	1653. 8 janv <sup>r</sup> 189



1633. 23 fev. pag. 191.

14 oct 194

1634 1 mai 196

20 juin 198

17 nov 200

1635 27 mai 207

1637 11 juin 209

1638 12 ju<sup>n</sup> 21211 ju<sup>l</sup> 213

1639 7 oct 217

1640 15 juin 219

1662 29 oct 222. = 58 lettres

## Lettres de michel à Spon.

1631. 16. mai p. 227

samedi 231.

## Lettres de du Prat de Saumur à Spon.

1647. 29 mai p. 235

26 oct. 238.

1650. 4 fev<sup>r</sup> 242.

24 mars 248

28 avril 250

3 mai 252

2 déc 253

1651. 4<sup>me</sup> mai 257.1652 25 fev<sup>r</sup> 259

1654 11 mars 263

11 sept. 267

6 oct. 277

19 nov. 287

1655 13 avril 296

22 sept. 304

21 nov. 311

1656 22 juill. 316

15 déc. 319

29 déc. 322

1657. 3 janv<sup>r</sup> 323. = 20. lettres

## Lettres de R. Lyonnet de Valence à Spon

1646. 14 oct. p. 325

13 déc. 328

15. déc. 330

29 déc 331

1647 10 janv<sup>r</sup> 33516 janv<sup>r</sup> 33712 fev<sup>r</sup> 340

24 mars 343

1<sup>r</sup> avril 346

16 mai 349

11 sept 350

13 sept 352

1648 ...janv<sup>r</sup> 353.

23 mars 355.

24 juin 361

7 oct 362

1649 23 fev<sup>r</sup> 366.

10 mars 369

7 avril 372

17 avril 378

19 sept. 381

1652 12. mars 385.

17 mars 385

27 avril 386

26 mai 388

28 juill. 389

9 sept. 391

16. sept 392

16 déc 398

1653. 27 janv<sup>r</sup> 40010 fev<sup>r</sup> 402

1658 18 avril 406

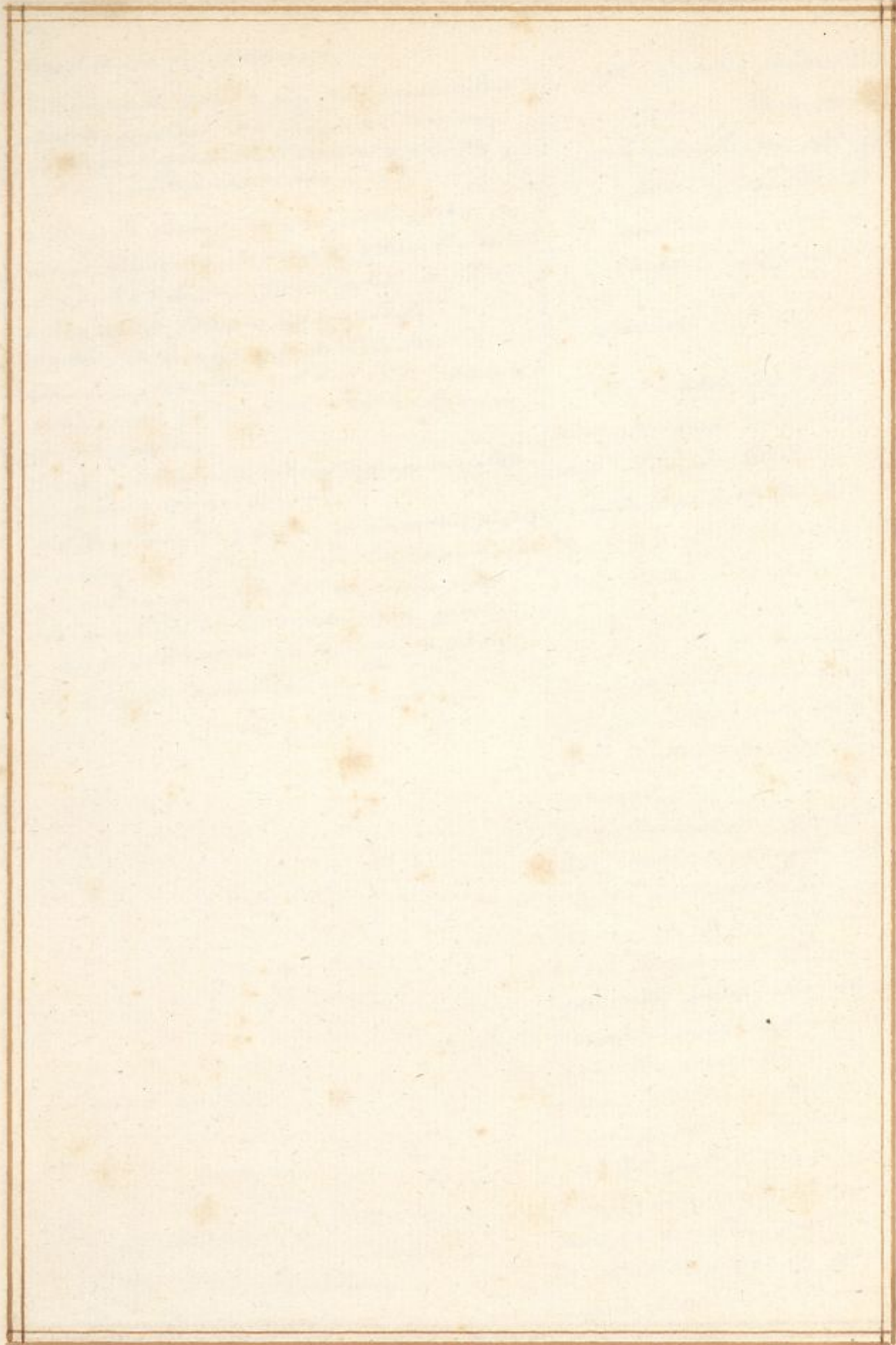
1659 3 avril 412 = 33 lettres.

## Lettres de Linnay à Spon

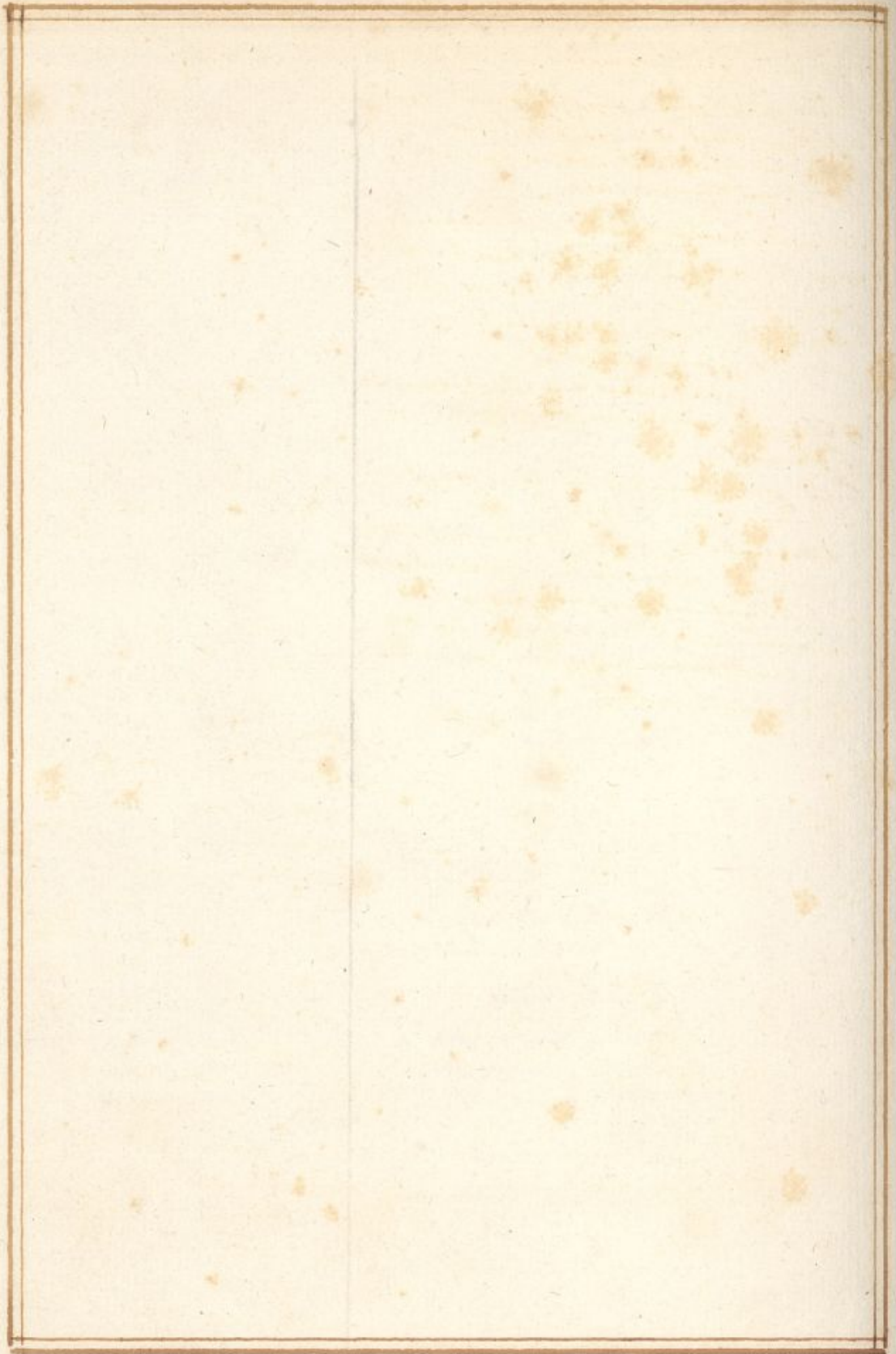
1666 1<sup>r</sup> avril p. 415

Rap. de Spon 418

2<sup>e</sup> lettre de Linnay p. 423-430.









Epitaph de jacq; guillemeau  
Recueil d'epitaphes tom. 2 pag. 973. mais il faut  
voir l'edat du privilege et l'epoque de l'ouvrage  
imprime. il faut voir aussi l'edition in fol. des  
ceuvres de jac. guillemeau 1612.

Cy gist noble homme jacques guillemeau, en  
son vivant chirurgien et valet de chambre du roi  
lequel deceda le jour de mars 1612.

et honorable femme marquerite  
maitresse sa femme qui deceda le.....

elle deceda probablement vers 1632, et naquit  
vers 1562. ainsi guillemeau avoit douze ans  
plus que sa femme

Charles guillemeau dit in defensionis altera  
que sa mere a vieu 90 ans.

La fille ainie de jacques, et sœur de Charles,  
etait mariee des 1599. en lui supposant alors  
19 ans, elle seroit née en 1580. en supposant  
que sa mere fut en à sa naissance que 16  
ans, elle seroit venue au monde en 1562.  
et seroit morte en 1562.

7  
M. Goulin medecin de Rheims  
vivant à Paris, voulant faire  
l'epitaph de M. Guillemeau de  
Reval Conseiller ecrit à M.  
guillemeau medecin à nice, et sa  
Recue les Reponses suivantes.

epousier

Votre lettre du 15 du present mois  
m'est parvenue, et je me voi avec chagrin  
dans l'impossibilité de Repondre  
exactement à votre demande. C'est  
dans ma famille une tradition que  
nous lions originairement d'ortliem et descendant  
du fameux Chirurgien des Rois Charles  
IX. henri III et henri IV. mais mes auteurs  
ne m'ont rien laisse de positif à ce sujet.  
La meme tradition m'a appris que jean  
guillemeau mon grand pere, mort à S.  
maicant, il y a 57 ans, age de plus de  
80 ans, aiant eu quelques disputes avec  
les Commis aux aydes, avoit employé une  
sienne parente de ce nom abbess d'un  
Couvent de paris, qui lui avoit beaucoup  
echevé et procuré le gain de ceu proci;  
que cette meme parente lui avoit  
demandé avec instance une de ses filles  
pour lui faire du bien; mais qu'aucune  
n'avoit voulu accepter crainte d'être obligée  
de se faire Religieuse. mes auteurs m'ont  
aussi dit que de deux guillemeau freres,  
l'un demouroit à S. maicant, l'autre  
nommé de bois verd, suivit la Cour où  
il étoit bien venu: que ce dernier aiant  
appris qu'un jeune homme de S. maicant  
voiroit de maitresse, demanda au Roi  
un congé pour deux fois vingt quatre



heures, qui lui fut accordé, et qu'arrivé  
à St. maiaut, il attaque son rival qu'il  
laisse sur le Carreau: et Reprenant  
aussitôt la poste, il est arrivé au tour  
fiés, il se jette aux pieds du Roi qui  
lui accorde son pardon comme aux  
princes, sans entrer en prison, et des Lettres  
de noblesse pour lui seul, n'ayant pas  
voulu les accepter pour sa famille. ce sont  
la, s'entend, tous les éclaircissemens que  
j'ai pu avoir, qui ne font rien à ce que  
vous me faites l'honneur de me demander,  
mais que j'ai eu pouvoir vous adresser  
en répondant à votre gracieuse Lettre.  
j'ajouterais cependant que je vois par un  
petit encheirdion anatomie de Jean Vigier  
médecin à Castres, ou albigerois dédié à  
P. Guillemeau, Conseiller et médecin  
ordinaire du Roi, par Guy Patin pour  
la seconde fois, que ce médecin vivait  
le 20 mars 1630. et qu'il étoit bien  
estimé de Guy Patin (a)

(a) Charles guillemeau et Guy patin étoient de la  
même famille, guillemeau le premier de Solignac  
et patin le dernier. guillemeau fut médecin de Paris  
le 24 8<sup>me</sup> 1626. avant d'être d'abord chirurgien du Roi  
et fut la nomination à la Chirurgie par serment  
du 18 juillet 1625. mon édition de Jean Vigier l'opie  
est de 1625 <sup>et qu'il est par la 1<sup>re</sup> édition.</sup> la est adressée par Longjumeau médecin  
celle qui est adressée par Guy patin est de date  
postérieure à 1625.

Comme j'étois que les historiens, (c'est d'oy  
principalement dans son dictionnaire)  
parlent de guillemeau (chirurgien) fort  
avantagusement, que celui que je cite  
rapporte un sonnet à sa louange gravé  
sur sa tombe à St. Jean de greve; je  
me serois imaginé que sur ce tombeau  
auroit été gravé s'il eut la fortune  
l'asurie de cela mort: mais votre lettre  
me fait voir que cela a été oublié.  
ce n'est point moi, s'entend, qui ai  
fourni au journal de médecine des  
mémoires; C'est mon fils médecin comme  
moi de l'université de montpellier, et  
Correspondant



Correspondant de l'Académie de cette Ville  
et de celle d'agriculture de la Rochelle  
et paroit dans notre Ville avec assez  
d'honneur.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère  
devouement et la considération la plus  
parfaite

et honneur

Notre très humble et obéissant

Serviteur

De vostre la 21 juillet Guillaumeau D. moy.

1769.

Copie de la seconde lettre.

et honneur

Si comme vous, j'avois eu le secret de  
vous faire parvenir mes lettres franches de  
post, j'aurois eu il y a longtems l'honneur  
de répondre à votre obligeante lettre, et  
vous aurois fait part de mes découvertes  
en ce que vous me demandez, mais  
cette difficulté m'a fait différer jusques  
à ce jour, et encore je suis peu avancé  
dans ce que j'aurois voulu vous marquer.  
J'ai bien découvert qu'avant 1500 il  
y avoit des Guillaumeau à S.<sup>t</sup> Maixant,  
qu'ils étoient estimés, puis qu'ils contractèrent  
mariage avec les premiers magistrats de  
la Ville, que vers l'an 1533 Jacques  
Guillaumeau épousa Philippe Maillon  
dont le frère François Maillon Seigneur  
de la Foye Maillon, avoit été  
ambassadeur par le Roi Henry IV. et que  
Jean frère de Jacques Guillaumeau  
avoit aussi épousé demoiselle Helie



maison de Philippe de France  
 maison. mais de savoir une plus éloignée  
 origine, d'où ils venoient, si c'estoit d'Orléans  
 lieu de la naissance du celebre Chirurgien,  
 ou si le pere de ce Chirurgien estoit sorti  
 de d<sup>e</sup> maisant et s'estoit allé établir à  
 Orléans, C'est ce que me laissez ignorer tout  
 ce que j'ai pu découvrir. j'ai eu à  
 consulter plusieurs parois, s'ils me donnaient  
 plus de connoissances, j'aurai l'honneur  
 de Vous en faire part

L'abbaye dont je Vous ai parlé l'estoit de  
 St Cyr. avant que Louis XIV et Madame  
 de Maintenon l'eussent mis sur le pied  
 qu'il est. C'est ce que quelque un de mes  
 parois m'a appris.

Vous aurez la bonté, Monsieur, de  
 demander ce qui concerne mon filz et moi.  
 je serois aussi stérile qu'un fait de  
 généalogie. nous n'avons point enrichi la  
 République Littéraire. nous ne cherchons  
 cependant pas méprisés ici, et nous desirons la  
 gloire de ce monde, nous pourrions dire  
 sans vanité que les grands et les petits  
 nous honorent de leur bienveillance.  
 mon filz est comme moi docteur de  
 Montpellier; lui, a joint dans ses lettres le  
 titre de Chirurgien à celui de medecin et  
 on lui accorde aussitôt le titre la qualité de  
 correspondant de l'Académie des Sciences de  
 Montpellier à laquelle il a fourni quelques  
 mémoires; il est aussi de l'Académie d'Agriculture  
 de la Rochelle..... Il est né le 24 août  
 1709, je pris le bonnet de docteur le 2  
 avril 1732. et mon filz le 1<sup>er</sup> juillet  
 1736. Le nomme Jean Joseph Daniel. et  
 prit le doctorat le 24 juillet 1759. il semble  
 que le nom de Jean, que je porte aussi, ait  
 été



été un nom aimé et connu de Gloria dans  
 ma famille, puis que je vois que tous les  
 ains, l'ont porté. mais ces deux amités à  
 des choses qui ne répondent pas à ce qui fait  
 le premier objet de vos recherches. daignez  
 donc m'excuser. mais vous m'y avez  
 insisté, et j'attens que vous me voudrez  
 bien faire part des découvertes que vous  
 ferez. chercher je vous supplie, quelque  
 occasion de vous prouver mon zèle à votre  
 service. je m'en acquitterai de tout mon  
 pouvoir. heureux si je puis flatter à vous  
 témoigner les sentiments de mon cœur et  
 combien je me félicite de cette même  
 occasion m'ait procuré l'honneur de me  
 dire, ce que je suis très sincèrement et avec  
 respect

efforcé

Votre très humble et obéissant  
 serviteur

Guillaumeau D. M. D.  
 mort le 29 août 1769.

daignez, Monsieur, recevoir de la part de  
 mon fils, de très humbles remerciements de  
 votre souvenir et des assurances d'un profond  
 respect dont il est pénétré à votre égard.

ici est placé l'arbre généalogique  
 que M. Guillaumeau a figuré dans sa  
 lettre. je le mettrai que sur la feuille  
 suivante. il ajoute au verso de cette lettre:

Voici (a) les vers que Guy Patin ajouta le  
 20 mai 1630 à une épître dédicatoire à  
 Charles Guillaumeau de. écrite par Guy Patin  
 lui même, où après les louanges qu'il lui  
 donne, il sembleroit impossible qu'il le traitât  
 comme il le fait dans quelques uns de ses  
 ouvrages. mais c'étoit un critique moderne  
 qui ne connoissoit point d'ainé.

ad. La. 177.

(a) dans l'enchiridion anatomic compilé et  
 dressé par eff. Jean Vigier médecin à castel en  
 albigeois



notre médecin de vint ans il ne y joindroit  
 l'épître et les vers qui se trouvent en tête  
 l'une et les autres attribués au même Charles  
 guillemeau, qui se trouve en tête de la 2<sup>e</sup>  
 édition de la conservation de la saute qu'on  
 parut d'abord en 1682. édition qui se trouve à  
 la suite du g. y est de la même année. il  
 y est aussi qu'il avoit adressé la première  
 édition à son pere jacq; guillemeau.

⊕ s'établit, que véritablement jacques le  
 Chirurgien y étoit né, faldit dans les  
 ouvrages natifs d'orléans, puis que son pere  
 y demeurait, et que de quelque frere de  
 jacques est issu est. le surnaturel.

ad Clariss. et ampliss. Virum D. D. G.  
 guillemeau Regis Christianissimi  
 Comiliarium ac medicum ordinarium  
 ΤΕΤΡΑΠΤΕΧΟΝ.

unde tibi valut hippocenti datus ista libellus,  
 pagica curvetus nomine prima nitet.  
 Siliat in nihilum sine sola habitus orbis,  
 atque datus sine te non habet istud opus.  
 Guido patrius Calloracis  
 Doctor medicus parisiensis.

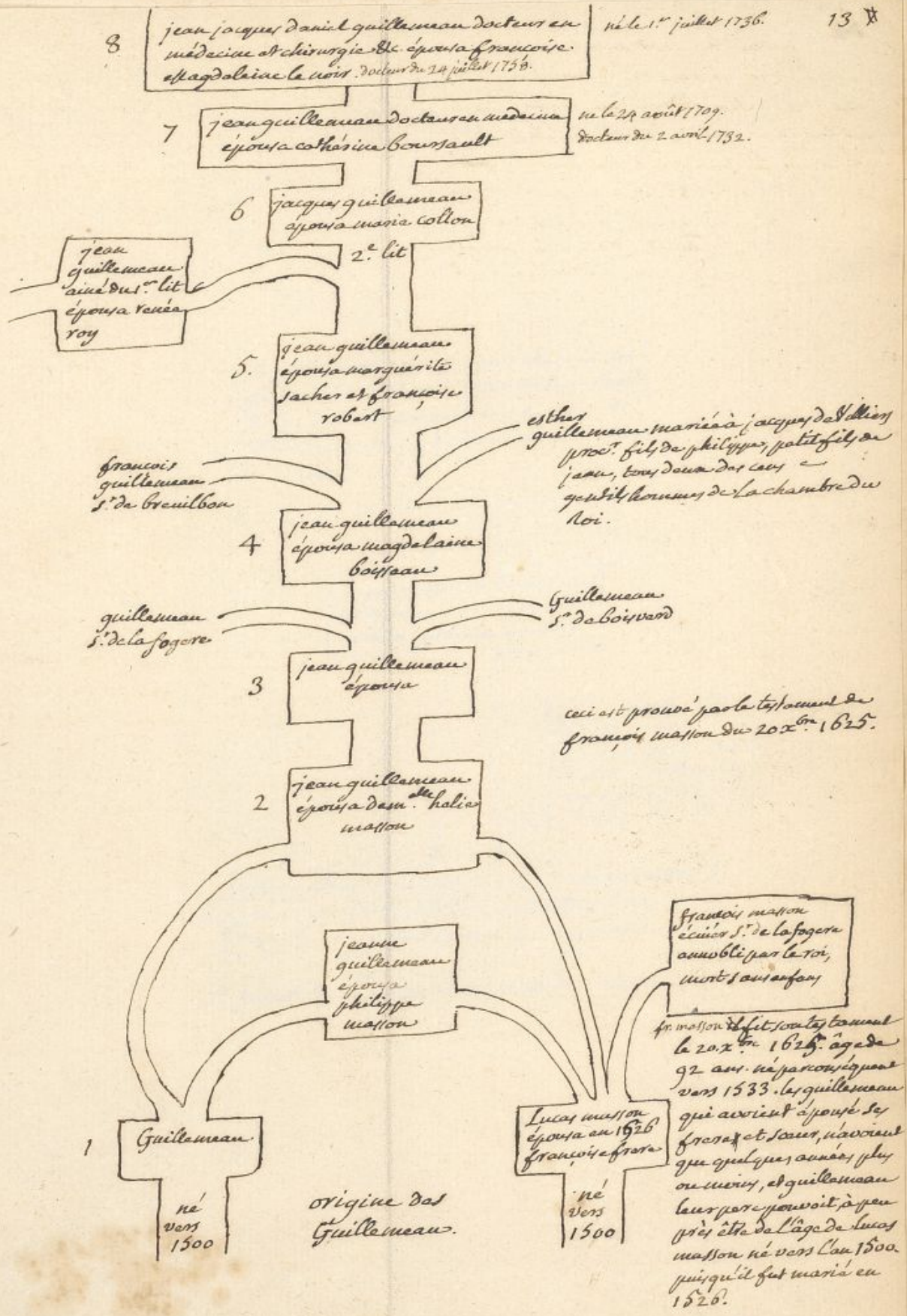
Si est le surnaturel de mon nom, dont vous  
 me parlez ne reconnoit pas pour auteurs  
 le Chirurgien ou le médecin, il ne reconnoit  
 pas aussi pour pere le guillemeau du  
 poitou, si il se trouvoit trois familles de  
 même nom. il y a en cela quelque chose de  
 particulier. est le surnaturel d'atte des lettres  
 de noblesse de 1626. et celui dont je vous ai  
 parlé dans ma premiere, les d'attait d'apporter  
 ce nom la. il y a donc en ce même temps deux  
 familles de guillemeau, on pourroit presque  
 dire trois, qui ont obtenu des lettres de  
 noblesse, et qui n'avoient point pere. trois  
 familles de même nom arrivées des  
 mêmes s'abimant! peu s'en faut que je  
 n'attribue à ce nom quelque vertu qu'il  
 seroit rare de trouver au même temps.  
 au surplus ce nom a toujours fait honneur  
 à qui le portoit, et on n'a point eu dire  
 qu'aucun d'oit d'ignorer de la vertu de ses  
 ancêtres. et ceux qui existent ne deshonorent  
 jamais est. le surnaturel.

Dans le même temps une abbé jésuite  
 parisi et du même nom qui reconnoit ceux  
 qui le portent au poitou! ne seroit ce point  
 la un mystère que est le surnaturel ne  
 pourroit expliquer sans reconnoître tous les  
 guillemeau pour ses pere?

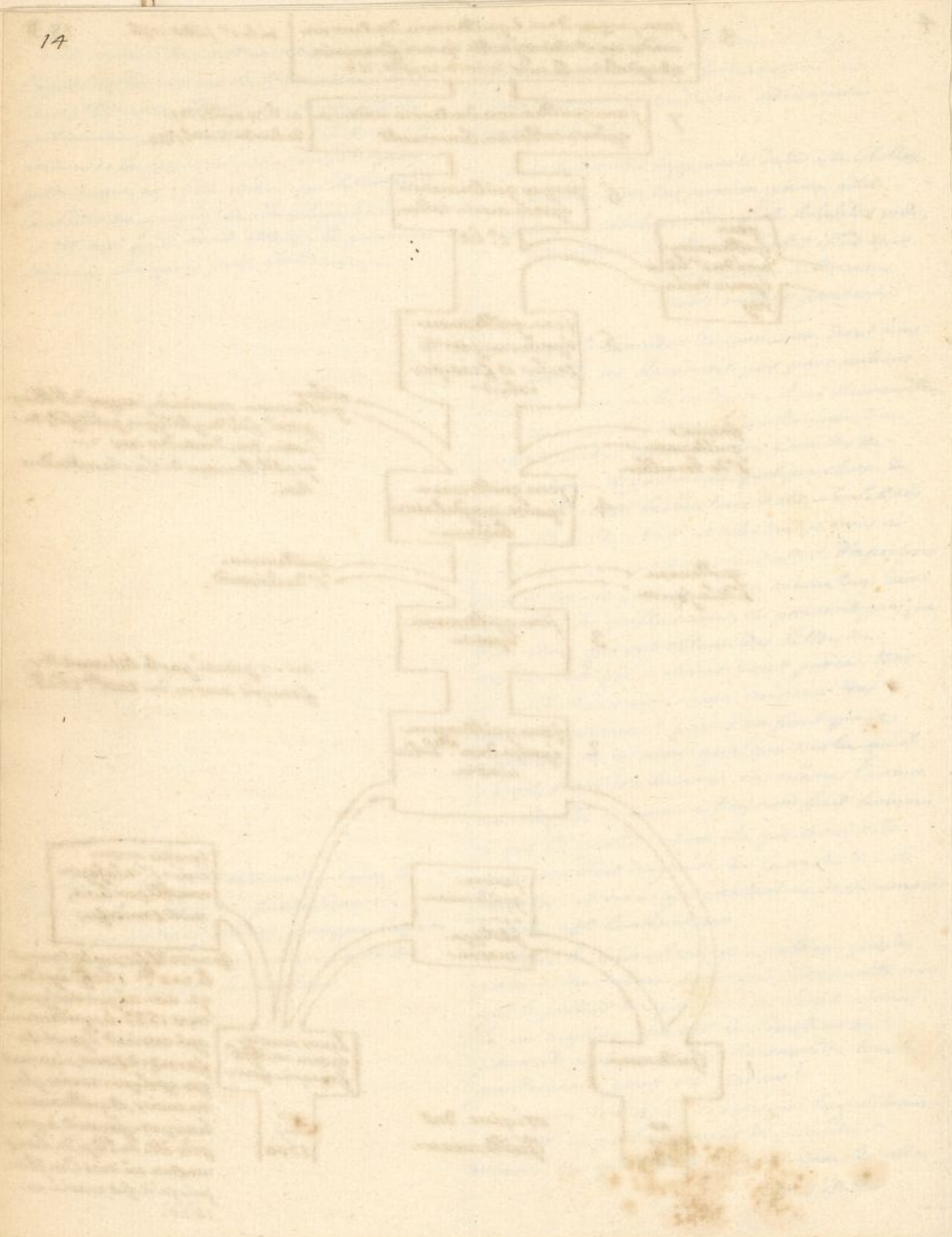
d'après tout cela, je crois que les guillemeau  
 ont été au poitou avant de paroitre à  
 orléans, où quel qu'un de cette famille alla

⊕ s'établit.











Joseph de Villiers Caine, sous et. Jacques  
François de Villiers le cadet docteur Reig.  
de la faculté de médecine de Paris et  
thésaurier de la ville de Villiers. avec de marié  
en 1773. né en 1776

Jacques de Villiers Caine, avoué  
fils de Jacques de 4. procureur  
à Paris et de Marie Gauthier

Jacques de Villiers dit  
Bouillon. cadet. Joseph  
de 4. dit de Bouillon  
3<sup>e</sup>. et H. de Villiers fils  
avec mariage. fils de Jacques  
avec Marie Gauthier

Esther Guillemeau mariée à Jacques de Villiers  
procureur, fils de Philippe, petit-fils de Jean, sous  
deux des cinq premiers hommes de la garde du Roi

La famille de Villiers est parente des Malouins.



## HÎC JACET

DD. CLAUDIUS-FRANCISCUS GUILLEMEAU DE FREVAL,

*in supremâ parisiensi curiâ senator:  
ex regis scientiarum academiis  
Burdigala, Rupella, Lugduni,  
necnon Villafranca in baujoviensi tractu;  
ex lugdunensi rei agraria societate;  
inter honorarios amatores  
ab academiâ pictura sculpturaque massiliensi  
cooptatus.*

*Patrie devotâ oriundus gente,  
post longam officiorum perennitatem  
in reges nostros*

CAROLUM IX, HENRICUM III,  
HENRICUM MAGNUM,  
LUDOVICUM XIII,  
*studiofissimè præstitorum  
justos optima nobilitatis titulos  
adeptâ.*

*Ingenii acumine gaudens,  
ingentem sortitus memoriâ vim,  
plurima scire avidus,  
haud parùm in litteris profecit,  
copiosiorque factus est legendo:  
quid posset ætate maturior, non leve extat specimen;  
vix enim agebat vigesimum annum,  
cum criticam Tullii orationum analysin typis mandabat.*

*Doctrinarum igitur genere imbutus omni,  
civibus ut aliquandò proforet suis,  
præcunte Minervâ,*

*dadaleos legum tramites ardens peragravit.*

*Dum autem publici juris origines atque fundamenta scrutatur alacer;  
dum genuinos supremi Gallorum senatus natales illustrare,  
dum res cum æquissimè tum prudentissimè ab eo gestas colligere,  
indefesso conatu satagit,  
illius meditans historiam,  
perennius ære monumentum exacturus:  
eheu!*

*judicio virum,  
annis juvenem,  
laboris impigrum,*

*facundiâ donatum, donatum & eloquio,  
stantem firmiter magistratûs sacramento;  
summè inhiantem tardiori legalis jamjam excurrentis anni termino,  
quo sinceram judicis munus omninò implere sibi liceret;  
necessariorum rebus & commodis inservientem strenuè,  
opis aliquid rogantibus facilem,  
nomen famamque augendi non malè ambitiosissimum,*

*Mors crudelior*

*( huic in pectus auram inspirans tabificam,  
huicque puros vita latices septido insciens veneno, )  
lentè primùm & sine sensu nutritiis intercludit commeatibus,  
posthac impetu factò exedit, consumit, exsiccet,  
tandemque de medio tollit;*

*die martis 2<sup>a</sup> mensis octobris, horâ matutinâ 4<sup>a</sup> cum 45 minutis, M. DCC. LXX.  
Natus 26<sup>a</sup> julii M. DCC. XLV. vixit annos XXV, cum mensibus II, diebusque VI.*

*Filium luget mater piissima;  
fratrem luget frater amantissimus;  
amicum lugent amici:  
desiderant omnes.*



## C I G I T

MESSIRE CLAUDE-FRANÇOIS GUILLEMEAU DE FRÉVAL,  
conseiller au parlement de Paris :

des académies  
de Bordeaux, de la Rochelle, de Villefranche & de Lyon ;  
membre de la société d'agriculture de Lyon ;  
amateur honoraire  
de l'académie de peinture & sculpture de Marseille.

Il étoit issu d'une famille,  
qui, ayant consacré ses travaux au bien de l'humanité & de la patrie,  
a servi pendant plus d'un siècle avec zèle  
auprès de nos rois

CHARLES IX, HENRI III,  
HENRI LE GRAND,  
LOUIS XIII :

ces services ont mérité d'être récompensés ;  
ils ont été le sceau de la plus belle noblesse.

Doué de beaucoup de pénétration,  
favorisé de la mémoire la plus heureuse,  
avide de sçavoir,

il fit de grands progrès dans les belles lettres,  
& par ses lectures étendit ses connoissances.

Il étoit à peine dans sa vingtième année,  
lorsqu'il mit au jour une analyse raisonnée des plaidoyers de l'orateur romain ;  
preuve non équivoque de ce qu'on devoit attendre de lui dans un âge plus mûr.

Son esprit ainsi cultivé & orné,

il se livra avec ardeur à l'étude pénible des loix,  
afin de pouvoir un jour être utile à ses concitoyens.

Mais tandis qu'il remonte à l'origine & aux fondemens du droit public,  
tandis qu'il travaille à fixer l'époque du parlement,  
& à rassembler les faits éclatans de sa justice & de sa sagesse,  
dans le dessein d'en écrire l'histoire,

& d'élever en son honneur un monument plus durable que le bronze ;  
la Mort, la cruelle Mort

souffle autour de lui un air empesté ;

elle verse dans les sources de la vie un poison destructeur,  
qui d'abord agit sourdement sur les organes,  
qui bientôt les altère, les ronge, les consume, les dessèche,  
qui enfin ravit, enleve,

à l'entrée d'une brillante carrière,  
un magistrat de grande espérance.

Ses études & ses réflexions pouvoient déjà le faire placer dans l'âge mûr,  
quoique sa jeunesse l'en tint encore éloigné pour long temps.

Il étoit infatigable au travail,  
s'exprimoit éloquemment & avec facilité,  
aimoit avec passion son état ;

soupiroit après l'âge

où, avec plus de réalité, il pourroit remplir les fonctions de magistrat ;  
reñdoit volontiers service,  
ne se refusoit à personne ;

avoit la noble ambition de se faire connoître,  
& de mériter la considération & l'estime du public.

Il termina sa vie le mardi 2 octobre M. DCC. LXX. à 4 heures 45 minutes du matin :  
elle fut de xxv ans, 11 mois & vi jours, étant né le 26 juillet M. DCC. XLV.

Ses foibles restes excitent les larmes de la plus tendre des meres ;  
un frere qui le chérissoit les essuie, & en répand avec elle ;

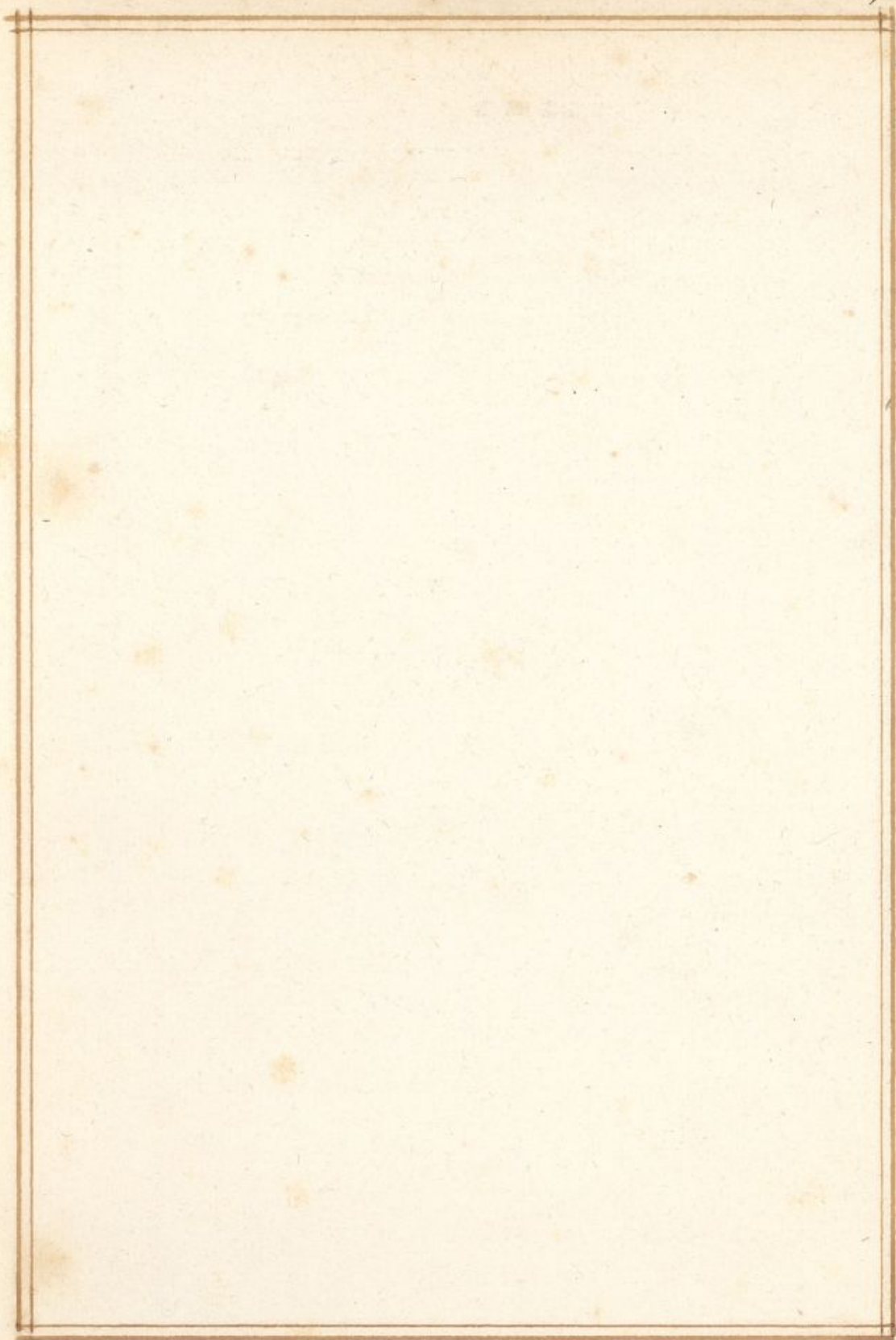
ses amis le pleurent :

tous le regrettent.

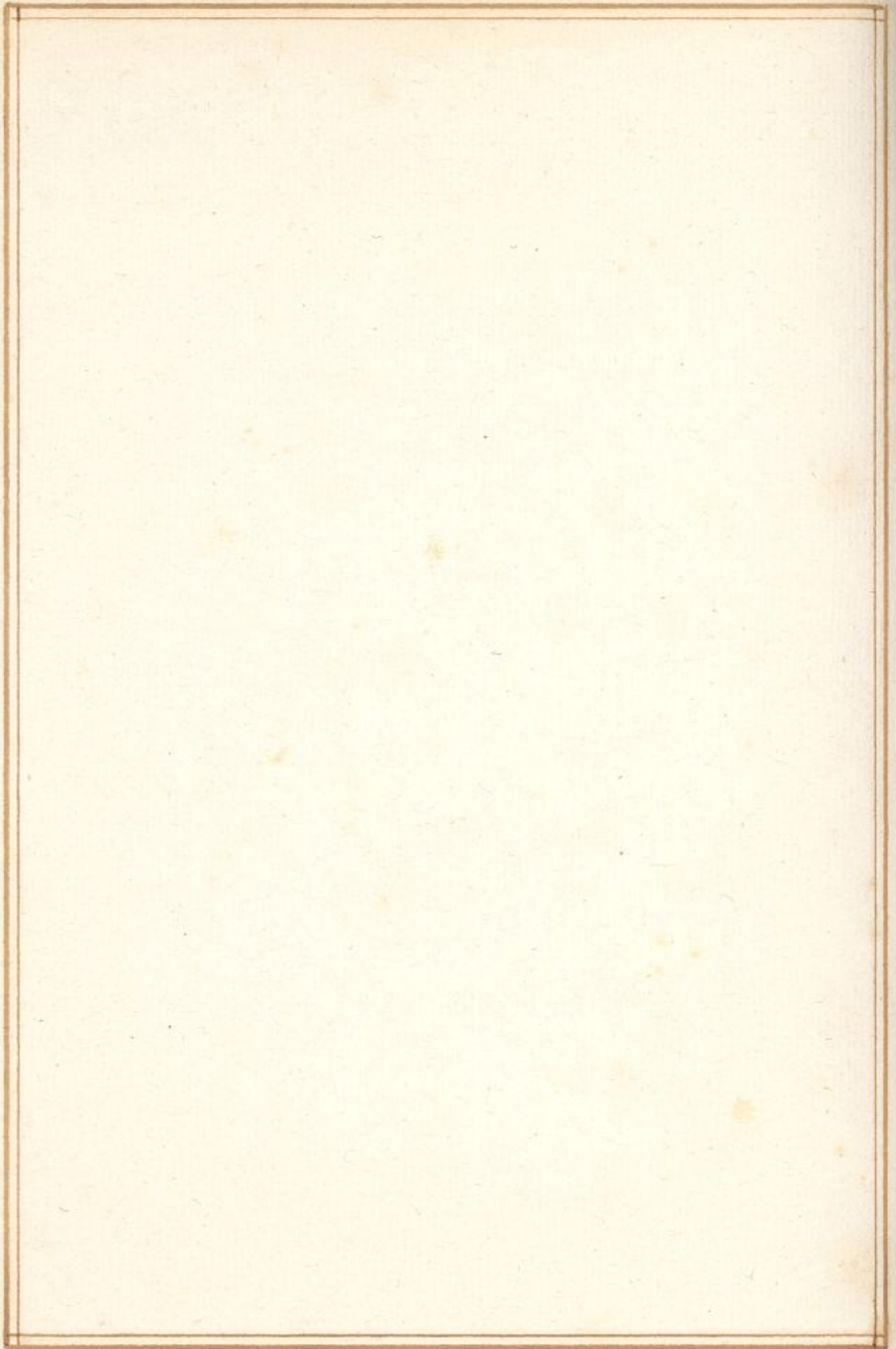




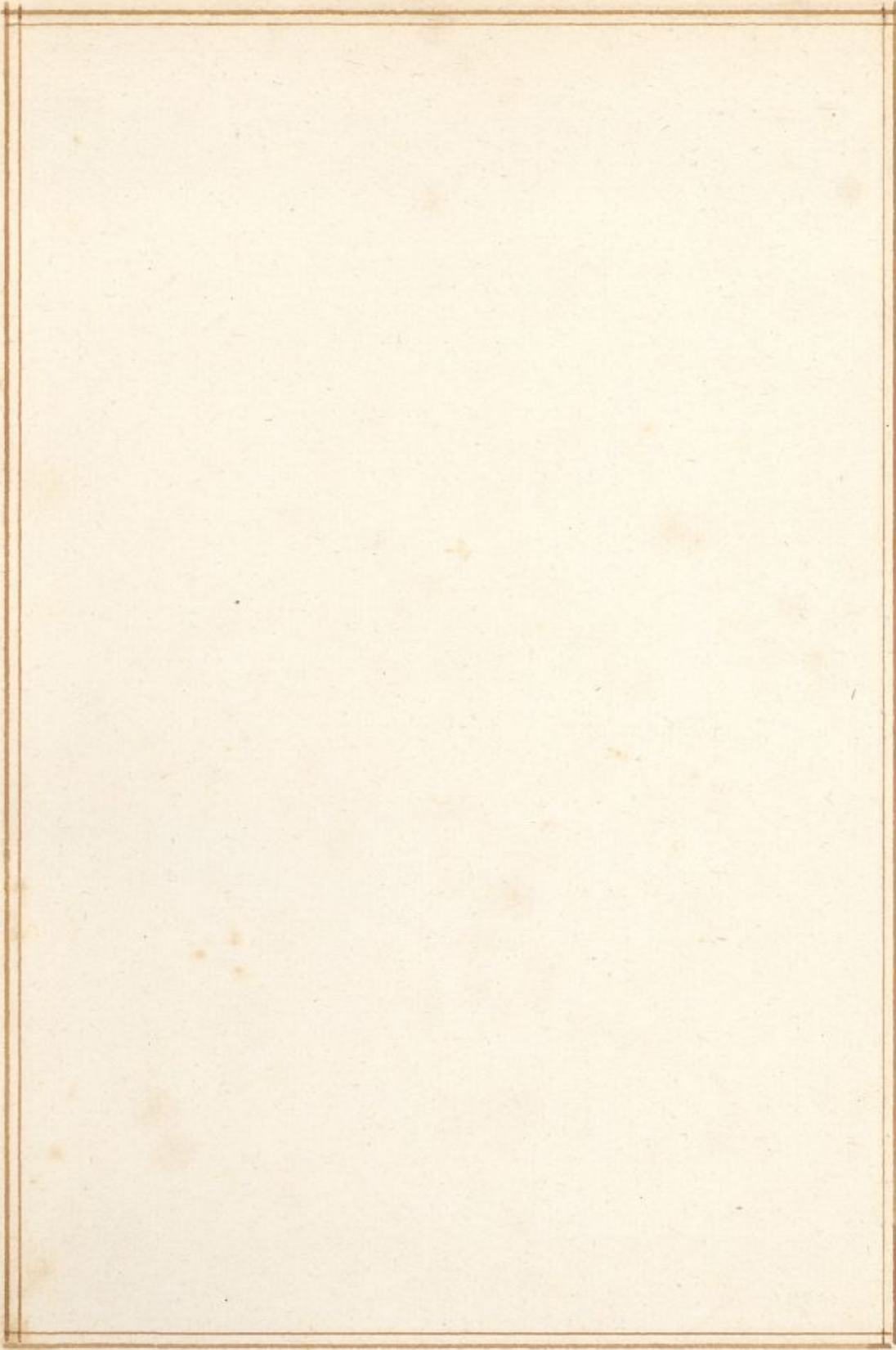




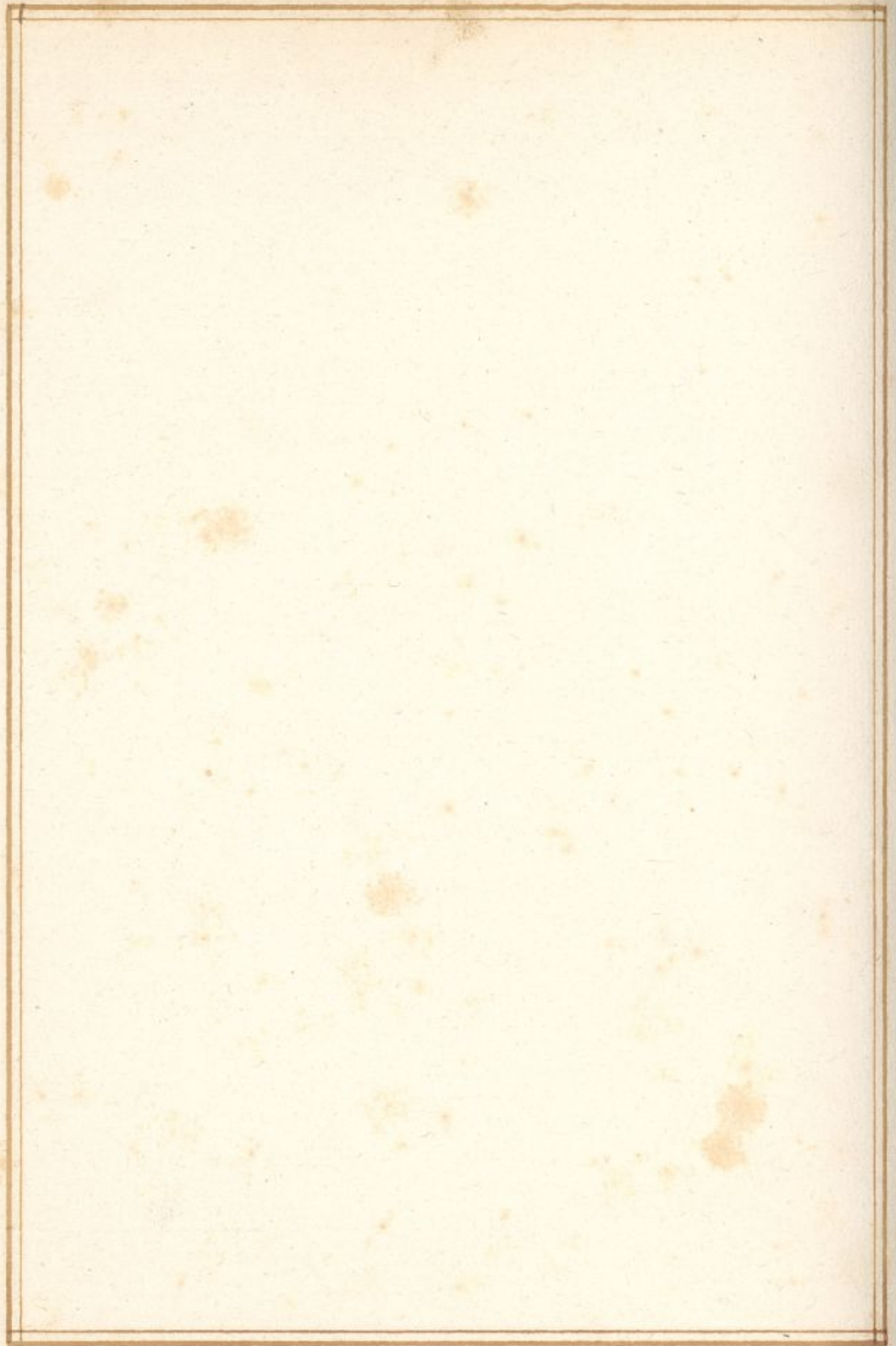




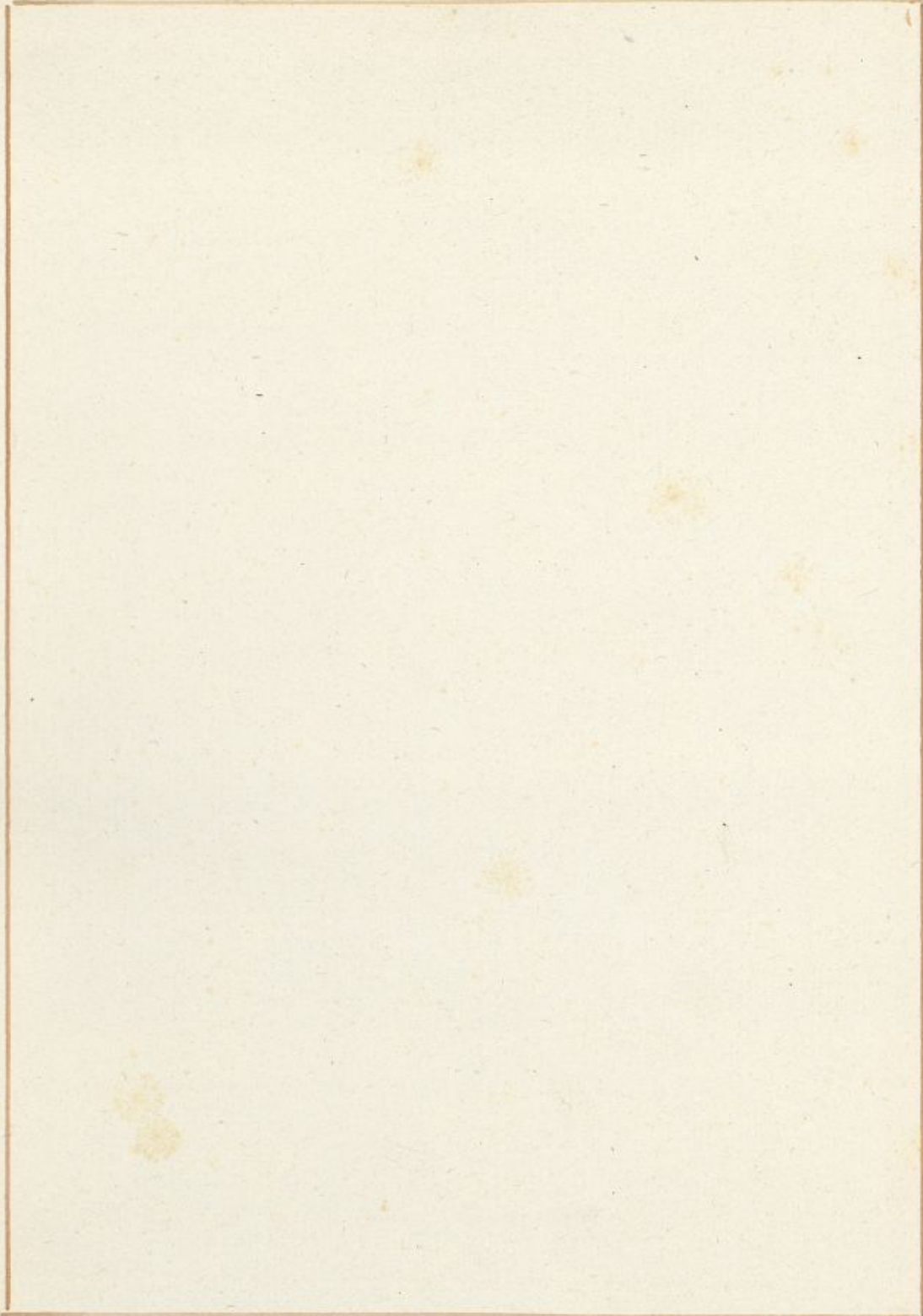




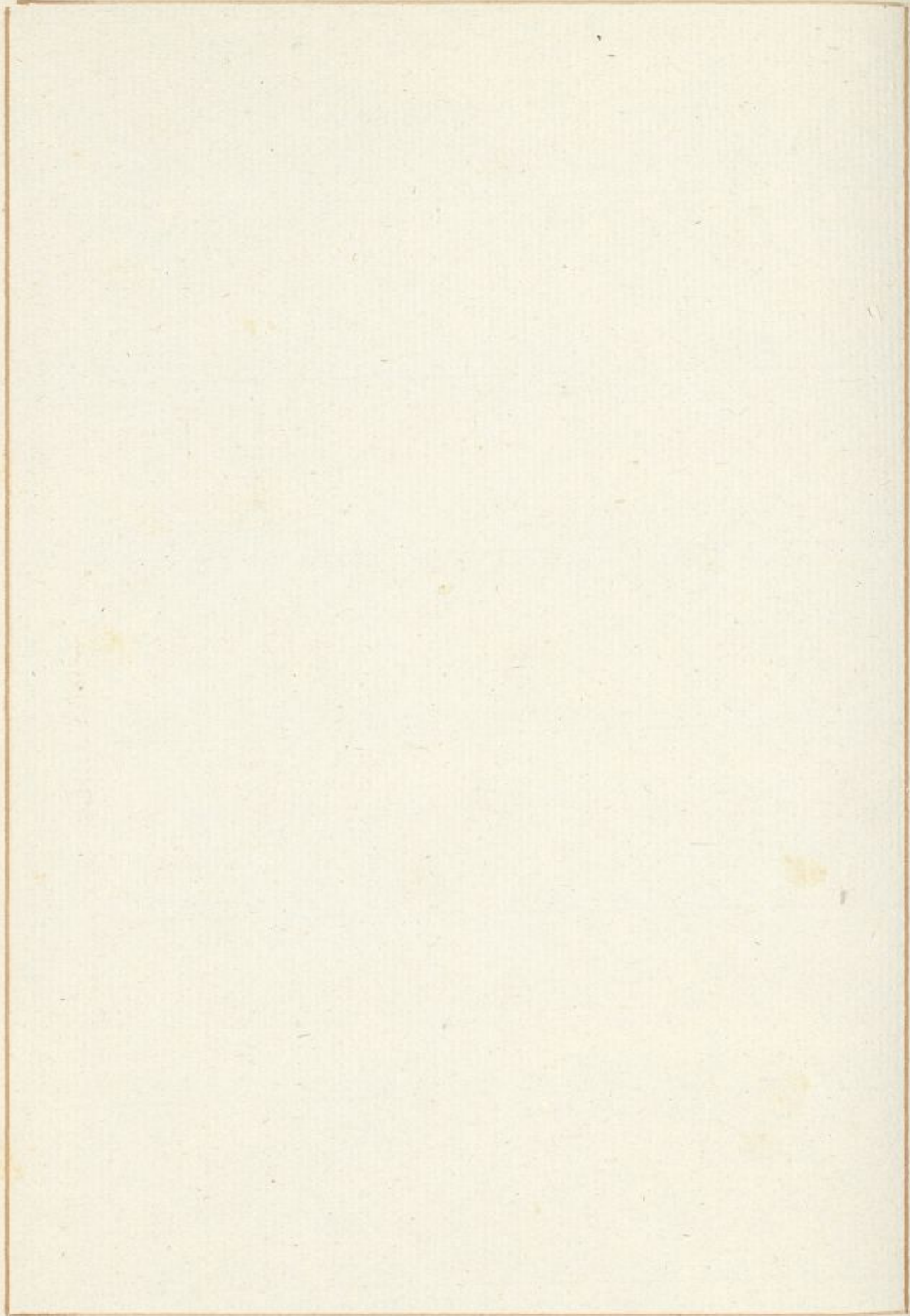




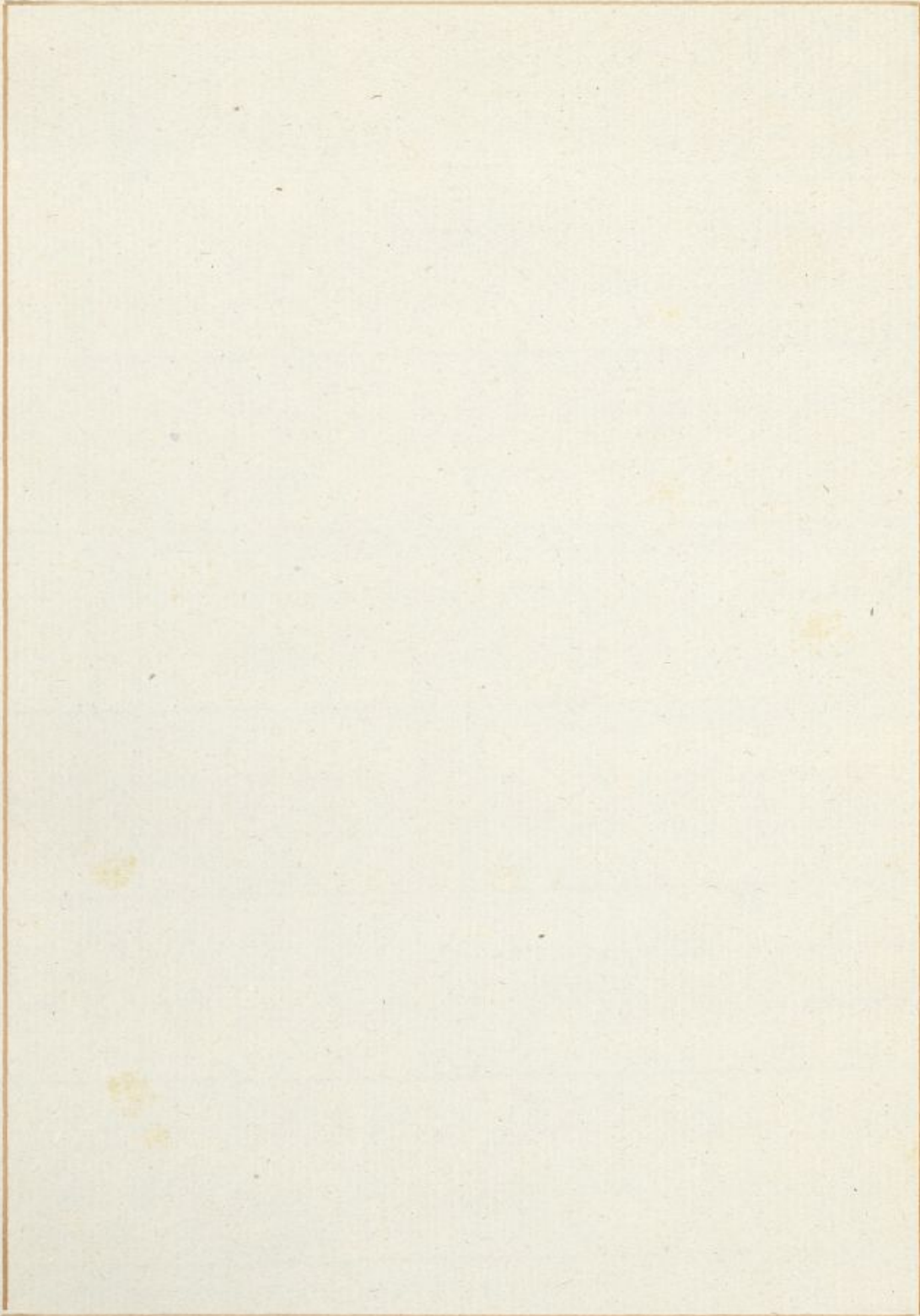




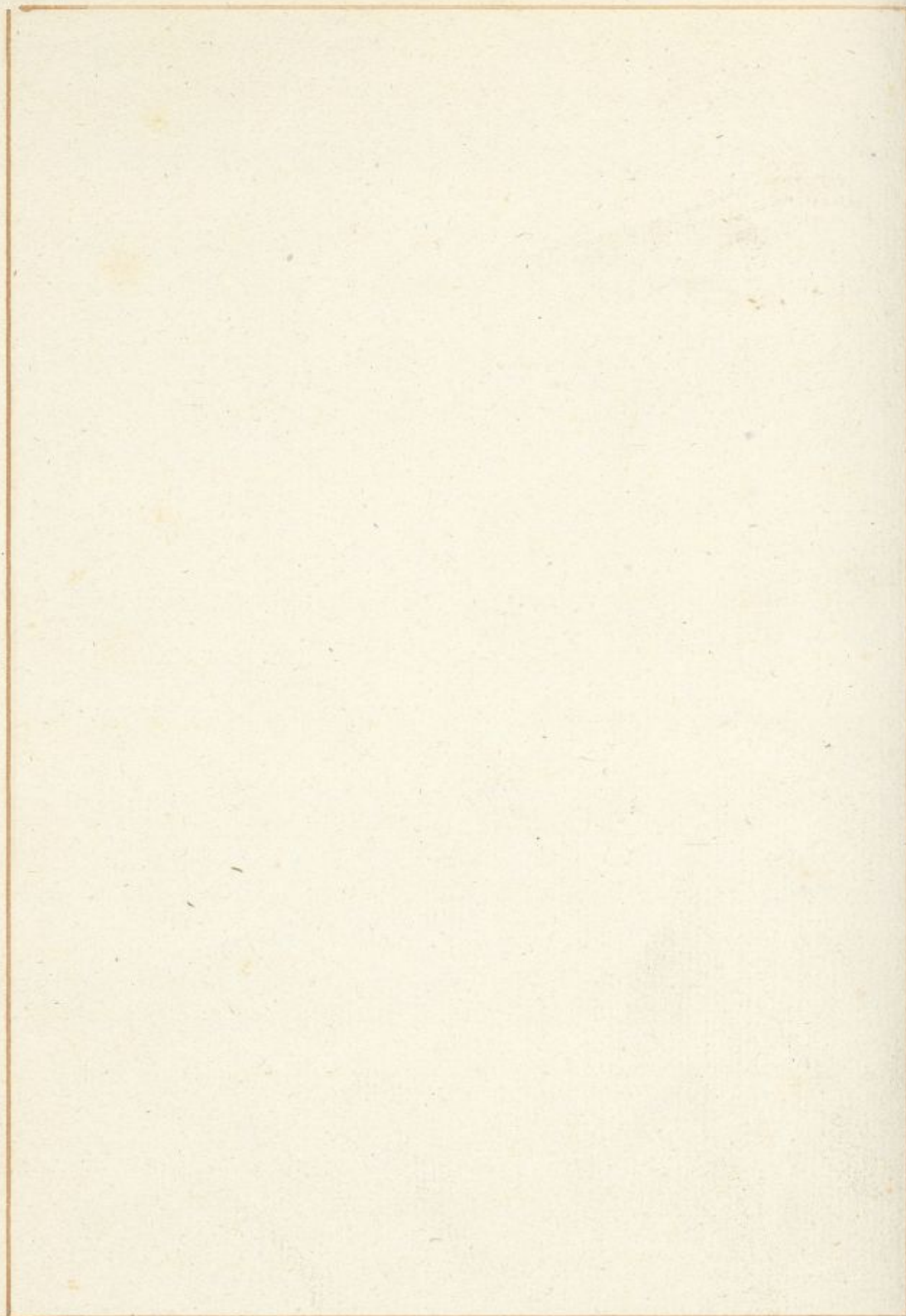














## Généalogie de la famille des Vyart.

Noble Claude Vyart Conseiller d'Etat, Procureur  
général de Lorraine, Conseiller et auditeur des  
deux Chambres des Comptes de Lorraine et de Barrois,  
fut choisi en 1544. pour aller en qualité d'Envoyé  
à la Cour de France par le Duc François pour y  
négocier ses affaires d'Etat, et le décès de ce  
Souverain étant arrivé la même année, il reçut  
ses ordres pour continuer l'ambassade pendant la  
minorité de Charles Second dont il s'acquitta  
tellement à la satisfaction de la Régence qu'après  
avoir procuré la tranquillité à l'Etat il fut honoré  
l'an 1545. du titre de Noblesse. dont les Lettres  
lui furent Expédiées gratis pour lui et toute sa  
postérité, avec des Eloges convenables aux Services  
qu'il s'efforçoit de rendre. Il fut ensuite pourvu  
de ces Emplois par Lettres patentes des 12  
Novembre 1545, premier Janvier 1553. et 12. Dec.  
1554. Il épousa Damoiselle Barbe Guyon, fille  
ainée d'Alexandre Guyon, ami Conseiller d'Etat,  
Président de la Chambre des Comptes du Barrois.



Seigneur de Lirle en Rignault, et de Christine de  
Genicoux. Ledit Alexandre avoit pour frere —  
Louis Guyot Prêtre Doyen de l'Eglise Collegiale  
de Saint Pierre de Bar qui a fait bâtir à ses  
dépens le portail de cette Eglise au devant  
duquel il se voit encore en relief avec ses armes  
qui sont d'azur au chevron d'or, deux rozes d'or en  
chef, et une molette d'Esperon d'or en pointe; Le  
Président naissant aimé que des filles avoient vu  
son nom s'éteindre avec lui, s'il n'eût fait  
bâtir cette belle Chapelle de la Madelaine la  
premiere à main droite du grand autel de  
S.<sup>t</sup> Pierre dans les vitres de laquelle il  
est encore en peinture avec son Eglise, ses  
armes et ses alliances, les droits de cette fa-  
mille étant tombés à elle des Vauxs faute d'hoirs  
Mâles, ils ont toujours depuis possédés cette  
Chapelle sous le caveau serv de sépulture  
à ses aînés;

Du Mariage de Claude Viars et de laditte  
Barbe Guyot sous neés Claude et Edmond  
qui furent laissés fort jeunes à la mort de



Leur père inhumé dans l'Eglise des Dames  
Brescheresses de la Ville Vieille de Nancy.

Claude Vyars n'ayant pu par son bas âge  
profiter des Emplois dont son père avoit été  
revêtu; fut fait en 1572. Conseiller de Son  
Altesse Royale, et Son advocat général au  
Bailliage et prévôté de Sar, il épousa Dlle  
Marie Gouchard fille de François Gouchard  
Euyer Brevot de Sar dont sont issus plusieurs  
Enfants Sçavoir René et Alexandre qui sont  
Les Tiges des deux familles de Trouville et de  
Boussur-Saux; Marie Anne, et Elisabeth.

Edmond Vyars épousa Damoiselle Barbe  
L'Ennois seule et unique Héritière de Son  
père et Mère, et eurent pour Enfants, 1.<sup>or</sup> Claude  
Vyars marié à Neufchateau avec Damoiselle  
Bauquette Hurel, d'où sortent en droite ligne  
Messire Charles Joseph Vyars Marou du Saint  
Empire général des armées de l'Empereur, Et  
Désunt le Sieur d'Hatiquerville Son frère desq.  
il sera parlé cy après.

2.<sup>o</sup> François Vyars qui fut prêtre et curé



de Brauzai, grand Bourg du Diocèse de Verdun;  
 3<sup>o</sup>. Dom Odilon qui se rendit recommandable  
 dans l'ordre de Saint-Benoist par son mérite et  
 son savoir,

4<sup>o</sup>. Damoiselle Barbe Vyart qui épousa René  
 de fondé Euyer d'ou Sortens Les Seurs de fondé  
 de Sevan d'aujourd'hui.

Tige de la Branche de Trouille.

René Vyart Euyer, aiant succédé aux emplois  
 de son pere fut fait conseiller et avocat général  
 du Parlement en 1528; Epousa en première Noce  
 Damoiselle Angelique Barbe de la Grange de la-  
 quelle il eut Barbe et Angelique qui furent Reli-  
 gieuses des Dames de L'Anouciation de Paris,  
 Gabriel prestre curé de Lup, autheur d'un  
 prestre curé de Comble; Et en seconde Noce  
 Delle Nicole de la Cour, fille de François de la  
 Cour, Euyer, et de Damoiselle Margueritte Gaynot,  
 dont est issu Jean Vyart Euyer ami conseiller  
 de son Altesse Royale et son avocat général  
 au Parlement et Breveté de Paris, avec trois



délibérative audit d'aillog, il avoit épousé Dame<sup>lle</sup>  
 Margueritte de Martines, fille de Claude d'ordas  
 de Martines Euyer Seigneur d'Embrievre Conseiller  
 Et Auditeur des Comptes dus d'arvois Brevés Et  
 gruyes de la Baronnie de stainville; et de Dame  
 Marie Perrin, duquel mariage est inné huit Enfants,  
 Seavois, françois, antoine, pierre, Louis, Jean  
 Claude, alexis et Gabriel,

françois Vyars premier Enfant, de Jean Vyars,  
 Euyer Seigneur de Trouville Conseiller de Son  
 altene Royale, et procureur général dus d'arvois,  
 avoit succédé à d'eu son père à la charge  
 d'avocat général en 1707, obtint en 1710. la création  
 de laditte charge d'avocat général en la chambre  
 des Comptes, Et au mois d'avril 1715, a été fait  
 procureur Général dans toutes les Juridictions  
 dus d'arvois, en se démettant de celle d'avocat  
 général dont ils avoient joui de père en fils  
 depuis plus d'un siècle. Il avoit épousé Dam.<sup>elle</sup>  
 Thérèse de Lesalle La Cousine, fille d'antoinne  
 de Lesalle Euyer Seigneur de Villette, et de  
 Dame Jeanne de Mafry, leurs Enfants sous



françois mon jeune, Antoine mon garçon, Joseph  
 Antoine prieur de flaba, françois Religieuse  
 dans l'abbaye de Hoÿlde, Et Thérèse, qui épousa  
 Charles Dutertre, maître des Comptes à Paris, Et  
 depuis Conseiller au Parlement de Metz, De ce  
 Mariage sont nés Antoine Louis, Thérèse morte  
 fille, Catherine et françois toutes deux Religieuses  
 à S.<sup>t</sup> Dizier.

Antoine Louis Dutertre, président à mortier  
 au parlement de Metz, épousa Damoiselle  
 Jacqueline Margueritte Morel, de Richemour  
 près de Metz, Duquel Mariage, est nés françois  
 Cecile, Anne Charlotte, Jean Baptiste Nicolas  
 Louis, et Alexis Charles, tous quatre à marier;

Antoine Vyars Second fils de Jean, et frère  
 du Baron de Trouville, Ecuier, avocat au parlement,  
 a été fait par son altesse Royale en 1711, greffier  
 de son droit de Morlay, épousa Damoiselle  
 Jeanne Madelaine Vyars sa Cousine, de ce  
 mariage sont nés, Charles Antoine, Ecuier, avocat  
 au parlement, françois, Ecuier, ancien conseiller  
 au Parlement de Metz, Jean Antoine Chanoine



De S.<sup>r</sup> Pierre de Bar et Jean Baptiste Capitaine  
au Régiment de Guyenne infanterie Seigneurs de  
Roze, épousa en 1769, Damoiselle Margueritte  
de Surge.

Pierre Vyant 3.<sup>e</sup> fils de Jean et frère du  
Baron de Trouville fut fait Chanoine de l'Eglise  
collégiale de S.<sup>r</sup> Malo en Bretagne.

Jean Vyant 4.<sup>e</sup> fils de Jean et frère  
du Baron de Trouville Euyer avocat au  
Parlement, épousa Damoiselle Marie Jeannesson,  
fille du Sieur & Vicomte Jeannesson Seigneur de  
Loisy, ses Enfants, Louis, Louise mariée à  
M.<sup>r</sup> Jéruard de Nouveville, morte sans  
Enfants, Alexis, et Marie;

Alexis a épousé Damoiselle Catherine Colleton,  
Marie a épousé Etienne de Vapart Euyer,  
Maitre des Comptes à Bar, qui a eu pour  
Enfants, Marie Vapart morte fille à Paris,  
M.<sup>r</sup> De Vapart son fils aîné a épousé  
Damoiselle de La Neuvaiz, dont il a plusieurs  
Enfants, il demeure à Dugny proche de la Ville de Verdun.



5.° Louise Vyau 3.ème Enfant de Jean et Sœur  
 du Baron de Trouillet Comte de Coufance,  
 Dame de Savonniere en pertuis, Ville le Sec,  
 Et d'hatiquerville, avoit épousé Jean Nicolas  
 Vyau son cousin, Ecuyer Seigneur d'hatiquerville  
 Gentilhomme ordinaire de Son alt. Reale  
 Et greffier de Ses Bois de Morlay mort au mois  
 d'octobre 1711, il étoit frère de Messire Charles  
 Joseph Vyau, Chevalier, Baron du S. Empire  
 Colonel, d'un Régiment de cuirassiers, général de  
 Bataille des armées de L'Empereur Et Commandant  
 En Chef ses armées de la haute Hongrie, après  
 L'acquisition faite par ce général de la terre  
 de Coufance, il a obtenu de Son alt. Reale,  
 quelle seroit érigée en Baronnie en 1712. et ensuite  
 en titre de Comté en 1715, avec la jouction des  
 Hauts, moyenne et basse justice de Savonniere  
 Et de Ville le Sec, et par une belle générosité  
 a fait donation pure et simple par devant  
 Notaire de cette terre et Comté de Coufance  
 avec toutes ses dépendances a la dite Dame  
 Louise Vyau sa belle Sœur pour elle Et



Ses Enfants, qu'elle a eü de Son Mariage, qui  
Sont, Pierre, Joseph, Jeanne, Charlotte, Jean  
Antoine et Jean Nicolas.

Pierre Joseph Vyars Comte de Loupaine,  
Baron du S.<sup>t</sup> Empire est mort garçon.

Jean Antoine Vyars Baron du S.<sup>t</sup> Empire,  
Et depuis la mort de Pierre Joseph Son frere  
ainé, Comte de Loupaine actuellement, a épousé  
Damoiselle Prestre La Negue Vicomtesse de  
Voussard, a eü de Son Mariage, Angelique Josep-  
hine, mariée à M.<sup>r</sup> Lefointe de Goadrecourt,  
qui ont de ce mariage plusieurs Enfants.

Jean Nicolas Vyars Baron du S.<sup>t</sup> Empire  
Seigneur d'hatigneville a épousé Damoiselle  
Cherese Savoie, fille de M.<sup>r</sup> Savoie, Médecin  
à Ligny, De ce mariage est née, Melle Vyars,  
mariée à M.<sup>r</sup> de Breard Commissaire de la  
Marine à Coulon, Charlotte, et Nicole qui sont  
avec Madame La Comtesse d'hatigneville leur  
Mère à Ligny.

Jeanne Charlotte Vyars, épousa Armand



Jean de Brounel Comte de la Nouville, Vicomte de  
 Ville Comte Seigneur de Bailly, Et en Seconde Noce  
 M<sup>rs</sup> Dambly Marquis des Evelles parents au  
 Du Châtelain, De son premier Mariage est né M<sup>r</sup>  
 de Brounel ancien Capitaine au Régiment de  
 Navarre, Seigneur de . . . . . a épousé  
 Damoiselle le S<sup>r</sup> laue.

Augustin de Brounel Baron d'Ambouville, Euyer  
 de Son Altesse Sérénissime M<sup>rs</sup> les provinces  
 de Foudé, Et Marie de Brounel, mariée à M<sup>r</sup>  
 de Belbeda à Paris duquel mariage est né M<sup>lle</sup>  
 de Belbeda;

Marie Nyart Sœur de René fut mariée à  
 Noble homme Jean de Mussy qui eurent pour  
 Enfants Antoine de Mussy, Conseiller et auditeur  
 des Comptes du Barrois, duquel sont nés, Ca-  
 therine, Jeanne, Claude, et Yvonne,  
 Catherine épousa le S<sup>r</sup> Nicolas Marchal  
 Bailly de Vaubecourt;

Jeanne épousa le S<sup>r</sup> de Seruelle, Euyer Seigneur  
 de Villotte, père du Sieur de Seruelle Capitaine  
 dans le Régiment d'Orléans, et de Dame Thérèse



de Lescalle, Epouse de françois Nyart, Euzes Seign.  
de Trouville, procureur général du Barrois dont  
est parlé cy devant, Et de Dame Catherine de  
Lescalle, Epouse de françois de Risauours, Euzes  
Seigneur de Silmou, Conseiller à la Chambre des  
Comptes et au S<sup>g</sup>ailage de Bar;

Claude, épouse le S<sup>r</sup> de Lougerille Ingénieur  
en chef à Thionville, qui a eu pour Enfants M<sup>r</sup>  
de Lougerille, prévôt de Bar mort sans Enfants;  
M<sup>lle</sup> de Lougerille morte fille et M<sup>lle</sup> de  
Lougerille qui épousa M<sup>r</sup> Le Baron Olivier  
Seign<sup>r</sup> de forcealle, duquel mariage ils eurent  
M<sup>lle</sup> de forcealle qui épousa M<sup>r</sup> Le Baron  
de Mahuel, dont il y a plusieurs Enfants.

Bonne de Muncy dernière fille du dit  
Antoine, épousa le S<sup>r</sup> Allier Médecin Extraord.  
du Roy Louis quatorze et eurent pour Enfants,  
<sup>hyacinthe</sup> Charles, Religieux d'Émédictin abbé de Moyennou-  
tier dans Les Vosges; Pierre aussi bénédictin  
Et abbé de Senonne, dans les Vosges aussy; Jean <sup>bas.</sup>  
Allier, qui fut Médecin Extraordinaire du Roy,  
puis fait Conseiller d'Etat, Et premier Médecin  
de Son Altesse Royale de Lorraine, il avoit



Epouse, Dameselle françoise. Roudelos deidée En 1711,  
Laquelle lui a laissé pour Enfants Joseph et pierre.

Joseph alliot, Euyer Seigneur de Durbacher, Lieutenant  
aux Gardes de Son Altesse Royale, Epousa Delle  
Louise françoise petit Didier et eurent pour Enfants;  
Melle alliot mariée à Mr. Colin, Seigneur de  
Durbacher, qui eurent pour Enfants, Margueritte  
Et une autre Dameselle, Et Mr. Durbacher officier  
dans un Régiment d'infanterie,

Melle alliot Durbacher, mariée à Mr. Depout  
Major des Cadets du Roy de Sologne, duquel  
Mariage est né plusieurs Enfants, Melle alliot  
Durbacher, mariée à St. Diz.

Pierre alliot frère dudit Joseph alliot Durbacher,  
cy devant Commissaire des guerres en France; épousa  
Dameselle Noires duquel Mariage est né Joseph  
françois Subdélégué et Lieutenant général de police  
à Lunéville, Commissaire Et Intendant Général  
de la Maison du Roy de Sologne; et fermier  
général du Roy de France; Epousa Dameselle  
Rose Matthieu; Ses Enfants sont M. alliot  
abbé commendataire de l'abbaye des Bernardins  
d'hautesville et grand Vicaire des Peranzou, Joseph

françois



françois cy devant fermier général, et Exempt des Gardes du Roy de Pologne, Jean Baptiste Chumoin de la primatiale de Nancy; Stanislas, abbé Régulier des Bernardins de l'abbaye de St. Benoit près de Metz, Charles, Capitaine au Régiment de Royal Navarre, Exempt des Gardes du Roi de Pologne et fermier Général a épousé Demoiselle Charves; de ce Mariage est né plusieurs Enfants, N... allier, marié à M<sup>lle</sup> Michaut d'Aubervilliers, M<sup>lle</sup> allier mariée à M<sup>r</sup> Depou Conseiller à la Cour Souveraine de Nancy; Rose mariée à M<sup>r</sup> Les Baron de L'Hopital, Colonel à la suite du Régiment de Royal Italien et Brigadier des armées du Roi; ils ont eu plusieurs Enfants;

Le J<sup>e</sup> Allier aussi de pierre allier Commissaire des guerres, a été fait Comte des pages du Roi de Pologne et abbé de Gennevre près de Sar, N... allier de allerdiere Exempt des Gardes du Roy de Pologne; M<sup>lle</sup> Allier mariée au S<sup>r</sup> Gagne, qui ont eu deux Enfants, une fille qui est Religieuse bénédictine à N<sup>m</sup> Nivlan, et un fils qui a servi dans les Troupes du Prince Charles; M<sup>lle</sup> Allier morte Religieuse



de S<sup>te</sup> Koilde, Melle allier Religieuse chés les Dames  
de la Visitation de Meaux en S<sup>te</sup> Die. Melle allier  
mariée en Champagne qui ont eu plusieurs Enfants;

Françoise allier, fille de pierre allier fourmeinaire  
des Guerres, Epousa Alexandre de la Moire, Conseiller  
Et auditeur de la Chambre des Comptes du S<sup>te</sup> armois,  
duquel mariage, ils ont eu plusieurs Enfants:

Ledit S<sup>te</sup> pierre allier Médecin Extraordinaire  
du Roy Louis quatorze, épousa en seconde Noce  
avec dispense de Rome Damoiselle Louise gabrielle  
Vyars, dont il n'en print certé d'Enfants.

Anne Vyars seconde Sœur de René, épousa  
Le S<sup>te</sup> François Laurens, Comte & Seigneur de Strich,  
duquel mariage est issue une D<sup>lle</sup> Laurens mariée  
à M<sup>te</sup> de Villaud, qui ont eu pour Enfant, M<sup>te</sup>  
de Villaud, qui a épousé, Damoiselle Trouillière,  
duquel mariage est né François de Villaud, Prévôt  
de Strar mort sans Enfants; M<sup>te</sup> de Villaud morte  
à Chauvine de S<sup>te</sup> Antoine, Melle de Villaud fille  
de Le Chevalier de Villaud Capitaine au Régiment  
Royal Lorraine, marié à Damoiselle de Sheppe  
Et ont plusieurs Enfants.

Claude Vyars troisième fils de Jean et frère  
du Baron de Trouville a été fait Capitaine  
de Mousquetaires dans le Régiment du Général Vyars.



Alexis jeune fils de Jean Vyars, et Françoise de la  
Collégiale de l'ancienne Eglise de S.<sup>t</sup> Max de  
Bar;

Gabriel Vyars 8.<sup>e</sup> fils de Jean, et Jésuite qui  
se distingua dans la Société, Le Sieur Jean Vyars  
avocat Général leur père, digne de grands éloges  
par l'éducation donnée à une si belle et nombreuse  
famille, est mort au mois de Novembre 1707.

Tige de la Branche de Jean Surfaux.

Alexandre Vyars Euyer, second fils de Claude  
premier avocat général, et frère de René, fut  
conseiller et auditeur des Comptes de la Chambre  
du Duché de Bar, il avoit été choisi, et nommé  
auparavant par son Altesse Charles IV. pour être  
conseiller en sa Cour Souveraine de S.<sup>t</sup> Michel  
d'où il fit ses très humbles remerciemens et vint  
y en se résoudre. D'abandonner son bien, et ses  
commodités pour aller en un lieu où il ne posséderoit  
aucun bien fond, il eut ensuite l'honneur d'être  
chargé en qualité d'avocat, de toutes les affaires que  
s'ensuivirent de la Duchesse de Lorraine, et Le Duc Nicolas  
françois avoient au Bailliage de Bar, lequel vint  
succéder à la Souveraineté de Lorraine et Barrois,  
par la démission que fit en sa faveur Le



Duc Charles son frère; fit conseiller et auditeur des  
 Comptes du Barrois le dit Sieur Alexandre Vyars  
 Et par une grace spéciale et particulière inséra  
 dans les lettres qui lui furent expédiées gratis...  
 que le dit S<sup>r</sup> Alexandre son fils y jouirait de ces  
 emplois conjointement ou séparément avec le dit S<sup>r</sup>  
 son père, à <sup>leur</sup> Volonté sans qu'il fût besoin de nouvelle  
 provision, le Roi étant entré quelque temps après  
 en possession des Etats de Lorraine confirma  
 le dit S<sup>r</sup> Vyars dans cette charge par lettres  
 patentes données à Versailles le... il épousa  
 Damoiselle Marie le Breton fille de Claude le  
 Breton, Euzer; et de Dame Margueritte Poupert,  
 et eurent deux enfants, Alexandre et Anne,

Alexandre Vyars Euzer Seigneur de Pous  
 surfaux et de Robersy-pagne Conseiller de son  
 altesse Royale; Maître et auditeur des Comptes  
 du Barrois, et Lieutenant particulier du bailliage  
 de Sarre, a épousé en première Noce Damoiselle  
 Louise de Viennes, fille de Jean de Viennes,  
 Euzer conseiller et procureur du Roy Eschevi-  
 nage et Marchaunée de S<sup>t</sup> Dizier, et de  
 Dame Margueritte de Chillemeus dont il  
 a eu plusieurs enfants, Sçavoir Margueritte,  
 Louise Gabriel, Germain Charles, Jean Eliza-



Beth et Antoine; Et en seconde Nore a épousé Delle  
Gabriel archangeli, fille de défunt Nicolas  
archangely Euzes, et de Dame Emilianna  
Stordet, dont sont issus, alexandre, germain,  
sainte anne Marie, et françoise  
Enfant du premier lit.

Germain Euzes Euzes Conseiller de Son  
Altesse Royale, prévôt capitaine juge et  
Receveur des Villes de S<sup>t</sup>. avold et de Hombourg  
dans la Lorraine allemande fut gratifié en  
1706. par ladite altesse d'une pension de 300<sup>l</sup>.  
Et mourut le jeudy de la Semaine Sainte Douze  
avril 1713, il avoit épousé damoiselle françoise  
Voyer, fille du S<sup>r</sup>. Voyer Euzes Seigneur  
de Montclor, et en partie de Bouquessou,  
gouverneur du Comté de Saverden, et Sœur de M<sup>lle</sup>. ce  
Voyer aumônier de Son altesse royale, et  
Curé de S<sup>t</sup>. avold, et du S<sup>t</sup>. de Montclor premier  
Capitaine du Régiment de Greder Etranger.  
De ce mariage sont sortis, Jean prêtre Religieux  
Bénédictin, Charles qui a obtenu les mêmes Em-  
ploi qu'à son père défunt, lequel a épousé  
Le 31. Juillet 1714. damoiselle Angelique  
Chie'bault, fille du S<sup>r</sup>. Chie'bault avocat à



Nancy, De ce mariage, est née M<sup>lle</sup> Vyars morte fille, Et M<sup>r</sup>. Vyars avocat à la Cour Souveraine de Nancy, il a épousé Damoiselle Bruin de Naville duquel mariage est né plusieurs Enfants.

Germain Vyars troisième fils fut fait Cornette la même année dans le régiment de Mironniers du général Vyars, Elisabeth qui a fait profession dans l'abbaye royale de Vergaville, Henriette qui est restée fille a été avoué;

Charles Vyars frère de Germain, Euyer Conseiller de Son altesse Royale, en son Daillage de D<sup>r</sup>ar, a été fait par la dite altesse l'année 1715, Maître de l'Hôtel de Ville de D<sup>r</sup>ar, avoit épousé Damoiselle Madelaine Serre, fille de Cesar Serre Euyer procureur de S. A. R. en la grande de D<sup>r</sup>ar, Et de Damoiselle Léchicaux, leurs Enfants Sont, Cesar prestre Chapelain de deux Chapelles dans les 2. Collegiales de D<sup>r</sup>ar, destiné par S. A. R. au premier Canonat vacant, Marie Anne, Jeanne, Antoine, Charles Joseph Margueritte Madelaine Et Alexandre; Antoine Vyars fut fait Lieutenant d'un Régiment de Grenadiers d'un régiment d'Infanterie sous le service de L'Empereur, par



La faveur et à la recommandation du Général Vyars  
 aiant quitté le Service de France où il étoit Lieutenant  
 dans un vieux Corps, Marianne a épousé le Sieur  
 Didelot Euyser, elle est morte sans Enfants, Joseph  
 mon garçon, Damoiselle Jeanne Madelaine a épousé  
 Antoine Vyars son Cousin frère du Baron de Trouville  
 dont la postérité est cy devant appelée, Charles  
 Vyars a épousé Damoiselle Gillot, qui a eu de son  
 Mariage, Charles François et Françoise Margueritte,  
 Margueritte a épousé le S<sup>r</sup> Charles Pillemeu  
 Euyser avoué en Parlement, de ce mariage est née  
 Jeanne et Madelaine Pillemeu. Madelaine Vyars  
 a épousé Jean Baptiste Hervé de l'Epron, Euyser,  
 Directeur de la poste aux Lettres de Sur, qui  
 a eu deux Enfants, Elisabeth morte fille et  
 Marianne mariée au S<sup>r</sup> Marie Jerome Barbier  
 Seigneur de S<sup>t</sup> Genes, d'Ormonte et d'Hay, préfet  
 au préjudicial de Vitry Le François, Alexandre  
 mon chanoine de S<sup>t</sup> Max de Sur.

Jean Vyars frère de Charles et de Germain,  
 Euyser Capitaine dans le Régiment de Sur laube  
 Etanger, avoit épousé à la Ville d'Arras, Damoiselle  
 Helene Claire Dimer, fille du greffier en chef  
 de cette Ville, de ce mariage est née Louise



Vyars, mariée en 1713. au S<sup>r</sup> Joseph Vaultin Substitué de M<sup>r</sup>. Le procureur général de Lorraine en la Ville de Blamont, de ce mariage est née Marie Louise mariée au S<sup>r</sup> Antoine Roumelot avocat en Parlement, et fait ensuite Maire Royal de la Ville de Vix, de ce mariage est née Sophie, François et Louis; Et en seconde Noce, a épousé noble Jacques Louis Roges, Emyer procureur du Roy en la prévôté et juridic de Blamont; de ce dernier mariage est né Jean Antoine, marié a damoiselle Madelaine Sauegon fille du S<sup>r</sup> François Sauegon, Négotiant à alfois près de Paris, duquel mariage est née, Cristophe Cezar, Gorgeline et Alexandre, Et Marie Louise Roges mariée au S<sup>r</sup> Etienne Sauegon Lieutenant des Chasses de Sa Majesté Le Roy de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, de ce mariage sont issus, Marie Thérèse et Etienne François, morts jeunes tous deux.

Antoine Vyars frère de Charles, de Jean & de Germain le fils Religieux Bénédictin sous le nom de Dom Odilon, fut fait prieur de Remoucourt en Lorraine ensuite prieur de prout St. Vincent, est allé mourir dans



L'abbaye de laie fr. L'Christophe près de Nancy.

Elizabeth est morte fille à l'âge de 23 ans.

Enfants du Second lit.

Alexandre Vyars Euyes Seigneur de pou sur faux  
gentilhomme ordinaire de la chambre de son  
A. L.; a épousé le 11. gbre 1704, dans l'Eglise  
de Saint-Eric de Nancy, damoiselle Catherine  
Dardenville, fille unique du S.<sup>r</sup> Sébastien Dardenville  
Seigneur de Longchamp, et de dame exquise de Jean  
Dame de la dite terre de Longchamp, ils ont eü  
de ce mariage, Charles Catherine et Gabriel Claude.

Alexandre Vyars premier enfant du Second  
lit, Euyes Seigneur de pou sur faux, gentil-  
homme de S. A. L. épousa à Neufchâteau  
damoiselle Rouneau, a eü pour Enfants M.<sup>r</sup> Vyars  
mou dans les Isles, et Melle Vyars qui reste  
à Neufchâteau.

Pracinte Vyars mou capitaine en Empire;

germain mou aumi capitaine en Empire;

Anne, morte Religieuse dans le Couvent  
des Sœurs Claires de Nar.

Françoise Claire Religieuse de l'abbaye  
Royale de Vergaville;



Marie Vyars leur Soeur a épousé hiacinte Baron de Coliques Seigneur de Seronvours et de la Vallée, a eü pour Enfans François et hiacinte, hiacinte est morte Capitaine dans le régiment des gardes Lorraines, François Baron de Coliques qui est dans les Chevaux légers de la garde du Roy a Versailles, a épousé Damoiselle Catherine de Vivion, leurs Enfans Sont, M. Coliques page du Roy et actuellement Lieutenant dans un régiment d'infanterie, et Melle de Coliques, qui est à St. Cyr.

Anne Vyars fille d'Alexandre premier du nom et de Damoiselle le d'etou, épousa germain guerrier, Euyer, cy devant Capitaine d'infanterie dans les Troupes de Lorraine, de leur mariage Sont nés, François, Marianne, pierre, Catherine, Charlotte et Margueritte,

François guerrier Euyer Seigneur de Metz avocat du Roi au préjudicial de Metz, et maître particulier des Eaux et forêts du pays Messin, a épousé d'elle Angélique Desprins fille d'un Trésorier général de France, et ont eü plusieurs Enfans,

pierre guerrier est prêtre Seigneur et Curé de Croyon du Diocèse de Verdun, mort Chanoine de la Cathédrale de Verdun.

Catherine est Religieuse au Monastère de St. Joseph



à Chaalons en Champagne.

Charlotte est Supérieure dans le même Couvent.

J. . . . . guerrier Euzes et avocat du Roy au  
Présidial de Metz épousa damoiselle . . . . . et  
eût et . . . guerrier et J. . . guerrier Chanoine actuellement  
de la cathédrale de Verdun;

N. . . guerrier Euzes, a épousé damoiselle pagin,  
a pour Enfants et . . . guerrier garçon, et melle  
guerrier fille.

Marianne guerrier a épousé François le Moine  
Euzes Seign. du Vassé et du fief de Courvelles;  
Et ont eu plusieurs Enfants

Elisabeth Vryen troisième sœur de René, épousa  
Jean Pierreard, ils eurent de ce mariage, Kristine  
marier à J. . . Bertrand du plateau, duquel est  
né Jean Bertrand du plateau qui épousa François  
aygues beyblot, Et Anne, qui épousa Jacques de  
Chionville.

Duqs. Jean Bertrand pour sortis, Jean François  
Bertrand et Pierre Bertrand.

Jean François Bertrand épousa damoiselle la fauche,  
De ce mariage est né Jean Bertrand, et trois filles.

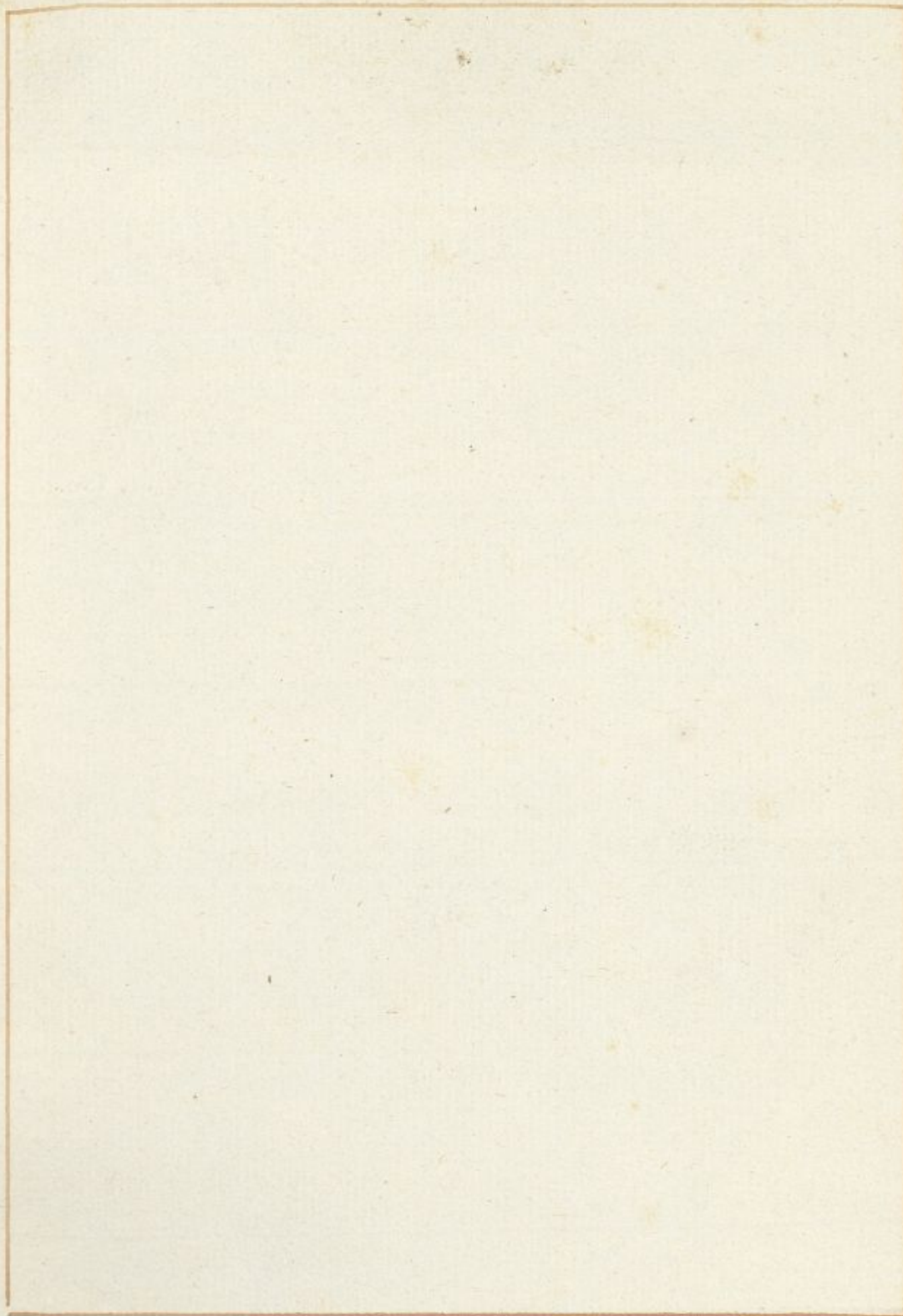
Jean Bertrand a épousé damoiselle . . . de Vitry  
Et a pour Enfants et . . . Chapelain de la Chapelle de  
Sommelone mort, Et M. . . officier au régiment de  
Vaubecours. M. . . Jésuite. —



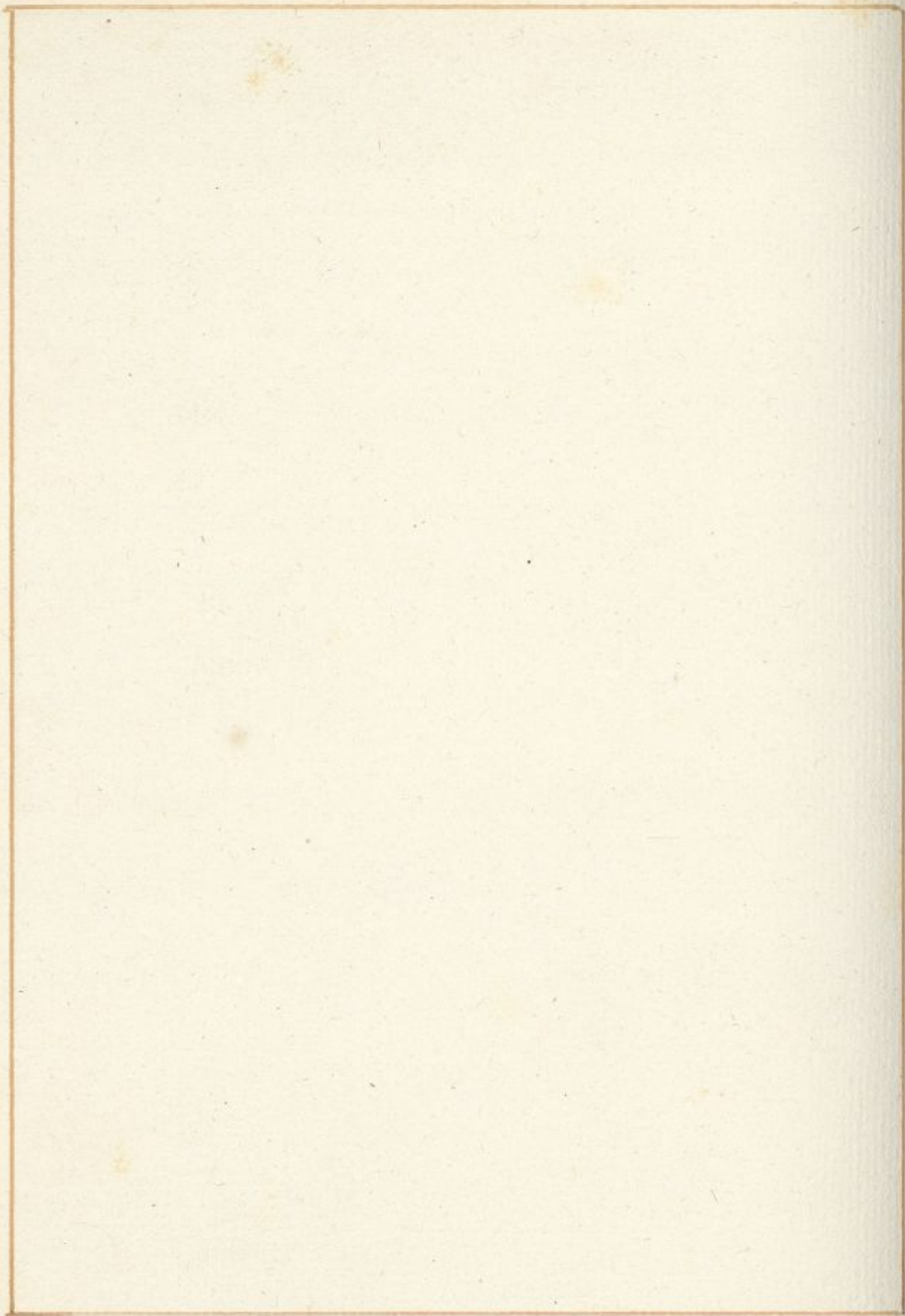
Pierre Vertraud épousa Damoiselle . . . . . et eurent  
pour enfant Marie Vertraud qui a épousé le S<sup>r</sup>  
Roger, duquel mariage est né une fille mariée au  
S<sup>r</sup> de Mire, qui a plusieurs enfants.

De Jacques de Thionville Epoux d'Anne Vertraud,  
est né le fr. de Thionville marié à Damoiselle Platez,  
Leurs enfants sont M. de Thionville marié à a pre-  
mours à Damoiselle . . . . ., M<sup>rs</sup> de Thionville  
marié à Damoiselle de Vicville, qui a un garçon,  
Melle de Thionville mariée à M<sup>r</sup> . . . . . et M<sup>rs</sup>  
de Thionville Françoise de S<sup>t</sup> Diez. |.

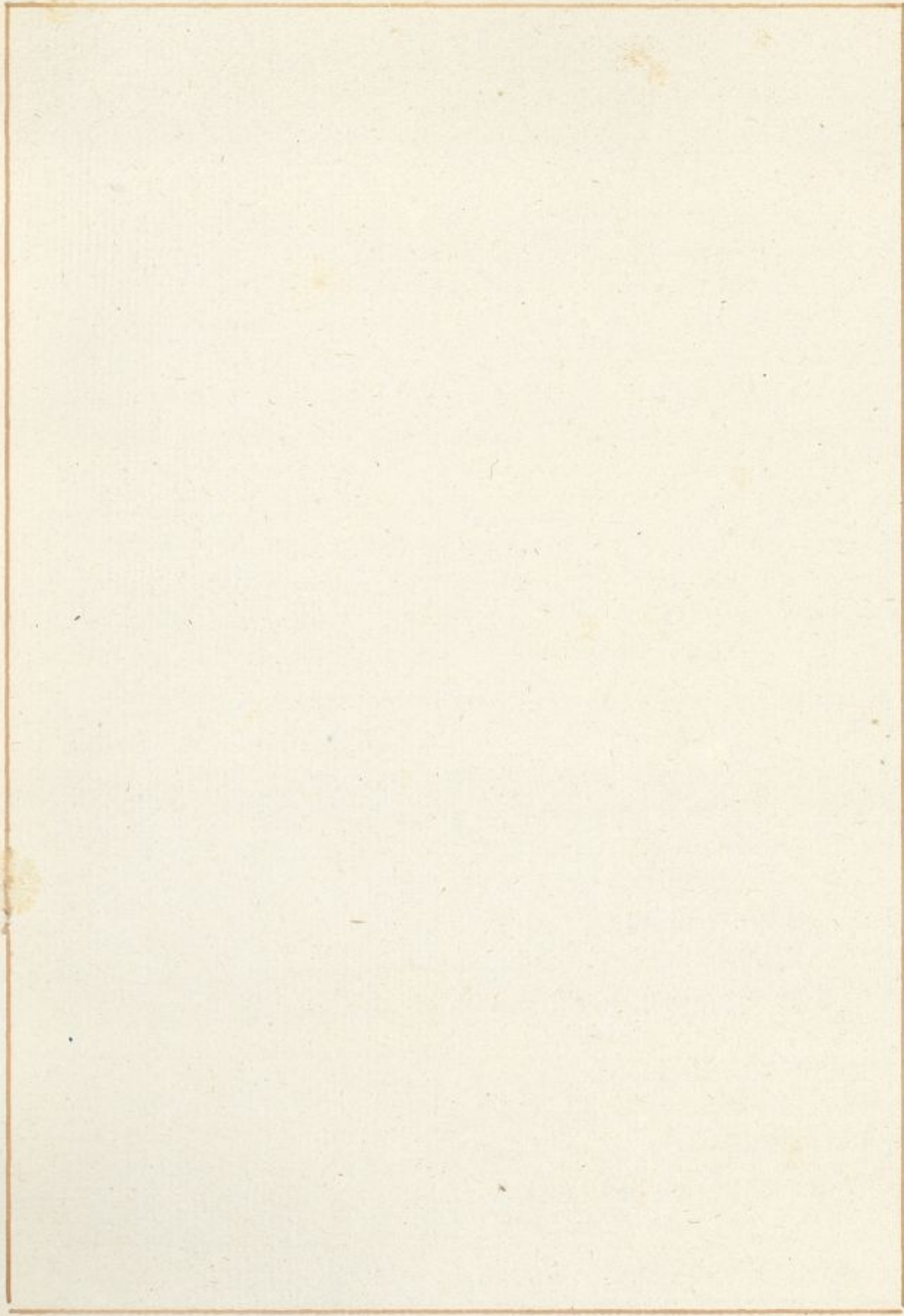






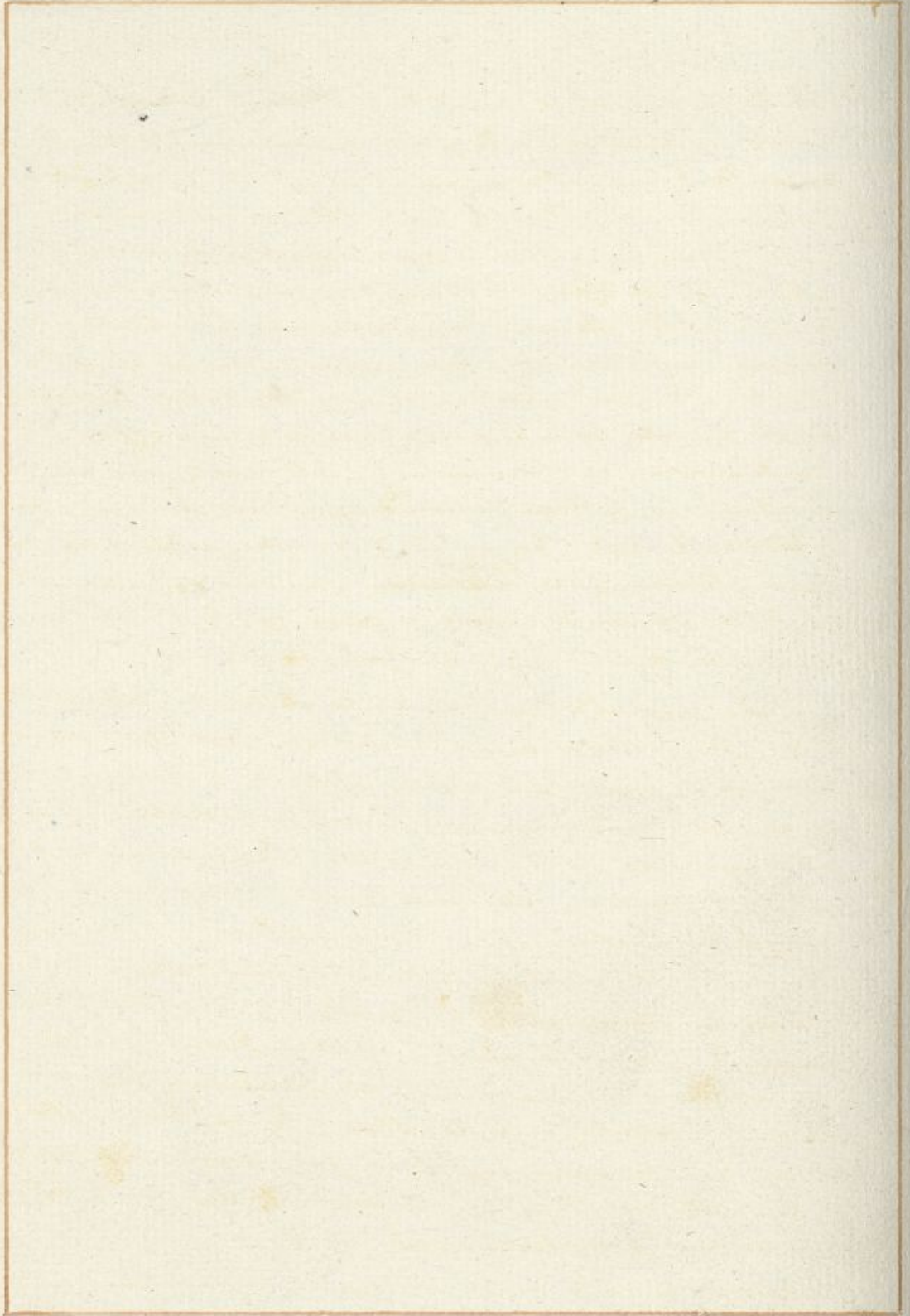








54





Recherches sur La Vie et sur les ouvrages de Guy de Chauliac.

mil. de la pectida d'Alberun. vide capit. universal

effaito guy de Chauliac naquit dans un Village de la com. de diocese de mende en gavaud au sur la frontiere d'auvergne, dont l'abbaye de temporalite et universelle appartient au prieure de la Haute prius laugues, ordre de Cluni. le nom de Chauliac existe encore. il est probable qu'il y a des villages qui ne se doutent pas, d'appartenir à un aut sur aussi celebre, mais qui vraisemblablement ne point d'autre origine que le territoire qu'ils cultivent. dans presque tous les habitations de ce royaume, on découvre des noms propres de lieu portés par des hommes attachés à la gloire sans avoir aucune illustration. les annes territorien de cette terre prouvent l'existence de la famille. les Chauliac étoient et sont encore des laboureurs. guy fit ses études au Collège de mende qui avoit alors une certaine célébrité. il étoit Clerc en 1325. en cette qualité il assista comme témoin à la <sup>fondation</sup> d'un obit faite par guillaume de Blau d'ignem de Gibeste, en faveur du Chapitre de laugues. il y est nommé magister Guido de Chauliaco Clericus.

archives du Chapitre de laugues

C'est à montpellier qu'il étudia les études de l'art qu'il exerça sous la Vie. je remarque que la médecine étoit alors partagée en trois Corps. le premier étoit celui des physiciens, le second celui des Médecins ou médecins, et le troisième des Chirurgiens ou barbiers. Chauliac le distingué dans la chirurgie écrite en languedocien, en physica, metza, et Cyurgia. cette même division se lit dans un Canon Canonique de S. martin des Champs de Paris de l'an 1302. le physicien est distingué du médecin et celui l'est des barbiers. on fait un de plus grandes recherches, elle se trouve encore dans nos anciens Romains. le physicien étoit un Clerc. Céléberrime, ordinairement ecclésiastique. la plupart étoient Chanoines. ils savoient l'astrologie, ils faisoient les maladies qui alloient les Visiter, ils ne tremperent point leurs mains dans le sang; nam ecclesia abhorret à sanguine. ils faisoient au près des grands seigneurs les astrologues fort cher les des pays orientaux.

4. Capitulum universalis fidei in die.

l'Église abhorre le sang.

le médecin ou le vige, nom qui se conserve dans la suite parmi les Chauliacs, avoit alors une plus grande célébrité.



C'était un clerc du nombre de ceux appelés *Clerci univrsali*. ils visitent les malades chez eux, aulét, ils faisoient les opérations de chirurgie, tels étoient laufrauc et salient.

C'est au commencement du XV<sup>e</sup> Siècle que ces deux corps se réunirent, à mesure que les universités se renouvelèrent et particulièrement à Paris en 1450. d'où la réformation du Cardinal d'estouteville.

Le barbier ou Chirurgien étoit un laïc ignorant les humanités, qui exerçoit la profession de Chirurgien et celle de barbier. c'est toutes ces gens la que laufrauc fait de grandes déclamations dans sa Chirurgie.

il y avoit à montpellier des professeurs que Chauliac étoit avec le plus grand respect. Raymond de capolony Bachelier en 1334 et Chancelier en 1338, qui suivait guillaume de viscos, est le même que guillaume de la Chau de Vinos ou de Vianos, et auteur du traité de la peste de 1348. affaito Bartolomeu ou Bertomeu appelé mal apogog Bertuccius enseignoit l'anatomie sur les cadavres. il faisoit suivre Chauliac son disciple quatre leçons. la première étoit la démonstration de viscos du bas ventre, *quia cibis putribilia*; la seconde celle de la poitrine. la troisième celle du cerveau, et la dernière celle des entrailles.

P. de toulouze, P. d'orthac ou d'aurillac, un médecin toulouzois, il n'a point nommé les autres, mais il parle d'eux en général. il rapporte souvent les opinions de la noble escole de montpellier dont il étoit un membre.

Guy ne négligea aucun moyen d'acquies les connaissances de son état; il lut avec le plus grand soin les auteurs anciens de l'une et de l'autre tradition, c'est à dire les Versions faites sur les auteurs arabes, et celles que nicolas de Reggio avoit faites sur le texte grec par le commandement de Robert le sage Roi de Sicile. il surmonta tous les obstacles que lui occasionnoient la lecture des auteurs de langue arabe, pour visiter les réputations dont il a vu l'honneur de jouir de son vivant.

il pratiqua la médecine plusieurs années à Lyon. il fait mention de

off. aymeric



eff. aymeric, de eff. P. de Bossuet ou de Bopasco, abbe eff. odon qui  
 étoit aussi distillateur et pharmacien, et qui préjuroit pour son  
 usage tous les médicaments qu'il administrait à ses malades; tous  
 trois habités dans cette Ville. il paroit qu'il s'arrêta dans d'autres  
 endroits pour le même sujet.

Pierre Roger qui de même de la Chaire de Médecine Cardinal, et  
 ensuite pape en 1342 sous le nom de Clément VI. se l'attacha.  
 il fit sous les titres de médecin, de Commensal et de Lecteur de la  
 Chapelle: en plus que qu'il a toujours gardé possédé sous innocent VI  
 et sous urbain V. son Compatriote. en 1345 qui écrivit un traité  
 de l'astrologie: en 1348 son traité de la peste. en 1363 il compila  
 la grande Chirurgie en langue Vulgaire, et l'adressa à ses anciens  
 maîtres, les physiciens de Paris moulgallier, de boulogne, de paris et  
 d'avignon, particulièrement à ses confrères de la Cour de qui il a  
 beaucoup appris, dit il, en opérant sous leurs yeux; en lisant leurs  
 ouvrages et recueillant leurs avis.

il fait ensuite une longue énumération de, auteurs qu'il cite  
 qui existent pour la plupart dans nos Bibliothèques, soit imprimés,  
 soit Ms. Vidi operationes multas et multa scripta predictorum

les Sectes de médecine qui étoient communes dans son siècle, et  
 étoient dit il les légers et les empiriques, ce qu'il faut bien  
 entendre des Physiciens et des médecins.

il les distingue ensuite en cinq Sectes thérapeutiques  
 la première est celle de Roger, Roland et des quatre maîtres.

la seconde celle de braun et de theodorice

la troisième celle de guillaume de salicet ou de la Saunoy et  
 de lafrance.

la quatrième celle des Chauliers de l'ordre saint ouin qui étoit  
 fort superstitieuse.

la cinquième celle des diests et des femmes qui prétendoient guérir  
 les maladies sans employer aucun remède, en implorant la  
 secours de la divinité. cette secte ne peut manquer d'être citée ailleurs.

Chaulier a fait un choix de toutes les méthodes de ces auteurs  
 pour composer sa Chirurgie. cette compilation a eu pendant longtemps  
 les plus grands succès, la multitude d'éditions, de traductions et de



Comme elle en est la plus grande Brance. elle a servi pendant plus de trois siècles de manuel et de livre d'usage pour les jeunes chirurgiens, honneur que les autres qu'il n'ont pas eu et qu'il méritent à plus d'un titre.

il parait qu'il étoit entièrement dévoué à son état. *ego nunquam coepi ueni eam extra urbes, nisi in eum portavi bustam Chysteriorum et aliquam Communiar.* je n'ai jamais été hors de Ville, sans porter la bourse des Chyteriens et des Remèdes Communs pour les maladies ordinaires. il faut ajouter en faveur des Bobovites. *et quarebam herbas per campos, je cherchois des plantes dans la Campagne.* li. VII. Chap. 4.

on trouve encore un passage remarquable dans son livre pour servir à l'histoire des Lunettes après avoir indiqué plusieurs Remèdes pour la faiblesse de la Vue, il ajoute: *si questas no ualen. lacrima fa a lacrima ab ocularij de vitruo o de beril.* et si ista non uolent, ad ocularij vitri aut berillorum Recurrendum est. Si ces Choses n'y profitent, il faut avoir Recours aux Lunettes de verre ou de beril. " on doit Comparer cet endroit avec un passage du célèbre médecin de gordon Bernard Gordon part. 3. pag. 5. et avec un Remède qu'on trouve dans le dernier chapitre d'un livre pseudonyme publié sous le nom de *trubula* où il est question des Lunettes. Rien n'est plus Régulier que l'usage du beril pour grossir les objets. Cependant il est plus ancien que la découverte des Lunettes. *marbodius* dit de cette pierre.... *infirmi oculi in qua jacet uida medetur.*

Sanchez

un médecin dont les lumières et l'érudition sont connues de tout le genre de lettres a déjà démontré que la mal vénérienne se étoit avec le premier Voyage de Christophe Colomb en Amérique. Il est vrai que ce qui avoit développé le système de la Plume, étoit fort avant et persuadé du système contraire. Cependant il n'a point répondu de son vivant à M<sup>r</sup>. Sanchez comme il l'avoit promis. Cette opinion sembleroit être cause un problème à résoudre si Astruc n'avoit par fourni des armes contre lui. Guy de Chauliac est un des anciens à consulter dans les Recherches importantes qu'il faudroit pour jeter le plus grand jour sur cette question. La délicateur vous oblige de s'appuyer dans cette assemblée la lecture de, détail. nous les réparons pour des Conférences particulières.

il parle des maladies qui arrivent à la verge et au Col de la malade  
Ce sont, dit il,



Ce doit être il des excoriation, des échauffemens & des ulcères, & dans. il distingue  
 très bien l'inflammation simple qui se guérit avec l'eau rose, ou l'eau  
 de gluten, l'alun et l'albun noir. L'anglybré d'avec les ulcères  
 Corrosifs de la verge qui est dans l'urethre, ou dans le prépuce ou le  
 grand, il fait mention des Rhagades, ou Chair fongueuse, des grolleux  
 des fistules, des fies de cette partie qui sont Herides, putrides, corrosifs,  
 et Chancreux. Voir le tr. 14. doctrine II. Chap. VII. de exaltation  
 & scaldura et siuzura eula Virgura per iaura ab Genat subzot  
 les maladies de la matrice ou de la Vulve sont les mêmes que celles de  
 la verge; Si ces maladies ne sont pas la Syphilis, il faut établir  
 une chose particulière dans celles qui subsistent de nos jours pour  
 les distinguer l'une de l'autre, et en liguer encore pour qu'ils  
 la prouve n'existent plus dans la milieu du 16.<sup>e</sup> siècle quand on les  
 trouve éloignés des grande, Hilly, on trouve des sites de réceptions  
 dans les léproseries jusqu'en 1580, ou environ. ne savent à point  
 pour la grande Heride?

Guy de Chauliac a jeté de grandes lumières sur l'histoire de  
 la médecine de ce siècle. il en a tracé un plan exact. son  
 ouvrage mérite une distinction parmi les contemporains. on  
 peut le regarder comme un précis des opinions de son temps. il ne  
 doit pas tenir le premier rang dans la chirurgie moderne: mais  
 il ne doit pas jeter de la laiter enfoui dans nos bibliothèques.

un livre qui a instruit les Galles, les paré, les jigray, le  
 non-horne, les guillemeau, le bagault &c. qu'on a abrégé par  
 de nos jours pour les jeunes gens, traduit en allemand, en espagnol  
 en français, en hollandais, en italien et en latin, qui a eu près  
 de deux cent éditions, est certainement l'ouvrage d'un grand  
 homme.

Notice des ouvrages de Guy de Chauliac.



Recherches sur la Vie et sur les ouvrages de Guy de Chauliac.  
(autre copie un peu différente et un peu plus au net que la précédente)

adressées à l'Académie des Sciences et Belles Lettres de Toulouse.

titre.

Par M. Gobet garde des archives de l'eff. le Comte de Provence,  
Correspondant de cette Académie



Maitre Guy de Chauliac naquit dans un Village du diocèse de  
mende en Gévaudan sur les frontières d'auvergne (1) qui portait son nom,  
dont la seigneurie temporelle et spirituelle appartenait au prieur de  
la Haute ordre de Cluny près la Ville de Chillac dans le duché de  
mercoeur. Des Pairs ont porté encore le nom de Chauliac et c'est celui  
du territoire: presque toutes les habitations du Roussillon ont donné le nom  
propre de lieu, porté par des hommes attachés à la Glorie sans participer  
à cette haute illustration qui distingue la noblesse de nom et d'armes. Guy  
fit sans doute ses études à mende: le Collège de la Cathédrale avait  
alors une grande célébrité il étoit florissant 1325. en cette qualité il  
fut le bon témoin à la fondation d'un obit fait par Guillaume de Blac,  
Seigneur de Gibertis, en faveur du Chapitre de Langres; il est nommé  
(2) Magister Guido de Chauliac Clericus. C'est à (3) pour pallier qu'il  
étudia les éléments de l'art qu'il exerça toute sa Vie. je remarque que  
la médecine étoit alors partagée en trois Corps: le premier étoit celui des  
physiciens, le second celui des magis ou médecins, et le troisième celui des  
Chirurgiens ou barbiers. Chauliac les désigne dans la Chirurgie écrite  
en languedocien, en physica, metra, et cirurga (4). cette même  
division se lit dans un Canon Capitul. du prieuré de St. martin de  
Champ de Paris de l'an 1302. le physicien est distingué du médecin, et  
celui-ci l'est du barbier; elle se trouve aussi dans nos anciens Statuts.

le physicien étoit un Clerc célibataire ordinairement ecclésiastique, le  
plus étoit Chanoine; ils s'avoient l'astrologie judiciaire; ils  
consultoient les malades qui alloient les Visiter, mais ils ne trouvoient

(1) le MS. languedocien porte De las partidas d'alverna

(2) terres de Chauliac

(3) archives du Chapitre de Langres

(4) 4. Capitul. universale fore initio.



joind leurs mains dans le sang, nom ecclésiastique à sanguine, ils faisoient auprès de grands ce que les astrologues font chez les peuples orientaux.

Le médecin ou le sage, nom qui s'est conservé dans la suite pour désigner le Charlatan, avoit alors une plus grande célébrité. C'étoit un Clerc du nombre de ceux appelés Clasici uxorati. ils visitoient les malades dans leurs maisons, ils faisoient les opérations de Chirurgie: tels étoient Lanfranc et Salicet.

C'est au commencement du 15<sup>e</sup> Siècle que ces deux corps se réunissent à mesure que les universités se Renouvellent et particulièrement à Paris dans la Réformation du Cardinal d'Astouville.

Le Barbier ou chirurgien étoit Laïc, il ignoroit les humanités, et exerçoit ensemble la Barberie et la Chirurgie. C'est contre eux que Lanfranc fait de si grandes déclamations dans sa Chirurgie.

il y avoit à Montpellier des professeurs que Chauliac cita avec le plus grand respect; Raymond de Montiers, bachelier en 1334 et Chancelier en 1338. qui suivoit Guillaume de Cassanoy est le même que Raymond de la Chan de Vinas auteur du traité de la peste de 1348. Maître Barthélémy ou Bartholomé appelé mala prope Bestucius enseignoit l'anatomie sur les Cadavres: il faisoit sur ce Chauliac son disciple, quatre leçons; la première étoit la démonstration des Viscères du bas ventre, quia Pitui putribilia; la seconde celle de la poitrine; la troisième celle du cerveau; et la dernière celle des extrémités. P. de Toulouse, P. d'Orlhac ou d'Avillan, et un médecin boullonois. il n'a point nommé les autres, moi, il parle d'un en général. il rapporte abusivement les opinions de la noble école de Montpellier.

Guy ne négligea aucun moyen d'acquiescer les Bourgeois de son état. il lut avec le plus grand soin les auteurs anciens de l'une et l'autre traduction des auteurs grecs; c'est à dire les versions faites sur les auteurs arabes et celles que Nicolas de Reggio avoit traduites sur les textes originaux par le commandement de Robert le Sage Roi de Sicile: il surmonta tous les dangers que lui occasionnoient la lecture des modernes de son Siècle, pour mériter la réputation dont il a eu l'honneur de jouir de son vivant.

il pratiqua la médecine pendant quelques années à Lyon: il y fit mention de M<sup>rs</sup>. Symon, de M<sup>rs</sup>. P. de Bossicat, alias de Bonanto, et de M<sup>rs</sup>. Odon qui



étoit aussi distillateur et pharmacien, et qui préparoit pour son usage tous les médicamens qu'il administroit à ses malades: tous trois habitez dans cette Ville, il paroît qu'il s'amusa dans d'autres lieux pour le même objet.

Pierre Roger qui de moine de la Chaire d'ivoire, devint médecin et ensuite professeur en 1342. sous le pape Clément VI. de l'attacha: il la fit son commercial avec les lettres de s'opposer au mandement de sa maison et de l'acteur de la Chapelle, et emploi qu'il a toujours possédé sous innocent VI. et urbain V son confrère etc. en 1345, il écrivit un traité d'astrologie: en 1348. son traité de la peste: L'an 1363, il composa sa grande Chirurgie en langue Vulgaire; qu'il adressa à ses maîtres, les physiciens et médecins de Montpellier, de Boulogne, de Paris et d'Avignon, particulièrement à ses confrères de la Bour de qui il a beaucoup appris, dit il, en voyant sous leurs yeux, en lisant leurs ouvrages et en écoutant leurs avis

il fait ensuite une longue énumération des auteurs qu'il a lus, qui existent dans nos bibliothèques, soit imprimés, soit MSS. *Vidi operacionum multas, et multa scripta medicorum.*

Les doctes de médecine qui étoient connus dans ce siècle, étoient, dit il, les logiciens et les empiriques; ce qu'il faut encore entendre des physiciens et des médecins.

il les distingue ensuite en cinq classes tharagantiques: la première est celle de Roger, Roland et des quatre maîtres; la seconde celle de Brunel et Théodoré; la troisième celle de Guillaume de Sabliat ou de la Chaussay et de Lanfranc (1); la quatrième celle de chevaliers de l'ordre teutonique, qui étoit fort superstitieuse; enfin la cinquième, celle des idiots et des femmes qui prétendoient guérir les malades sans employer aucun remède, en implorant les secours de la divinité.

Chauliac fit un choix de toutes les méthodes de ces auteurs pour composer sa Chirurgie: cette compilation a eu pendant long-temps les plus grands succès. La multitude d'éditions, de traductions et de commentaires en est la plus forte preuve: elle a servi pendant plus de trois siècles de livre élémentaire pour les jeunes chirurgiens: honneur que les auteurs qu'il cite n'ont pas eu, et qu'il méritoit à plus d'un titre. il parvint à employer les remèdes simples par préférence dans toutes les maladies. ~~et~~ il portoit toujours avec lui les secours nécessaires pour arrêter les hémorragies (2). *ego cum magistro*

(1) Voir le nouv. dict. hist. art. Lanfranc dans le Supplément.

(2) traité V. Chap. IV.



Conquei caisa extra Hillas, nisi unicum potavi Gensam *Chylatorum*, et aliqua  
Communia. ajoutons en faveur des Botanistes (pour observer les environs  
dans la Botanique) et querabam herbas per Campes.

on trouve dans l'abrégé un passage remarquable pour servir à  
l'histoire des lunettes. après avoir indiqué plusieurs remèdes pour la  
faiblesse de la vue, il ajoute: Si quædam non valent, levors fa a Recours  
als ocularis de Vitrum o de Beryl: ad si ista non valent ad ocularios  
vitri aut beryllorum Recurandum est? si ces choses n'y profitent, il faut  
avoir recours aux lunettes de verre ou de beryl. et endroit doit être  
accompagné d'un autre passage du *lilium medicina* de Bernard de Gordon  
(a) et de celui qu'on trouve dans le dernier flagitium du livre pseudonym  
publié sous le nom de *trobula*, où il est aussi question de lunettes.  
L'usage singulier du beryl pour grossir les objets est très ancien. on lit  
dans *marbodica de berylle*.

*infirmis oculis in quo jacet unda medetur.*

un médecin dont les lumières et l'érudition ont connus de tous les coins  
de lettres (Sanchez) a déjà démontré que le mal vénérien existoit avant  
le premier voyage de Christophe Colomb en Amérique: est astuce qui  
avoit développé le système de la Plèbe, étoit fortement (sottement)  
persuadé du contraire. il n'a cependant rien répondu à esp. Sanchez;  
ainsi cette discussion est encore un problème (tant pis pour ceux pour qui elle  
est problème) et pour astuce, qui de Chauliac est encore un de, autum à  
consulter dans les recherches importantes qu'il faudroit faire pour jeter  
le plus grand jour sur cette question.

il parle de maladies qui arrivent à la Vulve et à la verge (b). ce sont  
dit il des excoriations, des échauffures, et des ulcères virulens. il distingue  
très bien l'inflammation simple qui se guérit avec de l'eau rose ou  
de l'eau de plantain, l'alua, ou l'album Aloris (amplesis), d'avec les  
ulcères consistifs de la verge qui sont dans l'urèthre ou sur la prépuce,  
le gland, la Vulve &c.

il fait mention des Rhagades, et des Chancres fongueux, des grossiers, des  
fibules, des fics de ces parties qui sont virulens, putrides, consistifs et  
Chancreux. Si ces maladies ne sont pas la Syphilis, il faut établir

(a) particul. 3. pag. 5.

(b) 4. tr. IV. doctrina. 11. pag. VII. de escalfament o scaldadura et sinxura  
en la Virgua per jaura ob ferat sutzat.



une classe particulière dans celles qui subsistent de nos jours pour les distinguer l'une de l'autre et expliquer encore pourquoi les lèpreux n'existent plus dans le milieu du 16.<sup>e</sup> siècle, que dans les lieux éloignés des grandes villes. on trouve des actes de réception dans les léproseries jusqu'en 1580 ou environ, ne seroit ce point la maladie Vénéérienne?

Guy de Chauliac a jeté de grandes lumières sur l'histoire de la médecine de son siècle, il en a tracé un plan exact; son ouvrage mérite une distinction parmi les Contes populaires. on peut le regarder comme un précis des opinions de son temps; il n'est pas tenu le premier rang dans la Chirurgie moderne; mais il ne seroit pas juste de l'enfermer dans nos bibliothèques. un livre qui a instruit les Gallois, les Gourmelon, les Bagault, les Jari, les Jigrais, les Guillemeau, les Van-horae &c. qu'on a abrégé presque de nos jours pour les jeunes gens; qu'on a traduit en allemand, en espagnol, en françois, en hollandois, en italien, en latin, qui a eu plus de cent éditions, est certainement l'ouvrage d'un habile homme.

vous me marquez par votre lettre du 21 déc. (un Répond est. Répon le 24 juin 1781) que M. Puythou vous a demandé en quelle langue Guy de Chauliac avoit écrit sa Chirurgie, je vous croirois fondé dans votre Conjecture, Sçavoir, que l'exemplaire manuscrit de cet ouvrage conservé dans la bibliothèque du Vatican, étoit en patois languedocien, on pourroit croire qu'il a été d'abord publié ainsi (il est en effet écrit en Comtois); quoique d'ailleurs à vous parler franchement, je trouve que le titre que vous me donnez est différent du patois dont on se sert dans ce pays, ainsi que j'ai eu occasion de le voir par des actes de ces années. ces allégations viendroient elles de la faute du Copiste, qui n'auroit pas été du pays; c'est adont il n'est guère possible d'assurer. il est très vrai qu'il existoit une bibliothèque très remarquable dans le Collège fondé par Urbain V. pour les étudiants de divers diocèses; mais elle fut la proie des flammes, de même que tout le bâtiment, durant les guerres civiles; de manière que les fonds et au surplus au pour la reconstruction, la terre en a été cédée à des particuliers sous une condition; et le Collège, de nombre de douze réduit à quatre, qui logent on il leur plaît, et qui n'ont pas dans la maison que pour leur installation.



## Ouvrages de Guy de Cauliac.

### Chirurgia magna Cauliaci.

en nom de deu ~~Comença~~ lo evantari ho Collectora en part de  
Chirurgia et de medicina, Compilat et Complit en layn de nostre  
Seign MCCCCXIII. par Guido de Cauliac Chirurgia, mestre en artz  
et en medicina en la noble estudi de mont payler.

C'est le titre de la Chirurgie de Guy de Cauliac en laquedra  
Langage de l'auteur. L'exemplaire le plus ancien de ce livre se trouve  
à la Bibliothèque du Vatican N.º 4804. off. de S.ºe Palays lefit Copier  
à Rome. j'ai examiné avec soin cet ouvrage et j'ai été très étonné de

voir des fautes sans nombre dans la  
version latine. ce livre qui a longtemps  
servi de manuel de chirurgie, devrait  
avoir été corrigé des erreurs dont les  
formules sont desuylies par l'ignorance  
du traducteur. L'exemplaire en  
parlois qui est à paris, n'est pas exempt  
des fautes du Copiste; mais il seroit  
très propre à Rectifier les éditions  
vulgaires. il est confondu à Rome  
parmi les auteurs espagnols et  
provençaux.

où?

elle est divisée en Sept traités qui  
sont assez connus des gens de l'art.

où et en quelles années?

elle a été imprimée 29 fois et  
Commentée par Jean Falcon, fisabros.  
philippe de flesalles, Jean Corape, e  
Jean Calo, miguel de leriza, Laurent  
joubert, Guillaume de innocens, toault  
françois Raucher, simon mingeloursault  
et Verdun.



## Chirurgia Parva

cet ouvrage ne contient que des formules. il est ordinairement joint à la Chirurgie; c'est une pratique Chirurgicale, ou un manuel extrait de son grand traité. il me paroit assez vraisemblable qu'il n'est point l'auteur, je l'attribue à quelques médecins postérieurs à Guy de Chauliac. elle fut publiée en 1500, à Venise avec la Chirurgie d'Albucasis.

(a) 4. Chirurgiam magnam Gaularum tract. VII. Cap. 1. De Phlebotomia.

## Tractatus de astronomia (a)

Guy de Chauliac suivit les principes de son temps, avoit écrit cet ouvrage pour déterminer les jours propres à faire des saignées utiles aux malades. Presque tous nos Chirurgiens ne sont plus assujettis à ces règles, la philosophie nous a éclairés sur ces absurdités dont quelques uns de nos voisins ne sont pas encore revenus.

il recommande, dans l'endroit où il cite son ouvrage de astronomia, d'observer les jours égyptiens, quoique ce soit dit-il, plutôt pour satisfaire l'esprit des malades, que pour l'utilité. il se moque de ce vers:

Luna Venus veteres, juvenes nova  
Luna sapientat.



Tractus de astrologia (a)

(a) 4. transgressionem de mortalitate  
 in fine tract. 11. doct. 11. Cap. V. in  
 chirurgiâ magna.  
 c'estoit aussi le sentiment de Raymond  
 à Ynario. 4. pag. 13. trait. de la peste.

Dans ce traité de l'astrologie il parle  
 d'une conjonction de trois grands astres  
 Saturne de saturne, de jupiter et de mars  
 qui arriva le 24 mars dans le 19 degré  
 du Verseau, l'an 1345. ces conjonctions  
 signifient toujours, dit il, mutations  
 de Rois, avènement de prophètes  
 et de grandes mortalités. on sent la  
 subtilité de ces prédictions; mais il  
 faut pardonner à cet auteur l'opinion  
 de son siècle.

(b) 4. le chirurgien méthodique ou  
 Commentaire sur la Chirurgie de Guy  
 de Cauliac, par Guillaume des innocens  
 chirurgien de Toulouse pag. 17. imprimé  
 à Lyon en 1597. in 16.

Tractatus de Peste per Magis-  
 -trum Guillelmo de Cauliac (b)

Livre très précieux qui se voit en-  
 à Montgellier chez Messieurs les  
 doct. Chirurgien de cette Ville." étant  
 écrit chez Messieurs les doct. l'an 1566, dit  
 Guillaume des innocens, je vis un bon  
 étude un vieux livre latin écrit de main,  
 intitulé: tractatus de Peste per Magis-  
 -trum Guillelmo de Cauliac. lequel très  
 malaisé à lire j'avois commencé à  
 traverser, et par même temps le  
 maître en français, quand les troubles  
 survinrent, je quittai mon projet  
 pour aller à la Ville à l'aison du  
 de l'église S. Pierre. à cette cause je  
 priai le fils dudit S. (c) le doct. très  
 doct. et très honnête jeune homme  
 à présent médecin du Roi (l'an 1597)  
 de garder sagement ce livre pour  
 le rendre au public, à l'honneur de

(c) Jean Baroard S. de Naulgrignoux  
 depuis premier médecin du Roi.



<p>(a) 4. chirurgia mag. tract. 11. doct. 11. cap. V.</p> <p>(b) gentilis fulginas physicien de joan XXII a écrit de cette même peste. 4. fabricius édition italienne impr. à padoue en 1754.</p> <p>» in codice MS. bibliotheca malatestarum          » - domi florentia, et gentilis de fulgino;          » inter qua consilium unum gentilis, est,          » pro peste qua parisiis afflixit anno          1348 in bibl. med. et infirma latin. p. 32          tom. 3.</p> <p>Raymond à Vinaris qui fut son doute maître de Guy, décrit aussi dans même sujet, son ouvrage a été publié par Jacques Daléchamp, qui le réunit dans une latinité plus exacte. Guillaume Coste habile chirurgien lui avait communiqué le livre de Raymond dans le tems que ce</p>	<p>son auteur et de sa profession on le trouvoit encore en 1640 chez Simon couland à montpellier neveu du premier médecin français, il le voulut donner au public, de même il le dit dans une lettre à charles spon que j'ai M<sup>te</sup>.</p> <p>peut être cet ouvrage est il entré dans quelque bibliothèque dont on l'eût eue quelque jour. peut être est il à montpellier dans la bibliothèque de Urbain V, qui dit on q est conservée. nous avons vu à l'article du traité d'astrologie de notre auteur que la conjonction de trois grands astres annoncia de grands malheurs. ce fut la peste qui commença en orient, et se regardit ensuite dans l'occident, où elle dura près de 50 années. Guy de Chauliac (a) témoin oculaire de cette cruelle maladie, rapporte qu'elle fit ses ravages à aignon sous la 6.<sup>e</sup> année du pontificat de clément VI son maître et son maître l'an 1348 (b) en janvier. son premier accès dura pendant sept mois; les deux premiers, les malades avoient une fièvre continue, le 3.<sup>e</sup> s'achèvement de sang, et ils mouraient en 3 jours. les cinq mois suivans la fièvre continue resta jusqu'à dans le même état, les malades eurent des agues, et des bubons extérieurs, particulièrement chez les aisés, et aux aines; ils mouraient en cinq jours. la contagion étoit de violence dans le premier tems, qu'elle gagnoit non seulement on habitant avec les pestiférés, mais en les regardant de</p>
--	---

Savant

près.



savant médecin, ce pliepoint à Montpellier  
le traité des crises de Galien.

De jure libri tres, opera J. Dalechampii  
Lugduni 1552. in 16.

Raymond cite Gentilis dans son ouvrage

4. anni Histor. Villani. on sait que  
pendant ce terrible fléau Bocca écrivit  
des contes si ingénieux.

près (certains en aspirant leur soufle). Les  
domestiques faisoient leurs maîtres, on  
enterrait les morts sans prières, le fil ne  
visitoit plus son père, le père ne visitoit  
plus son fils, la Charité étoit morte,  
et l'Espérance perdue. elle fut inutile et  
honteuse aux médecins, parce qu'ils n'osent  
pas risquer leur Vie en visitant ces  
malheureux; quand ils les visitoient,  
parum faciebant et nihil curabant.

peu en échappèrent excepté ceux de qui  
les bubons vinrent à suppuration. Sa  
Bourse, dit Guy, étoit générale et  
particulière. la première fut cette  
grande conjonction dont nous avons parlé  
ci dessus. la seconde fut la disposition  
des corps, la cacochymie &c.

"et propter hoc moriebantur populus  
laborantes et male erisentes."

on s'en prenoit avant l'infektion  
en faisant les malades, se purgeant  
avec l'aloes, en saignant, en faisant  
des fumigations, et avalant des drogues  
fortes comme la thériaque &c. Sur la  
fin de cet avis Guy de Chauliac en  
fut lui même attaqué, ses amis attendant  
sa mort, mais au bout de six semaines  
il lui perça un apostème dans l'aîne,  
et il fut heureusement guéri.

on accusa les juifs d'avoir envenimé  
les herbes, et plusieurs furent assassinés.  
en d'autres lieux on l'attribua aux  
médians; ailleurs on disoit que les rochers  
l'avoient répandue, en sorte qu'ils n'osoient  
sortir de leurs maisons. Les villes et les  
Châteaux furent fermés, et on ne laissoit  
entrer qui que ce soit, à moins qu'il ne fût  
bien connu. Si quelques uns portoit des  
présentifs, et que les gardes vinrent à



(a) G. Raymond à Yinaris. il dit qu'elle  
revint encore en 1375 et 1382.

(b) G. Guillaume des innocens ibid. p. 17.

(c) G. chir. mag. de Nuytwis.

Soyez enuoyé ou croire que ce fut du poison,  
ou le faisoit étrangler sur le champ, selon  
au rapport des historiens contemporains,  
la contagion fut universelle.

en 1360, La sixième année du pontificat  
d'innocent VI, La contagion eut une  
direction contraire; elle vint de l'Allemagne  
et des contrées septentrionales, et se porta  
vers le midi; elle commença à Paris, d'abord  
avec des bosses, la fièvre, la charbon et le  
bubon pestilentiuel et dura jusqu'au  
milieu de l'année 1361. augmentant et  
diminuant quelquefois pendant ce temps.  
La moitié du monde périt, beaucoup  
de gens nobles, des riches, des enfants sans  
nombre, mais peu de femmes (a). —  
L'extrait que je tiens de la rapportas est tiré  
de la Chirurgie de votre auteur, un  
homme aussi éclairé un médecin aussi  
bien instruit a dû parler de cette  
maladie en maints d'un ouvrage  
sur la peste. a morceau intitulé est l'histoire  
de la médecine.

#### De Nuytwis curatio (b)

L'auteur prétend que les vieillards, ne se  
guérissent point de cette incommodité par  
le régime; il leur conseille de vivre avec  
cette maladie.

La curatio (c) est chirurgicale, on peut la consulter chez  
le sujet. il rapporte un secret qu'un grand  
lui a révélé pour cette maladie. le  
patient prend un scrupule de limaille de  
fer dans une décoction de Vicia et de Rapaque  
terrestre, pendant 30 jours; et on applique  
sur la hernie un emplâtre composé  
d'opopoliicon et d'œnant pulvérisé qu'on  
change tous les trois jours pendant six  
semaines, et la maladie guérit, dit-il,



parce que l'aimant attire le fer.

La Cause chirurgicale est oruelle. L'auteur a été blâmé par d<sup>r</sup> de Haller qui paroit en faire peu de cas. pour ce sujet il rapporte six méthodes que voici. La première suivent lealy abbat, Roger, janneus, brunus, theodorice et salicet, cest l'amputation totale du testicule par le flanc, la seconde, Usage de cauteris actuels suivant albuerni, avicenne, roger, brunus, et theodorice

La troisième par le cauteris potentiel suivant theodorice, jean de Crayotin de boulogne, m<sup>tr</sup> andré de montpellier, m<sup>tr</sup> pierre d'arlet demeurant à arignon, et l'auteur qui la rapporte tout au long.

La quatrième par les ligatures suivant roger, et la cinquième par la division du testicule et la cautérisation du trou ovalaire suivant laufraus et jisme de dyo.

La sixième par le point doré suivant berand metis.

il avise que les quatre premières méthodes sont complètes, et les deux autres lui paroissent imparfaites.

L'usage des bandages étoit connu de l'antiquité.

(a) 4. tract. VI. doct. II. Cap. 2. de calcula.

#### De Subtilianti diatâ (a)

Guy a fait ce ouvrage pour jean de luxembourg seigneur de bohème à l'imitation de galien et d'arnaud De Villeneuve qui avoit écrit de semblables traités.



Regimen Regalis (a)

(a) G. Guill. des innocens, ibid. pag. 17.  
 (b) chir. magna Pauliaci. tract. VI. doct. 1.  
 Cap. 1.

je ne crois pas que Guy de Chauliac ait  
 composé ce livre que Guill. des innocens lui  
 attribue. il cite (b) affectivement un  
 ouvrage de ~~ce~~ ce livre, mais il ne dit pas  
 l'auteur s'ent.

(c) Simlar epit. bibl. gesneri, verbo cautius

autres ouvrages indiqués par  
 simlar (c)

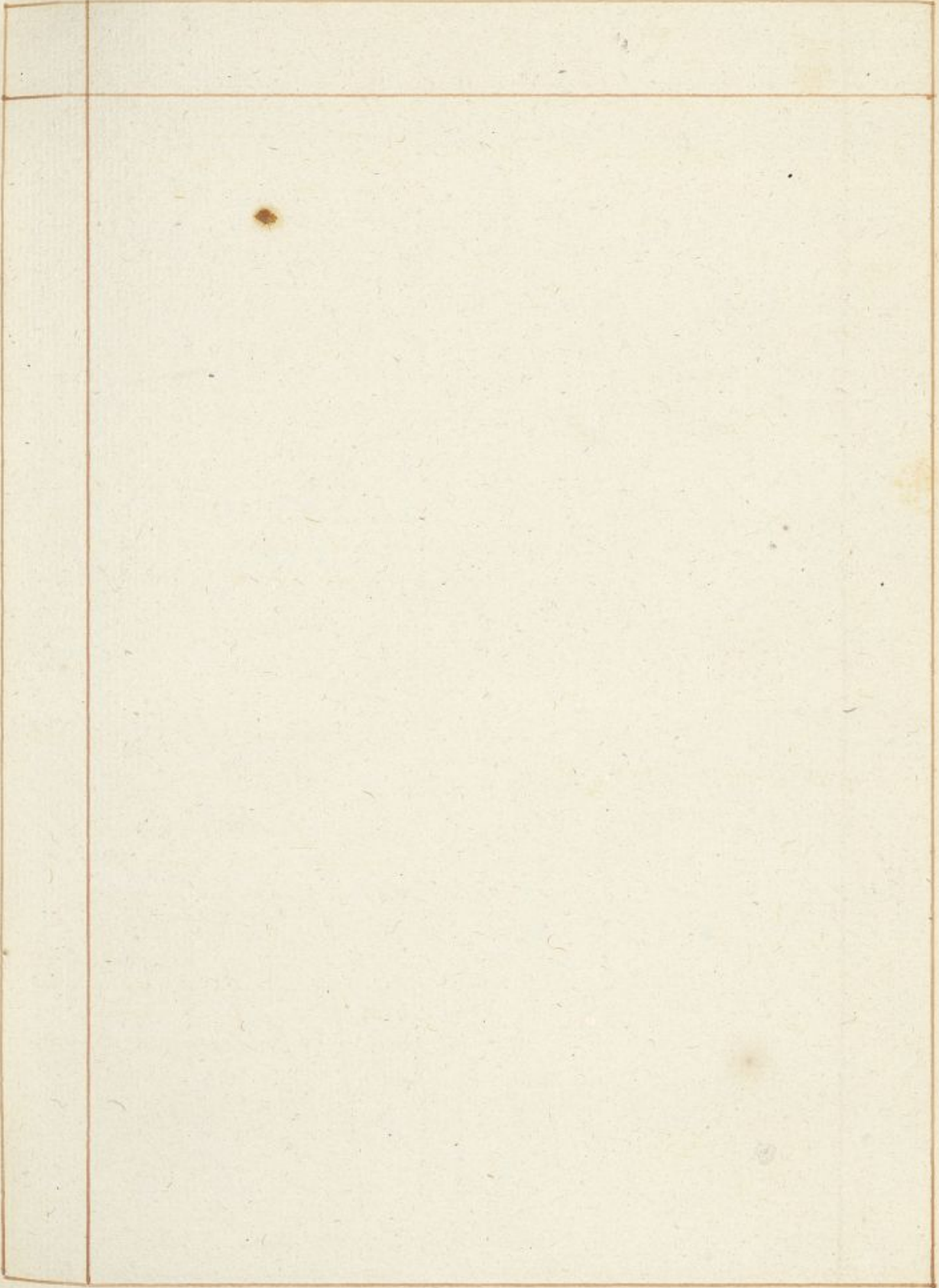
Lapidarius.  
 de conjunctione animalium, ad invicem  
 de physiognomia MS. apud m. Doss  
 Consilia medica: MS. habet Joh.  
 Schenckius med. friburg. brigolia.

(d) G. tract. III. doct. II. Cap. 1.

De Vulneribus Capitis Hippocratis  
 Commentarius (d)

Guy de Chauliac se proposoit de  
 Commentes selon Hippocrate l'an  
 1363. après avoir fini de grande  
 Chirurgie. "et nos cum hoc (tractatu)  
 Complavorimus, ipsam Comurabimus"  
 il estimoit beaucoup le traité de plain  
 de tête de par de la médecine. Doct  
 dit il, omnia quae oportet gerere in eis.















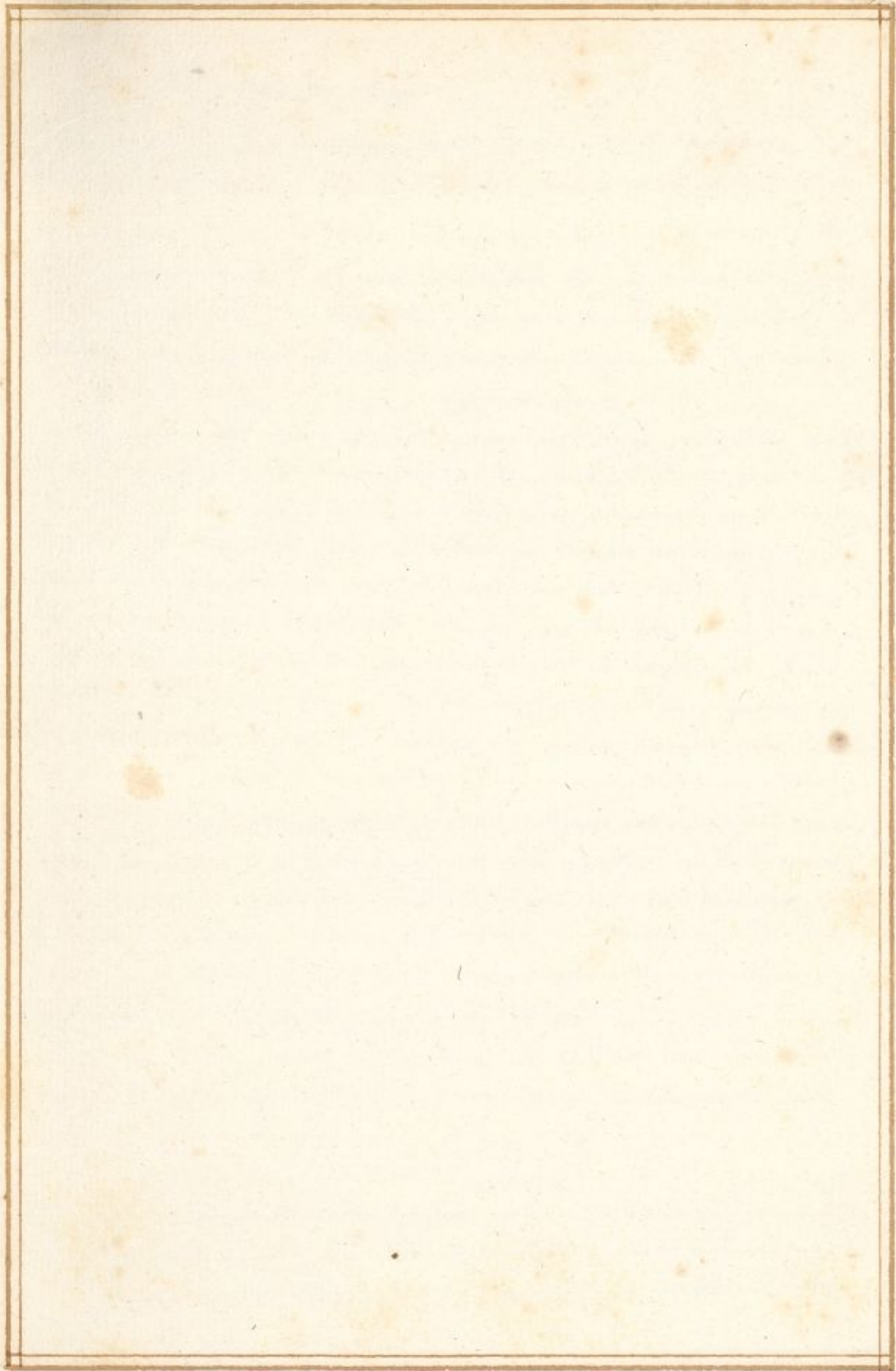




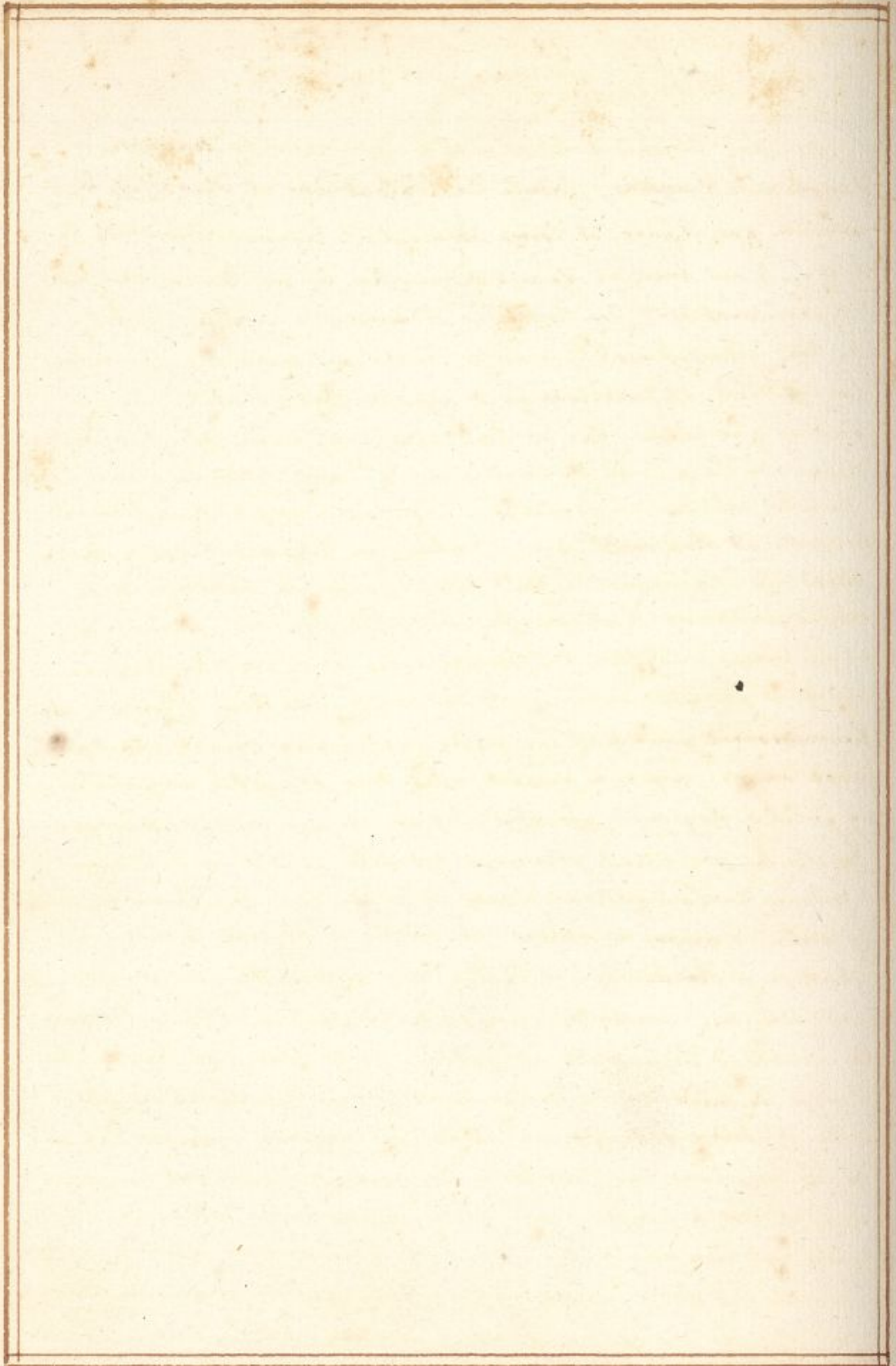














Privilege du Roy.

Louis par la grace de Dieu Roi de France et de Navarre, et  
 Dauphin de Viennois, Comte de Valentinois et d'Auvergne, et de  
 Provence, Forcalquier, et terres adjacentes, Seigneur Souverain de  
 Béarn; à nos amez et feaux Conseillers, les gens tenans nos Cours  
 de parlements esdits des Requêtes ordinaires de nostre hostel, et  
 Baillifs, Sénéchaux, prévosts, leurs lieutenans et à tous autres  
 nos officiers, et justiciers qu'il appartenra; Salut, Sçavoir  
 faisons que nostre cher et bien aimé esd. René Chastillon docteur  
 Régent en la faculté de médecine de nostre Ville de Paris, nostre  
 Conseiller médecin et professeur ordinaire, nous a humblement  
 proposé et remontré que Combien qu'hippocrate, et galien  
 ayent esté recognus de tout temps premiers auteurs de la  
 vraye médecine Nationale, et princeps de tous les médecins,  
 et que dans la lecture de leurs oeuvres, et la doctine de leurs  
 escrits et préceptes, aucune personne ne puisse bien sçavoir et  
 heureusement pratiquer la médecine; iceux oeuvres néanmoins  
 n'ont encore jusques à présent esté tous ensemble imprimés,  
 in folio à Regione, grecs et Latins, et par ceste négligence  
 des Sieurs précédens plusieurs ont esté perdus au déclinant  
 de la doctrine, Santé et Vie de tous les hommes. toutes  
 lesquelles raisons et autres ont mené cy-devant le Sieur  
 Chastillon à rechercher et toutes bons moyens de poursuivre, et  
 produire une nouvelle parfaite et glorieuse édition de tous  
 les oeuvres d'hippocrate et galien, distribués par luy selon  
 l'ordre de médecine en treize tomes, de ces touches en la plus  
 belle et plus grande forme in folio à Regione, grecs et Latins,  
 de les imprimer en Caractères Royaux, de en ouvrir et proposer  
 des desseins à nostre très célabre faculté de médecine de  
 Paris, qui luy en a donné son approbation avec action de graces  
 par un decret fait exposé et imprimé à la fin du préface de cette  
 édition, cet avis convenant estant parvenu dès le temps de nostre



Longue maladie de Villeroy au mois de juillet 1630, à la cognoissance  
 de nostre très cher et très aimé cousin le Cardinal duc de Richelieu  
 pair de France, grand m.<sup>e</sup> Chef et surintendant général des  
 navigations et commerces de ce Royaume, gouverneur et nostre  
 Lieutenant général en nostre province pays et duché de  
 Bretagne, a incontinent esté enfaute par l'unique authorisation  
 faite audit S.<sup>r</sup> Chartier en nostre présence, par nostre dit très  
 cher cousin porté tousiours à toutes choses hautes, utiles et  
 glorieuses à nostre état et bien public. à ces causes desirons et  
 voulons autant qu'il nous sera possible assister, favoriser et  
 gratifier ledit sieur Chartier en une telle entreprise et  
 importante à la santé de nostre personne, au bien commun de  
 tous nos Subjects, et à l'honneur de toute la France; considérons  
 d'ailleurs les services que ledit sieur Chartier a rendu par de  
 nostre personne, de nos très chers et très aimés chers, et les  
 grandes dépenses qu'il a faites jusques à présent; de nostre  
 certaine science, pleine puissance et autorité Royale: nous  
 avons dit voulu et ordonné, disons voulons et ordonnons que ledit  
 sieur Chartier puisse seul privativement à tous autres par luy,  
 et par son bal des imprimeurs et libraires qu'il voudra choisir, -  
 imprimer, ou faire imprimer, vendre et débiter tous les ouvrages  
 d'édits prins de médecine Hippocrate et Galien grecs et Latins,  
à Regione in folio, et en toute autre et telle forme grande,  
 petite et médiane qu'il voudra, de toutes grandeurs et estats  
 de lettres, et Caractères, et telles marges et autours de fois  
 six ans et consécutifs, à commencer du jour premier de  
 l'année 1639, jusques à l'année 1660. faisons inhibitions  
 et défenses (pendant le temps d'édits vingt années) à tous  
 docteurs, imprimeurs, et libraires, et autres personnes généralement  
 quelconques Regnicoles, ~~et~~ étrangères; de telle condition, grade et  
 qualité qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre et  
 débiter pour eux ou pour autres, en tels Caractères, grands, petits  
 et médians, et en telle forme que ce soit conjointement ou  
 séparément lesdits ouvrages d'Hippocrate et Galien, sous prétexte



d'autre forme, lettre ou Version ancienne ou nouvelle, corrigée, changée,  
 augmentée, commentée, revue ou annotée, ou aussi de quelques  
 Livres non encore vus ni imprimés, et des textes augmentés, ou  
 corrigés, ou sous prétexte, ou sous proteste de quelque  
 arrêt de notre Conseil, ou privilège obtenu de nous au dedans et  
 dehors de ce Royaume, pays et terres et seigneuries de notre  
 obéissance; Comme aussi de faire venir et apporter autre impression  
 de tous lesdits ouvrages ou de quelque portion d'iceux, si ce n'est du gré,  
 consentement et Volonté dudit Sieur Charles, à peine de  
 confiscation de tous les exemplaires qui se trouveront, de dix  
 mille livres d'amende, et de tous despens, dommages et intérêts.  
 Le tout applicable au profit dudit Sieur Charles. Voulons et  
 ordonnons au surplus que par cy après les œuvres d'hippocrate et  
 galien, ne puissent être imprimées en grande ou petite forme, en  
 tout ou partie, si le texte grec et la Version latine ne sont  
 conjointement imprimés à Rome, et ce tant en faveur et  
 mémoire perpétuelle de ces deux grands personnages princes des  
 médecins hippocrate et galien, que pour mieux seurement conserver  
 tout ce qui nous reste de leurs œuvres tant salutaires, et aussi  
 pour mieux juger des versions de textes, faciliter l'explication des  
 livres, et apprendre les sens de la doctrine des auteurs. et d'autant que  
 notre célèbre faculté de médecine de parisi légitimement assemblée  
 a déclaré que tous ceux qui professent la médecine doivent avoir  
 un exemplaire de ladite édition, comme la première la plus  
 ample, la plus signalée de toutes: et aussi afin que nos Sujets  
 soient plus seurement assistés par les médecins bien instruits en  
 la vraie doctrine d'hippocrate et galien; nous voulons et ordonnons  
 que tous Candidats et aspirans à la médecine en toutes les facultés  
 de médecine de ce Royaume, pays et seigneuries de notre obéissance,  
 ne puissent être admis à aucun acte, ny recevoir à aucun degré  
 ordinaire de médecine, de bachelier, licencé et docteur, que  
 previouslyment ils ne soient pourvus et munis chacun d'un  
 exemplaire des œuvres d'hippocrate et galien de l'édition dudit  
 Sieur Charles, et sans avoir préalablement fait paroitre avoir  
 reçu et payé ledit exemplaire, et justifié la vérité par certificat

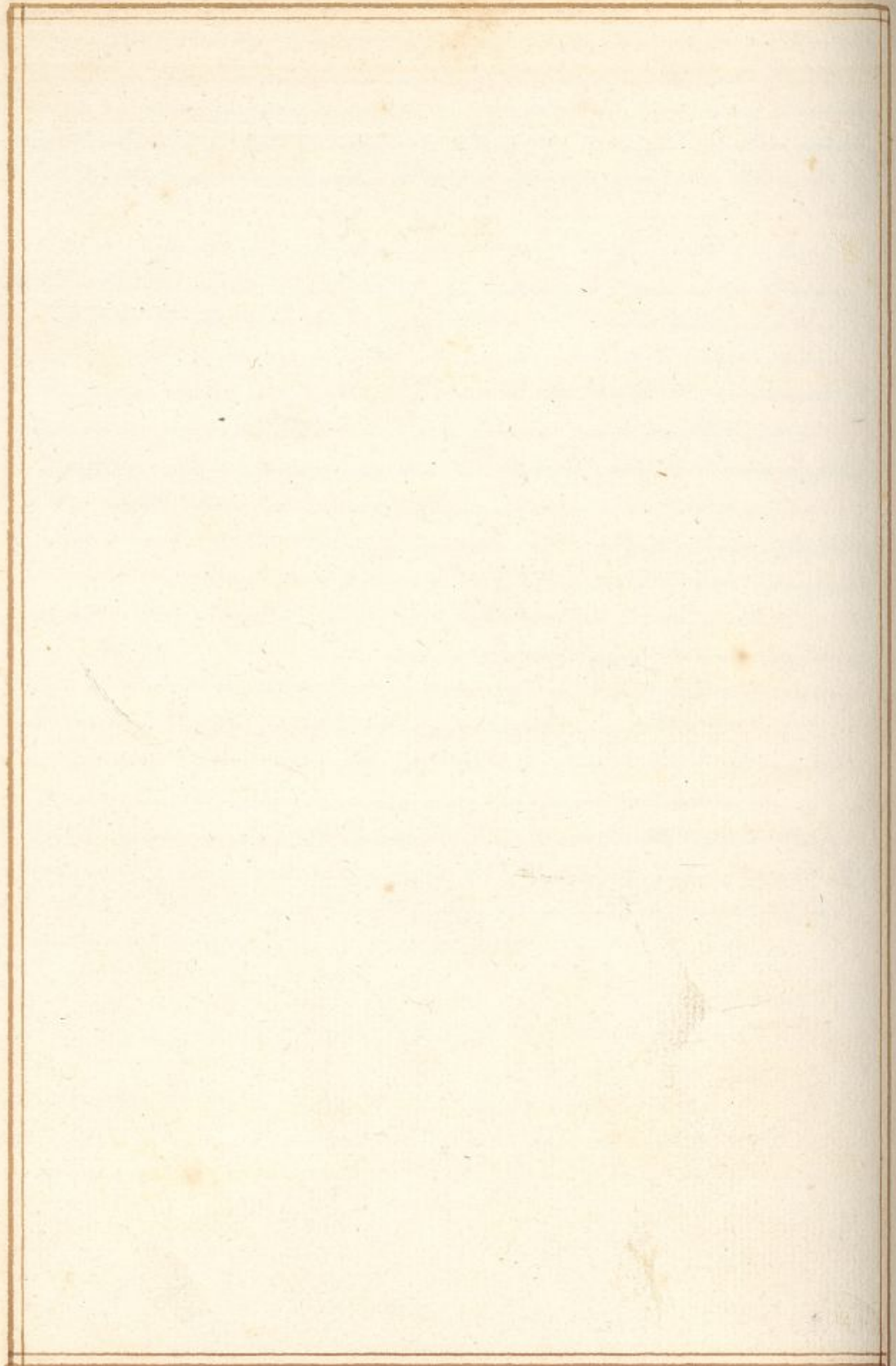


Dudit sieur Chartier, ou de ceux qu'il aura fournis à la Haute desdits  
 Livres, et donné pouvoir de ce faire, sur peine de cent livres d'amende  
 applicable au profit dudit sieur Chartier, à ce fins voulons que  
 l'extraict bien et dument collationné d'après présentes lettres, et  
 inséré au commencement ou fin de Chacun desdits plaires de cette  
 édition, serve de signification aux docteurs des facultés, à tous  
 docteurs, licenciés, bacheliers, candidats, et à tous autres faisant  
 profession de la médecine, comme aussi à toutes personnes de  
 lettres, aux syndics jurés des imprimeurs et libraires, de ce  
 Royaume, afin que Chacun n'en prétende faux d'ignorance; et  
 par ainsi qu'icelles lettres soient tenues pour publiques, et  
 significatives sans y avoir qu'il soit besoin pour ce besoin de faire  
 autre publication, et signification. Et vous mandons que de  
 contenu en ces présentes, vous fassiez jouir ledit sieur Chartier  
 pleinement et paisiblement; et à ce faire et obéir tous ceux qu'il  
 appartiendra. Voulons qu'à la collation qui sera faite des  
 présentes par l'un de nos ames et foyaux conseillers et secrétaires,  
 foy ouïe soit adjouctée comme au présent original. Car tel  
 est nostre plaisir. Nonobstant oppositions ou appellations  
 quelconques, pour lesquelles ne voulons estre différé, et de laquelle  
 si aucune interviennent, nous avons retenu et réservé la  
 cognoissance à nous et à nostre conseil, et icelle interdite à  
 tous autres juges. Donné à Paris le huictiesme jour d'avril, l'an  
 de grace mil six centz trente neuf. et de nostre Regne le  
 vingt neuvième.



*[Faint, illegible handwritten text within a rectangular border]*







Lettre de Monsieur  
 Courtaud a Monsieur Spon  
 Docteur agrege en la faculte de  
 Medecine de Lyon.

3. Jbre 1636.

Monsieur  
 Apres avoir ferme les yeux pour M. votre frere  
 J'ai recu avec beaucoup de plaisir et satisfaction celle que  
 vous a pleu de me faire tant pour l'assurance et facilité  
 que vous promettez a mes lettres pour Dresde, que pour  
 la promptitude d'ameliorer en voyer tous les heures jours. Je  
 vous recommande donc la seconde que je drupe a M.  
 Schultzy Docteur en medecin chez M. Jindenkeller a  
 Dresde, et vous prie d'avoir pour agreable, que je  
 continue a user de votre courtoisie, avec toute liberte  
 puis que c'est la seule voye qui m'a este marquée pour  
 led. S. Schultzy pour pouvoir m'entretenir avec lui, Je  
 demande a vous, votre frere la mesme faveur qu'à  
 vous, mon frere qui vous donne la presente, vous  
 fais la mesme priere. Quand il arrivera de la dite

Charles Spon  
 etoit Docteur  
 de Montpellier  
 N'avoit de  
 frere  
 Schultzy medecin  
 à Dresde ami  
 de Courtaud  
 Courtaud avoit  
 un frere.



ville de votre pour moi, vous avez l'indemne  
par Guy. Je les recevray, voyez en quoy service je  
vous puis servir et a propos vous que je le ferai  
d'au si bon cœur comme j'en ay de vous estre toujours

Monsieur

Plus humble et plus  
affectionné serviteur

Signé Fortaud

A Monsieur le troisieme Novembre 1636.

Swete Corps escript a Monsieur

Monsieur Spon Docteur Medecin de  
Monsieur, demeurant à la rue de la Soudaillerie  
à Lyon.

S. g. le 1636.

Monsieur

C'est ici mon frère qui vous rend la présente,  
vous priant de continuer à favoriser le passage  
de mon tuteur en Allemagne et en échange vous  
auprès si je vous puis servir ici en quelque  
chose. a propos moi d'auz combien de temps  
vous recevrez des nouvelles de Dresde ensembles  
si vous avez ou voyez un petit d'esperance.



il est de Michel  
maier. 1617. 4<sup>o</sup>

apelle Silentium post clamorem car j'en eul  
 conoy que de nou. ayez pour agreable ma liberte,  
 car elle est de celui qui est Monsieur. Votre  
 tres humble et affectionne' serviteur  
 signe' Fortaud

a Monsieur le 5. novembre, a Suvereypo  
 espris a Monsieur, Monsieur Spou,  
 Docteur Medecin de Monsieur a Lyon.

9. Fev. 1636.

Monsieur

Je suis fort content que mes lettres vous partent  
 pour Dresde avec assurance; Je vous en ay bien de  
 l'obligation, et beaucoup plus grande que vous ne  
 pensez par, vous priez de m'y favoriser toujours,  
 et meseris d'en user pour communiquer avec M.  
 Schutty mon ami fort particulier. Je fais la mesme  
 priere a M. votre frere tant pour le regard de mes  
 lettres que de celles qui l'ecrira d'ice M. Schutty.  
 Et quand l'occasion se presentera, Je vous témoignerai  
 combien vous m'avez obligé. vous m'espere

Le frere de mon  
 papa a Dresde  
 estoit a Lyon  
 Schutty.

Le frere de mon papa a Dresde, estoit a Lyon. Schutty.



qu'il faut payer quatre portz jusqu'à Dreze &  
 mais vous ne meditez point le moyen d'y pourvoir,  
 Je le ferai quand vous ne'en aurez instruit, car il ne me  
 soucie point à quoy se monte le port, pourvu que  
 mes lettres en celle d'ud. s. Schuttz, soient  
 renduz reciproquement & apurimmes. J'en ay ordonné  
 pareillement led. s. Schuttz, afin que faute de peu  
 de chose nos lettres ne s'ajournent ou s'oyent  
 Je suis bien aise que M. votre frere ay receu  
 fraichement de M. funderkeller en receu particulière  
 recommandation pour les lettres d'ud. s. Schuttz  
 cela aidra à les s'oyent plus particulièrement &  
 Quand vous aurez veu le contenu de l'interim, à  
 vostre loy si vous en ayendré quelque chose,  
 Je vous plairay avec tenon de l'attheur, en le  
 Jugement que vous en feriez, Je salue Monsieur  
 Grace, Monsieur votre frere en prié Dieu qu'il  
 vous benisse & toute votre de pair, d'auy bon  
 Coeur comme Je suis Monsieur  
 Votre humble esclave  
 à Monsieur le g. affectioné Serviteur  
 J. Bre 1636. signé Fortaud



2. fev. 1637.

4

Monsieur

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez  
 m'écrites. J'accepte l'offre que vous me faites de  
 payer le port de vos lettres de M. Schuttz, en  
 que je vous rembourse de six en six mois  
 comme vous m'avez écrit. J'ai reçu par  
 l'ordinaire passé une lettre de M. Schuttz, je  
 croi que c'est par votre moyen, je vous en  
 remercie, et vous recommande la prière que je  
 lui mande à Dresde; Vous m'obliger grandement  
 et m'engager plus auant tous les jours d'avance  
 de ne vous servir en quelque chose. ce sera  
 quand il vous plaira. J'ai vu le sommaire du  
*Silentium pro clamore* ce n'est qu'une pure  
 apologie et qui, comme je pense, n'enseigne rien  
 autre chose. Enqueste vous d'un autre titre  
 qui est bon sous ce titre, *Philosophia Pyrotechnica*  
*Davysonii* contient d'assez bonnes choses  
 Son auteur est à savoir en a tous les

*philosophia  
 pyrotechnica  
 Davisonii* son  
 auteur est à  
 Paris: il a écrit  
 les excellences  
 de son ouvrage.  
 il est de bon  
 usage.  
*Silentium  
 pro clamore.*  
 c'est qu'une  
 apologie qui  
 n'enseigne pas  
 grand chose.



exemplaires à son pouvoir. honore moi toujours  
de votre bonne volonté. Je salue M. votre frere  
et baise les mains à M. Gravé. Dieu vous bénisse  
Je suis, Monsieur

Votre plus humble et plus  
affectionné serviteur  
Signé Fortaud

Monsieur le second

fevrier 1637. Sur le vers prescis à Mous  
à Monsieur spon Docteur et Medecin aggrége  
en la faculté de médecine à Lyon.

7. avril 1637.

Monsieur.

Je continue en mes prieres touchant les lettres  
de Monsieur Schuttz. Si vous en recevez quelque  
cave je pens qu'il n'attendra guerer à m'escriver,  
pour en quelz guerer d'Allemagne n'en presche  
la communication. Je vous ay esperé ces jours passés  
et si par vostre moyen Je pourroy recouvrer un  
Cognopolite en latin, qui soit entier, ad carum

5  
Cognopolite.  
tract. de sub-  
phure.  
encheidion  
physica parte  
tota.  
sol. spon  
spon de chaly.



cum tractatu de Sulphure & soit ledit liure in  
 12<sup>o</sup>. ou in 8<sup>o</sup> à cela je joins encore un autre petit  
 liure in octavo appelle Lucivindion Phisice restituta

par le Prins.  
 de Portugal.

Je les de prie tous deux en blanc et non pour  
 relire. Il faudra se servir de la commodité  
 de quelque marchand ou autre personne pour meler  
 faire tenir ici à peu de frais. Monsieur qui doit  
 bientôt repasser chez vous le pourrais prendre  
 si de bonne heure vous les avertis pour qu'ils  
 bien empaquetés en rond. Je vous rendray ce qu'il  
 aura costé ensemble avec le port que vous avertis  
 bailler pour mes lettres ou pour celles de Monsieur  
 Schuttz, quans es à qui vous voudrez. mes  
 lettres et suis toujours grosier de beaucoup de  
 soin et de peine pour vous mais au point que je  
 plain de desir de vous rendre quelque service, es à  
 Monsieur de Sol et son rotre frere, lorsqu'il occasion  
 s'en présentera, priant Dieu qu'il vous benigne  
 en toutes entreprises et actions comme dans  
 Monsieur Votre plus humble et plus affectueux



Scriveur porteur de Monsieur le 7. avril  
1637. Je salue M. Giar avec toute sorte d'affection  
Sur le verso espécies à Monsieur Spon

Docteur aggregé en la faculté de Médecine de  
Lyon, rue de la Soubaillerie à Lyon.

28. avril 1637.

Monsieur.

avec votre lettre datée de nostre voisinage, j'ai  
reçu le livre qu'il vous a plu de m'envoyer. mais  
il est arrivé que en chemin les croquans de seager  
l'ayant despié, j'avois que c'estoit, et s'il y  
auroit quelque curie pour eux, n'ayant pas été  
bien renfermé, la première feuille s'est tellement  
gâtée qu'elle est entièrement inutile, c'est pour quoi  
j'osera vous prier pour un autre de semblable, ou un  
peu plus grand et qui se peut relier avec un autre  
appelé *Euchiridion Thesica capitata* Je vous auroy  
prié pour ces *Euchiridion* par ma dernière lettre  
et le fay encore, mais la feuille duquel se n'importe  
rapportée à celle du *Formosolite*, et il y a moyen  
en le tout en blanc et bien en paqueté, et je

croquans des  
paquets qui  
déploient les  
livres.

1. semaine  
de du bouter  
par les autres  
en latin, in-24.



satisfierai à tout. Je ne m'estonne point du delay  
 de votre lettre de M. Schultze, j'en accuse le  
 querre et l'incommodité du chemin. Quand vous  
 en auriés je l'en aurai par votre moyen. voyez si  
 je puis vous servir en M. Votre frere en quelque  
 chose, et je suis entièrement et de bon cœur  
 Monsieur  
 Votre pte humble et plus affectueux  
 Serviteur  
 Jigne portand

à Mous peliev le 28. avril 1637. à ce que de jour  
 je joudrai encorer la premiere Semaine de du  
 Portar en latin par termeur, elle est en 24. es  
 contiens fors peu de feuille. Vous accuserez ces  
 importun pres à vous donner de la peine et à  
 vous servir. Sur le verso est écrit à Monsieur  
 Monsieur et non. Docteur et Medecin aggregé  
 en la faculté de Medecine de Lyon rue de la  
 Poulillerie à Lyon.

18. may 1637.

Monsieur

Je vous de recevoir votre lettre par  
 l'ordinarie. Je suis fâché de vous donner  
 tant de peine. Je vous ay escrit comme j'ay  
 recue le Cosmopolite fors gâté, pour avoir

Deumonia tra  
 delectat de la  
 2. t. de l'année de  
 du binstor.  
 seroual bama  
 diltor de mican  
 brail de la  
 comp. du corp  
 humain anjay  
 nant la mairie  
 de N. de l'...

L'ais encor pour faire l'huile. Vor s'acquise à la santé avec fig. par un medecin de Lyon.



est ouvert par curiosité comme je pense.  
 J'accepte celui que vous avez trouvé en 12.<sup>o</sup>  
 J'ay trouvé ici un Lucinidion & Phisice restitué  
 Pseudo que celui que vous avez rencontré, n'est  
 vous agréer, garder le, c'est un livre digne  
 d'un homme furieux, est une solide en sa  
 doctrine, et nerveux en son style particulier.  
 J'ay aussi recouvert la première semaine de  
 Dubartac par Lermeur: si le mesme  
 auteur avoit travaillé sur la seconde, je  
 serois bien aise d'en avoir tous deux sur  
 veine; mais Lermeur n'a travaillé que sur  
 la première, que je sache. Du Rouin a  
 travaillé sur la seconde semaine, et  
 non sur la première, comme je pense, et c'est  
 celui que j'ai vu autre fois, et lequel moi  
 je desirois, d'autant que ce que je demande  
 est contenu dans la seconde semaine. Quant  
 a Samuel Benedictus traducteur de la



Seconde Semaine, J'en ay plus ouy parler. Je les  
 deux semaines se trouvent traduites entièrement par  
 Dunion ou par le dieu Benedictus. Je les voyoy  
 volontiers mais si l'on nous donne quelque seconde  
 semaine, envoyez moi celui de vous deux qui vous  
 jugerai avoir mieux fait, en j'attends les Suivants  
 par après Dubartac. Je les remets à votre  
 Jugement. Encore vous prie je particulièrement  
 pour un petit livre qui n'est pas plus grand  
 qu'un almanach, portant ce titre, traicté de la  
composition du corps humain en seignant la  
 maniere de reduire l'air en eau pour faire huile  
 d'or necessaire à la santé, avec les propriétés de ces  
 vapeurs necessaires pour telle operation, composé  
 par un medecin de syon, et imprimé la  
 mesme il y a long temps; Il se pourra trouver  
 dans quelque ancienne boutique, ou dans quelque  
 ancienne Bibliothèque de quelque personnage  
 curieux. mais prenez garde que ce n'estoit le  
 livre d'Hippocrate de structura hominis  
 traduit en françois sous le mesme titre. Si



vous rencontrer, donc le jadis livres, ou bien  
 achetez le ou empruntez le pour neuf ou dix  
 jours, et m'envoyez par l'ordinaire, après  
 l'avoir transcrit, je le vous renverrai tout  
 au piton; Si mieux vous n'aimez le faire  
 transcrire en imitant les figures de mes  
 vaisseaux, contenues dans ledit livre. Et  
 peut être la lecture de ce petit discours vous  
 jettera dans la curiosité digne d'un Médecin.  
 Mais il faut s'acharner s'il vous plaît de le  
 trouver en toute façon. Peut être que M. Grac  
 homme curieux, vous en apprendra de nouvelles  
 lequel je salue avec vous, vous prie pour les  
 lettres de M. Schuttz, et d'agréer ce pourquoi  
 je vous prie. Souvenez vous

Monsieur  
 Votre plus humble et plus  
 affectionné serviteur  
 signé Fortaud

A Montpellier le xviii<sup>e</sup> may 1637.

Ce jadis petit livre de la composition du  
 corps humain, me pourra être envoyé par



l'ordinaire, et Du Bartas avec le somopote  
 par mon frere, ou par la premiere commodite  
 que vous trouverez a Paris, comme de quelque  
 Marchand de cette Ville ou autre de connoissance  
 Samuel Benedictus latinus vocatus secunda  
~~habet~~ hebdomade Bartasii. Super verpo  
episcopi à Monsieur, Monsieur pour  
 Docteur agrégé en la faculté de Médecine de  
 Lyon, rue de la Poulaille, à Lyon;

1. Jbr 1637.

Monsieur

Je suis encore à vous remercier pour le  
 livre qu'il vous a plu de m'envoyer et tou-  
 tefois que je desirois, vous donner une charge  
 quand il vous plaira et à qui vous voudrez, de  
 recevoir tous ce que vous avez fourni pour moi  
 tant pour le livre que pour le livre, et au d'au-  
 que vous me presentiez, quelque occasion pour  
 vous témoigner combien vous m'avez obligé.  
 Je vous prie de continuer et vous recomande



La présente que j'envoie à M. Schuttz, est un oublié  
 point le traité de la composition du corps humain  
 de Gesalme en M. Grac en M. Votre frère es Sur  
 Monsieur Vostre plus humble es plus  
 affectionné es serviteur

Signé fortaud

à Monsieur le premier Septembre 1637.

Sur le Corps es écrit à Monsieur

Monsieur son Docteur agrégé en la faculté  
 de Médecine de Lyon, rue de la Soutaillerie à  
 Lyon.

27. J<sup>bre</sup> 1637.

Monsieur

Attendant par vostre moyen de nouvelles  
 de M. Schuttz es de M. de Bergerie  
 de Lausanne, Je vous diray seulement pour  
 le présent que si quelque Imprimeur se soit  
 Imprimeur le petit art de Medicinale Galeni en  
 Latin es Grec à deux colonnes, ou à pages  
 en petit Duodecimo, es un peu longues, Il ne seroit

imprimat aut  
 medicinalis  
 galeni in grec  
 et en latin, y  
 joindra les apho  
 rismes  
 ou les autres  
 Hippocrate, 3  
 col. in 12, pour  
 les écoles.  
 sp. de Corb  
 deien. esp.  
 schrey. mots.  
 2 plan. vacan  
 ter.



par mal, car ce livre auroit de la débite, et  
 n'y a si jeté en pour le scholier, qui n'en a chepté,  
 tant pour ce que c'est l'abregé de toute la  
 médecine, que pour ce que c'est le sujet de toute  
 quel on prend le point pour le examen  
 rigoureux comme vous l'avés; outre que ce livre  
 sera de débite, pour sa proportion ne sera point de  
 longue haleine: c'est pourquoy il faudroit être  
 soigneux que le papier fut bon et le caractère  
 bien net: à quel on pourroit joindre le  
 apothorisme d'hippocrate puisque c'est l'autre  
 sujet de point. que si le volume le pourroit  
 être petit, il ne seroit point hors de propos d'y  
 joindre tout le livre apothoristique  
 d'hippocrate: mais j'en me doute qu'il seroit  
 trop un livre qui devoit être portatif. Il est vrai,  
 que je vous dirai en passant que toute la  
 oeuvre d'hippocrate se pourroit imprimer  
 en latin et grec à deux colonnes in folio, ou en  
 trois volumes in douze, dont le livre

il paroît qu'il en  
 connoît pas  
 l'hippocrate de  
 habetis.



approuver de sa main au jour prochain  
 seroit une partie, le reste seroit à partager  
 en autres deux. Agréé ce qu'il vous  
 donne, pour le bien de la commodité publique  
 et de satisfaire au souhait de tous les Scholiers  
 et de quel vous pourriez conférer avec Monsieur  
 Naudin ou quelque autre de votre connoissance.  
 Je salue M. Gravet M. Votre frere et  
 vous prie de faire mes recommandations à  
 Monsieur de Marcellin Pere en s'ib, le  
 quel j'ayme et honore et le suis à  
 vous et Monsieur Vostre plume humble et  
 affectionné serviteur fortant

à Monsieur le 27. Mars 1637.

Monsieur de lors notre Doyen, et Scholier  
 sous mort, en ont laissé deux places vacantes  
 pour lesquelles vous verrez le Statut en peu de  
 jours. Il y a chez Galien, le livre de compositione  
 artium Medici, lequel est de même nature que  
 l'art Medicinale. J.



6. avril 1638.

Monsieur

Pour répondre à votre dernière je m'estonne  
 fort de silence si long, de voir & sçavoir en  
 de ce Bergerier. Pour le fait de l'impression  
 de l'œuvre parre de Galen, ce n'estoit qu'un avis  
 es qui ne demandoit point un si petit caractere,  
 que celui de ce hollandois, puisque le livre ne  
 peut estre guere gros estant espris de plus  
 gros caractere. Mais ya qui n'en fait plus  
 parler. J'ay veu le livre de M. Martin sur  
 Hippocrate, c'est un auteur digne de Fabrice  
 es de lecture es de étude. Je n'en sçavois point  
 d'avoir connu Regerius (tuteur), les œuvres duquel  
 vous me nommez, mais bien un autre Regerius  
 professeur de cette école, grand Botaniste, es  
 d'écidé depuis peu au Dauphiné. Pour atandour  
 de recourir ici par le moyen de libraires le  
 livre de Scitagiur contre Sennertus, je ne  
 sçay s'il respira en son dessein. Pour estre si  
 ou l'imprime chez vous on le recouvrera a

ou, de mar  
 bin sur hippo  
 crates, digne  
 d'un cabinet  
 et d'ab-ndy  
 Regerius  
 professeur de  
 medecine de  
 montpellier,  
 grand botani  
 te, mort au  
 Dauphiné.  
 Scitagiur contre  
 Sennertus  
 notum pour  
 les Regerius  
 ouvrage fait  
 par l'étranger  
 les auteurs de  
 montpellier  
 au Languedoc  
 approuvé.  
 Il plaide  
 contre l'ava  
 gne.  
 il approuve  
 le notum sans  
 justifier de  
 l'instance, p  
 au cas les  
 disputes pour  
 les places vac  
 antes et les  
 sans la part  
 aux deux (du  
 Roi)  
 fabricii bar  
 tholaei med.  
 bas. chirurg.  
 antidot. her  
 mico dogm.



meilleur compte es plus aisément. Quant au  
 Notum pour les regencer, il nous est entièrement  
 Inconnu, c'est à dire que nous n'en avons point  
 approuvé, comme ayant été fait par le seul  
 Sieur Evêque sans notre consentement, (comme  
 nous sommes au temps que les gens d'Eglise  
 veulent faire tout) et ayant sur cela procès  
 contracté. ce neantmoins pour avancer le  
 Dispute et fermer la porte aux doutes, nous  
 approuvons à présent ledit Notum, sans préjudice  
 de notre instance contre ledit Sieur Evêque  
 de sorte que les soussignés se disposent au combat  
 En l'échange enquester vous d'un authentique Italien  
 duquel j'ay ici quelque chose, c'est, fabrii  
Bartholei, medici Bononiensis Chirurgia:  
eiusdem Antidotarium hermetico Dogmaticum  
Sive tractatus hermetici. Je serai bien aise  
 de voir ces deux livres. Si vous les  
 trouvez, Je vous prie m'en envoyer avec  
 le prix d'iceux et de tous ce que vous aurez  
 avancé pour moi jusqu'à présent, par quelque

mes chers n'indique  
 que point ces livres  
 je crains que Cor-  
 laud se trompe.



Marchans ou autre roye. Entretenez moi  
toujours en votre bonne grace et me croyez  
Monsieur

Vostre plus humble  
et affectionné serviteur  
Jehan Fortaud

à Monsieul le B. avril 1638.

Je croy que led. Bartolote est imprimé  
à Bologne.

13. xbr. 1639.

Monsieur

\* J'ay veu vostre dernière du sixe de  
Novembre à laquelle Je respondrai amplement  
par l'ordinaire prochain. n'ayant ainsi  
peu bailler encore à M. Jocard lre et l.  
pour lre l'ordre de l'écriture à cause de  
la confusion du on est pour la monnoye, ainsi  
bien que pour toute autre chose. la presente  
n'est qu'une priere que Je fay à M. Grar  
par vostre moyen de me delivrer de

\* postique du l. J'ay envoie par Fortaud à M. J. à Lyon, pour la faire imprimer. J'ay le bon vouloir  
pour lui faire rendre son M. J. Je l'ay de me delivrer de l'ombre fatale de cet homme qui, pour ce sujet,  
me faisait de mal parler de mesche au j. J. comme auxi M. Nanchin pour le traité des finances qu'il lui  
bailla en passant.



maine du sieur Feyner en lui rendant l'extrait  
 de la pratique que j'eluy envoyai pour la faire  
 imprimer. Je le prie affectueusement de  
 me delivrer de l'ombre fatale de ces hommes  
 lequel pour ce regard me menacedent à perdre de  
 recherches justes, comme au sieur N. Ranchin pour  
 le traite des fièvres qu'il lui baille en passant  
 aux mêmes frais de l'imprimer. vous me cendez  
 amoureux de vostre hadriane Mynsicentur  
 après que vous l'aurez encore mieux veu, j'attendray  
 vostre jugement sur j'eluy, et le prix, car il y a  
 un titre de ce Medicochimique Auteur qu'il  
 contient la plus part qu'il y en a de promesse  
 aussi haute que le mont Olympé, desquel la  
 première page preserive gustout le volume.  
 Attendant vostre response de vostre directive  
 de Feyner, et sur ce hadriane, Je remerciai à  
 vous espere plus aulong. priant Dieu qu'il  
 vous benisse, Je suis, Monsieur, Vostre  
 plus humble et plus affectionné  
 serviteur et amy Signé fortlaud  
 à Montpelier le 21. Fev. 1639. J.



2. Janvier 1640.

Monsieur. \*

J'ecris à M. Gravet touchant la pratique de seryer  
 pour laquelle Je suis encorer en peine, es pour la  
 quelle Je vous avoy prie d'en prêter la main: Je  
 vous prie encorer de lui en fere souvenir, veu  
 que ce n'est point une piece si importante ni ouvrage  
 tant accompli; es nous trouveront quelque moyen  
 pour la fere venir. Vous pourriez dire à M.  
 Potot, comme j'en escay qui s'est devenu son filz  
 depuis son départ, nel'ay au veu du de partir  
 pour le faire matriculer. Vous m'avez tous jours  
 de ce nouvelet quem'avez donner de M. Schetz  
 vous agréer si vous plait puis que vous  
 me ferez vous offrir, que Je lui escrive par  
 le prochain ordinaire. Le trouble ou nous sommes  
 pour toute sorte de Monnoye, es cause que  
 Jen'ay encorer baille à personne le prix de l'acatur  
 Je me doute que ce seroit un escrive trop, Je  
 es vrai que d'un bon thésor on ne peut tirer  
 que bonne chose. Je n'escay quel livre c'est,  
 quel hydrographium de faber; mais si

\* pratique de seryer Nederman de. hydrographie de faber. laumay. édition d'Hadria en 1640. may 1640  
 aned de la.



J'estoy de ce ser amir J'eluy conseilleroy de  
 ne servir par tant; Quand on a quelque chose de bon  
 Il faut se faire desirer, et non parer en profituer;  
 et d'ailleurs que serrent tant de liures qui n'enseignent  
 rien. Oley, Temporis et operae jactura sunt.

J'honore ce serpage, mais il ne faut rien mettre  
 au jour qu'on ne sache, et qu'on ne puisse faire. Je  
 regrette ce grand salmafior, mais c'est le sou  
 de grand homme de ne sejourner que en icibar.  
 J'atour avec patience l'impression de l'oeuvre de  
 Hadrianus et Myndictus en vostre Jugement  
 sur J'eluy. ou maedis que en. Meipouier, l'unde  
 uore en de vorre medecin d'auire au jour le siodrome  
 de quelque grand despin cabalifant suuta medecin  
 J'ouur prie qui je sache si uedis est impyctur  
 bailla de particuliere preparation de mercur  
 et de quelc mercurer J'eluy, et s'il y en a  
 aucun extrait de ce corps metallique, et si  
 la facon del'extraire est artificieuse. Dieu vous  
 benisse. J'eluy, et Monsieur,

à Monsieur le Vostre plus humble et  
 Secours Janvier 1640. plus affectueux seruiteur  
 signé Costaud



16. Janvier 1640.

Monsieur \*

Vous m'excuserez si je ne vous envoie ma réponse  
à votre dernière lettre à une autre fois, la  
première n'étant que, encore que j'en écrive  
à M. Gras touchant le Malheureux Livre  
de Feyner, pour vous prier de le prier encore  
sur cela de ma part, et me libérer ab imminent  
periculo, le sieur Feyner m'ayant déjà fait  
quelques actes à ce que j'aye à lui rendre la copie  
de son livre, laquelle lui est adjugé par arrêt,  
comme vous pouvez voir par l'extrait que j'en voye  
à M. Votre cousin. lui eut le peu retiré de  
main de M. Radaud, j'illui plains jusqu'il  
le lui a baillé. J'en écris un mot au sieur  
Radaud. après que j'en serai delivré de ces  
appréhensions ou j'en serai de rechef à l'occasion  
de ce livre fatal, j'aurai l'honneur de continuer  
notre entretien touchant des choses plus  
seantes à des hommes d'honneur, desquel  
toute la meilleure es plus saine plaiderie est  
judique. M. Jocard et Mademoiselle et

\* Feyner demanda son livre, il fait des actes à Radaud. Son MS. lui est adjugé par arrêt, il étoit  
dans la main de Radaud. gras étoit couronné. (Ch. Lyon.)



portera bien bien. Je suis, Monsieur  
 Votre plus humble et plus affectionné  
 Serviteur Jean Costaud

A Monsieur le Sieur le 27<sup>me</sup> Janvier 1640.  
 que Dieu vous donne paisible et Estes et à  
 vous.

Je vous prie d'envoyer M. Nauaud avec M.  
 Gar, s'il a rien commencé de travailler à  
 l'impression; sinon le priez de rendre le livre  
 à M. Gar, s'il y a fait quelque travail, qu'il  
 ne pape nous outre, et je le desdomageray  
 suivant qu'il sera estimé par vous deux.  
 Donnez moi de nouvelles auptutor.

20. février 1640.

Monsieur \*

J'ai reçu plusieurs de vos lettres auxquelles  
 Je répondrai sans observer aucun ordre de dates,  
 et suivant le cours de votre dévotion, après vous  
 avoir remercié de ce soin que vous prenez pour le  
 malheureux livre de Feynere, qui m'a esté au pi  
 funeste qu'un cheval de sejour et qu'une  
 bractete d'argia: Et ne me sentant par d'au

\* feyner tourmente costaud pour son livre. édition de l'édit de 1640 par Jean. maygnonier. navarion.



un reproche ferme, (s'il s'en trouve en ce monde)  
 tant qu'un Impudent Juif en forsaire Justice  
 tournera autour de moi n'ayant autre chose à  
 faire qu'à donner du desespoir à ceux qui valent  
 plus qu'il lui. La seule recette d'un livre me peut  
 donner le reproche que je desire voir paraître de la  
 fere hater le plus tôt en plus sûrement que possible.  
 Radaud le pourra faire.

Je croy que Mr Jussefature est à présent tout hors  
 de la presse, votre de pain touchant l'impression  
 de vos observations de Fabricius Hildann est fort  
 louable. J'en avois toutes les sentances avec quelque  
 Epistole mais le trois premières estoient en 8°  
 qui me furent dérober par un Gascon escolier auquel  
 je me confiois par trop. Prenez vous garde de cette  
 Nation qui porte plusieurs un papier escrit sur  
 l'ongle, qui n'est pas d'une couleur. J'ai ouï parler  
 du pentagone du S. Meipouin, je ne sçay que  
 c'est, mais j'ay connu ici ce genre tenu quelque chose  
 de l'aigle, c'est à lui à mesurer sa volée, en  
 proportionnée à son force l'Espou de ce volume,  
 s'il veut juster éviter la enue d'Jeane. Jay

Lugd. 1639. 4°  
 109 pag.



te se bighier de académie, je parle en homme savaur,  
 pour ce qu'il en sçait, la ou nous avons un tas  
 de demangeur, locrivain, qui escrivent pour  
 n'en sçavoir rien, ou pour enveloper les choses déjà  
 connues. ces sont que de vobres et malencontreux  
 magots qui s'élèvent dans l'hémisphère de la  
 République de bonne tette et de science  
 Je ne sçais vraiment connoître par leur avorton  
 inutile, mais c'est pour se faire montrer au  
 doigt en disant ecce homo, voici qui ne fait rien qui  
 vaille. Pour punir et faire rentrer chés eux tette  
 locrivain, il faudroit condamner leur esprit  
 au beurre et à la mouture, et ainsi on leur rendroit  
 le jugement, on leur sauroit le temps qu'il leur faudroit  
 et on y parqueroit le papier et leur honneur, et on  
 les garderoit de se tetter eux-mêmes. Ceste maladie  
 se tetter y particulièrement endémique chez les  
 Chimistes dans la plume par sa gloire de  
 quelque apparence de savaur, et de mentir, et  
 ensemble de savaur mentir, se juctim et collectim  
 et supper supponere audens circa ea que non  
suntelligunt. J'attire de voir le Novariur chez



M. Ranchin, j'espère de recevoir en même temps le  
 manuscrit, si ce n'est plutôt; j'en sçay point  
 que ces auteurs en tant espris; j'avois seulement  
 appris qu'il avoit fait deux volumes de festes  
 sacrées, mais vous n'en marquez qu'un seul. quoi  
 qu'il en soit, nous le verrons; j'insiste à j'indique  
 à M. Ranchin comme au piteux Mersenne in  
 Genesim lequel ne s'est vu que fort rarement, & j'en  
 fais présent du mien à M. Ranchin. Je  
 pense que le marchand Libraire aura encore de  
 copie de Facetur qu'il recue d'Hollande, c'est  
 confusion touchant les monnoyes est cause que  
 j'en n'ay point encore; mais le auray j'insiste  
 j'en vous recommande ce paquet que j'envoie à M. de  
 Schuttz, sans conséquence de tant de volumes  
 puisqu'il vous plaît de le faire tenir. Je remercie  
 et salue M. Grav, et les Représentants de Marcellin.

J'ay oublié à vous dire comme j'esuis après  
 vous recourez d'un mien ami le Conturier  
 premier d'Espil d'auvergne, a qui de favoriser votre  
 bon de pain; si j'eter puis avoir, vous le auriez  
 bientôt. Sur cela s'envoie moi de vous dire



comme il seroit bon de voir et il se trouve quelque  
 autre chose d'un même auteur, afin d'en faire d'un  
 volume in 4<sup>o</sup> ou deux et il étoit trop  
 gros, ferois un volume à part et toutes les  
 Epîtres; car j'ai la centième qui suivent la  
 troisième in 4<sup>o</sup> toutes mélangées avec des Epîtres  
 j'ai aussi un petit traité de Gangrena d'Andr.  
 Anthelm in 16<sup>o</sup>. Ne faut rien laisser perdre de  
 ces excellents hommes. Je salue M. Balthus et le  
 prie de se souvenir de ma délivrance. Dieu  
 vous benisse. Monsieur votre plus humble  
 et plus affectueux serviteur  
 Jigé Fortaud

à Montpellier le 20. février 1640.

27. mars  
 1640.

Monsieur \*

Je vous ai déjà écrit à ce qu'il vous plait  
 d'envoyer le paquet à M. Schuttz par la voie  
 de Marchaux, puisqu'il n'y a rien qui presse,  
 comme aussi touchant quelques autres livres

\* philosophia naturalis de paracelsi impressa à Berna en français



15.

rares et curieuses. En voici encore un autre qui  
 est de Baracelse, mais qui ne s'estreuve que fort peu.  
 Il y parle de la métaphysique, mais le commencement  
 duquel est rempli d'une Philosophie fort estrange  
 et qui m'a donné quelque desir de le voir. Je sçay  
 en 170. de l'espece d'un doigt, rempli de  
 plusieurs figures, en francois, imprimé à  
 Berne, son nom est, la Philosophie naturelle  
 de Baracelse. J'en desiré deux copies, et pour  
 ce que j'en ai sçeu que le livre vous pourra agréer  
 à cause de la nouveauté de sa doctrine, vous en  
 pourriez faire venir un pour vous. Je voudray  
 ici à Mr. Socard ce qu'il en auray coûté. Si il se  
 peut recouvrer, Je desireray bien, s'il vous plaist  
 que ce soit le plus diligemment qu'il se pourra. Si  
 de ce que je detourter autre, J'atour de  
 vous nouvelles. Mr. Rauchin a recu de  
 nouvelles de Mr. Rauand lui escriuant comme  
 il a trouué marchand pour renvoyer la pratique  
 tant desirée de moi, non pour sa valeur, mais  
 pour son repos. Je salue le dit Sieur. et prie  
 Dieu qu'il vous benisse Monsieur votre



plus humble et plus affectionné serviteur  
Jigné Portand

M. Jocaré me promit de vous faire rendre les  
neuf sols que vous aviez baillé pour les paques  
de M. Schuttz, et Je les lui avoy donne' ici,  
mais on oublia d'y faire mettre franc.

à Montpellier le xxvij. et ~~16~~ mars 1640.

16. avril 1640.

Monsieur \*

Je reçois à vostre dernière de laquelle J'vous  
a pleu m'honorer en vous remerciant, y premierement  
de ce que vous avés envoyé les paques à M. Schuttz.  
Puis que vous n'avez enver que la cinquieme (ou dernière)  
Centurie de Fabricius Hildanus, laquelle J'ay  
jointe à la quatrième, et à une centurie de ces  
Epistres, et à un traité de Lithomia vesicae du  
mesme auteur, lequel J'espère que vous avés  
aussy, Je separerai l'adite cinquieme, laquelle Je  
Baillerai à M. Jocaré qui la vous fera tenir  
à sa commodité, et vous le rapen pourriez écrire  
vous m'avez donné de l'appetit touchant le

\* Hildanus. paracelsus. toujours fautiveusement projet d'ingrains Scouart.



livre qu'on vous a presté de l'opere dei fractionis  
 et seroy bien aise d'en recouurer un et s'il s'en  
 trouvoit, estimant que c'est quelque piece excellente  
 puisqu'on la jugee telle en plusieurs es de  
 meisme sorte que l'uchordion & phisica reptata,  
 l'ensemble de furiositer de l'apportel, avec le poix  
 de tous. Apurer pour moi un exemplaire de  
 six tomes de l'acature en blanc, pour le faire  
 relievier à mon plaisir d'autant que le relievier  
 communer me sous suspecter l'ensemble le tome  
 du meisme Authheur de l'acteur aduiriandire  
 imprimé chez vous aussi en blanc. et s'il y a  
 à un autre ordinaire. Je vous prie de m'en  
 donner, de la Philosphie naturelle de Saracelle  
 Livre fort extravagant, à ce qu'on m'a dit, imprimé  
 à Bonne. à tout ceci j'adjouteray ma piece enuoy  
 en. Palland touchant le malheureux manuscrit,  
 à cause duquel Je voy tous les jours ces suppositions  
 de foyes, comme un oiseau de mauvaïse rencontre  
 et comme une ombre funeste. on n'est obligé  
 de l'impresion des deuvres de l'ennorture à ceux  
 qui l'ont entrepris, pour ce qu'on ne supprime



ou ne reserve rien de ces Atthens pour une  
 seconde edition comme on a accoutumé d'efaire, et  
 vaudroit mieux un peu reculer pour mieux sauter.  
 c'est à dire avoir plus de loixir de recouvrer  
 tous. Je salue Mr de Marcellin et Grace, et  
 leur suis et vous

Monsieur

Sur humble et pure  
 obeissance et service

Jigne Fontaud

à Monsieur le 27<sup>e</sup> avril 1640.

24. avril 1640.

Monsieur

Suivant la promesse que j'en aura y faite par  
 l'ordinaire passé, Je delivre aujourd'hui à Mr  
 Jocard la sentance dernière de fabrication, afin qu'il  
 prene l'occasion pour la vous envoyer. Je vous ay  
 prie d'en prendre pour moi un exemplaire des Six  
 Tomes de Faculté en blanc ensemble le practica  
 admiranda aussi en blanc, à quoi j'ajouterai encore  
 Opuscula fardani nouvellement imprimée, et le livre  
 de Caffarel, pour ce que est en blanc, le pou

Divers ouvrages  
 qui demandent.



en sera plus aisé. ayés pour agréable que j'y  
 adjointe Tulliani Opera omnia in folio de quelque  
 belle Impression. encor que j'aye une partie  
 de ces auteurs tous pleins d'Oracles, es quelle  
 commentée par Lacerda, neanmoins je desire d'avoir  
 toutes les oeuvres de celui en un Volume. Et tout  
 ceci ensemble pour m'en servir de prix, es je le baillerai  
 à M. Jocard. La santé de notre ville est très bonne  
 grace à Dieu, laquelle je prie pour vous continuer  
 et à vous aussi, le priant qu'il vous benisse. Je  
 salue M. Grac, et M. Radaud, lequel je regarde  
 comme mon libérateur ab homine malo. à Montpellier  
 le xxiiij<sup>e</sup> avril 1640.

Vostre plus humble et plus  
 affectionné serviteur  
 signé fortand  
 15. may 1640.

Monsieur \*

J'ai reçu par le dernier ordinaire celle qui  
 vous a plu d'en écrire le second de ce mois; Je  
 me doutois bien que le livre de Saracuse donneroit  
 de la peine à trouver. Il le faut laisser là es

\* Jocard et La sieste. du port. juste à montpellier. sacreuz des écoles



le recommander au rencontre. J'ay retiré d'un  
 maître d'art. Jocard la facture cinquième de  
 Fabricius Hildanus à qui j'en ay baillé depuis  
 quinze jours, et suis bien aise que vous l'avez  
 trouvée plus priée. Je vous prie de me garder  
 un Zaccator avec les autres livres dont j'ay  
 aie pris avec le Notaire que vous me faites  
 espérer de votre Grace jusqu'à ce que le temps  
 soit meilleur qu'il n'est à présent. M. Jocard  
 avec Madame votre Niece se portent  
 très bien. Je reviens à la ville de leur départ  
 de cette ville et prie la charge de vous assurer  
 de leur bonne santé. Je suis sorti à cause  
 de quelques accès de peste qu'il y a eu ici, la  
 quelle a tué quatre ou cinq personnes dans un  
 seul logis. mais le bon ordre qu'on y a mis,  
 avec la bénédiction de Dieu le mal n'a point  
 répété plus avant, de sorte que la santé est  
 pour le présent très bonne en cette ville,  
 et espérer qu'elle continuera pour ce que toute  
 la cité est sortie de la ville avec une extrême



Diligence; es negata materia cepabis artifex. à cause de cette grande Solitude nous fermons demain nostre college, es nous alour, egayez aux champs pour quelque temps. Je salue M. Grare, et M. Naudou, en attendant le retour du Serain. J'ai reçu de M. Marcellin le fils, à présent vostre collègue, une lettre depuis quelque temps. Il m'excuse, si à présent pour toute response je le prie d'en à venir toujours. Dieu vous benisse tous es nous conduise. à Montpellier le xx. May 1640. Monsieur

Vostre pture humble et plus affective  
 Serviteur  
 signé Fortaud

Nous avons en ce quartier une supputation de l'air bien extraordinaire et fort froide; Dieu le grand Pilote du monde conduira le vaisseau à son port.

29. may 1640.

Monsieur \*

J'ai reçu celle qu'il vous a pleu de m'écrire, du

\* c'est le M. de Faynes.



de quinze de ce mois, et de lui faire restituer que la  
 dernière mienne vous fut rendue si tard, et que  
 vous n'avez point reçu encore celle que je vous  
 ai écrite de depuis il y a environ quinze jours  
 par l'ordinaire, par laquelle je vous écrivis  
 comme M. Jocard et Mademoiselle de Noailles  
 très bien, et de préparer pour aller passer  
 quelque mois à la campagne. En attendant  
 son retour, je vous prie d'en laisser passer l'occasion  
 d'en envoyer les livres au prix porté dans  
 votre lettre, et de bailler à M. Jocard à son retour  
 quand à Tertulien, puisqu'il  
 est si cher, et qu'il y a de autres éditions, je  
 ne suis point d'avis de presser, attendant de  
 votre grace, un plus ample jugement de celui de  
 Rigallier. Ne sachant point la portée de fincise  
 ni de Vanderlinden vous n'envoyez et il vous  
 plaît s'en ensembles de dissertations et les  
 productions de Mascard.

J'avois baillé le fabricant à M. Jocard qui le garda  
 quinze jours, faute de commodité, et lequel j'ay



retirés avant la sortie. Je suis fâché de vous  
 avoir été inutile en cette occasion mais au p<sup>r</sup>is  
 aise que vous l'avez trouvée meilleure; vous n'avez  
 qu'à m'employer au besoin avec la même liberté que je  
 vous donne sans de peine. Je ne dépens du s<sup>r</sup>ibre  
 que la bonne grace, et que par son moyen je sache  
 quand il lui arrivera quelque chose de rare et de grand.  
 Vous m'avez tous rejoui par la nouvelle de la traduction  
 du malheureux Manuscrit, et en remercie très  
 particulièrement M. Dauvau, Je le retrouverai quand il  
 sera arrivé, avec le N<sup>o</sup> de l'écriture pour lequel je vous  
 remercie aussi m'excusant de bonne heure et si en échange  
 vous ne recevrez la pareille.

Ce pour donner à savoir que j'ai au de votre Grace

Zacati Lou. 7.	12 <sup>l</sup> . 18 <sup>l</sup>
Lardau	16 <sup>l</sup>
Caffarel	16 <sup>l</sup>
Rosimur	3 <sup>l</sup>
Sineur	1 <sup>l</sup> - 2 <sup>l</sup>
Maspardur	3 <sup>l</sup> - 4 <sup>l</sup>

Dieu vous Benisse. Je suis Monsieur,



Vostre plus humble et entier ami et fidele serviteur  
 Jigné fortan

De Rouen le xxix<sup>e</sup> may 1640.

27. Juin 1640.

Monsieur \*

La Responce que j'ay receu de vostre Grace, est  
 arrivee a peu a temps, puisquelle est bonne. Vous  
 m'avez fort obligé d'avoir retiré tout vos livres  
 mentionnés dans mes dernières. Je fais maintenant  
 avoir la patience qu'il se presente quelque commodité  
 pour les faire venir. Je vous enverrai xx<sup>e</sup> par  
 la premiere commodité que je trouverai avec mille  
 actions de grace pour la peine que vous donnez,  
 comme aussi pour m'avoir fait tenir le livre fatal de  
 fermer, lequel est encore entre vos mains de M.  
 Ranchin, à cause de l'incomodité du temps, et  
 pour lequel vous avez eue tant de soin a prior M.  
 Sauau, auquel je rends grace un million de fois  
 comme à mon Libérateur de la main de l'oppresser  
 et juque. En outre vous m'avez fort obligé de

\* Le MS. de feyuz est perdu, il est entre les mains de Ranchin.



et Musichisme, à la lecture duquel je me plair  
 pour les belles et curieuses choses qui en s'ignie  
 Je suis bien fâché que en échange Je n'aye point  
 l'Obstetrix Animorum de Edmond Richer pour  
 pour vous en faire un présent. Excusez moi si je  
 coupe ici si court et promptement, pour ce que on  
 m'a appelé pour aller voir quelque malade qui presse  
 Touchant les autres livres mentionnés dans  
 votre lettre, Je vous en enverrai plus amplement  
 par le prochain ordinaire Dieu ay dans. Notre santé  
 est très bonne et priours Dieu qui la nous continue  
 Dieu vous benisse. à Montpellier le xxvii. Juin  
 1640.

Votre plus humble et plus obeissant  
 et serviteur ~~Edmond Richer~~ Jigne fortand

J. Juiller  
 1640.

Monsieur, \*  
 et nous en nostre ville nous portons bien, graces  
 à Dieu; et ce qui nous donne bonne esperance de  
 l'affermissement de la santé, est que les maladies  
 ordinaires reprennent leur nature, n'est pas  
 accompagné que de leurs accidens accoutumés

\* Edmond Richer. frons. dars. gonia. Breslau.



Je n'aurais espéré comme j'estoy bien fâché d'en  
 pouvoir vous rendre aucune raison de Edmondus  
 Richerus: mais il me souvient seulement lorsque  
 Je n'estois que Docteur Escolier d'avoir ouy parler  
 de ces auteurs à feu M<sup>r</sup> Maistre, et pour ce que  
 leurs avis furent différents Je n'en fus point curieux  
 d'en apprendre davantage. J'ay l'Epitome de la  
 Phisique de Semertus, ce me semble, mais il me  
 faut du temps pour la chercher, pour ce que depuis  
 mon changement d'air le Collège m'en a livré, j'en  
 encor en confusion. Si le D<sup>r</sup> Andorlinden n'est  
 ni trop gros ni trop cher, Je le verray volontiers  
 avec les autres. Il me souvient d'avoir vu  
 avant ce miserable guerre un gros volume  
 de tout les Escrivains en toute les Sciences  
 et Facultés, lequel Je gressivois tout le long de  
 quelque nouveaux foyers, mais c'estoit au  
 temps de felicitative publica; et serois à desirer  
 que ce de pain d'oreilles une autre fois après  
 la guerre et la fin de tous de bonte fœux.

Je n'ay point vu le Zoonalographia de Rotterdam



ni de nature complantia, ce pour de s'itiner for  
 magnifique. Je ne s'ai point si le bâtiment répond  
 à ce grand Portal, es telogire à l'enpeigne: car la  
 plupart de ceux qui écrivent à présent se contentent  
 de donner à leur geniture nom en l'esquisse, es  
 au dedans une sous ou que redite qui a portens de  
 la Nausée, ou de purer baliverner. vous m'obliger  
 de m'en donner votre avis auant que j'y a porte  
 du desir, es je ne sauroy, sans connoître premièrement  
 vous atauder à votre commodité touchant le  
 Cortullian, car il n'y a rien qui prepe. J'apraudroy  
 bien ausi si on pourroit trouver les œuvres de  
 Geber, leur grosceur es leur prix. si j'apraudroy de  
 nouvelles de M. Jocard, Je l'apaurerai de votre bonne  
 disposition. Dieu vous benisse. à Montpellier le  
 12<sup>e</sup> juillet 1640.

Votre plus humble es plus  
 obéissant serviteur  
 Signé Cortaud.

Salut de M. de M. Votre frere qui est à  
 Breilau, es lui recommander si il reçoit quelque  
 chose de M. Schuttz;

n.° ici doit être placée une lettre de Cortaud du 4. 7<sup>bre</sup> 1640 qui a été oubliée et se  
 trouve pag. 232.



à M. Spon, Guerre en Catalogne. Du

2. 8<sup>bre</sup> 1640.

Monsieur

J'ai appris de M. Jocard de nouvelles de votre  
Santé, et la mort de M. Spon, il m'a donné esperance  
que vous auriez bientôt ici M. son fils. comme j'ay  
honoré le pere, aussi servirai je le fils en ce que j'pourrai.  
Par ma dernière, Je vous priai pour un mineral  
appelle' Zine ou Potete ou Judage, trois ou quatre  
Livres ne surchargerons qu'on de celui qui m'a prodect  
tertiuer. si j'ay supplie' encore pour la pratique  
de Hieronimus Montanus in 4<sup>o</sup>. à deux colonnes  
Imprimée en Italie ce me semble, Je le ferai résoudre  
afin que tous vint à la fois. Je vous ay offert  
l'Epitome de la Philosophie naturelle de Semontus  
si elle vous est utile. Je pense qu'on l'aura imprimée  
avec toutes les autres. Je baillerai demain de  
l'argent à M. Jocard pour vous renvoyer en la  
surplus quand vous me l'aurez écrit. Je vous  
écrirai aussi il ya quelque temps pour la seconde  
partie des secrets moraux de Porion. Si vous



escriuë à M. votre frere en Allemagne pour vous  
prier de le lui donner demain, et de le faire en  
lettres de M. Schuttz, en cas qu'il en reçoive.  
Dieu vous bénisse. C'est de nous sellier le second  
octobre 1640. Notre santé est très bonne, graces  
à Dieu, tant la générale que la particulière.

Vostre humble et  
plus affectionné serviteur  
fortau

Tout le pays de la Catalogne a pris les armes  
contre le Roy d'Espagne. en fin Dieu aidant le feu  
de la guerre se prendra d'un des pays de celui  
qui a pris, et toujours plaisir de le jeter d'un  
sein d'un voisin.

à M. Jpon, Acteur des Ecoliers à Noël

J'ai reçu de M. Ranchin la pratique de s'en  
tenir qu'à vous à M. Grandentier  
un extrait pour se faire imprimé pour le  
Royaume

Ranchin travaille à la geronimique française

Du 14. Jbre



1640.

Monsieur

J'ai reçu les livres que de votre part qui vous a plu  
de m'envoyer et pour lequel j'en puis que vous  
remercier avec affection, n'ayant rien pour vous  
présenter en échange, qu'une mauvaise petite  
oraison faite en ouverture de notre Escole  
laquelle vous recevrez dans peu de jours. J'ay  
bailé à M. Jocard six escuz sol pour vous s'en  
tenir. J'ay reçu de M. Ranchin la pratique de  
fermer. Il n'a tenu qu'à vous et à M. Garce que  
il en ayer tiré un extrait pour le faire imprimer  
pour du Royanne, puisqu'il vous l'en estimer digne.  
Je trouve un peu chez le fourmentaire sur  
Hippocrate de alimento, si ce n'est quel interprète  
soit de grand poids, sur quoy j'attens votre avis.  
J'ay trouvé ici l'encyclopedie d'atredier, et  
la pratique de Montuur. M. Ranchin travaille  
à la perfection de la Géocomique françoise.  
Nous attendrons maintenant avec patience le  
ouvrage de Zaentur sur la Chirurgie. M.

son trop fameux  
discours n'est qu'un  
1644. in 8. en  
1645. 4.<sup>o</sup>



Blanchin a envoyé querir les six volumes de  
historia principum, Je pense qu'il en trouvera  
 encore chez le même marchand. c'est tout  
 pour le présent. après avoir salué M. Gras  
 et M. Navard priant Dieu qu'il vous bénisse.  
 Je suis, Monsieur, votre plus humble et  
 plus affectionné serviteur fortaud  
 à Montpellier le 11/12<sup>e</sup> Decembre 1640.

M. Spon

13. J. br  
1640.

Monsieur

Je vous devoire présentement à votre santé  
 du muscat avec quelcun de mes confreres, et  
 vous remercie de ce chef du paquet de livres  
 qu'il vous a pleu de m'envoyer. Je n'ay point  
 eu encore après de crédit loisir pour les  
 faire relire, pour ce que approchant de se fester  
 de la Noel, nous sommes occupés après  
 un grand nombre de lectures de nos  
 Escholiers. Je les verray un peu à loisir



Dans les festes Dieu aidant. j'ai baillé six  
 escuz Sol ce jour papier à M. Jocard, afin de  
 les vous faire tenir. voici presentement lui  
 mesme. en car qu'il n'y ait assez, il vous baillera  
 le surplus, comme j'en ai prie. Donner moi  
 cependant de nouvelles, si on peut trouver le  
 catechisme de Sivec de la dernière impression  
 in folio; du commentaire de Maduire sur Martial  
 in folio de Moralia magni Gregorii, de parement  
 de Ser auree; de la Géographie de Marin  
 etiger, de Dier caniculari maioli de la  
 dernière impression, in folio, et l'Ethique de  
 Picolinus in 4<sup>e</sup> et de la Bible en grec in  
 folio d'Amsterdam ou de Lipse. agréer mon  
 importunité, laquelle j'espère quelle ne vous  
 sera point tant facheuse puisqu'elle se porte  
 toute sur les livres. commander moi quelque  
 chose en attendant de vous envoyer quelque  
 chose de mes reserves, Je suis toujours  
 après avoir prie Dieu pour votre sante,  
 Monsieur, votre plus humble et plus



affectioné & serviteur signé Fortaud  
à Montpellier le 13. jbre 1640.

J'attends encor votre avis sur le fomenteur &  
du livre de Alimento.

à M. Fron, Du 1<sup>er</sup> Janvier 1641.

Jocard neveu de Fron, ouverture de  
l'ecole, Discours par Fortaud.

Montpellier  
Voici qui viens pour vous souhaiter le bon  
jour et le bon an prieant Dieu qu'il prospere  
le ser de la paix et du soulagement du peuple.  
En attendant de nouvelles touchant le Memoire  
de l'œuvre que Je vous ai envoyé par M.  
Jocard votre neveu et du prix d'iceux j'ai  
baillé à M. son frere quelques exemplere  
de mon dernier ouverture de notre  
compagnie, pour les vous faire tenir au premier  
rencontre; Il y en aura s'il vous plait une



pour M. Marcellin et une autre pour M.  
 Grac, comme personnel que j'honore grandement.  
 Je vous envoie un autre petit Mémoire de  
 certains livres pour savoir seulement si  
 on les pourra trouver. J'ai entrepris quelques  
 petits exercices sur tel livre de l'Épître  
 d'Hippocrate, si je sçavois qu'il fut bien reçu  
 Je pourrois le poursuivre et ce d'autant plus  
 joyeusement que c'est un sujet sur lequel  
 Personne n'a encore travaillé; encore que  
 pour la grande variété de doctrine il demande  
 un meilleur maître que moi et de plus de loisir.  
 C'est tout pour le présent priant Dieu qu'il  
 vous benisse, comme etant votre plus humble  
 Serviteur Signé fortain

Saigneur de Lamontir Casnate, de animi  
 affectibus.

Baptista Serpona, quo animi mores sequantur  
 temporum.

Jordani Drum Libri de existentia minimi.



Ejundem sigillum sigillorum  
Johanne Baptista Morinus, de generationis  
et mysteriis.

Gilberti Cognati Sylvarum narrationum  
Laurentii, de voluptate Epicuri.

Platonis grece latin, inf. à deux colonnes  
Dalechampii historia plantarum .2. volumer  
Chirurgie de Saracenis, commentée par Davion  
Julius Scaliger in varronem de re rustica  
in 8<sup>o</sup>.

à Montpellier le premier jour de l'année  
Six cent quarante un.

à M. Espon, du 15 Janvier 1641.

Ouvrage de feynere

Monsieur  
Attendant la réponse à mes précédentes  
Je vous prie de me dire si vous m'avez  
écrit au paravant, et que j'avois oublié de



faire par moi dernière touchant la pratique  
 faite. Je suis bien aise qu'on en aye un extrait  
 et qu'on le mette au jour là ou on voudra mais  
 à condition qu'on y mettra un autre titre tout  
 différent de celui qui est en celui que m'avez  
 envoyé, afin d'ôter tout soupçon de connivence.  
 Quand à l'arrêt de parer, il ne porte sinon que  
 Je lui baillerai telle somme, qu'il retirera le livre  
 et l'extrait qui est à son et que je prêterai  
 serment comme j'en en ai réservé aucune copie  
 ni retenu aucun cahier. De sorte que la chose ne  
 me peut porter prejudice, mais après avoir  
 changé le titre, fait en sorte qu'on ne sache  
 rien de l'impression jusqu'à ce qu'elle soit achevée,  
 car ce fou est bien si fou, que les sçavans il  
 pourroit venir vous donner du trouble. C'est  
 tout pour le présent, si ce n'est que je suis  
 toujours et Monsieur

Votre plus humble et  
 affectionné serviteur  
 signé Portau. à



Monsieur le xx. Janvier 1641. Je fais  
 que le livre y porte quelque préface déclarant  
 comme il a été trouvé dans le cabinet de  
 quelque Medecin defunt, en Allemagne, ou ailleurs  
 ou vous voudrez; Bruler la lettre après  
 l'avoir lue.

à M. Spon, Du 19. février 1641.  
 Projet d'une Edition d'Alberic le Grand.  
 Guerre de Catalogne.

Monsieur  
 Respondant à la dernière qui vous a plu de  
 m'écrire, je consens que d'ici à présent on  
 procedera à l'impression du livre, pourvu que  
 l'ortie tous à fait et en main d'un grand voleur à  
 cette seule condition que le titre sera changé  
 et portera le nom d'un son Pere. Puisque le Carron  
 n'est point de l'examen de Julien Scaliger



la pour cela; et remettre encore le Catalogue  
 pour un peu, pour que je le trouve à fort frais  
 prix. J'attendrai pour ce coup de votre faveur  
 les arcelse d'Edarion, et le commentaire sur  
 le livre d'hyppocrate de aliments, dont  
 vous m'avez écrit cy devant. à ce deux, si  
 vous pourriez joindre Boriani Sontani Urania  
 in 8<sup>o</sup> qui sont les œuvres Poëtiques de ce  
 excellent homme, vous m'obligeriez grandement.  
 Pour albertus magnus, et M. Ranepin, qui en a  
 plus que homme de ce pays, da envoyer votre  
 voir (es je croi que c'est à M<sup>r</sup>. Sauvaud) Le  
 Mémoire de tous les livres des traités  
 qu'il a vu. autheur, avec coffre de lere envoyé  
 pour aider à l'impression qu'on a entreprise.  
 Il n'y a rien plus pour te présent, si ce  
 n'est que cette misérable guerre de Catalogne  
 menace de ruiner cette pauvre province. Dieu  
 veuille avoir pitié de son pauvre peuple, et  
 de tant d'honnêtes familles de desolier puis  
 qu'il n'y a personne qui soit touchée de



compassion. Dieu vous bénisse. Je suis  
 toujours Monsieur Vostre plus humble  
 et plus affectionné  
 serviteur  
 signé Cortaud  
 à Montpellier le 22. février 1641.

à M. Spon, Du 30. avril 1641.  
 Ranchin transmette de la peripneumonie

Monsieur la présente ne sera que pour  
 vous prier d'agréer le paquet de mon frere  
 lequel il dresse à M. Roiset, Marchand,  
 demeurant à Paris long & vous priant de le  
 lui faire rendre et apprendre de lui ou es  
 présent M. son frere le fermier de Gabelles,  
 que s'il veut faire un mot de response à mon  
 frere, il vous plaira de me la faire tenir. voir  
 de moi comme je fay de vous; C'est tout

il manque une lettre du 22 avril 1641. mais elle se trouve au 14.



pour le présent, priant Dieu qu'il vous bénisse.  
à Montpellier le dernier avril 1641.

Vostre plus humble et  
plus affectionné serviteur

viande  
Ligante.

Notre Boucherie nous fournit <sup>Portant</sup> nouvelle matière  
de verrerie, nous ayant déjà fait voir à divers  
foir des membres de boeuf, de mouton, et de  
aigneaux qui donnent en ténèbre la même lumière  
qu'ils ont luisant en milieu de l'été.

et vous allez perdre notre pource de M. Sanchez  
travillé de peripneumonie depuis cinq jours  
et aujourd'hui in delirio. Dieu le reviville apitote.

à ex. spon, le 22. avril 1641.

De febre pestilenti de Jean Morel

Jean de Serres

M. Le Prince à Montpellier en M.  
Deschouberg s'en retire.

M. De Bellerat



Monsieur  
 Apres avoir receu quelque plaisir il restera  
 chose à faire à savoir donner à connoître  
 comme on l'a receu et en savoir bon gré par un  
 acte de remerciement comme je fais l'un et l'autre  
 presentement, apres avoir retouvé les livres que  
 votre faucon m'a envoyez par est. Boner. J'ay  
 veu quelque chose du sommentere sur le livre  
de Alimento c'est un bon livre, et d'au tre  
 digre pour memer qu'il fait contre Licture, il y  
 a de bonne chose et me semble que jerois un  
 Dogue sans son chemin mais qui tourne la teste  
 et la dem et surtout ce qui s'oppose et l'empesche  
 d'aller plus arant. Le traicté de febre pestilenti  
 de Jean Morel est gentil, et temoigne un esprit  
 net et delicat. Je verrai à l'aise Davion et sur  
 Paracelse. Le Savonarola dont j'ay veu escrire  
 c'est Johanne et Niccol, Medecin, duquel  
 vous n'avez qu'une partie car il a fait une  
 pratique entiere, laquelle j'ai vue autrefois in  
 folio de fort belle impression et Venise. Il faut



que ce soit un rencontre. J'ay trouvé ce jour  
 passé un petit livre que j'avois cherché  
 depuis longtems sous ce titre, traité de  
 l'immortalité de l'ame par Jean de Serres;  
 si vous ne l'avez, je le vous indique comme  
 un livre de grand pouvoir & de prix. J'en escay  
 si la pratique d'estaterie dont vous m'escrivez  
 est la même que de vous, ou si elle est augmentée,  
 J'ai Georgium Agricola avec les figures & comme  
 aussi Turbas Philosophorum. J'en ay pour vous  
 Livre de campanelle de Monarchia Hispanorum  
 par l'ordinaire prochain Je vous escrivay la  
 remonst. de M. de Bellival sur la demande  
 du Medecin d'Ume, n'ayant peu y aller pour  
 ce qui est la plupart du temps aux champs  
 Je suis fort estonné du mécontentement de  
 M. Laffin, veu que j'avois autant de droit  
 de demander ce qui m'appartenoit, que lui; et  
 que je remis mon affaire au jugement de son  
 advocat, lequel ne fut jamais d'avoir de faire



autrement. et encorer que à un chascun le bien  
soit point trop, néanmoins pour te bien de pain  
Je relachai du mien, comme vous pourriez voir  
par le mémoire de service que j'e demandez  
esquel Je baillai à son homme pour sa  
décharge. quelque autre que moi, lui eus donné  
plus de peine et l'eus engagé à plus de frair  
que tout mesalois. Je ne suis jamais en  
volonté de faire tout à son point. et cédons il  
se plains ne me fera pas plus riche, mais il  
n'y avoit rien qui m'obligeas à lui donner tout.  
Pour avoir revici M. Le Prince et M. de  
Schomberg, j'en retire. Donner nous de  
nouvelles de ambassadeurs de Portugal  
et de l'andalousie, car nous n'en avons  
point ici. Dieu vous benisse. votre humble  
et plus affectionné serviteur  
Signé Fortaud à Mons le 22. avril  
1641. Il me semble vous avoir autrefois  
escri d'un Mineral appelle Zine ou



s'peuue, si vous en a préné quelque chose  
 faitte pour en par; lors que je receu  
 les volumes de Tacite, j'y avois un feuillet  
 qui seroit de couverture, de vieille impression  
 en poésie latine rimante avec son commentaire  
 in 4<sup>o</sup> portant ce nom, Floreti Libe<sup>r</sup>. C'est  
 une instruction morale et chrétienne que je  
 desirerois avoir, et il se pourroit trouver.

à M. Spon, Du 28. may 1648.

M. Belletal doit revenir de la Cour  
 pour la place de feu Nanchin; Guerre entre  
 les Medecins de Saris. Renaudot  
 Repouse au libelle de

Monsieur  
 Je vous rends grace pour les bonnes  
 nouvelles que vous nous avez données  
 touchant les Roy de Portugal, l'entreprise



de Turin et celle de Bapaume. nous en attendons de plus amples. De sur plus nous aurons appris ici la nouvelle du danger que le fils du Comte Henry et son épouse ont échappé dans l'Écluse; en ce point là on a besoin de danger à La Lacombe l'épée à la main; Pour le Médecin allemand M. de Bellival repassera chez vous dans peu de jours; car il doit revenir de la fontaine où il avoit couru après la mort de M. Ranchein on ne fait pourquoi. Je ne sçay si on continue au d'Espain et l'impression de ce ouvrage d'Albers le grand et si M. Ranchein avoit envoyé ce qu'il en avoit.

Je vous avois donné plusieurs noms du zine tels qu'on m'avoit appris, a se. potato, Speaube, Judage, et peut être c'est votre Judique. tant va que je ne connois aucun que de nom, et n'ay point vu la numéologie



De savoir, dont vous m'écritez. lequel à  
 ce que j'en ai appris ne parle de la chose  
 minérale que par ouï dire et par lecture  
 à ce qu'on m'a dit, et si le livre n'est ni chez  
 ni importun, je seroy bien aise de le voir par  
 votre moyen, après toutefois avoir appris  
 en quelle estime il est parmi les hommes  
 de cette étude. parle prochain ordinaire  
 vous aurés le feuillet de florette. Je ne  
 sçay personne qui ayé écrit du météore  
 minéral tombé entre les mains confins de  
 la Provence et de la Savoie, bien est il vrai  
 que feu M. Ranchin nous disoit qu'il avoit  
 appris que quelqu'un en avoit écrit quelque chose  
 et qu'il même en avoit dressé une lettre  
 à M. le Comte d'Auvergne. Il est vrai  
 que la chose mérite un grand examen, soit  
 ce qui regarde la querelle entre les Médecins  
 de Savie, et M. Renaudot nous a envoyé le



Livre fait contre ceux qui pour empêcher  
 que nos Docteurs n'euissent de l'emploi  
 parmi eux, ont tâché de nover nostre  
 Université. Il les traite mal et justement  
 Uedi e sibi malum cacarium. toujours ces  
 intérêts particuliers excite de tourmenter  
 qui ne seussent par toujours à leur  
 nature. vous pouvez en recourir aisément  
 Je s'imp in 4<sup>o</sup> sous ce titre, Respouse de  
 Theophraste Renaudot au Libelle fait  
 mais j'en ay point veu ce libelle, Je s'imp  
 imprimé au Bureau d'adrese, rue de la  
 Calandre l'an 1641. Je vous recommande  
 les nouvelles car pour nos cartiers de  
 Catalogue on n'y fait pas grand chose.  
 Dieu vous benisse &c. signé Fortaud.  
 Si vous êtes aisé de trouver du  
 vrai zinc ou Judagne, es qui ne soit point  
 de grand prix, Je vous prie pour quelque  
 Livres. à Mons pelier le 27<sup>o</sup> VIII<sup>o</sup> may 1641.



à Lyon Du 2. 7. 1641.

Thomas Docteur de Montpellier  
recommandé à Lyon.

Monsieur

C'est pour mettre fin à notre silence  
Bimestre par la recommandation que j'en  
fais de M. Thomas présent Docteur,  
Docteur de notre Université et de moi  
particulièrement. Il vous dira de nouvelles  
de notre compagnie, et vous retrouverez  
digne fils de votre commune, et à prouver  
que outre le droit de voisinage, je n'ai  
eu bonne main jointe à ma recommandation  
vous ferons naitre de l'amitié pour lui, et  
vous disposerez à lui donner de  
temoigner de bonne volonté en occasion  
requelle vous pourrez lui être utile. Je



n'ai rien de présent &igne de vous entretenir  
 que la pource issue du siege de fortatogue.  
 On nous fait croire que l'anglois en fin  
 entreprend le recouvrement du Palatinat  
 es que conjointement avec les hollandois  
 es portugais ils ont asiege l'adve ville  
 du Detroit de Gilbrattaw. C'est tout  
 pour le present si ce n'est que je vous  
 surs toujours Monsieur

Très humble et  
 affectionné serviteur  
 signé Fortaud

à Monsieur le second de May 1641.

à M. Spou, Du 31. May 1641.

Baron de Grandieu

Cancellaria

Sachez pourvu d'une



Chaire par ordre exprès du Roy.  
Mort de M. de la Brosse

Il est à craindre qu'il n'arrive de ces  
ouvrages comme de ceux de feu M. Richer  
Il est à craindre que toutes les planches  
ne soient perdues.

Retarder l'impression de la pratique de  
Jeynes; Siège de Sorpignan.

Oraison de fortitude pour la mort  
de Sanchez.

Monsieur

Je dois encore la réponse à votre  
Dernière du dix huitième de Novembre,  
laquelle avoir reçue avec beaucoup de  
contentement, n'a peut être satisfait jusque  
à présent à cause de quelque maladie qui  
ne m'a quitté que d'un peu de jours.



la pureté de mon affection fait que je  
 rapporte toujours votre silence à quelque  
 grand emploi qui vous demande tout entier  
 comme la maladie du Baron de Mandieu  
 lequel j'estime d'autant plus digne de  
 considération et d'honneur, s'il est de la  
 famille de feu M. Sadeil, et de Mandieu,  
 grand Théologien, et de quelle terre ou ville que  
 j'ai peu voir autrefois, ni obligé à honorer  
 la Mémoire, comme d'autres autres hommes  
 de Vertu. Je vous rends grâces pour le  
 bon accueil que vous avez fait à M. Thouvenin,  
 et espère que vous lui serez ami en occasion  
 pour vous le recommander davantage.  
 Je suis fâché que je ne puisse assister à l'acte de  
 Bachelier de M. Foucault, à cause de mon  
 indisposition, ~~mais~~ mais j'ai appris qu'il  
 satisfait à la compagnie et qu'on ne desire  
 en lui que un peu plus d'action et moins  
 de lenteur, à quoi je l'exhorte et vous en  
 à ce faire qu'il face société avec quelque



Escoliers qui aiment l'étude afin que par  
des mutuelles disputes et conférences, ils  
se surmontent et rendent son esprit plus  
éveillé: pour ce que l'étude qui se fait par  
conférence et instruction, est beaucoup plus gaie  
et marche à plus grands pas que ne fait  
celui de la Lecture simple lequel on peut  
appeller muet et sommeillant.

Pour les places vacantes en tous ou en  
partie d'une notre compagnie on ne pense  
point encore au cancellaria, et pour la  
Régence, et. l'anche en est pourvu du  
consentement et au contentement de nous  
tout, sans pour le commandement exprès  
du Roy, que en vertu de sa dispute précédente  
est d'un esprit actif qui se plain au  
travail, et à l'exercice, à cause de quoi je  
l'aime et l'honore particulièrement.  
Nous avons appris déjà la mort de  
ex. de la Brope, laquelle me fit réfléchir



Sur cette Sentence, qu'il Bien fort jaculamus  
 rarement, voir on de grand de peine et de  
 longue haleine, amener à leur perfection par  
 leur entreprenus, et à peine pour peu  
 laisser son oeuvre en l'état qu'il est, le Prince  
 de Poète de Rome, et quand notre grand  
 Mesme est travaillé jusqu'au feu, le  
 feu lui faillit. le même est arrivé ici à  
 feu M. Richer, de sorte qu'il est à craindre  
 que tout le Serpente ne s'en perde  
 pour jamais, les Successeurs ayant  
 toujours de de pain et tout différent de  
 l'Entrepreneur, et une note particulière.

Vous m'écrivez comme on continue  
 l'impression de Zaccaria en un Volume  
 in folio, mais comme ira cela, puisque  
 l'auteur est encore en vie continue  
 son de pain, il me semble qu'il vaudrait mieux  
 attendre encore un peu, afin d'avoir tout

elles sont à  
 en 1783  
 gilibet veut  
 qu'il est cet  
 ouvrage.



en sa perfection. vous m'avez fort réjoui  
 par la nouvelle de sa santé et de sa vie.  
 Je vous prie de dire à M. Radaud qu'il se  
 remette encore de l'impression de la Statique  
 de Feyner, d'autant que je suis encore au  
 pressoir avec ce malheureux broillon de  
 Feyner, lequel si vous garde le silence  
 en toute façon est sur la négative; car je  
 me doute que ce malheureux en quelque  
 vent ou soupçon; en led. S. Radaud en  
 pourroit recevoir du déplaisir. Je vous en  
 écriray, quand il en sera tems.

Je vous prie encore, s'il y a moyen de  
 recouvrer les livres suivants. un petit  
 traité de Jacobus hortius de Rotterdam  
 Problemata Martini Rulandi. Claudini  
 consilia in 8°. Cebetis Thebani Tabula cum  
 commentario Velsi, que je vis en passant  
 l'an 1629. chez M. Vincens, en blanc.



la pau sainte de faupin en deux tomes  
in 4<sup>o</sup>. car deux tomes contiennent cinq  
parties à la dernière, de laquelle l'auteur  
mes fin à son dessein. Je desirois tout  
en blanc, et il se peut. Je salue M.  
Marcellin à qui je dois encore réponse,  
et M. Gras. nous n'avons ici rien de  
nouveau que la continuation du siège de  
Perpignan, et la disipation de galères  
qui venoient pour son secours. on croit  
que l'affaire ne sera pas long, les assiégés  
etant à l'extrémité de vivre. Dieu bénisse  
le afferer du Roy, et nous donne la paix. si  
je fay imprimé l'oraison que je fis en ouverture  
de ceste année à la mémoire de M. Ranchin  
Je vous en enverrai une copie. Je salue M.  
Gras et vous suis toujours  
Pur humble  
et plus  
affectionné  
serviteur  
Signé Fortaud. à Montpellier le dernier



jour de l'an de guerre 1641.

à M. Spon, Du 21. marr 1641<sup>5</sup>  
 Apologie de l'Université de Montpellier  
 Critique d'un Medecin de Seide contre  
 l'Ecole de Montpellier

à Monsieur

Encore que je doive la réponse à quelque  
 une de vos lettres, je remettrai d'y  
 satisfaire un autre jour et ne pressé pour  
 maintenant de vous écrire seulement si  
 quelqu'un voudroit entreprendre l'impression  
 de l'apologie de notre Université contre  
 les impostures de Sarasin, et la débiter  
 promptement sans delay que de hors le  
 Royaume. J'ai quelques autres pieces  
 pour mettre au jour, lesquelles pourroient



Suivre cellecy, vous reviez et si vous plait  
 en m'en donner avis avant que j'en écrive  
 à Paris pour le même dessein. ou par le de  
 quelque breve Dieu veuille la surseance de  
 la maladie sera peut être un acheminement à  
 la santé de l'estat.

J'ai oublié à vous dire comme un medecin  
 de l'Université de Leyden a fait une  
 oraison touchant l'est Université. J'attens  
 de la recourre par la voye de Paris pour ce  
 que ayant donné quelque atteinte à notre  
 compagnie, je despire de lui répondre en même  
 temps, mais je crois qu'il parle par un oui  
 dire, et ne dira par plus d'exortation que  
 celle de Paris. Cela seul retardé la  
 closture de la miinne. Voyez si vous  
 pouvez la recourre, j'en auray pour le  
 nom de ce medecin, c'est tout pour le présent,  
 Dieu vous conserve. De nos peliers le  
 21. mar 1645. Votre plus humble es



plus affectueux serviteur  
 signé Fortan

à M. Esnou, le 27. mars 1645.

Mine de fer de la vallée de Suzon  
 en Bourgogne

Monsieur  
 attendant votre réponse sur l'avis que je  
 vous ay proposé touchant la difficulté de  
 l'impression de mon apologie qui se  
 rencontre en cette ville, j'ay demandé de vous  
 un petit soin si vous l'avez pour agréable,  
 Autrefois par pays d'au delà Bourgogne d'au  
 vers une Vallée qu'on appelle ce me semble, la  
 vallée de Suzon, j'y rencontrai des mineurs  
 qui travailloient après quelque mine de fer, la  
 curiosité me porta d'en approcher, et j'en  
 vis du fer naturel en grenaille fort menue mêlé



avec une terre fort rouge de laquelle j'en  
 avoy recueilli quelque poignée, mais après  
 Je l'oubliai à Dijon. Obliger moi, Je vous  
 prie, puisque vous n'en êtes par loin de  
 me faire un apper de la dite grenaille naturelle  
 sans la laver, afin que je sois certain comme  
 elle est naturelle, et toute telle quelle est  
 prise de sa matrice, et je satisfierai à tous.  
 Deuis douzaine de suivre mes affaires  
 pour mon dessein. J'espère de vous cette  
 faveur, après plusieurs autres de que vous  
 m'avez témoigné, et qui me tiennent à vous  
 comme votre très humble et très obéissant  
 serviteur signé Fortaud

De Montpellier le 27. mars 1645.

On fait ici quelque bruit de quelque menace  
 du Turc à cause de quelque prise qu'il  
 a faite. Je me crain que toute  
 l'Europe ne s'en repente, à cause de ce



divisione et que per culpam unius, omnes  
involvantur poena communi.

Vous pourriez enfermer lad. Grenaille dans  
une boete un peu forte.

à M. de son Du 4. juillet 1645.

apologie contre ceux de Paris  
imprimée

Un mutte contre les Partisans

Monsieur

J'ay quelque peur qu'il vous plus me donne  
à purance touchant quelque paques que notre  
compagnie envoie à Hambourg. Le voici  
maintenant lequel je recommande et remer  
entièrement à votre soin et diligence. j'ay  
payé le port jusquer à Lyon. ou verra  
du reste. Je vous escrivir aussi touchant  
quelque mine de fer qu'il y a dans la bourgogne



Si par votre moyen j'en pourrai recouvrer  
quelque livre en grenaille et tel qu'il sera  
de la mine. Je vous en remercie de votre  
bon air touchant l'apologie que j'ai entreprise  
et parachevée contre ceux de Sarre; Je me  
suis disposé à voir leur contenance et les  
attaquer; et si vous le voulez, je ferai. Je  
conçois leur portée, et n'ai rien entrepris  
que je ne puisse pour ce que je ne bâtir que  
sur votre solide fondement. Je  
écrirais mais j'en ai tant que du caquet,  
qui est leur maladie endémique. J'en ai écrit  
quel N. Navaud l'a imprimé, mais dans  
une pièce un peu grande et qui regarde toute  
notre compagnie, elle a trouvé bon de la faire  
imprimer ici. Elle s'imprimera la semaine  
prochaine et après je vous en enverrai  
quelques exemplaires. Nous venons de  
sortir d'une émotion populaire, excitée par  
notre femme, et laquelle a duré quatre jours



laquelle on appelle la chape de Sarrasin  
 elle a esté chaude es avec succor. Dieu veuille  
 benir & souppre peuple es le desirer de  
 la deus & de cer puantier cheniller qui brouillent  
 tout ce qu'il y a de verd sur la terre. Dieu  
 vous benisse. J'esuie, Monsieur

Votre plus humble  
 & affectionné serviteur

Signé Fortaud

à Montpellier le 4. Juillet. 1645.

Autre Lettre du 4. Juillet  
 1645.

Monsieur

La presante n'est que pour vous dire,  
 comme on n'a point voulu rien prendre  
 pour le soc jusqu'à Lyon & du bagne  
 que j'en ai de vous & de vous pour ce qu'il  
 ne pouvoient se faire. J'en ai prié de le  
 payer & tout ce qu'il faudra, & je le rendrai



ici à qu'on ne m'ordonnera. la chaleur  
 de nos habitans en de femmes n'est  
 par encor passée, mais elle coure quelque  
 chose de secret qu'on ne peut savoir. Dieu  
 benisse son propre peuple. De Montpellier  
 le 14. Juillet 1645. *Tou vobres*  
*Signé Fortaud*



à M. Espon, Du 16. avril 1647.

Navicula Solis attribue à Guillelmus  
 Patin,

Cantharus in Luto de Fortaud

Anecdote plaisante et ridicule  
 sur Patin et Bachon.

Contonir cacographia de Jattier

Cacographia Diffibutatio de Moreau.

Diffibutatio Morologia de Jattier

Confiteor de Michel de la Vigne de



Fortaud  
 Olimes Nunc de e Kage delain medecin  
 De Mouspelier.

Monsieur  
 Etant avertique M. Seignores vous a portois  
 quelque exemplaire de la response que  
 j'ai faite a l'auteur du Navicula Solis  
 sous le nom de nostre bedeau a qui j'ai  
 donne pour titre, Cantharus in tuto,  
 afin que vous es ceux qui la liront sachent  
 le depein. Je le vous dirai fort brievement  
 et autant que ma main encore languissante  
 de maladie le pourra permettre.

L'auteur du Navicula Solis, c'est le  
 Sieur Satin lequel je reconus incontinent  
 a la patte. J'ai respondu en raillans et le  
 fondemens de la raillerie, c'est un rencontre  
 qui arrivera audis Sieur devant le salair



Royal; car les gardes qui y estoient, le  
 voyant venir de loin, un d'eux <sup>à cheval</sup> commença à  
 crier, voici le Diable. Sur cela j'ai bâti tous  
 le reste de l'apologue; après venant au plus  
 sérieux, j'ay mis pour artictes, les fautes  
 en grammaire qu'il avoit relevées contre mon  
 apologie; la ou je le fais voir aussi poëte &  
 grammerien, que médecin et philosophe? c'est  
 un vrai Pedant, et qui ne s'aurois dire  
 aucune chose de lui sien, témoin en est cette pièce  
 tant peignée qu'il a mise au jour par trois  
 fois, Antotus homo sis à vatu morbur;  
 question tirée de l'Epistre d'Hippocrate,  
 mais qui n'est autre chose qu'un beau centon  
 comme il est aisé à vérifier, à quiconque a  
 lu les bons auteurs. voilà quel est ce grand  
 Personnage. Il faut remarquer que sur la  
 fin de l'entretien entre le Docteur et  
 Monsieur Pellier et le Padotube j'ai ajouté  
 l'histoire d'un Docteur de Sarre, appelée



Bachon lequel estant allé à Melun pour  
 faire la Médecine commença Incontinent  
 à mesdire des honorables Citoyens; et  
 fera des Jurectives qui furent cause qu'il en  
 fut chassé avec le bâton et estant de retour  
 à Paris pour sa bienvenue fit une harangue  
 pleine d'injures contre moi contre notre  
 Ecole et contre nos Docteurs.

Voilà en somme le sujet de ma réponse  
 de laquelle j'attens le jugement que vous en  
 ferez. Elle est si bien reçue à Paris pour  
 que ce n'est pas à moi à vous dire l'estime  
 qu'on en fait ayant si bien mêlé l'utile  
 à l'agréable.

Du Devoir le Sieur Moreau a paru pour  
 second du Sieur Satin en cette sorte.

Un de nos Docteurs appelé M. Cottier  
 répondit au Varicula Solis sous le  
 titre de Centon de acoraphia, pièce  
 fort gentille; à laquelle Le S. Moreau a



répondre sous le titre de facoraphias  
Diffibulatio; laquelle a été incontinens suivie  
 de la réplique dud. S. fatius, sous le titre  
 de Diffibulatione Morologia, et pour ce que  
 ledit Moreau s'est montré un peu téméraire  
 en supposant contre moi, Je lui réserve sa parole  
 après que j'aurai recouvré la santé Dieu  
 aidant, et ce sera la dernière pièce et clôture  
 sur cesujes que je vray faire sous le titre  
 du confiteor de Michel de la Rigue.

Vous avez encore à Paris un docteur  
 Docteur appelle Magdelain lequel  
 harcèle sans cesse toute cette tourbe de  
 Medecins de Paris par un traité  
 sous il a mis au jour la première partie  
 sous le titre de Olim et nunc avec un style  
 tout particulier en qui neus être compris  
 de peu de gens. Je suis las d'écrire mais  
 non pas d'être Monsieur votre plume



humble et pure affectionnée & servitente  
 signé Fortaud.

à Monsieur le 16. avril 1647.

à M. Jyon, Du 8. Janvier 1648.

Bourard allié de Fortaud offense par  
 lui.

Gerard Oncle de Fortaud.

anecdote sur le Medecin Gerard

Monsieur

J'ai retardé avec regret de répondre à  
 votre dernière ne pouvant donc le faire  
 jusqu'à présent, Je donnai quatre Livres  
 à Monsieur Jocard, pour vous faire tenir  
 avec remerciement à savoir trente deux  
 Solre pour la mine de fer dont je vous ai  
 déjà remercié, et le faire encorer, et



cinquante, & outre pour le port de dix exemplaires  
de votre apologie. Je suis fâché que cela  
vous aye donné du déplaisir, mais le Bureau  
d'adresse de cette ville ne voulant ici prendre  
aucun port de lettre par avance, il me le  
fallut ainsi faire à condition de le vous  
rendre, ne voulant pas permettre que vous  
risiez aucun exemplaire par autre voye  
potentielle que la mienne. ainsi quand vous me  
donneriez de nouvelles, & usages que  
j'enverrai par votre moyen à M. Hummel  
Médecin à Hambourg, j'en satisferai à tout.  
Quant à ce qui vous semble que j'offense  
M. Bourard, puisqu'il n'est en quelque façon  
allé, j'en ai gardé & y pense, et le discours  
de mon apologie rend témoignage de l'honneur  
que j'en tiens, & du cas que je fais de son  
savoir & probité, conjointement à celle de  
M. Le Premier Médecin son beau fils.  
Mon intention en ce lieu là n'est autre que



De relever nos Docteurs & tout autant qu'il  
 les ont voulu abaisser & mépriser & en  
 particulièrement les relever en la Personne  
 de feu mon oncle sous lequel le feu Roy  
 vécut en pleine Santé & duquel le régime  
 établi avec prudence & devoit estre continué  
 pour ce que particulièrement & par bien  
 longue expérience il connoissoit la portée  
 de la Santé de son Prince mieux que tout  
 les autres Médecins. La connoissance mieux  
 connue mieux fait de n'y changer rien. Il  
 me souvient comme se voyant harcelé &  
 repris par ces Médecins de Paris en  
 la conduite de son maître, après de ce qu'il  
 faisoit en homme très expert, je disois  
 un jour pour toute réponse à ceux qui  
 lui rapportoient les paroles de ces  
 repreneurs malhabiles, Le bien, disoit  
 on verra comme ils gouverneront le Roy  
 après ma mort. Ne vous estonnez pas



Donc si j'ai usé de quelque terme un peu  
rude en apparence, mais très juste et  
bien pesé, et avec intention d'en piquer  
que le général de cette Société, rien en particulier  
et moins encore la personne vénérable du  
Prince de Médecine. Nous atandons  
l'issue de l'état de cette Province de

à M. Jon, du 28. avril 1648.

Medicinae libertas vindicata de  
fortaud Jon pije. Les Medecins  
de Montpellier plaident contre les  
Chirurgiens et Apothicaires. Souffiteur  
de Jean de la Vigne.

Montpellier  
Je ne puis commencer ma Lettre que par  
une excuse répétée pour ma paresse à  
répondre si lentement à l'honneur que vous



me faire mais j'attendois de jour à  
 autre l'oraison qui je fis en dernière  
 ouverture, ne voulans me présenter à vous  
 qu'avec un exemplaire d'icelle en la main.  
 Elle a pour titre, Medicinae Libertatis vindicata  
 et pour sujet l'intérêt de toute terre  
 et Medecin en general. mon intention est  
 de porter terre et Medecin au travail et à  
 la préparation de remede chez eux comme  
 faisoim nos Peres. Serai jeur qui obligem  
 ter et Medecin à cela pour encheir amplement  
 dans la dite oraison, outre l'abus et l'insu  
 solence de nos Peres tant Chirurgiens que  
 Pharmaciens contre leur Maître.  
 Je ne doute point que cette troupe impudente  
 de serviteurs ne se ve ta tête contre les  
 et Medecin partout ailleurs, puis qu'ils  
 l'ont fait ici. le seul moyen pour les abatre,  
 c'est de les laisser operer chez soi. Non  
 le pour vous et le devoir pour le bien du public  
 et pour notre honneur. Si vous ariez



quelque acte de force souveraine  
 ou subalterne contre cette canaille enfarinée  
 de medecin, vous me feriez plaisir, pour  
 ce que j'en ferai imprimer ensemble. Le malheur  
 d'enotre est. Dubuisson qui est à Paris pour  
 es de l'affaire duquel on attend bonne issue  
 a retardé l'impression. si quelqu'un de vos  
 imprimeurs se vouloit disposer, je la  
 preparerois pour la vous envoyer: elle est  
 par fois grande. mon grand Bandolier de  
 Juif qui m'a tant tourmenté, s'en est allé à tour  
 ter Diabler et plus à Dieu l'en il fait il y a  
 15. ans j'ayans tant beaucoup arans et amors  
 tant pour la d'jeté, ayans été à piété de  
 la charité, comme pour la mort de son ami  
 trer d'angereux garnemens et qui étoit toute  
 son esperance. Je ne pense pas que aucun  
 de vos heritiers pense plus au s'irre de  
 la pratique, et croy qu'il n'y a plus aucun  
 danger. toute fois je ne vous conseillevien  
 sur cela. J'ai encoer une autre piece

il semble qu'il s'aille  
 parler de laog. riviere  
 mais celui-ci n'est mort  
 qu'en 1655 selon astuc  
 pag. 259.



pour dernière réponse aux N. edecim de  
 Paris & sous le titre de Justitevs de  
Jean Desbarignes ou Justitevs & Nicastir  
Vnici olim Decani, hodie in vinculis mendacii,  
miserabilitate & inconsolabilitate ejulantis.

Mais l'impression est étouffée à Mons pelieu  
 Le 28. avril 1648. signé Fortaud.

à M. Fron. Du 30. gbre 1650.

Philippe Jacob Sachz

Parvaud a imprimé l'ouvrage de Jeyue & moi  
 La Neuve. exécration de Fortaud contre lui  
 apoticavier.

Monsieur

Ce n'est par faute de juste sujet, que vous  
 commencez à douter d'indéma & Memoire ou  
 de mon affection, puisqu'il y a plusieurs  
 lettres que j'ai reçu de votre part, vous



n'en avés tiré aucune réponse vous n'êtes  
trop honorable pour ne continuer à vous aimer  
et vous considérer. mais j'en sais quelle  
raison m'a saisi depuis quelque temps  
qui me donne de la peine à joindre la plume  
avec mon âge qui s'en vole; et me fais fere  
bien souvent de vous long intermede au  
milieu de obligations à l'honesteté. Accusé  
de murmurie, ce froid et stupide acceptive de  
mer aveç plutôt que la toujours verte et  
vigueur de ma mémoire et de mon affection  
envers vous, toute pleine d'honneur et de respect.  
Je vis au pape M. Philippe Jacob et saché  
mais son peu de séjour n'est <sup>me</sup> permis point  
de lui faire connoître quel car je ferois de votre  
recommandation. Du de plus j'ai reçu votre  
lettre du 23. 8bre dernier de demain de  
M. Verri de Zurich il me trouvera toujours  
prêt à le servir. J'avois de pain de  
papier contras à l'aprentissage avec  
quelcun de nos maîtres Chirurgien;



mais j'en ai dit qu'il se fermerait la porte  
 au Doctorat, vous savez les statuts et les  
 sermens qu'on prête, juro quod nunquam  
artem Mechanicam exercui. autant comme  
 vous me recommander de se honester homme  
 ce sont autant d'actes d'honneur dont vous  
 me gouvernez.

Vous desirer savoir de moi quelque  
 chose de la vie et des mœurs de l'auteur que  
 M. Narraud a enfin imprimé. Jusqu'à là  
 j'en suis tout à vous; mais je ne puis  
 penser sans horreur ni au nom de l'auteur  
 ni à son ouvrage qui m'est si fatal; et  
 la seule mémoire m'estonne, et non le  
 sujet; la misérable vue de mon voleur  
 me menaçant de me chercher de m'appeller  
 en cause pour cette impression à cause qu'elle  
 a été faite sans sa permission; et me  
 disant que j'en suis responsable, quoi que  
 j'en sois très bien deschargé; et que je  
 ne l'appréhende point; Jela verrai venir.



C'est à est. Nauaud à se donner de garde  
car elle l'attaquera. C'est une nece pitieuse  
à laquelle j'ai assisté après tant de tourmens  
qu'elle m'a donné; car Dieu a maudit tout  
ce qu'il ou eud moi par violence. Si  
quelque fois j'exorcise ai écrit quelque mot qui  
parle de l'impresion de ce livre (ce que  
je ne croy point) j'exorcise prié de mettre  
tes lettres au feu. Le Phicaneus ne demande  
que de l'apparence pour s'y fonder et soutenir.  
Dispensez moi donc j'exorcise prié de ne  
trouver par mauvais si je chappe de ma  
Mémoire toute cette race malheureuse. ma  
Deus liberaes à manu Judeorum in perniciem  
Christiani sanguinis anhelantium. Je fremis  
tout quand je pense à cette engeance de vipères  
laquelle trouble et rend déserte cette année  
toute cette Académie, avec résolution de la  
renvoyer, s'il ne peut venir à bout de tout  
se de plain. Ne prenez donc la peine de  
m'envoyer aucun exemplaire de cet imprimé



funeste, et je vous serai plus obligé que si  
vous sçavez autrement. Je ne serois mal au  
sçavoir, et ne sauroy lire qu'avec douleur tenon  
que j'ai lui ai donné. J'ai assez de livres, et nous  
n'en avons que trop. *Laboramus in pithora,  
et caecochymia librorum.*

Vous m'avez écrit autrefois comme vous  
aviez quelque avis contre les apothicaires  
en faveur de vos Medecins; si c'est quelque  
chose de fort avantageux pour eux, envoyez  
le moi: car je veux acheter, et fortifier l'action  
que je fais contre eux: et l'ayant achetée  
j'attendrai le temps favorable pour la  
donner au public. car pour le présent je  
n'ose, ne in me convertam unicum totam  
vitarum et injuriarum molam pour le peu  
d'assurance que j'erois d'être approuvé  
et contenu de mes confreres la plupart  
parents ou amis de telle genre. car si  
pour cela il m'arrivois quelque chose de



Sinistre de notre même le un  
 rocherien tate, le autre de rocher  
 di par que cela me merite es que je ne devoy  
 point émouvoir ceste cambriue, mais glisser  
 doucement et connire aux abus et mechancetés  
 Tam et si peu je voy d'or homme bien fait  
 et qui soient soigneux principalement de  
 l'honneur de leur vacation, es du bien public  
 aimant mieux encuser à Pluton que non  
 par d'aur te tempte d'el'honneur. Tam  
 ce misérable Siecle es devenu métallique,  
 Jesuic, et Monjieu,  
 Votre plus humble  
 et plus affectivé  
 serviteur  
 Jigne Fortaud.

à Montpellier Le 30. gbre 1650.

à M. Spon, Du 31. Janvier 1651.

ou en feuille à 50. l'once  
 argem — — 6. — — — —



Projet d'une Edition de Varraudée

Monsieur

Je m'entretiens un de ces jours avec M.  
 Jocard de vos moyens pour recourir promptement  
 une once de rogneur de l'or en feuille pour  
 la Pharmacie de Serre en ser principale  
 composition, comme aussi deux onces de  
 rogneur de l'argent en feuille. Il me dit  
 qu'il ne voyoit point un moyen plus a portée  
 de votre et que j'en ferois ici ce que vous  
 auriez fourni pour ledit achat. J'embrasse  
 l'occasion avec d'autant plus de liberté comme  
 vous me donnez d'accès à votre amitié. C'est  
 la seule prière que je vous fais par la  
 présente espérant cette faveur de votre  
 courtoisie; vous priant de m'excuser si je  
 vous donne ce soin qui semble si éloigné de  
 la Littérature. Le D. S. Jocard médecin que



l'once d'or & d'iter rogneur d'or se vendroit  
 cinquante tiivers ou un peu plus, et l'once  
 de celle d'argens six tiivers. Si cela  
 monte davantage, je le rendrai tout ici audis  
 sieur Jocard, et pour me le faire tenir, vous  
 n'avez qu'à le donner au Messager de  
 cette ville qui loge à Lyon en la rue de Flandre  
 à l'enseigne du Lion d'or. Voyez en échange  
 ce que j'en puis ici pour vous, et vous me  
 connoîtrez par tout, Monsieur, Vostre

plus humble &c  
 à Montpellier le ~~jour~~ dernier Janvier 1691.

On ne trouve plus d'or d'urres de feu  
 en N. Caranda, si on entreprendoit une nouvelle  
 édition d'icelle on satisferoit au desir de  
 quantité de personnes qui les demandent.

Il faudroit les mettre toutes en un beau  
 Volume in 4<sup>o</sup> ou en un petit in folio, de  
 belle impression, pour une plus grande



commodité. c'est un homme de grand poids  
 et jugement et de qui la doctrine est suivie  
 avec grande approbation.

à M. Spon du 8. aoust 1652.

Mme. Socarel, sœur de Spon  
 Libelle de Riolan contre Monsieur  
 Belleral ou de M. Picoté

Monsieur

Notostant le long silence dont j'abuse  
 en vers un personnage qui me témoigne tant  
 de bonne affection, et me fait tant d'honneur  
 que d'aymer une personne qui lui répond si  
 froidement en l'amitié, j'ai depuis peu  
 encore reçu une de vos lettres pour laquelle  
 je me sens si obligé, que vous ne me sachiez  
 donner aucun sujet auquel je ne m'employe  
 de toute mon affection et sincérité. Je me suis



enquire de M<sup>r</sup>. Benjamin Lafont, j'ai  
appris par nostre Bedeau comme il est  
logé chez un rotipneu, & sans débâche  
toutefois; et qu'il se dispose pour se  
présenter au Baccalaurat. C'est tout ce  
que j'en ai appris: M. de Bellera n'en  
sait par davantage. M. Phycineau  
son neveu donne de la présente peut  
être vous en pourra dire davantage.  
Je pense que vous aurez vu le livre  
satirique de M. Nicolas contre nostre  
compagnie; on lui y répond suivant son  
merite, et n'estoit que peu de commodité de  
l'impression elle auroit vu le jour depuis  
longtemps. Je m'étonne comme un homme  
de son âge a daigné employer huit années  
après une chose si peu utile, et qui lui a  
aporté si peu d'honneur. mais il a fallu  
que la verve aye fait son cours. Jusque  
adonc il aroit passé pour homme rapide et  
honnête, quand la rousure sera imprimée  
vous en aurez quelques exemplaires. Je



ne s'ay point si on trouveroit chez vous le  
 Sénèque desirs sur in folio et en blanc.  
 puis que est. J'ocarde par à présent vous voir  
 il le pourroit mettre avec sa marchandise,  
 et si il vouloit vous donner ce qu'il coûtera,  
 Je le lui rendrai ici à son retour. C'est  
 un livre qui enseigne à se connaître en  
 ramenant chacun chez soi, et par ce moyen  
 se rendant semblable à Dieu qui doit être  
 le seul et principal dessein d'un homme qui  
 est parvenu à l'âge de septante ans. Ce  
 n'est pourtant pas que je me départe de  
 ce qui est de ma charge ordinaire et du soin  
 de notre collège l'état duquel vous pouvez  
 apprendre d'Indice. Fricoryneau l'un de  
 nos docteurs. honorer moi toujours de  
 votre sincère amitié, et nonobstant tout  
 ce importun et par trop long parentiser  
 de mon silence, fait et est de moi comme  
 de Monsieur  
 Votre plus humble et  
 affectionné serviteur  
 signé fortant à



Monsieur, le 8. août 1632.

J'ai vu ce matin Madame de Jocard  
votre sœur, elle se porte bien bien et  
c'est d'elle que j'ai appris comme le M.  
Jocard son mari est à Lyon.

à M. Spon, Du 10. J<sup>u</sup>in 1632.

Dehauron } Docteur de  
Gautier } Montpellier

Monsieur

Je donne la présente à ces deux Messieurs  
Dehauron et Gautier Docteurs de notre  
Ecole pour le desir que j'ai qu'il vous  
saluent de ma part, et qu'il connoissent qui  
et quel vous s'ent et combien m'est honorable  
et prisable votre amitié, afin que eux mêmes  
vous aiment et honorent comme je fais. Je  
suis bien aise que M. Friconneau vous ayez vu  
J'espère qu'il reviendra bientôt pour aider son



oucle trop surchargé de diverses charges  
 pour avoir annexé le Digeste aux aphorismes  
 et logé sous même couverture Boethius avec  
 Hippocrate. Monsieur de La Coste a  
 promis d'écrire à Serpente. Soule  
 Senèque, jetevenue à un prix excessif, mais  
 pour ce qui ne faut espérer de le trouver à  
 meilleur marché chez les Libraires à l'avenir.  
 Je franchirai à cause de l'excellence de l'auteur.  
 Voulez pouvoir donc prendre s'il vous plaît  
 à condition qu'il soit compté car j'ai déjà  
 été trompé une fois en ce même auteur. Je  
 rendrai le prix à qui vous trouvera bon.  
 Je devie qu'il soit en blanc. Prenez en bonne  
 part ce soin venant de la part de celui qui  
 est Monsieur

Votre plus humble et  
 obéissant serviteur

Fortaud

à Montpellier le dix Septembre 1632.



à M. Spon, du 30. jbre 1652.

Durant son college mou âgé  
de 22. ans.

Monsieur

Je n'ai point voulu taire par peu cette commodité  
sans vous dire comme il ya quelque jour  
que je vous escrivis par deux de nos  
docteurs respondant à la dernière dont il  
vous plait de m'honorer, dans laquelle vous  
me parliez et me donniez avis du prix un  
peu excessif de ce senique. Je vous ai respondu  
que puis qu'il n'en faut point attendre d'ailleurs,  
ni à meilleur prix, d'en prendre en blanc,  
afin que je face relieur ici d'uir au mon  
plus en son merite. Prenez garde, s'il  
vous plait, que ce senique soit despirsieur,  
et qu'il soit entier. escriviez moi à qui je  
baillerai le prix. Nous venons de rendre  
aujourd'hui les honneurs funebres à est.



Durant nostre bon Colleague. Je travaille en  
 et à charge jusqu'au dernier jour de sa vie  
 âgé de soixante deux ans. Je n'avois  
 encore besoin à cause du peu de personnes  
 que nous sommes et de l'état troublé de  
 la Compagnie. Je suis de joie de vous donner  
 des nouvelles plus agréables pour le  
 moins elles sont notables. J'en ai rien  
 autre chose pour le présent, j'en ai de  
 savoir si on trouveroit encore deux livres  
 l'un en quindize in folio; l'autre Registrum  
 totius mundi, car il m'en est nécessaire pour un  
 sujet que j'ai entrepris. Je vous donne  
 beaucoup de soin, mais c'est pour la littérature,  
 commander moi que je face quelque chose pour  
 vous et vous connoîtrez combien je vous salue  
 Monsieur

entier et affectionné

Scritus

fortaud

à M<sup>on</sup> sieur le dernier Septembre 1652.



à M. Spon, du 8. Janvier 1653.

Almanach de M. Spon

Monsieur  
 J'ai tardé longtemps à répondre à la dernière  
 de laquelle il vous a plu de me honorer me  
 disant comme vous aviez baillé le Senique  
 à un marchand de votre amitié pour le faire  
 rendre ici. J'attendois de vous avoir  
 reçu ledit Livre, duquel j'en ai encore  
 aucune nouvelle. néanmoins j'en suis en  
 remercia très affectueusement & s'appréhen-  
 de de sçavoir à qui vous desirer  
 que je baillé le prix dudit Livre. toutefois  
 quand je le baillerai à M. Jocard Il n'y aura  
 point d'inconvénient. Je vous dirai en  
 passant ce qui m'est arrivé ce jour passé  
 à sçavoir comme on m'a fait voir un Almanach  
 par fait (tel est le titre) composé par



quelcun apelé l'hermite, sur la fin duquel  
 j'ay trouvé la recommandation de quelque  
 remède fait par M. Merysonnier Docteur  
 de ceste université, j'ay esté fort estonné de  
 ceste procedure, laquelle tiens du charlatan  
 et n'appartient qu'à un ignorant de se  
 faire trompeter de la sorte. Mes soupçons  
 en sont fort fâchés, particulièrement de ce  
 que ledit Sr Merysonnier a pris le titre de  
 Docteur de Monsieur Pellier. Il ne demora point  
 profaner le nom qui le rend honorable, et qui  
 ne doit être couché que sur le cuivre, le marbre  
 et le diamant, c'est à dire couché d'aucune  
 œuvre digne d'un homme savant. On le  
 prie d'arrêter cela et d'employer cette  
 belle qualité à plus noble et  
 excellenter occasion, autrement l'Eschole  
 qui témoignera le repentiment qu'elle en a.  
 on n'a parlé de quelque livre appelle  
*Negotium totius mundi*. Je ne sçay point  
 si vous l'avez veu, c'est un livre curieux



es petite. Dieu vous benisse. Je suis,  
Monsieur

Votre plus humble  
et obeissant serviteur

Portand

a Monsieuv le 8. Janvier 1653.

a M. Spon, Du 25. fevrier 1653.

Bellerat } en pour  
Solimiac }

Monsieur

J'ai pris l'occasion d'ud esparu de M.  
Lejay qui vous donne la presente, Docteur  
de notre Echole, es auquel particulièrement  
j'ay donne le vornement de docteur. cela  
m'oblige à le vous recommander, et le  
favoriser au de sein qu'il a de faire quelque  
sejour dans votre ville. vous le conoitrez  
digne de vostre faveur, pour la candeur



es probité, jointe à la grandeur es juste mœurs  
de son savoir.

J'ay reçu de votre grace l'richa Senique:  
l'obligation que j'en venais es égale à la  
noblesse de l'auteur. L'en sera un étude fort  
frequente es lectures ordinaires a priori les  
saintes lettres et celui d'un premier auteur  
de la médecine. Je m'estonne qu'on ait retranché  
la partie oratoire qui quelle est du même  
auteur, et grandement estimée même par  
son savaant interprete Lipsius. J'en ai veu  
autre fois tout entier avec le noter du  
même Lipsius, et avec une grande table  
qui le représentait tout entier rédigé en lieux  
communs: mais j'en n'ay point le lieu de  
l'impression. Je le dir afin que si vous le  
rencontriez, vous m'en donnez avis si il vous plaît  
vous remercie cependant de tout mon cœur  
pour celui que j'ai reçu presentement es le  
privé duquel je rendrai à M. Jocard.  
Je vous avoir escrit quelque chose touchant



Monsieur de Mevroux, Il s'en est plain à moi  
 et par là j'ai connu comme vous et en bon sens  
 veu que mesme d'aujourd'hui vous lui ayez  
 aide à me faire tenir un paquet suscrit  
 de votre main, mais contenant divers et  
 petit ouvrage dudit sieur. Je lui rend  
 la raison de ce que j'en ay le plus honnêtement  
 et doucement que je puis. Je n'ai peur qu'il  
 en sera satisfait. Nous attendons d'au peu  
 de temps le retour de deux de nos  
 collegues qui sont encore à la foue, est de  
 Bellerval, et M. Solinac lesquels vous  
 pourrez voir en passant; et après leur  
 retour on pensera à faire venir Le Notum  
 pour les placer vacanter en nostre com-  
 pagnie. La dispute sera célèbre, car il y a  
 déjà plusieurs et très capables concurrents  
 qui se présentent. Nous n'avons ici rien de  
 nouveau qu'une apprehension de quelque  
 trouble en ce quartier. Ma réponse au Sr  
 Riolan est toute prête; Je n'attends encore  
 que quelque petit mémoire qui me soit



recevoir. C'est tout ce que vous peut écrire  
pour le présent, celui qui est, Monsieur,

Votre plus humble  
et affectueux serviteur

Jigné fortant

à Montpellier le 25.

février 1653.

à M. de Sou, 14. 8<sup>bre</sup> 1653.

Monsieur

Je vous supplie ne faire aucun finistre  
jugement de moi pour un si long silence.  
Il m'a fallu absenté un long temps à scavoir  
presque toute l'été, et une partie de l'automne  
pour me delivrer de la peste de plusieurs  
supérieures qui se mêlent de vouloir faire  
papier le breves que quelqu'un a obtenu de la  
régence de feu M. Duran. J'avois dessein  
de retarder encore ma réponse jusque  
à la venue de M. de Bellival et de



e Solinias qui sont encore à la foue pour le  
 retablissement de nos chetifs gages, mais  
 pour ce que nous n'en avons aucune nouvelle  
 assurée, atandans de vous écrire après  
 leur venue plus amplement touchans vostre  
 medecin extravagant, il me suffira de vous  
 dire comme la dispute de la dite regence est  
 surise jusqu'à leur retour. Nous sommes  
 à la veille de nos ouvertures, lesquelles ne  
 m'empêcheront point que je ne vous remercie  
 encore une fois pour vostre beau senique.  
 J'ya une autre Impression laquelle a joint  
 les deux seniques ensemble avec une grande  
 table qui fait y presque la troisieme partie de  
 la grosseur du livre: le senique est aussi  
 avec le commentaire de l'imprimeur. Je dispose  
 ma reponse au Sr. Nislan. Vous ne  
 trouverez pas mauvais si j'y ai inseré le  
 sage jugement que vous avez fait du  
 personnage. J'ya plus d'un gros main  
 de papier, Je vous en ferai part quand il  
 aura veu le jour, n'ayant autre chose pour

entend il  
 magssonnier?  
 oui







Suivi par moi-même pour avoir eu ce bonheur de  
l'avoir fait Docteur. Comme j'en honore pour  
l'agréable douceur de ses mœurs et de son  
excellens sçavoir, Je m'à pure qu' pour le  
ferir aussi.

Je m'estretin il y a quelque temps avec quelque  
un de nostre compagnie touchant votre esprit <sup>magistral</sup>  
extravagant on a approuvé votre procédure  
pour ce que vous venavir pour de meilleur.  
Un Escolier appelle Jean Francois Gay me  
rendit une de vos lettres, mais Je n'ai point  
veu depuis.

Je me souviens d'un Claude Toppe, un de  
nos Docteurs, le d'effaut de sa langue ne  
rabas aucunement de la bonté de son esprit  
Je ne puis que bien fere. Quant à nostre  
Escrivain de Paris il n'y fera jamais autre <sup>histoire</sup>  
chose. M. Secquer Docteur de nostre  
Université lui a prêté sa réponse. L'impression  
de ma seconde apologie pour nostre Université  
contre ledit Escrivain s'avance: entre  
cy et pasquer elle sera achevée. L' =



Antimoine a jeté la division d'une l'école  
de Paris, pour lequel plusieurs d'entreux  
condamnent un peu trop hardiment ce qu'il  
ne connoissent point. C'est tout pour le  
présent, Je suis etc.

Vostre plus humble et  
obéissant serviteur

Jacques Fortaud

à Montpellier le premier d'May 1654.

à M. Espon, le 20. Juin 1654.

<sup>matthieu</sup>  
~~Mouffier~~ Chastelain gendre de Fortaud  
2. apologie  
à Meissonier

Mouffier

C'est ici M. <sup>matthieu</sup> Chastelain mon gendre qui  
vous rend la présente; Je l'enva à Paris  
pour quelque affaire. J'ai désiré qu'il eût



l'honneur de vous & de vous offrir  
 son service: en payant il donnera  
 quelque peu de temps pour voir votre  
 ville & les Medecins qui sont de nos  
 amis: vous aurés & il vous plairá agreable  
 & si quelque fois il viens vous rendre ser  
 de voir comme á un de mes meilleurs amis  
 & le plus ancien de votre compagnie. ma  
 Seconde apologie pour nostre Universitè  
 est imprimée á Paris depuis quelques mois  
 & est déja distribuée dans de tous les royaumes  
 Le Royaume, Geneve & si vous en avés en  
 á Lyon. Je suis le dernier á la voir, & en  
 de tous de jour á autre de vos exemplaires  
 de Paris. si j'en enpe en M. de Matot  
 vous en est présente. Je priera beaucoup  
 le Jugement que vous en ferez & le recevrai  
 comme d'une personne que j'honore grandement  
 & de qui je suis  
 Très humble &c  
 á Montpellier le 20. Juin Signé Fortaud  
 1684. Que fait votre esprit extravagant?



de M. Espon, du 17. g. 1654.

seconde apologie, & ajoutera la defense  
de M. Herouart contre le Libelle de  
l'ingras Guillelmeau

Salino di contre G. Sating,  
Mullew.

Louis de Bourbonne a lebreux de  
regence de Durans.

avis du conseil portans de fusse a luy de  
s'en servir.

Physiologie de Piriere

Plainte sur l'excitation de nouveaux  
auteurs au mépris de anciens

Piriere Doyen de Docteurs

Cortaud Doyen de l'Université

Monsieur

J'ai reçu de votre grace trois de vos  
lettres, Lesquelles ne sont pas encore



acquiescer, ce que je n'aurais fait que par contenance.  
 Votre première m'a appris comme vous aviez  
 recouru à un exemplaire de ma seconde apologie  
 et se plaignoit, de ce que sans sujet j'avois  
 pris M. Patin en bute. et encore de  
 la mauvaise impression dudit livre. Je fus  
 bien fâché quand vous en recutrez d'autre main  
 que de la mienne, mais j'en avois pour  
 encore en mon pouvoir aucune pour vous  
 l'envoyer. Je suis avec vous touchant la  
 mauvaise impression, et particulièrement  
 pour les énormes et nombreuses fautes  
 qu'on y a commises. et lesquelles se sont cause  
 d'une seconde impression à laquelle j'ai  
 quelque chose pour ajouter, et en suite la  
 défense de M. Gerouard contre le libelle de  
 l'ingrat Guillelmeau.

Pour ce qui regarde M. Patin, j'en ay un  
 dit que je n'aye appris d'autrui, et suis la  
 foi de plusieurs honnestes hommes. M. Niolan  
 mesme en advoque quelque chose dans son  
 Livre de se rechercher, disant que ledit Sr



fontenailles

Latin peupis plus à railles qu'à répondre  
 sérieusement et c'est la cause qu'on l'a jugé être  
 l'auteur de tout le reste; pour ce que c'est un  
 être de même génie, à l'égard des  
 moqueurs. c'est pourquoi quelque médecin de  
 Poitiers d'humeur semblable à la femme lui a  
 dédié la réponse qu'il a faite du plus auguste  
 livre de notre Hippocrate, en vers burlesques  
 français; chose honteuse, et que le Latin ne  
 devoit ni souffrir, ni recevoir; car qu'y aura  
 t'il dorénavant de sacré? Il ne manque  
 à présent de rien qu'il ne traduise tout  
 l'évangile en semblables vers profanes.  
 En cet temps ou tout est de prave, on ne manque  
 point de sujets de raillerie et de burlesque à  
 ce burlesque venant tout est plein de faulerie  
 et qu'on n'entend d'aucun ce pour ce tant que  
 deux mots étrangers de Burlesque et de faulerie,  
 qui s'y promettent hardiment et avec  
 applaudissement de remplir l'hebété, et ne  
 prennent point garde d'ouïr rien, ni à  
 ce qu'il portent d'aucun leur sein; d'aucun qu'on



se prene à ce que se sacré. Mais nonobstant  
 tout ce que je puis avoir dit de vous. Surtout  
 sachant que je l'estime en honneur Surtout son  
 mérite comme estant homme fort savant et  
 votre ami particulier, et pour ce que sur tout  
 le autre, il rabasse répute à l'ignorance de  
 Pharmaciens. Pour toutes lesquelles  
 considérations, Le Duel entre ces deux  
 académies ayant été fini, comme je pense,  
 Je ne parlerai de lui dorénavant (comme  
 Je le toujours fais en particulier) qu'avec  
 beaucoup d'honneur, comme de vous de lui  
 être amourez à l'avenir, pour ce que  
 j'ai de la vénération pour la vertu, laquelle  
 se trouve.

Vous finirez votre première lettre par  
 un dénombrement de plusieurs ouvrages  
 tous prêts à être mis en la presse.  
 J'admire la fécondité de l'esprit de l'homme  
 et me fais souvenir de ce que dit le sage  
 Jobrien, Travail sur travail, Livre sur



L'ivre & l'air quel esprit de l'homme puisse  
 trouver quelque fin. c'est un mouvement  
 circulaire. l'un commence par ou l'autre finis,  
 et l'autre finis ou celui là commence. mais le  
 pire est quand celui qui a dit est suivi d'un  
 Echo répondant la même chose. ainsi pour  
 penser l'homme suit le mouvement général  
 du monde.

Votre seconde lettre me donna la connoissance  
 d'un noble docteur allemand M. Muller.

Je ne croyois il est de la famille du Saran  
 & Muller qui a fait miracula chymica.

Je ne suis employé pour te loger non chez  
 un professeur car il n'y avoit aucun  
 que moi en ville mais chez M. Jaquenot  
 Docteur excellent en médecine expert lequel  
 il fut voir. mais je ne l'ay pu décrire.

Votre dernière m'a été rendue par M.  
 Janete d'Angers qui a pu se loger ici  
 au collège, chez le Bedeau. nous avons bien  
 de compagnie, à votre santé. Le bruit qui  
 court comme M. Louis de Verbois de la



breves de la régence de M. Durand, est  
 véritable; mais il lui est interdit de s'en  
 servir par avis du conseil. L'affaire est  
 en suspension cependant que neuf ou dix  
 concurrents s'attachent tous à prouver pour  
 la dispute du nombre d'orgues est M. Mathieu  
 (fraternel mon gendre) nous attendons voir  
 l'événement

Ce que vous ajoutez de l'impression de la  
 Physiologie de M. Rivière, il est certain qu'elle  
 ne peut être que très bonne et digne de servir  
 long-temps par un génie si éclairé et  
 si puissant. mais vous savez que nous plaçons;  
 Je parle en général; et la maladie d'exercice  
 est telle que ayant avalé à plein gosier de  
 viande nouvelle et très bien assaisonnée,  
 ils en de plus d'autres les précédentes  
 n'étant plus de saison, et sentant le moisi.

Je vous prie de déterminer son esprit  
 à peu d'auteurs. Je ne blâme point la fécondité  
 et les nouvelles lumières que plusieurs  
 beaux et grands esprits nous peuvent donner.



mais le degout & le delaissement de meilleur  
 auteur, quel appetit de la nouveaute nous  
 engendre, de cette sorte qu'on entend plutot citer  
 un fernel, un mercual, un Senner, un Valerius  
 de (tout grand homme) que non par un  
 Galien ou un Hippocrate. voila mon sentiment  
 touchant la multiplication de livres.

et vous etonner point si M. Riviere prum  
 la qualite de Docteur: ce n'est par à mon desavan-  
 tage, car il ne s'edis point Docteur de l'Univer-  
 site, mais Docteur de Docteur  
 au pie il plutot Docteur que moi, mais je  
 suis plutot professeur que lui. M. Martelain  
 vous salue avec moi et vous prie de l'excuser  
 si à son retour & à compagnie ne lui donna  
 point de temps pour vous salue. Je suis  
 et toujours  
 Votre plus humble et affectionné  
 serviteur fortant

A Montpellier le xvii novembre 1654.



à M. Spon, du 27. may 1655.

Régence de Rivière vacante Notum  
Disputare

A. placer vacante ator  
Brouillon de leur compagnie,  
Réponse à l'ingras Guillemeau  
Vie d'herard projetée par fortaud  
Ludovico Trophie.

Mon sieur

Le soudain départ de M. Ledoin présent  
m'est une occasion pressante pour vous envoyer  
quelques exemplaires du Notum pour la dignité  
de la Régence de M. Rivière notre bon collègue,  
vacante depuis peu. Je vous envoie de la part  
de nostre compagnie, laquelle vous prie d'en prendre  
le soin de les faire afficher dans vostre ville  
et de distribuer tel est en autres villes  
plus célèbres que vous jugerez à propos.



voilà maintenant quatre places vacantes.  
 Dieu veuille nous ~~donner~~ donner des hommes  
 de savoirs de courage pour remplir ces  
 places et exercer avec honneur le dit  
 charge. Notre dispute déjà à demi faite  
 seroit presque achevée n'en étoit un  
 fandum capus de notre compagnie, et de la  
 famille de Sanguier juré super nous, et un  
 chatif brouillon qui n'a peu jamais vivre en  
 repos depuis son entrée dans notre  
 compagnie, sans que le temps aye peu nuir  
 tant soit peu cette tête froide, ou plutôt chaude.  
 C'est là toute la prière que je vous fais au  
 nom de notre compagnie, pour laquelle elle  
 vous sera grandement obligée, et moi en  
 particulier, comme

Vostre plus humble &c  
 Signé Portaud

à Montpellier le 27. may 1655.

Je pense que vous pourriez avoir vu la réponse  
 d'un Docteur de notre université à la satire de



Vingras Guillemeau laquelle ad deux parties  
 la premiere sous le titre de Lenouir  
Guillemei; La seconde sous le titre de Geniure  
Pantotidamar et ce en attendant que je mette  
 au jour la vie de feu M. Heroard mon oncle,  
 laquelle sera jointe a la Ludovico trophie a  
 laquelle mon frere travaille a Paris!

Leonis Guillemei  
 Scholae Parisiensis  
 Caspicio-methodicae  
 Doctoris. Ph. post. et. fuste  
 publicus. Annot. 1654  
 1656. 1658. 1660. 1661.  
 1662. 1663. 1664.  
 1665. 1666. 1667.  
 1668. 1669. 1670.  
 1671. 1672. 1673.  
 1674. 1675. 1676.  
 1677. 1678. 1679.  
 1680. 1681. 1682.  
 1683. 1684. 1685.  
 1686. 1687. 1688.  
 1689. 1690. 1691.  
 1692. 1693. 1694.  
 1695. 1696. 1697.  
 1698. 1699. 1700.

à M. Your Du 11. Juin 1657.

M. Roche ami de Fortaud

<sup>matthieu</sup> Chatelain } à Paris  
 Solinac }

et Solinac a fait beaucoup de mal a Fortaud

Le Chancelier et Sanchez absent

quand L'Evêque reviendra, on concourra par continuation.

Monsieur

Puisque vous m'avez fait souscrire l'honneur



d'en venir à connoître tant d'honnêtes hommes  
 par l'adresse de vos lettres vous auriez  
 pour agréable que en échange je vous donne  
 la connoissance de M. Nothepriant. c'est  
 un homme fort savant et curieux en divers  
 choses; et sa curiosité lui a fait entreprendre  
 ce voyage. c'est mon particulier ami, et le  
 seul fidèle et de grande probité que j'aye  
 rencontré jusqu'à présent. C'est un homme  
 qui vous lie mon ame à la sienne et si  
 étroitement que privé de sa compagnie je  
 vivrai comme défaillant en quelque chose  
 jusqu'à son retour. Je suis incertain s'il  
 passera outre votre ville dans laquelle il doit  
 apprendre ce qu'il aura à faire. J'il voit qu'il y ait  
 du jour pour continuer son voyage en cas qu'il  
 en ait besoin de quelque libéralité pour lui aider je  
 vous prie qu'il la reçoive de votre faveur et je le  
 rendrai ici à M. Jocard. J'espère de vous cette  
 grâce, comme vous pouvez vous promettre tout  
 ce que je suis en ma puissance. M. Chappetaux



mon gendre est encore à Paris depuis un  
 an entier sans avoir aucune assurance de son  
 retour. M. Jomiac notre sœur a été fort  
 malade à Paris. Il m'a fait beaucoup de mal  
 que je ne die tous. après que je suis tout seul  
 dans l'école, travaillé de diverses infirmités  
 et de plusieurs autres maladies et de plusieurs  
 devoirs après le service de quelques grands.

Si notre évêque peut venir comme on l'a tant  
 bientôt, on reprendra la continuation de ce  
 diplôme de quelle notre école a bon besoin,  
 pour remplir tout son vuide et repare  
 et servir à bracher. honorez moi toujours  
 de votre amitié et je serai toujours  
 Monsieur

Votre plus humble  
 et plus affectionné  
 serviteur  
 Fortaud

à Montpelier le 11. Juin 1657.

Si M. Roche n'a pas votre trouver bon  
 s'il vous plaît qu'il vous adresse les  
 lettres qu'il m'écrira, et à son retour il



vous payera tout le port, ou moi ici à M.<sup>r</sup>  
focard.

à M. Fou, Du 12. Jbre 1658.

Monsieur

Je sçay déjà passé une année qui je vous  
écris par le même es pour le même es  
qui je fais à présent qui es M. La Roche  
mon ami non seulement particulier mais singulier  
es unique. J'espère qu'il es plus heureux  
que la première fois es qu'il aura l'honneur de  
vous saluer de ma part, es de vous voir en  
face, pour vous témoigner combien il vous  
honore. Je sçay fort desirer de vous connaître  
es d'entretien avec vous. Je vous fais la même  
prière que la première fois, en car qu'il en besoin  
de quelque chose nécessaire pour son voyage.  
il le vous rendra à son retour, es je vous en  
suis respondant. vous agréer au pi si  
vous plaît que votre non terre de moyen  
au commerce de votre lettre, qui ne sera par long,  
es tout le plaisir de vous vous serons



rendue. c'est la priere que vous fait avec  
 chaleur celui qui commence à n'en avoir par d'esper  
 pour soi mais qui par moiir comme par le  
 papé sera toujours à l'avenir

et Monsieur

à Montpellier le  
 xxij. j. bre 1658.

Vostre plus humble

et obeissant

serviteur

On reprend les disputes après la lecture

am. p. du 11. j. bre 1658.

Temoignage de ex. folor Lithotomiste

Buones, Espoir

M. Duur

Experiences sur la plante Embruyogua

Monsieur

Je defaus de m'avoir servira d'excuse à la  
 brievete de la presente, mais non par au desir  
 que j'ai de vous temoigner jusqu'à quel degre  
 Je vous suis uni et serviteur avec toute candeur.



cela ne se peut faire connaître que par l'effet.  
 ce sera quand il vous plaira. En attendant cette  
 Eprouve, il faut que je vous confesse que je vous  
 suis très obligé pour les belles connaissances  
 que vous me donnez & de grand honneur  
 & sous le terme de recommandation & nouvelle  
 de M. Foton donneur de la préface qui a  
 donné ici plusieurs témoignages de son  
 jugement & de son bonheur en l'extraction de  
 la sève devant tous mes collègues; c'est un  
 personnage qui mérite d'être aimé & prisé pour  
 sa particulière science & adresse, sa conservation  
 doit être de grand poids pour le bien du  
 public & dans un état bien réglé il mériterait  
 d'être retenu & traité avec des chaînes d'or  
 & d'argent.

M. Burnet l'esprit n'a rendu une seule  
 lettre avec une autre de M. Duverney j'ay  
 connu ici fort particulièrement, & de qui le  
 départ m'a donné du déplaisir pour n'avoir  
 pu prendre ici son degré, & le doctorat  
 de ma main; mais j'en ay par eu le bonheur



de prouvois d'un si honneste voisinage de  
 Thule. s'il est encore pieu desour, j'esou  
 j'ou de salut de ma part, que je garde sa  
 lettre es se belles theses, comme un joyau  
 precieux es qui trouvera toujours en moi un  
 fidele ami es scriuteur. J'ai recu par votre  
 moyen une lettre de M. La Roche mon singulier  
 ami, es pour la sante d'equi je suis hors en peine,  
 si vous en prenez quelque chose faire pour en  
 part, mais s'il se porte bien il est deja au  
 pou. Dieu le veuille es le benigne le preserver  
 de tous mal. si vous pouvez nous aider en  
 notre commerce de lettres, je supplie votre  
 bonte de le faire car mon ame est attachee a la  
 sienne par des noeuds bien secrets es fort.  
 Vous ne s'avez touchant la tante Emiliogone,  
 si elle est en nature. Il n'en faut pas douter  
 puisque Galen n'est pas un donneur de s'arde,  
 es quel experience le nous apprens. J'ay  
 couche aimplement d'aur ma seconde Apologie  
 contre M. Niolan ce que j'en ai recu. mes yeux  
 ne m'ont pas de menti, es le sang qui j'eroi  
 ruipeleu es comme le lait de la mammelle de la



partie ou ladite herbe toute crüe sus appliquée  
 de cette sorte que pour arrêter ce torrent, il  
 falut venir à l'ayme blanc. c'est ce que j'ai  
 vu & sur la faveur et amitié d'un rare et  
 digne personnage qui s'avoit de grandes choses  
 et que j'ai couché amplement dans ma dite apologie  
 Il ne faut donc pas douter si cette plante se  
 trouve dans la nature; *Expectorandum*.  
 Je ne sçay pas toutefois si elle est unique, ou s'il y  
 en a d'autres qui ayent la même faculté.  
 comme il y en a plusieurs qui possèdent les mêmes  
 qualités manifestes, et plusieurs qui attirent  
 une même humeur par voye de purgation; c'est  
 pourquoy j'en eusse par avance si c'est la même  
 que Galien et Sardan rapportent, si ce n'est  
 seulement en genre. voilà tout ce que je vous  
 puis dire. *De vidimus testamur; nec nisi quia  
 vidimus privato testimonio confirmamus illius  
 perpetuum et ejus virtuti veritatem asserimus.*  
 C'est tout ce que je vous puis dire, si ce n'est que  
 je désire que vous m'honoriez de votre amitié  
 comme estant, Monsieur votre dévot  
 à Montpellier le 11. novembre Signé Forteau  
 1658.



à M. Jon, Du 7. 8<sup>bre</sup> 1659.

en. de Chatelain mort, son Eloge

Bellerai a nommé son pere

Janche, son frere

Fortaud en Solimiac ou nommé Jarpe le frere

et Benoit de Sarcaponne

l'affaire est à Toulouse

ou va faire les ouvertures à l'Université.

Monsieur

J'attendois la fin de la dispute de nos regences  
pour vous en écrire amplement et avec  
contentement. mais Dieu en ayant autrement  
disposé et retiré du monde mon pour gendre  
M<sup>atthieu</sup> Chatelain, tout ce que je puis sejourner  
et mes esperances perdure. un traite mondain  
son gendre le plus honeste homme et le plus  
accompli de toute la troupe, son indignement  
et particulièrement nostre franchise et votre  
vierge. Dieu te leur rende. Je suis avec cause  
de dernière maladie, et les mechant ou fait



feu de joye de la mort de celui pour qui il y eut  
 une tristesse publique. Dieu m'a osté mon soutien,  
 il me l'a osté, son fr. non fois benis.

Mon unique ami, M<sup>r</sup>. Des Roches qui vous  
 a veu autre fois dans en Allemagne, est à  
 présent à la Haye. Si chez vous il y avoit des  
 Marchands qui eussent intelligence avec ceux  
 de ce pays là pour l'assurance de nos lettres  
 j'en seroy très aise, car presque toutes nos  
 lettres se perdent. Je sçay pour tout l'ingred  
 en ce pays là. nous avons procédé à l'Electio  
 des professeurs, mais avec division à cause  
 des Interets particuliers. M<sup>r</sup>. de  
 Belleral en a enche sur nommé, celui là son  
 neveu celui cy son fr. M<sup>r</sup>. Solinac es moi  
 noté de tous Interets, avons nommé M<sup>r</sup>.  
 Scharpe fr. de M<sup>r</sup>. Scharpe existant à  
 Bologne es M<sup>r</sup>. Benoit de farca pour tout  
 deux favor, es de grand et pacifique Genie  
 l'affere est à Tholouse. C'est tout ce que vous  
 pour écrire Monsieur votre fr. Cortaud  
 De Montpellier le 7. Mars 1659. Dain. 1.  
 Nous sommes tous prêts pour le voyage



De notre Université.

à M. Jyon, Du 15. Juin 1660.

(Affaire de Régence esproquée au  
Séjour de Toulouse)

Le prélat fomenta la chicane

Un mairan de leur compagnie de  
même.

L'Université demême

Horoscope de Meyssonnier

Monsieur à Montpellier le 15. de Juin  
1660.

Je vous suis fort obligé pour le tendre  
souvenir que vous avez de moi votre dernière  
me fut rendue par Monsieur Fontenelle,  
fils d'un seer grandement honorable, laquelle  
es encore sans réponse, j'espérois que  
le fils répondis quelque jour à la dignité  
de son seer, la porte de maxime es



cause de ce long delay et de l'avis d'espérer que je  
 suis obligé d'écrire à mon grand regret  
 m'ayant rendu inutile et fais survenir quelque  
 petit depein que j'aurai de faire de  
 mettre au jour lequel j'entreprendrai Dieu  
 aidant si je puis obtenir de la faveur de  
 Dieu quelque petit retour de ma vie, j'en ai  
 point de nouvelle de Monsieur de la Roche  
 il y a longtemps mais aussi j'ai bien appris  
 qu'il est reçu à braver votre de plus par un  
 homme de l'Allemagne et il vous envoie  
 quelque lettre pour moi j'espère que votre  
 entremise me sera apurée, j'ai reçu tout  
 fraîchement la lettre de recommandation  
 de M. de la Roche Leffradeliv et Le Noir  
 j'en aurai un soing particulier tant pour votre  
 regard que pour leur mérite que j'ai reconnu  
 digne de votre faveur, touchant notre  
 procès pour la nomination aux regence  
 nous partiers sur ce que l'affaire de l'Université  
 de Tolose au conseil, ou nous sommes



présentement. La Spiquanne de Quebec est  
si grande estant fondentée par nostre  
Peler, et par l'esprit malin et d'un mairan  
de nostre compagnie qui depuis seize  
ans ne cesse de nous tourmenter que  
nostre Ecole endemure presque deserte,  
celui qui en die le conservateur en esle  
et en es principal destructeur, Je ne puis  
vous asurer quelle sera l'issue de cette  
affaire pour la pouvoir mieux apprendre  
de Monsieur Meyrounier, lequel semble  
en avoir dressé le prospectus dans un  
Almanach de cette année imprimé en  
son nom (ayant couché ce terme au  
mois de Juillet) aristo de Medecin  
terroquer au mois de Juillet, en son un  
autre endroit il met meilleur succor aux  
Medecin, peut être qu'il vous expliquera  
sa pensée la desus, et vous m'obligera  
d'en me l'apprendre, car pour le present



J'en y voirrien le remettant à Dieu seul  
 qui seul cognoit le temps et les signes de  
 toutes choses honorer s'ils ont plaisir  
 toujours celui qui est tous

Monsieur

Vostre très humble  
 et très obéissant

Secrétaire  
 Jigné Fortaud

à M. Jyon, Du 29. 8<sup>bre</sup> 1662.

Dubois, Jacques Chirurgien  
 Montpellier es en prison après 3. ans  
 de guerre.

Bellerat }  
 Solinac } Sou à l'aveu  
 Chycoineau }

Ouvrier de l'École  
 Fortaud âgé de 80. ans.

Chicaneur fover. 1.



Monsieur mon très honoré esclave  
ancien ami et confrère

Encore ce coup j'ai desiré avec passion  
de vous écrire ce peu de lignes comme  
à tortour à cause de la foiblesse de ma  
vue, laquelle m'oblige à un violent et  
désagréable silence, ne sachant si jamais  
plus je pourrai m'en donner encore ce  
contentement singulier; les Sujets de la présente  
est un acte de charité envers ce jeune  
homme qui m'a servi quelque temps, et que  
je desiré de pourvoir d'un honneste moyen  
de gagner sans la connaissance de la  
Chirurgie; Il s'appelle Jacques Dubois  
natif de cette ville. Je vous supplie lui ferez  
connoître comme et combien je fais cas de  
votre amitié, et occasion qui se pourront  
présenter, et esquel il pourra avoir besoin  
de votre aide pour son logement chez  
quelque bon et honneste maître.

Quant à l'estat de nostre Compagnie, enfin



nous sommes en paix après une guerre de  
 procès durans presque trois ans. nous  
 attendons M. de Bellevall et de Ficomieu  
 qui font encore verser l'artillerie de Paris  
 ainsi que M. de Solimie. Cependant nous  
 avons fait les ouvertures de notre école  
 le mieux que nous avons peu et suivan le  
 foible qui accompagne nostre âge de  
 quatre vingt ans, ayant peu pour sujet  
 de nos ouvertures. Litres et imprécations.  
 Je vous en pourrois envoyer un extrait si  
 ma foiblesse le permettoit. Ensemble un  
 exemplaire de l'affiche contenant le devis  
 et le sujet de ce leurre escheu à chacun  
 pour cette année. J'espère que la diligence  
 de chacun pourra réparer quelque peu de  
 dommage que tous le temps de la chienne  
 de nos jours pourroit lui avoir apporté.  
 honorez moi toujours de vostre amitié  
 pour ce que j'espère de vivre es nouvelles  
 en qualité de vostre particulier ami et



très humble serviteur  
à Monsieur le 29. 8<sup>bre</sup> 1662. Fortaud, Doien.

J'ay pensé de depuis vous envoyer une  
de vos affiches si marquée le peu  
supporter, Je vous apporteray à loisir  
un extrait de notre raison pour la  
ouverture pourveu que j'eusse l'adresse  
de votre demeure.





*[Faint, illegible handwriting in a cursive script, possibly French, enclosed in a double-line rectangular border.]*



Lettre de Michel à Lyon, du 16.  
may 1635.

Monsieur

Cen'est par de cette heure que je pense à  
vous, il ya longtemps que j'eusse renouvelé  
l'ancienne amitié si vostre demeure m'eusse  
esté connue, j'attribue a vostre bon naturel de  
m'avoir prevenu, c'est un effet de vostre  
prudence de m'avertir en silence de mon  
devoir, si j'ay manqué, vous pardonnera  
et il vous plait à la foiblesse de mon esprit  
d'over en la je vous escriptra si souvent  
que je ne rendray importun. Je ne doute  
point que ne face merveille à vos examens  
ce Monsieur de Lyon ont tout de  
vouloir vous contraindre a ces rigueurs,  
ayans sans parer d'avec Montpellier,  
toutefois il n'est pas raison, j'il le fons pour  
apprendre de vous, mais je les prie.



De croire ce qu'ils voyoient par expérience,  
 que la lumière du soleil ne nuist qu'à ceux  
 qui la regardent & trop s'y expose: J'ibes vous  
 contraindre d'agir, ce ne sera que pour leur  
 nuire, ibes sçavens bien que ou le soleil veille  
 les estoilles & comens. Pour ce qui est de mes  
 affaires vous sçavez à non grand regret  
 que j'es suis ma femme, femme, agent & patient  
 & malade. Il ya dix huit mois  
 que la fièvre quarte me tourmente elle m'a  
 promis de me quitter bientôt, mais j'ai  
 grand espoir qu'elle ne me joue un tour de  
 Normande, & qui plus est j'en y vois goutte,  
 comme beaucoup d'autres, pour la femme &  
 contraindre de me laisser, Jyl'accès de  
 ladite fièvre ne me menacois de vouloir  
 venir, Je vous entretiendrois d'adantage,  
 Il lui faut obéir. Je le vois es le seu venis  
 le villain, Il est froid comme glace, mais il  
 n'est pas assez hardy, il n'ose s'écarter de chez  
 Je s'écarter s'écarter de chez. est de l'ou



optocore. cette fièvre m'a tellement  
 decharné et amargé, que tout ce que je  
 peux esp. de vous presenter un bien  
 maigre service, toutefois il sera d'un  
 cœur franc et sera durable s'il vous plait  
 de l'accepter, car je maintiens jusqu'au feu  
 exclusif, que l'aphorisme d'hipocrate  
 est vray. *Graculus dicitur vivans quam  
 vapy.* C'est Monsieur votre plus humble  
 et dévot serviteur et affectionné  
 à Paris le 16. may 1631. Michel

Je ne doute pas si les. *Espey* sonner  
 epous et fait imprimer, Il n'y a pas  
 assez de fol au monde, il en est  
 accroit le nombre, Il ne ressemble en rien  
 à nostre Apollon, sinon qu'il ambeberbe,  
 Apollon étoit sage devant que d'avoir de  
 la barbe, mais cette cy ne le sera jamais qui  
 ne grisonne, mais je me trompe, barbe et  
 teste de fol ne seussent jamais grise, pour  
 toutz Je luy commande de mettre en grole toute



dans son livre de ses sentences hebraïques  
 et surtout Jehouah. J'ai vu ces jours  
 passer en fandonnes, Il sera marié et  
 pratiqué à Vitry le francois, Je m'adis  
 que M. Becheux étoit médecin de M. de la  
 force, ou il seroit bien de s'affairer s'il  
 ne jouoit point. Sous M. Baillif Je  
 l'ai vu ces jours passer, c'est toujours  
 lui-même, Il ne fait pas grande chose non  
 plus que beaucoup d'autres. Je vous prie  
 que si vous trouviez à Lyon, le testament  
 de Remond Lulle, avecq son Vade mecum  
 de me l'envoyer, Je vous rendrai ce qu'il  
 aura coûté, ou je vous enverrai pareille chose  
 exaupté si il vous plaît ma franchise.

Et si il vous plaît me faire l'honneur de  
 m'écrire vous adressez vos lettres  
 à M. Mallebranche chez M. de  
 Lauzon sous d'Estas rue de la bour en face



Lettre sans date de Michel  
à Lyon. 1636. novembre.

Antitopier de M. Frey

Monsieur, Je suis honteux de vous écrire  
la présente après avoir laissé écoulé un  
si long temps. mais j'espère sans de votre  
bon naturel que vous prendrez pour excuse  
le mal qui me tiens depuis un si long temps  
et qui m'aurois obligé de me transporter aux  
champs l'espace de trois ou quatre mois,  
croyans que le changement d'air me l'oterois  
tout à fait, car vous n'ignorez pas que le  
~~changement d'air me l'oterois tout à fait in~~  
longue morbis multum valet mutatio loci et  
aeris. Je vous envoie le Antitopier de  
M. Frey, écrit à la main, ne le voyans nū  
trouver imprimé. l'on m'a presté au pile  
via nova ad scientiam. Je le ferai transporter  
et vous l'enverrai à la première commodité  
Cependant faites moi l'honneur de me croire



Monfieur Votre tres humble et obeiffant  
à votre service  
Michel

Lettre de fortaud à espron, du  
A. 7. bre 1640.

Le soleil est humide, baradoxe.  
" Je ne sçay si on traite de peste par Guy de  
Chauliac a été jamais imprimé car j'en ay manuf-  
-ois. Je seray bien aise de le publier. "

Monfieur

Nous voici par la Grace de Dieu bien avans dans  
l'affermissement de la Santé publique, avec esperance  
que dans peu de temps vous verrez au pres de  
vous de nos concitoyens. ce qu'à tant dans il  
n'y aurois point de mal de fore bien et proprement  
relier les six tomes de l'apcuture J'irai ne le pour  
deja, Je desirerois que ce fus en parchemin bien  
poli et colore, ou de vers ou de Bleu ou  
de semblable couleur qui ne s'efface point, car  
une telle variété de fouritures dans une



Bibliothèque, es fois agreable es rejouis la vie,  
 j'ai trouvé entre mes livres l'Epitome  
 de Philosophie naturelle de Sennece, si vous  
 agreez, je le vous enverrai. Je vous ay  
 renvoyé votre catalogue de livres de francfort  
 avec remerciemens, mais je ne peux le faire  
 voir à aucun de mes confreres, moi seul etant  
 resté dans la ville. comme chaque jour nous  
 apporte quelque chose de nouveau, j'ai appris  
 que quelqu'un a mis au jour une bien nouvelle et  
 bien paradoxale opinion, que le soleil est actuellement  
 humide, et qu'il est le principe et la source  
 de toute autre humidité. si par cas d'aventure  
 vous la rencontrez, vous nous en donneriez  
 votre avis si il vous plais. la pensée de l'homme  
 ne fait que parcourir les lieux et bien souvent  
 à travers champs et à porte de vue, et sa  
 volonté ne fait que ramper et se rouler sur  
 la terre. Je pense que quelqu'un enfin a force  
 de se donner nous apportera de plume  
 Bouteiller de ceste ambrosie celeste, ou de



nouvelles de l'arbre de vie. j'attends de Paris  
 un Tertullien de Sigallure, vous remerciant  
 de ce que vous m'avez donné une si bonne adresse  
 j'attends le retour de M. Nanchin pour retirer  
 le livre malheureux. Je ne sçay si on traite  
 de ceste fais par Quidon, a été jamais imprimé  
 car j'en ay manuscrits, et seroy bien aise de  
 le donner au public: j'attends de vous de  
 nouvelles. Pour la fin vostre ville estant  
 grandement marchande, si vous trouviez un  
 minéral appelle zinc, autrement Sotelo, et  
 Dindage, j'en aye prie m'en envoie deux  
 livres avec les livres et le prix de tous. j'ay  
 apprise de nouvelles comme M. Jocard et  
 toute sa famille se portent bien et retourneront  
 dans leur maison dans peu de jours. Dieu  
 vous benisse. Je suis toujours vostre  
 plus humble et plus entier serviteur  
 Fortaud.

A Montpellier Le

1111. Septembre 1640.



Lettre de Dupras à Espon  
du 29. may 1647.

à Brich amie  
Da drak, unsk  
à hla am, le le  
en nrd 1660

Dupras à Jaumeus

Galien grec et latin corrigé par ex.  
Benois.

Benois a fait imprimer à Saumur.

Metaphrase et Paraphrase de Beaume

Ridicule Propheetie de ces auteurs.

Regiure

Vanhelmons

Duncan sur la Methode de Descartes

Memouere de Rohan

Bocharé

Monsieur

Je serois extrêmement ridicule si je  
voulais m'excufer de cette honteuse paresse qui  
m'a tenu trois mois sans vous pouvoir écrire.  
un mot de lettre j'auray plutôt fait d'avouer franchement  
ma faute et de vous en demander pardon, en de



vous entretenir ensuite de choses qui peuvent  
 contenter votre curiosité. J'ai rendu vos lettres  
 à Noane, à Blois et à Tour. J'ay vu le Galien  
 g. et L. de M. Benoît corrigé de la main en une  
 infinité d'endroits. Je fais imprimer ici une  
 métaphore et paraphrase des Secures qu'il  
 explique intelligiblement. il attend un rétablissement  
 de toutes choses comme elles estoient au commes-  
 -ncement du monde dans dix ou sept ans.  
 Dieu veuille qu'il n'ay point d'erreur dans son  
 calcul et qu'il nous conserve en toute sagesse jus-  
 qu'à cet âge là. Je sçay toute leur plume attentivement le  
 vieux et le nouveau Testament qu'Hippocrate et  
 Galien. Nous avons ici fundamenta Physice Re-  
gii. Les auteurs nous donneront bientôt fundamen-  
ta Medicinae suivant les principes de M.  
 Descartes qu'il suis entièrement. Il y a aussi  
 Vanhelmont de febribus. C'est un primiste  
 qui renverse tous les principes de Galien et  
 et ne respecte personne des anciens qu'Hippocrate.  
 Sur toutes choses il de s'approprer sans la saignée,  
 et tiens que le sang ne se corrompt jamais.



dans le corps, mais seulement lorsqu'il est de force.  
 C'est ce que j'en ai ouï dire. j'ai vu un petit  
 esquisse de M. Duncan sur la Methode de M.  
 Descartes, qui mériteroit peut estre d'estre  
 imprimée. on vend ici tous Memoires de M.  
 de Rohan et son voyage imprimé en Hollande.  
 et aussi le livre de M. Bochart Ministre.  
 De saen qui est rempli d'une erudition belle  
 et profonde. j'ay mille autres choses à vous  
 dire, mais j'ai tant de lettres à escrire  
 ces ordinaires que j'en ay de loisié que pour vous  
 assurer que je suis

très humble et très  
 affectionné serviteur

A. Du Fra

à Saumur ce 29. may 1647.

Je vous prie faire mes très humbles baise mains  
 à mes sœurs, Grace, Guillemine Barancy,  
 Huguetan, Navaud, Marion Sandeles et les  
 assurer tous de mes très humbles services.  
 avec vostre permission je baisera très humblement  
 Mademoiselle vostre femme. Voyez à vous



plais m'envoyer chez M. Juvars et m'en  
mandez ceux qu'ils vendra pour le prix vous  
seront bientôt d'accord.

Lettre de Dubras à Lyon, du 26.  
8bre 1647.

M. Amynouls

Leur ouvrage

U lacq fais Banqueroute

Sagepe de Pharon

Vie de Dublepire

Monsieur

Votre lettre du 15. octobre m'a tiré de la peine  
ou j'estois ne recevant point de vos nouvelles.  
Je n'ay point vu la vostre du 23. aous dont  
vous me parlez. quand il vous plaira me  
faire l'honneur d'en écrire vous donneray  
et il vous plait vos lettres à quelqueun de chez  
M. Juvars. Je suis logé en cette ville



chez M. Amyraut Pasteur et Professeur en  
 Théologie au Collège. c'est un grand personnage,  
 et je l'ay trouvé au si grand d'aveu de la corruption  
 et de son discours familier que d'aveu de son  
 ouvrage. Il a fait imprimer depuis que je  
 suis en cette ville une apologie pour ceux de  
 la Religion sur les sujets d'arrestion que ceux  
 de l'Eglise Romaine ont contre eux. Un traité  
De libero arbitrio. Disputatio de secessione ab  
Ecclesia Romana. Deque ratione pacis inter  
Evangelicos in Religionis negotio constituenda.  
Disputatio ad Guilielmum M. Hapsia Landgravium.  
 On imprime à présent la réponse à M. Franckim.  
 Je vous remercie de m'offrir que vous me faites  
 de me faire vendre quelque ouvrage de mercuriales  
 si j'en trouve pareil à qui les vendre tout  
 j'aime mieux les laisser à Lyon. Je vous  
 supplie très humblement de prendre la peine  
 d'aller chez M. Jovran pour y prendre ces  
 livres hebreux que vous donneriez s'il vous  
 plaist à M. Hierome Mentzingius qui est  
 du Collège nous me les faire tenir, J'ose



cum targum: Epitome Uepawii lingue? pto  
 Saguini. Manuale Buxtorffii: Psalmi hebraici,  
 Biblia hebraica sine punctis. Auxque vous  
 ajouterez si il vous plait Zollevii practica.  
 Vous m'obligeriez bien fort de prendre au plus  
 prompt de m'acheter chez M. Huguetan, Detuteur  
 sur de natura deorum, ciceroni est abrégé  
 de febrivari de serventura que vous donneriez  
 au p. audis. M. Mentzinger, et M. Mandlich  
 vous remboursera ce que vous aurez fourni. vous  
 voyez, Monsieur, comme prière et loin j'abuse de  
 votre bonté. Je vous offre en revanche toute  
 les services que je seray capable de vous rendre.  
 Je vous prie me mander si on a imprimé avec  
 l'avis d'Epicure les commentaires de Xeno-  
 Gopendi sur sa philosophie, et combien on vend ce  
 livre. Vloq m'a fait banqueroute, je m'a esté  
 impossible d'en arracher un seul exemplaire.  
 Je suis bien marri de l'indisposition de M.  
 Sandeles et lui souhaite de bon cœur toute  
 sorte de santé. M. Benois est si occupé  
 dans l'employ de son mestier aux champs



es à la ville que j'en ay peu lui faire vos baïse-  
 mains. Pour vous ici dire un livre imprimé  
 en Hollande. Les Mémoires de M. de  
 Rohan et son voyage; la sagesse de Marcon  
 jouste la copie de Bouveteaux. La vie de M.  
 Dubessier in 4°. qui est une excellente piece  
 à ce qu'on m'a dit. fundamenta Physicæ Regiæ  
 suivant les Principes de M. Descartes de  
Zelmon de febribus, qui renvoie toute les  
 fondemens de Médecine qui ont été proposés  
 par les anciens et établis principalement ceux  
 de Chymistes. Je desaproove entièrement  
 la saignée, et tiens que le sang ne se corrompt  
 jamais, sinon lorsqu'il se porte du corps.  
Robber de fire; Il y a encore quelques autres  
 livres, mais je n'ai pas le temps de vous les avoir  
 déjà tous à Lyon. C'est pourquoi je finis  
 par les offres de mes très humble service  
 et en vous assureant que je suis de tous  
 mon cœur, Monsieur Votre très humble  
 et très affectionné  
 à Saumur le 28. 8bre Serviteur  
 1647. A. Dubessier.



Il faut que j'achève mes impressions jusqu'au bout. Je vous prie de m'acheter trois volumes d'Epicure et les faire relier en veau fauve à soudin, et de faire mes très humbles baise-mains à M.<sup>re</sup> Barancy et Barbier. Je voudrois bien en avoir une en grand papier. Je vous prie de dire à M. Barancy que je le prie de m'envoyer le commencement de la vie d'Epicure, et ce qui me manque de puis la page 224. pour achever ce qu'il m'en a donné. Je lui écrivois par ces ordinaires si j'avois un moment de temps de reste. S'il vous me fait tenir ici une douzaine d'exemplaires de cette vie d'Epicure, j'ose me promettre que je le lui ferai vendre.

Lettre de Dubras à Esnon, du 4.  
février 1650.

Dubras à Paris

Recommandé par Esnon à M.<sup>re</sup>

Moreau

Satin ami de Sorbure



Sorbier appelle à Orange pour être Recteur  
de l'Université

Saumaize a publié *Deffensio regia* pour le  
Roy d'Angleterre 10. Juilliet in 4<sup>o</sup>.

Sorbier a traduit les *Elementes de*  
*Politique de Hobbes.*

*Lettres de Morin contre Gaspardi*  
*Chamfoux.*

*Thèse de Nauvillain contre Sieber*  
*Doyen. Expériences sur le vuide.*  
*Microscope de Hobbes. Junct à vens.*  
*Egris.*

Monsieur  
Je vous suis extrêmement obligé de la  
faueur qu'il vous a plu me faire d'en avoir  
recommandé à Mr. de Moreau et Satin. Il  
m'ont fait un accueil si favorable qu'il m'a esté  
aise de juger que j'en recevrais d'une façon  
si obligente ceux qui viennent de vous par  
il vous estimer et vous honorer infiniment



M. Moreau me témoigna qu'il seroit ravi que  
 vous fussiez en cette ville qui seroit plus digne  
 de vous recevoir que celle où vous êtes. M.  
 Satin m'a assuré qu'il ne se passe aucun jour qu'il  
 ne pense en vous, et qu'il n'y pense jamais  
 qu'avec une extrême joye et consolation. Je vous  
 prie de me dire vos sentimens sur la  
 Pharmacopée de Schroederus. M. Sorbier  
 l'estime et M. Satin m'a dit que c'est la vie  
 de tout, mais il n'y a personne qui en puisse  
 mieux dire que vous le juste prix, qui vous  
 l'avez fait imprimer. Si vous prononcez en  
 sa faveur j'en ajouteray à ma petite Bibliothèque  
 et M. Sorbier votre très bon ami vous baise  
 très humblement les mains. Je pense que  
 vous recevrez ce printemps prochain lorsqu'il  
 passera ici pour aller à Orange où il est  
 appelé pour y être Recteur de l'Université.  
 Il me mande que M. Saumaise a publié un livre  
 pour le Roy d'Angleterre pour le titre de  
 Defensio Regia. Le Résident d'Angleterre de la  
 nouvelle République d'Angleterre s'en plain



aux Estats Demandans qu'on chassas M. de  
 Saumaise. mais en ce pays la on ne prend  
 pas si fort les matieres à feu, et on ya  
 permission de tous dire. M. Sorbiers a  
 traduit de latin en francois les fondemens  
 de Politique de M. Hobbes c'est un livre  
 qui est digne de vostre curiosité si vous ne  
 l'avez encore veu. J'ai veu en cette ville le Livre  
 de M. Saumaise intitulé Defensio Regia qui est  
 de dix neuf feuilles in 12. on le va imprimer à presens  
 en cette ville et sera achevé dans 14. jours. M.  
 Sautin vous a sans doute envoyé la response de  
 Harrewi à M. Nicot qui m'a extremement plu  
 et pour la solidité de ses raisonnemens pour  
 confirmer son opinion et pour l'esperance qu'il  
 donne au public qu'il nous fera parer bientôt de  
 ses observations anatomiques qui serviront à  
 former un nouveau Systeme de Medecine. M.  
 Morin a écrit une lettre très injurieuse contre  
 M. Gaspard, Neveu, et Barancy, laquelle je  
 n'ai pas veue. on imprime la response de M.  
 Gaspard au dis S. Morin. Je vous enverrai au pre  
 mier que me l'auteur ordonne le livre de chanfour



Don vous n'avez epris qui est imprimé on soutiens  
 hier de thèse au collège en médecine sur la  
 question An superæ febrici tantū una lochiū.  
fluentibus Saphena potius quam Basilica foranda.  
 M. de Mauvillon præsidoi qui a fait ces thèses  
 à ce qu'on m'a dit, pour s'évanouir de M. Piètre  
 Doyen qui lui avoit esté contraire lorsqu'on lui  
 donna le bonnet. Il a vu l'occasion de faire ces  
 thèses que la négative soutenue par led. S. Piètre  
 a coûté la vie à une femme de cette ville. mais  
 M. l'atén vous dira mieux que moi ce qui en est.  
 j'ai fait vos baisemain à M. Sorbier. on a  
 fait deux petites livres sur l'expérience du vuide  
 qui ne contiennent que l'histoire du fait sans aucune  
 raison. vous la pourriez voir tous du long d'une  
 terre animadversion de M. Gassend. Il y a encore  
 un petit livre touchant cette expérience du vuide  
 qu'on fait avec du vit argens dans un tuyau, dans  
 lequel l'atén qui ne se nomme par ce qui est  
 M. Harbaud prétend montrer que cette expérience  
 ne prouve point le vuide. Il estime que l'espace  
 qu'on croit estre vuide est rempli d'une vapeur  
 qui sort du vit argens, à cause qu'il est eschauffé  
 par la chaleur de main qui manient le tuyau.

baromètre



mais il est malaisé de croire qu'une si petite  
 chaleur soit capable de faire résoudre en quelque  
 vapeur quelque partie de l'argent vif. J'ai vu  
 entre les mains de M. Hobbes grand Philosophe  
 et Mathématicien deux microscopes excellents  
 qui grossissent les objets cinquante fois sans  
 les rendre obscurs, au contraire ils paroissent  
 plus clairs et lumineux. J'ai vu aussi de ces  
 arquebuses qu'on charge d'air et de bastonne fort  
 légère chargée aussi d'air qui font le même effet  
 que les arquebuses et pistolets. Celui qui les fait  
 les chargea et les tira en ma présence. M. Descartes  
 a fait imprimer un livre de affectibus que nous  
 attendons tous les jours. un de mes amis vient  
 de me dire qu'il a vu une lettre écrite à un de  
 ses amis par laquelle on mandoit pour chose  
 assurée qu'un jeune homme ayant rencontré au grenier  
 de son logis un raze il lui demanda qui il estoit  
 et il lui répondit qu'il estoit Beelzebub Prince  
 des Monstres, et qu'après il a reconnu  
 que c'estoit le Diable, parceque dans une chambre  
 où il y a plusieurs chandelles allumées, elles  
 furent éteintes en un instant par un grand

fusils à vent



Tourbillon. ensuite on dit que le Diable a porté  
une pierre pesant 400<sup>l</sup>. Dans la dite chambre  
informez vous je vous prie de ce qui en est  
Cependant je vous prie de croire que je suis  
pas prisonniers Monsieur

Votre très humble et  
à Paris le 4. février très obéissant serviteur  
1650. a. Dupras

j'oublierai à vous dire que je vous achèterai le  
Bartholin lorsque vous m'aurez mandé par quelle  
voie je vous l'envoyerai avec le livre de François  
s'il me restoit quelque exemplaire j'en aurois envoyé  
à M. Renaud.

Lettre de Dupras à son, du  
24. mars 1650.

Papin établi à Alençon écrit sur les fièvres  
malignes

Recueil de montrieux venimeux tactes

et Nos de Dexartere

Monsieur

Ce mot n'est que pour vous dire que j'en attends



que quelque occasion pour vous envoyer le Bartholin  
 avec le livre de Chanjoue. Je l'avois baillé à  
 M. Bachou il y a quinze jours pour le mettre  
 avec les livres qu'il envoie à M. Zuygatan  
 es Navaud. mais je l'en ai retiré parce que  
 les balles ne partiroient pas que dans quelque  
 temps. Si vous n'êtes pas pressé j'attendrai  
 cette occasion. Je vous enverrai par mesme  
 moyen une lettre de M. Sapin qui est à presens  
 establi à Alencon touchans les fièvres malignes  
 esqu'on a regné longtems en cette ville là. Un  
 honneste homme nommé M. Secquer m'a fait voir  
 es plusieurs autres aussi deux veines lactées  
 dans la capacité du thorax le long de l'artère  
 que nous avons conduis jusqu'aux clavicles.  
 Elles contiennent une substance blanche comme  
 celle de l'abdomen, es enflens du costé d'embar.  
 M. Descartes mourut à Stockholm le 21. Janvier  
 d'une fièvre continue. Je vous assure que j'en ai  
 peu apprendre cette peste sans en avoir esté  
 très sensiblement touché. Je prie Dieu qu'il vous  
 conserve, je suis Monsieur  
 votre très humble  
 et très obéissant



Escrivain A. Dubras à Paris ce 24.  
mars 1650.

Lettre de Dubras à Espon, du  
26. avril 1650.

Soibiere  
Nouvelles littéraires  
{ Vie de Tycho Brahe de Gallilée  
Dubrius de la Vallée, par M.  
Gaspard.

à Paris ce 26. avril 1650.

Je vous envoie en haste.

Monsieur  
J'ai mis entre vos mains de M.<sup>r</sup> latin un  
paquet pour vous. vous y trouverez un  
Bartholin deux livres de chanpore, un  
nouveau testament en psalme en marroquin  
delevans, deux lettres de M. Sapin et une  
ode contre M. Morin. j'ai employé l'escu d'or  
que vous m'avez envoyé pour acheter le nouveau



testament qui a coûté quatre livres et les chançons  
 quarante sous. Si vous et quelqu'un de  
 vos amis avez envie d'avoir quelque livre de  
 mes livres qui sont à Lyon, vous pouvez en  
 demander chez M. Jerrais la Balle dans  
 laquelle ils sont et l'ouvrir et me marquer les  
 livres que vous voudrez. J'en ferois vous  
 prié d'en faire le catalogue et de me l'envoyer.  
 Ce seroit vous donner trop de peine, donc je vous  
 serois éternellement obligé et de laquelle je ne  
 pourrois me revanche jamais. celui que  
 j'avoir fais est tellement égaré que je ne scaurois  
 le trouver. Je voudrois bien trouver l'occasion  
 de vendre tous ces livres, autrement il faudra  
 prendre patience. Je vous prie d'en savoir de M.  
 Juquetan et Baraud le dernier prix du sentiment.  
 Vous sçavez comme pour vous mesmes. Mon  
 Juquetan m'avoir écrit lors que j'étois à saumur  
 qu'il me vouloit faire present d'un Alstedius. Je  
 ne scais pourquoi il a perdu cette bonne volonté;  
 vous l'en ferez souvenir si vous le trouvez  
 à propos. S'il est encore dans le mesme  
 sentiment, il me fera plaisir, que s'il n'est  
 plus, j'en en consolerai comme d'un bien que l'on



ne l'aurois montré en présente sans l'avoir mérité.  
 Je voudrois avoir la Pharmacopée de Schoderus  
 puisqu'elle vous la trouvez bonne. Je vous prie de  
 me l'acheter lors que vous trouverez quelque  
 commodité à peu de me l'envoyer sans payer de  
 port, autrement j'aurai patience. Vous de  
 nouvelles d'estas vous n'en devez point attendre  
 de celui qui ne s'en mesle que le moins qu'il lui est  
 possible. M. Sorbier sera bientôt ici comme  
 j'espère. M. Gaspardi aura bientôt acheté le  
 rive de Tycho Brahe de Galilée et du fruit de  
 la Vallée. on imprime en cette ville le livre de  
 M. Saumaise pour Le Roy d'Angleterre en  
 françois de sa traduction. Je vous prie me mander  
 quel remède vous avez trouvé le meilleur contre la  
 jaunisse. Je suis tout à vous es ce. a. Frataure

Lettre de Dubras à son du 3. may  
 1690.

G. Latin

Monsieur, je ne vois jamais M. G. Latin qui  
 ne me demande de vos nouvelles vous ne.







Moreau, Janseniste et Moliniste

Monsieur, vous trouverez cy jointe la réponse  
 que vous desirer sur l'affaire dont vous m'avez  
 envoyé la relation j'ai à vous faire des plaintes  
 de ce que vous m'avez envoyé quinze sols que j'avois  
 fournis pour vous, et de ce que vous m'en avez  
 me donner quelque chose en la place de Bartholin.  
 Si j'en avois le respect que l'on doit à des personnes  
 de votre mérite, je ne pourrois m'empêcher de vous  
 faire des reproches et vous dire des injures de ce  
 que vous agissez avec tant de scrupule et d'exactitude  
 envers une personne qui croit vous être obligé infiniment.  
 On a imprimé en cette ville Lucrèce en latin et en françois  
 de la traduction de M. de Marolles abbé de Villiers.  
 Le mesme Auteur a déjà appris à parler en nostre  
 langue Virgile, Lucain, aussi bien que les Evangelistes  
 et les Apôtres. Je ne vous dirai par mon sentiment  
 sur son ouvrage, car j'en ai par vous; quelque un  
 même dit qu'il n'est pas à négliger, et qu'il donne de la  
 lumière à des lieux fors obscurs. D'autres nous apprenent  
 au contraire que Lucrèce est plus intelligible dans  
 sa langue que dans la nostre. M. Menage nous a



Donné depuis quelque jour un livre in 4<sup>o</sup> de  
 origine de la langue française. C'est un curieux rama  
 & étymologique, qui pourra grossir avec le tems, si chacun  
 veut lui faire part de sonner. On imprime à Thoulouze  
 un livre sur la même matière. Celui qui a trouvé  
 (comme je pense) le premier, les veines lactées,  
 fait un livre touchant leur ~~orig~~ origine, infection et  
 usage. M. Sabin nous donnera dans quelque tems  
 de notes sur le livre de *Præparata medicina* d'  
 Hippocrate, avec deux autres traités dont l'un est  
 de fermentation et l'autre de *salou viventi*  
 suivant l'hypothèse de la circulation. Quelque Rêgne  
 de l'Université a écrit contre la Philosophie de M.  
 de Lesclapart en tabler. On a imprimé en Hollande  
 parolure de *de morbis à sero* et in 8<sup>o</sup> vous  
 m'obligeriez infiniment de me marquer les meilleurs  
 remède que vous avez trouvés dans M. Sydenham  
 et dans la Pharmacopée de Schroederus. Je suis  
 en réputation de m'être établi en cette ville et d'y



exercer la médecine comme j'ay déjà fait avec  
 succès. On m'a ~~déjà~~ donné depuis quelques jours  
 des Microscopes beaucoup meilleurs que ceux  
 que vous avez eus jusqu'ici. ils grossissent les objets  
 cinquante fois sans hyperbole. j'espère de découvrir  
 quelque chose par leur moyen dans le corps humain  
 qui a été inconnu jusqu'ici. j'aurai à vous entretenir  
 sur divers choses que j'ai remarquées dans  
 Hippocrate, mais je crains de vous importuner  
 par mes spéculations et de vous dérober le temps  
 que vous employez si utilement pour le bien des  
 malades. Je ne sçay si vous avez seu que M. Nouau  
 a dicté un traité de fièvre maligna dans le collège  
 Royal. Il y a un prestre en cette ville qui veut  
 faire reposer les Nominaux par une apologie  
 qu'il a faite pour eux. Il la mettra en lumière  
 au prestre qui l'aura obtenu le privilège. les Jansenistes  
 et les Molinistes se font la guerre avec une  
 d'animosité que jamais. Un Extrait de



nouvelles de Flandre imprimées par un  
 Jésuite qui étoit à Rome ayant composé un livre  
 de grâces sur la doctrine de St. Augustin  
 et de Jansenius, et se voulant faire imprimer  
 avec permission du Sape, on n'en a pu voir  
 parler, et ne s'en est rien devenu. Le  
 Sape et Le Roy d'Espagne veulent que ceux de  
 leur société en rendent compte. C'est tout ce que  
 je puis vous dire à la haste. Je vous prie de  
 croire que je suis passionnément

Monsieur

Votre très humble

à Paris ce 2. J. bre 1650.

et obéissant serviteur

A. Dubois

4. may 1651. Lettre de Dupras à son

Dreincours fils du Ministre de la vie  
 études en Médecine à Montpellier



Seques écrit par Decouverte  
 Sapin écrit contre <sup>Calli ou en faveur de</sup> la poudre de sympathie  
 Gaxendi.

Monsieur Celui qui vous rendra la présente  
 est fils de Monsieur Drelincourt Pasteur de cette  
 ville. Il s'en va à Montpellier pour y continuer  
 ses Etudes en Médecine. Je vous supplie de  
 lui départir votre avis sur la voie qu'il doit  
 prendre et de le recommander à Montpellier.  
 On a imprimé depuis peu en cette ville un  
 livre de M. Seques de Dieppe touchant le  
 receptacle du Chyle, où aboutissent les veines  
 lactées d'Italie, qui a trouvé le premier. Je  
 ne puis vous en marquer aucune particularité,  
 parceque j'en n'ai pas encore lu. M. Sapin a  
 fait imprimer une réponse à un traité de  
 la sympathie la poudre de sympathie de M.



Cette qui l'a nouvellement refutée. Je crains que  
 cette poudre ne devienne à leur égard poudre  
 d'antipathie. M. Gaspardi doit venir en cette ville  
 à la St. Jean, et y fera imprimer les quatre titres  
 qu'il a prêtés il y a quelque temps. Je vous prie  
 de croire que je suis passionnément

Monsieur

Votre très humble

et très obéissant serviteur

à Paris ce 4. may 1651.

A. Dupras

Lettre de Dupras à son, du 23. février  
 1652.

De *Opus partium Galeni in Grece per Dupras*

*Nouvelles littéraires*

*Capitulum contre l'ouvrage des passions de*

*Descartes*

*apparatus Piffour*

*Debris de la Bibliothèque de Mazarin*



Monsieur si j'en avois une très grande confiance  
 en votre bonté j'en aurois par hazard espéré  
 un si long silence de vous écrire. mais j'espère  
 que vous n'interprétez pas en mauvaise part  
 ma paresse et ma négligence. Je vous avoue  
 franchement quelle me tiens quelque fois avec  
 tant d'empire que j'en ne puis entretenir le  
 commerce ordinaire avec mes amis. C'est elle  
 Monsieur, et non autre cause qui m'a empêché  
 jusqu'ici de vous rendre les remerciements  
 très humbles que je vous dois pour tant de  
 faveur que j'ai reçue de vous. j'en oublierai  
 jamais le bon et salutaire service que vous  
 m'avez rendu durant ma maladie, et n'aurai  
 point de repos que l'occasion ne se présente  
 de vous témoigner ma reconnaissance. Cependant  
 je vous supplie de recevoir le Livre de usage



portium de Galien en Grec que j'ai mis entre  
 les mains de M. Sotin pour une assurance  
 de me rendre humble service. Je n'ai pu vous  
 l'envoyer plutôt, à cause que mes livres ont été  
 emballés jusqu'au ser de service. On a apporté  
 en cette ville quelques livres nouveaux imprimés  
 en Hollande, que j'en ai parcourus à cause qu'ils sont  
 trop chers, à savoir, Anatomia Bartholini reformata  
 avec des nouvelles figures dont la plupart  
 sont tirées de Vesling. Hackius qui l'a imprimée  
 m'a demandé que si j'en eusse besoin ma traduction il  
 l'imprimerait. à quoi je me résoudrai peut-être.  
 Il y a aussi <sup>un</sup> tristis mori anatomia et de punctione  
sanguinis où il examine l'opinion de M. Niston.  
 Le S<sup>r</sup> Siger Libraire imprime un traité de  
 M. Sapiu qui demeure à Alençon, intitulé,  
Considérations sur le livre de M. Descartes  
des passions. Mondis S<sup>r</sup> m'a envoyé un



livre manuscrit qu'il veut faire imprimer,  
 dont le titre est apparatus Physicus et  
 Hippocraticus in magni Hippocrati librum  
 de triplex Medicina, sive Prolegomena in eundem  
 librum, atque una de consensu et dispensu doctri-  
 nae Hippocraticae de principiis naturalibus,  
 cum Democritea, Platonica, Pythagorica et aristo-  
 telica. Ces ouvrages contiennent quantité de choses  
 curieuses qui méritent d'être vus de jour. Il  
 a examiné fort soigneusement le sentiment  
 d'Hippocrate, de Démocrite, de Platon, d'Aristote  
 et de Pythagore. L'auteur est fort de  
 mérite. Je vous prie de savoir de M.  
 Juguetan et Parraud s'ils voudroient l'imprimer.  
 Vous avez le catalogue de la Bibliothèque  
 de M. le Cardinal de Mazarin. Je vous prie  
 faire acheter par M. Marion, Juguetan



à Navarre, mais particulièrement à Mad.<sup>lle</sup>  
 votre femme, et croie que je suis passionnément  
 Monsieur votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 à Paris le 23. février 1652. A. Dubras

Lettre de Dubras à Japon, du 11.  
 mars 1654.

Valor donné à Dupras de lettres de  
 Souffleur & Médecin ordinaire du Roy.

De Akumia de fattur.

De Subroce in dico de Jhiffes, seu Kina.

Le ferre donne le veigrin de Lucien

Lucien d'ablancours

Bourdels

Monsieur j'ai trouvé autrefois dans de  
 douceur et de profit dans votre conversation



que je compte entre mes plus grands malheurs  
 celui d'en être privé, et d'en jouir par d'avantage.  
 Je souhaiterois passionnément de pouvoir  
 réparer cette perte par quelque moyen, mais  
 j'en envoie point, et si ce n'est que vous vouliez  
 j'en établir quelque commerce de lettres avec  
 entre nous. car encore qu'il ne soit pas capable  
 de me satisfaire pleinement, je me contenterois  
 néanmoins de recevoir de vos nouvelles de  
 temps en temps. Je tascherois de correspondre  
 de mon côté à votre curiosité, en vous faisant  
 par le plus exactement qu'il me sera possible  
 de tout ce qui se passera ici et qui sera de ma  
 connoissance. mais je crains que vos occupations  
 ne vous permettent pas d'entrer dans ce  
 commerce, et que vous n'appréhendiez de vous  
 y engager, de peur d'en recevoir plus de peine  
 que de profits et de satisfaction. Il est vrai qu'il



n'y a rien à gagner <sup>que</sup> pour moi et non pour vous  
 et que tous l'avantage m'en demeurera. Et de  
 par là que je prétend<sup>r</sup>e vous y porter, comme  
 à un moyen excellent de faire voir vostre libéralité  
 et d'exalter le tres gouverne<sup>m</sup>ent de votre  
 Science et de votre Jugement. Au reste je  
 vous prie de vous servir de moi en tout ce  
 que je pourrai vous servir, sans exception. Je  
 me suis establi en ceste ville, où j'ai eu dès le  
 commencement le bonheur d'y pratiquer ~~sans~~  
 avec succès. Je suis résolu d'y pratiquer la  
 Médecine avec l'assistance de Dieu. J'espère  
 qu'il ne m'abandonnera pas, et que je pourrai  
 faire quelque chose, aussi bien to<sup>t</sup> que tant  
 d'autres qui ne sont pas plus habiles que  
 moi. M. Valor m'a donné des lettres de  
 sonseigneurie et de Médecin du Roy. <sup>ordinaire</sup> Quant il vous



plaira m'honorer de vous en lettres, vous le  
 enverrai s'il vous plait chez M. Mandich  
 ou fasset. Vous sçavez sans doute qu'on  
 imprime ici de Rheumatismo de M. Fattio  
De sulore indico de fiffletur. Cette poudre  
 china est ici fort en vogue, on en a eu plusieurs  
 bons effets. Je vous prie de me dire ce que vous  
 en pensez. La vie de Tycho Brahe n'est pas  
 achetée. avez vous veu le Scygrin de Lucian  
 traduit en latin avec des notes par M. Le  
 ferre sçavant homme qui est à présent  
 professeur en éloquence à Jaumou. On imprime  
 Lucian en françois de la traduction de M.  
 D'ablancours. Je vous prie de dire à M. Juguetan  
 qu'il se souviene de m'envoyer Sinan & Baupini  
 soit qu'il fera quelque balle pour servir. M.  
 Marion le jeune part demain pour Bordeaux



où M.<sup>r</sup> d'Journars lui a procuré quelque bon emploi  
 et M. Bourdelot m'a chargé de vous faire des  
 pures protestions humbles de sa main. On a imprimé  
 à Jaunus une seconde partie de la morale de  
 M.<sup>r</sup> Amyraut. On m'a dit qu'on imprime à  
 Lyon les œuvres de Helmon infolio et je  
 vous prie me faire sçavoir quelle est la  
 maladie de M.<sup>r</sup> Madue frapsel qu'on m'a dit  
 être facheuse et de croire que je suis  
 Monsieur

Votre très humble et  
 très obéissant serviteur  
 à Savire ce 11. mars  
 1654. A. Dubras.

Lettre de Dubras à Spon, du  
 11. 7. bre 1654.

Ouvrage de l'attier Medecin de  
 Montpellier natif de Savire.



Pinquina

Lucien de Lefevre

Dablancourt

Bowdeler

Puteanus

Soibire ecrit par Secquet contre

Nolan

Paraphrase de Aphorismes par

Dubras, il traduit Bartholin

Lettre de Gaspardi contre le pied.

Donner pour le nom du Docteur Andrieu

Livre sur l'antimoine

Rem. sur Hippocrate.

Mon sieur, Je vous demande pardon  
de ce que j'ai laissé passer tant de temps



Sans répondre à votre obligeante lettre.  
 C'est par que j'en sçay peu bien ce que j'en  
 dois, et que j'en aye eu envie plusieurs fois  
 de vous écrire pour entretenir avec vous  
 un commerce qui m'est si avantageux, et dans  
 lequel vous feriez toute la avance, et sans  
 autre profit que celui d'avoir enrichi de ce  
 thésor inépuisable de votre savoir,  
 une personne qui n'en sera jamais ingrat. Je  
 vous suis très obligé de l'honneur et succès  
 que vous me souhaitez en mon établissement  
 en cette ville. J'ai Dieu merci, sujet d'être  
 satisfait jusqu'à cette heure, puis que le  
 commencement qui sont toujours très  
 difficile, m'ont été plus favorables que je  
 n'ay osé espérer. Mais j'en serai  
 jamais bien content que quand j'aurai



rencontré l'occasion de vous rendre service.  
 M<sup>r</sup>. Fattier qui a espris de Rheumatismo, et  
 de la poudre d'Empathie est de nostre  
 Religion, et Medecin de Mons pellier; Il  
 est de Savoir en y exerça la Medecine depuis  
 16. ou 17. ans. Il est fort studieux et  
 Scavant. M<sup>r</sup>. Fatin m'a dit qu'il veut faire  
 connoissance avec lui, et qu'il le veut aller  
 voir. On ne parle plus tant du Kinkina.  
 Il est de vray de plusieurs drogues  
 medicinales comme de Miracles de  
 certains Saints qui n'ont roque qu'un  
 certain temps, et puis ce pens tous à coup,  
 c'est à dire lorsque le monde est déabusé.  
 M<sup>r</sup>. Le ferre de Saumur m'a espris qu'il  
 a eu tous Lucien avec le même soin que le  
 Seregin, et qu'il pourroit fournir Sere



noter à celui qui auroit dessein de travailler  
 sur ces auteurs. Le Lucien françois  
 de M.<sup>r</sup> d'ablancours a été mis en lumière  
 depuis quinze jours. J'en ai oui lire deux  
 ou trois dialogues qui m'ont semblé fort  
 beaux et fort naturels. Cette traduction ne  
 sens point la traduction. Cette copie pourroit  
 passer pour un excellent original, j'en ai  
 par conféré avec le Grec, mais j'en trouve fort  
 conforme à la raison et au bon sens. j'ai fait  
 vos baisemains à M.<sup>r</sup> Bourdelot, qui est  
 revenu depuis peu en cette ville avec la fou  
 qu'il a suivie cette campagne, Il traite es M.<sup>r</sup>  
 de Frequy des blessures au siège d'avaré.  
 Vous m'obligeriez de me recourir les Sinax  
 Baulini, et de me l'envoyer par Monsieur  
 Frappet lorsqu'il retournera en cette ville.  
 Je n'ai point recue le Prodromus que M.<sup>r</sup>



Juqueton vous a dit m'avoir envoyé. C'est  
 par ce que j'en demande. Je vous prie lui faire mes  
 baisemains et à M. Ravaut. Je ne sçay si le  
 Helmondin folio qu'on imprime à Lyon sera meilleur  
 que celui de Hollande in 4<sup>o</sup>. Je n'ai pas vu  
 les Resolutions de Bravo, mais j'ai vu chez  
 M. Sater le livre de Bateanus. J'ai fait  
 vos baisemains à M. Forbier, qui m'a prie  
 de vous assurer de son très humble service  
 en attendant qu'il vous écrive, ce qu'il fera  
 au plustôt. Il a fait imprimer une lettre  
 latine sur le nom de Sebastianus de Leo-  
 philus, qu'il a prie à M. Secquet touchant  
 l'urine lactée & thoracique, et le receptacle  
 du foye, qui sera imprimé au titre de M.  
 Secquet qui s'imprime chez Fromoisy. Il n'a  
 pas voulu y mettre son nom à cause qu'il  
 dit quelque chose contre M. Riou, & Roy



parle de moi d'une façon qui fais bien voir que  
 l'amitié n'est pas moins aveugle que l'amour,  
 et la sympathie du feu avec le fer veau et  
 que celui cy juge souvent selon que l'autre est  
 affecté. Il veut m'acquies de la réputation  
 aux dépens de la sienne. Il y fais mention  
 d'une paraphrase françoise que j'ai commencé  
 sur les Aphorismes d'Hippocrate. Je tui en  
 ai fais voir quelque échantillon qui tui font  
 estimer toute la piece. Il y en a d'autres qui sont  
 dans le même sentiment et qui ont meilleure  
 opinion de mes forces que moi, qui m'en desie  
 extrêmement. Cela sera néanmoins à  
 m'encourager pour continuer jusqu'à la fin.  
 Je n'ai fais que les deux premières sections.  
 Il est vrai que si Backius veut imprimer  
 ma traduction du Bartholin, j'abandonnerai cet  
 ouvrage pour revoir la dernière édition



latine, et en ajoute à ma traduction ce qui y  
 manque. Je vous remercie de votre correction  
 dont j'en manquerois par de mes soins. J'ai  
 parlé à deux frères de Hagkivier qui ont apporté  
 beaucoup de livres de Hollande. Ils m'ont  
 promis qu'ils seroient à leur tour de ma  
 traduction, et qu'ils ne seroient sans savoir et sa répo-  
 sition. Je vous prie de faire mes baisemains  
 à M. Barbier, et de lui dire que j'ai parlé comme  
 il faut à M<sup>r</sup>. Gaspardi, afin de l'obliger de lui  
 donner son ouvrage à imprimer. Je crois qu'il  
 y est fort disposé. Vous sçavez sans doute  
 vu la lettre de M<sup>r</sup>. Gaspardi contre les predictions  
 qui ont couru sous le nom du Docteur Andriac.  
 Je vous supplie si vous sçavez quelque bon remède  
 contre ce haut mal, de me le communiquer, que  
 je pourrois experimenter pourvu qu'il ne soit  
 par dangereux, en une personne qui est



travaillé Decenal. L'Antimoine produit tous  
 les jours quelque nouveau livre, qui le loue  
 ou qui le blâme. Je n'ai jamais fait tort au  
 corps par nous es par bar tam debile, de  
 pituite ou de melancholie, qui l'a fait vomir  
 à l'usage de Medecine de la faculté d'injurere  
 et d'irrectiver le vaine contre les autres.

Je n'ai imprimé un tel Empyreume dans les  
 Esprit de ces Esprits, que je ne pense  
 pas qu'il puisse s'estendre de longtem, Les  
 Medecins de ces autres facultés ne sont pas  
 fachez de voir ce grand corps divisé, qui comme  
 un Esprit avoit tasné plusieurs fois de  
 les engoutir. Je vous prie de me dire comment  
 vous entendez ce passage qui est au commencement

du livre d'hippocrate de natura muliebri;  
 μάλιστα μὲν τὸ θεῖον ἐν τοῖσιν ἀνθρώποισιν αἰτιὸν εἶναι  
 ἔπειτα αἱ φύσεις τῶν γυναικῶν καὶ χροια &c.

Dans le livre de morbo sacro et dans celui



De acribus aquis et locis, il condamne ceux  
 qui veulent qu'il y ait des maladies plus  
 divines les unes que les autres. Mais je  
 ne puis comprendre que pour y puissem  
 être cause des maladies des femmes, dont  
 elles sont les symptômes et les signes. Il  
 y a un passage dans le livre de locis in homine,  
 qui me semble fort obscur. C'est dans la page  
 1409. L. 8. de l'édition de Gesner, où il parle  
 de la cause de la pulsation des artères des  
 tempes. Je ne l'écris pas tout du long, par  
 ce qu'il ne me reste pas assez de place, et qu'il  
 est temps de finir cette lettre par les  
 protestations véritables que je puis et serai  
 toute ma vie

Monsieur, Votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 à Paris ce 11. 7. br. 1654. Du Pas.



Lettre de Dubras à Lyon, du 6. 8<sup>bre</sup>

1694.

Reques ces contre Nislan

Nouveau Systeme du Monde, de M. S. Rigaud

Secret pour le ver

Observations. Nouvelles Litteraires  
et Nouvelles d'Angleterre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 18. 7<sup>bre</sup>  
avec celle que vous écrivez à M. Sorbier  
que je lui ai rendue en main propre. Il m'a  
témoigné qu'il vous étoit infiniment obligé,  
mais il n'étoit pas besoin que je vous face  
rien de ce que j'ai dit de vous, puis  
qu'il vous le dira lui-même de bouche beaucoup  
mieux que je ne saurois faire, lors qu'il passera  
à Lyon vers la fin du mois prochain; Je



Survrapeze empesché de vous exprimer la  
joye que j'ai eue en recevant votre lettre.

J'aurois besoin d'emprunter sa plume pour  
m'en acquitter dignement; et j'espère qu'il  
ne me refusera par sa langue, et qu'il vous  
dira quelque mot de l'estime que je fais de  
votre amitié, après qu'il vous aura assez  
entretenu pour lui-même. est. Secquet a fait  
imprimer son livre in 4<sup>o</sup>. augmenté d'une  
dissertation contre est. Niotan de la lettre  
de Schaffner Alethophilure, et d'une  
reponse d'un medecin de la faculté contre led.  
S. Niotan, et de quelques vers contre lui,  
où son anagramme est, Joannes Niotanus,  
Lapivore ore infans. Je n'approuve point ces  
injures contre un vieillard qui a sans doute



mérite beaucoup de l'anatomie, encore que je  
 sache bien qu'il se sera attiré par sa  
 médecine. Il devoit se contenter de la  
 gloire qu'il avoit acquise, et ne porter pas  
 envie à ceux qui la cherchent et qui la  
 demandent à juste titre, mais quod  
quisque (dis Petronius) perperam desit,  
in senectute confiteri non vult. C'est un  
 défaut que Mr. Riolan a commun avec  
 plusieurs autres. J'ai ouï parler souvent  
 du nouveau système du monde du S. S. Niquard  
 lors que j'étois à Lyon. Et je serois bien  
 aise qu'il le mis bientôt au monde, pour voir  
 s'il sera plus beau que ceux de Stomée,  
 de Copernique et de Tycho Brahe. Je ne  
 suis pas de l'opinion de ceux qui estiment



qu'on n'en peut inventer d'autres que ceux  
 là, qui s'accordent avec les phénomènes de  
 la nature. au contraire j'en pense qu'on en  
 peut inventer une infinité qui ne manquent  
 pas d'être vraisemblables, sans pour être rencontrés  
 dans ce grand nombre le véritable. Au piton  
 que j'aurai quelque loisir je mettrai en françois  
 mes sentimens touchant les veines tactées  
 et la circulation du sang. Vous m'obligeriez  
 beaucoup de m'apprendre la méthode de tirer  
 au naif les figures des plantes, et de fixer  
 le mercure pour en former des statues.  
 Si en revanche j'en pourrais par de  
 tout ce que j'aurai de plus curieux. On  
 m'a enseigné une méthode fort facile pour  
 faire de l'huile de clous de girofle. Elle est  
 telle; Couvrir un verre ou pot de verre



d'un linge fin; mettez y de purs du girofle,  
 puis un plat avec un peu de feu de pur,  
 et fier oleum per desensum. Je vous en  
 communique un excellent remède pour le  
 tacher de la petite vérole, que j'en ai par encore  
 expérimenté; mais qui m'a été baillé comme  
 un grand secret, que vous ne révélez  
 s'il vous plaît à personne: ♄ mercure. dule.

Subtiliss. pulver. 31. ol. amygd. dule. bonica  
 recent. hoc sensim affundat. in mercurio,  
 et misceat, addendo Butyri recent. lento igne  
 supi 3ij et s. iing. illinendum cum abbesere  
 incipium macula. est. Le Lorge qui est un  
 de plus fameux chirurgien de Savoie me  
 dit hier qu'il avoit assisté à l'ouverture du  
 corps de est. Le Duc de Joyeuse, et qu'on



avois trouvé cinq abcès dans le foie, et un  
 au poulmon, et qu'il y avoit une patete et  
 demie de pure entouree. Les boyaux etoient  
 gangrenés. Il m'a promis de me donner  
 l'observation qui a été faite sur le corps  
 même par M. Dufrene ex medecin, en même  
 temps que est. Frepe, un autre fameux  
 Chirurgien de Paris faisoit l'operation. J'ai  
 vu il y a quelque temps une Sarcocelle qui  
 estoit venue aux testicules apres quelque  
 chancre et poulain deux ans apres  
 qui a été parfaitement guérie par le  
 remede dont on se sert à la verole;  
 Et j'avois depuis quinze jours un homme  
 qui se seroit du même remede en un même  
 mal avec heureux succès. On a imprimé



en Hollande un livre nouveau de Bacon intitulé  
*Scripta in naturalis Universalis philosophia*

J'ai acheté également de Scobuto et Sharma-  
 -copra Augustana imprimée en Hollande  
 in 8°. Vous m'obligeriez extrêmement si vous  
 me voudriez envoyer formule remedium

pour votre vous Secrez ordinairement, et  
 que vous avez expérimenté être bon. J'ai  
 une observation du Diabete faite par Rob.

Dural. Je vous prie aussi me marquer  
 le remède de Stinjein, de Schrodour  
 et que vous avez expérimenté. Celui  
 qui est dans la pratique de la dernière page  
 674. ad diarrhoeam intestinalem est

excellens, à ce que m'a assuré un de mes



amir, qui est fait ex succo persicaria: comme  
 aussi ad dolorem Icthiadum chez le même  
 Auteur de la dernière édition, 484. celui qui  
 est composé de pic. nau. sulph. com. mastich.  
 Cereb. Vous sçavez sans doute comment  
 on fait l'eau de veau dans plusieurs  
 personnes de condition se servent en cette  
 ville. Je viens d'être très nouvelle  
 d'Angleterre imprimée qui portent que  
 sur ce que le Parlement avoit fait une  
 déclaration que l'avis qu'on avoit d'espé  
 pour reconnoître le présent gouvernement  
 ne comprenois point le Gouvernement entier,  
 mais seulement ce qui touchoit le gouver-  
 nement de la République par une



Personne s'entend de ce sacrement Jucapifre,  
 193. membre du sacrement avoient déjà  
 signé le dis. Escri; Ce nouvelle contiennent  
 au pri un grand fragmens de deux pages de  
 la Zangue de leur protestation au sacrement,  
 par laquelle il est aisé de juger quelle  
 division en Angleterre sous son grand  
 tant au civil qu'au spirituel, et que le  
 sacrement ne lui est par plus contraindre  
 pour l'autorité de l'Etat, que le  
 Ecclesiastique, Shamanique, indépendant,  
 et millenaire en ce qui regarde la Religion.  
 M. Sorbier vous baise très humblement  
 le maine. Le fils de Zacharie m'a dit  
 que son pere lui a mandé que Bartholmeus



j'avois imprimé son Anatomie avec augmen-  
 tation. Si cela est il faudra que j'attende  
 longtemps à revoir ma traduction. Si vous y  
 trouvez quelque fautes je vous prie de me  
 les marquer. On a imprimé à Rome une  
 réponse à l'histoire du concile de Trente du  
 Père Saolo. On a imprimé en Hollande la  
 Philosophie de Regius (artésien). On vend  
 ici Quercetanus de Sibique. J'ai acheté  
 Helmont, quand j'en aurai lu quelque chose,  
 je prendrai la liberté de vous en dire  
 mon sentiment. Je vous ai écrit par M.  
 Chapel, tout ce qu'il partit de cette ville.  
 J'ai eu ce jour passer le ventricule  
 de Mrs Costar en voiture qui m'en  
 semble fort galant. C'est une jolie façon



des entretiens de belles lettres. si on  
 s'en fut avisé plutôt elle ne seroit  
 pas si décriée, et ne paroît pas  
 pour barbare. Je vous supplie de m'écrire  
 le plus souvent qu'il vous sera possible, et  
 me communiquer vos pensées sur la médecine,  
 vos observations et vos remèdes, et je  
 vous promets d'y sur en votre endroit de  
 la même franchise puisque je suis entièrement  
 Monsieur Votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 à Paris le 6. 8<sup>bre</sup> 1654. A. Dubras

Lettre de Dubras à Spon, du 13. 9<sup>bre</sup>  
 1654.

L'exercice des saignées Observations



De Medecine

et Marion Beaufrere de Normandie  
demeurant à Paris

Gaspardi.

Mon sieur j'ai reçu votre docte lettre  
du 27. 8<sup>bre</sup> dans laquelle j'ai appris  
avec plaisir la pensée de votre apothicaire  
touchant le quinquina. elle est ingénieuse,  
galante et très vraisemblable, puisque ces  
bons sœurs qui le débitent sont en possession  
de tromper le monde par de vaines bagatelles.  
Je vous prie de savoir la dose du cortex  
frangulae, afin que je puisse en faire l'usage  
en cette ville. M<sup>rs</sup> Lefevre dont je vous  
ai écrit en Normandie, n'a été autrefois



employé à la correction de l'imprimerie  
 du Louvre. Je n'en fais de notre Religion  
 depuis quelque années, et suis à présent  
 à Jaumou la troisième classe, en attendant  
 que la première soit vacante. C'est un homme  
 qui entend fort bien la langue grecque et  
 Latine, et qui possède parfaitement les  
 principaux Auteurs de la Bible. Je ne  
 longtenu que j'ai laissé mon travail sur  
 les Aphorismes, mais la prière que vous  
 me faites de le continuer, ou pour mieux dire  
 le courage que vous me donnez d'achever  
 cette besogne, ne obligera à la reprendre  
 bientôt, si je n'en suis détourné par un  
 autre travail, qu'on desire de moi sur les  
 veines lactées, les vaisseaux lymphatiques



et la circulation du sang, et par le soin  
 que j'ai de voir de mes affaires. Car je  
 pense que j'ai de voir plus de soin de  
 la fumée de la cuisine, que de celle de la  
 réputation, que me donnerois un livre dont  
 je serois l'auteur. Le  $\theta\epsilon\iota\omicron\nu$  d'Hippocrate,  
 sera toujours difficile à entendre, aussi  
 bien que la cause de la pulsation du temps,  
 puisqu'œdipe même ne peut les expliquer.  
 Je tâcherai de voir Lazarus à São Paulo, Dieu  
 veuille que ce ne soit par un pauvre po.  
 et M. Satin m'a dit que M. Riolan ne  
 répondra rien à M. Segues. Je voudrais  
 les deux secrets dans leur ouvrage  
 à loisir. Lorsque j'aurai recouvert l'obser-



vation du corps de M<sup>r</sup>. de Joyeuse  
 je vous l'envoyerois. La farcoelle dont  
 je vous ai écrit étoit une vraie farcoelle  
 maïxénienne. quand vous serés de  
 leçon de tumeur aux chirurgiens, vous  
 leur parlerez s'il vous plaît d'une certaine  
 sorte de tumeur dont la plus part de ces  
 Messieurs sont malades, encore qu'ils  
 n'en parlent pas dans leur livre, et  
 de laquelle si vous pouvez les quérir, vous  
 ferés la plus belle et la plus utile cure  
 du monde. Je l'appellerai en attendant  
 qu'elle ait trouvé un parvien plus habile  
 que moi, qui lui donne un nom plus  
 convenable,  $\Phi\upsilon\sigma\sigma\tau\epsilon\nu\mu\alpha\tau\acute{o}\delta\eta\varsigma$ , qui vient  
 de cette sorte de science laquelle on le selon  
 M. Paul, et qui attaque les esprits vains



et ignorante. Mais laissez-moi la cure de vous  
 qui pour peut être incurable de ce côté là. Je  
 vaut mieux que j'emploie le tems qui me reste  
 à vous entretenir de la maladie de M<sup>r</sup> de Paris  
 votre Beaufrere, qui m'a prie' de vous en  
 écrire. Dimanche dernier il se fit saigner,  
 s'étant purgé au paravant, Il dîna et  
 soupa à son ordinaire. Justes puis heures  
 du soir, il eut de grandes vomissemens  
 avec de grandes douleurs dans le creux  
 de l'estomach, fièvre, douleur de tête et  
 aprouissemens. Le Lundi, il me fit appeller,  
 Je le trouvai en même état, excepté le  
 vomissemens. Je lui ordonnai une saignée,  
 un lavement et un julep. Le mardi les  
 douleurs étoient presque passées, mais



la douleur de tête et la fièvre continuent,  
 je fus saigné une seconde fois, et son sang  
 étoit très bilieux. Le Mercredi je n'ai pu  
 avoir de douleur, et presque sans fièvre.  
 Le Jeudi il fut entièrement ἀπύρετος  
 mais les douleurs de ventre le nombre se  
 renouvelerent, et le ventre étoit fort  
 tendu par l'abondance de ventre dont il  
 a été foulagé par les laxatives. Le Vendredi  
 qui est aujourd'hui j'en ai trouvé avec un  
 grand poignement qui est à l'hypochondre  
 droit au <sup>dessus</sup> milieu de ce côté. Mais ce n'est  
 qu'un sang qui est plus que le deux  
 autres fois. Ses urines ont été assez belles  
 le premier jour. mais les suivantes elles  
 ont été fort jaunies, comme si on y eût



mûre un peu de safran, et les sédiments de  
 farineux. Le mal de tête est presque  
 passé. Son cerveau a été un peu attaqué  
 non seulement par les apoplexies  
 quoique fort légères, mais aussi par des  
 songes fâcheux. J'espère que cela ne sera  
 rien, pourvu qu'il ne survienne rien de  
 nouveau. Il semble que la cause de son mal  
 soit en partie une intempérie chaude du  
 foie, qui à raison de son voisinage s'est  
 communiquée au Diaphragme, et au poulmon,  
 en partie une serosité bilieuse qui est  
 renfermée aux environs de l'estomac, du  
 foie, du pancréas, et du Mesentère, et  
 dont quelque portion se répand dans les  
 grandes vaisseaux, et de là au cœur et



au ferreau, et en partie de statuoité  
 aux quelles il est sujet même en santé. Il  
 est fort bien chez M. Acrot, et ne lui  
 manque rien. J'aurai soin de lui autam  
 qu'il me sera possible. J'ai parlé à M.<sup>e</sup>  
 Gaspardi, touchant la Philosophie, afin  
 qu'il la donne à M.<sup>e</sup> Barbier pour l'imprimer.  
 Il m'a dit qu'il le voudroit bien pourvu  
 qu'il soit assuré qu'elle soit bien correcte.  
 Si votre occupation vous pourroit permettre  
 d'y donner quelque heure, vous obligeriez  
 M.<sup>e</sup> Gaspardi à se répondre à lui en envoyer  
 bientôt le premier volume, et vous obligeriez  
 en même temps non seulement M. Barbier  
 mais aussi M. Gaspardi, et unis sur une







Monsieur

J'ai reçu votre lettre du 9. Juillet avec une  
 émotion de joye que je ne saurois vous  
 exprimer. Ce premier mouvement s'est  
 suivi d'autres beaucoup plus grands, après  
 l'avoir lue. Si vous vouliez que notre commerce  
 fut plus fréquent je supporterois avec plus de  
 patience que je ne fais, la privation de votre  
 conversation, et je passerois plus aisément ce  
 me semble quod reliquum est. mais les  
 perpétuelles occupations que vous avez dedans  
 et dehors le cabinet, ne me permettent pas  
 d'espérer que vous voudriez rien relâcher de  
 vos jours salutaires de vos études,  
 pour donner quelques moments à une  
 personne qui ne mérite votre attention que



par l'estime qu'elle en fait. M. Secquer m'a  
 promis de recommander au principal secrétaire  
 de M. Le procureur général l'affaire de  
 M. Compagnon imprimeur. Je n'adressé  
 un Mémoire en ma présence pour te lui bailler.  
 Vous le diré si'il vous plaît à M. Barbier,  
 et lui présenteré mes baisemains. Le mal  
 de Madame Crappel est opiniâtre. Je ne fais  
 pas pour cela se rebuter, ni omettre aucune  
 des choses que la Médecine peut ordonner pour  
 sa Santé. La persévérance dans l'usage du  
 lait ne peut que lui être fort utile avec le  
 temps. L'ambre gris dans les bouillies  
 ou autrement son essence seroient à mon avis  
 excellentes pour la <sup>saime et la</sup> palpitation. Les Saquets  
 sur la région du cœur lui seroient profitables.  
 Mais devois vous en dire davantage, ce



Serois proprement nocturne Athenar. Je  
 m'étonne de se joindre du bon sermocture,  
 Je ne pensoir pas qu'un Allemand pens sans  
 aimer le genre masculin. Je ne le soupconne  
 pourtant pas de se joindre d'Etatique la  
 morale condanne avec autant de raison que la  
 Grammaire eux de ces auteurs. Ce son de  
 petites taches qui lui sont communes avec  
 Boesius et même le divin Hippocrate fallies  
 fallere ne sicut. Cela n'empêche pas que nous  
 ne recevions avec admiration les lumieres  
 de ces astres et de ses deux satellites  
 médicins. faites moi savoir si il vous plait  
 si l'Édition dernière de sermocture sera  
 meilleure que la précédente. et pour Gaspardi,  
 latin et Marion vous baise les mains.  
 Je vous prie d'aprouver Mademoiselle votre



femme d'un très humble service, et que  
 bien loin de l'avoir mise mal avec M.<sup>r</sup> latin, je  
 pense être cause de ce qu'il l'estime et l'honore  
 davantage. Je lui dis ces jours passés en  
 présence de M.<sup>r</sup> Gaspardi qu'elle se plaignoit que  
 j'en avois fait une querelle avec lui. Il m'en a  
 justifié hautement, et si Mademoiselle votre  
 femme le desira il lui en fera sa déclaration  
 en ma faveur. M.<sup>r</sup> Jobin est arrivé à  
 Arignon, d'où il se rendra à Paris en septembre  
 j'ai reçu sa lettre qu'on m'a été prié de  
 peine de ne l'envoyer. J'ai assisté ces jours  
 passés à la dissection d'un monstre dont on  
 publiera bientôt l'histoire avec les figures  
 faite par M. de Fontaine médecin. C'étoit  
 un veau avec deux têtes et six pieds qui  
 vécu une ou deux heures. Je vous en envoie par



la relation au sujet qu'elle sera imprimée. et  
 Jobber m'a envoyé sa Philosophie de corpore  
 in 8°. C'est un ouvrage qui mérite d'être bien  
 soigneusement lu par ceux qui aiment la  
 vérité. Elle s'y trouve en plus claires et plus  
 féconde que dans le livre de Démocrite. Je  
 ne vous mande point les nouvelles de Savire  
 qui regardent la littérature, parce que j'ai  
 que M. Satin satisfais en cela votre curiosité.  
 Les ennemis de l'Antimoine courent tous  
 les jours contre les Docteurs de la Faculté  
 qui s'en servent de remède et de verre  
 si venimeux et si virulent, qu'ils sont à  
 mon avis plus contraires à la morale que  
 ce métal à la Médecine. qu'en diter vous  
 Monsieur, n'est ce pas être mauvais Médecin  
 que d'exouloir chasser un prétendu poison



par la faulx qui en est un autre véritablement  
 Je suis de tout mon cœur  
 Monsieur Votre très humble et très  
 obéissant serviteur

A. Dubois

On a imprimé une lettre d'un Médecin  
 de la Normandie à M<sup>r</sup>. Montet, par  
 laquelle il prétend ôter à M. Secques la gloire  
 de l'invention de ce remède lacté thoracique  
 et à la donner à M<sup>r</sup>. Montet. On trouve  
 cela un peu étrange, puisque M<sup>r</sup>. Montet  
 lui-même donne sa lettre qui est à la fin de  
 la première impression du livre de M<sup>r</sup>.  
 Secques ne fait aucune mention qu'il eût découvert  
 ni le remède, ni le remède. On croit que  
 M. Montet est l'auteur de cette lettre,  
 et qu'il a fait imprimer sous le nom d'un  
 autre. M. Secques y répondra sous le



nom de quelcun de se vanier pour se conserver  
 la réputation que cette invention lui a acquise.  
 Il y a un autre Médecin de Rouen nommé  
 Le Noble qui a fait imprimer une lettre à  
 M. Riolan touchant l'usage d'ore veiner l'attire.  
 Mais je n'en doute pas que M. Latini ne  
 vous l'ait déjà mandé.

Il faut que je vous fasse passer d'ore  
 quel'on m'a envoyé d'Avignon par la  
 Suelle de M. Chapelain

In Sullam Avellan. Cappellani

Juristi patriam, Virgo, Dum vita maneres,  
 Nec cessare patria mortua consule  
 Gallica pugnae vicorum arma Britannae  
 Cum generare forti grandia bella manu.  
 Post obitum gentem Graecam, gentemque  
 Latinam, Cogit facundie cedere Francigenae.



Lettre de Dupras à Jnon, du 22. Jbre  
1655.

Niolan écrit contre Secques

Maladie de Gassendi

L'Ecclle des filles livre obscene l'auteur  
a été pendu en effigie

Labyrinthe des Académistes

Nouvelles littéraires

M. Manlich

Monfieur

Le favorable accueil que vous faites à  
mes lettres est un effet de votre amitié  
et de mon Bonheur, et non pas de mon  
mérite. Il n'y a pas d'apparence qu'elle  
deussent être si agréable à une personne  
qui a accoutumé d'en recevoir toutes les



Semaines de ces Morceaux, de ces Satires,  
 de ces Epigrammes et d'autres personnes en  
 se carant avec qui vous entretenez commerce.  
 C'est dans les livres que vous rencontrez  
 quelque chose digne de votre curiosité. Mais  
 pour les miennes, vous n'y sauriez trouver  
 rien qui en mérite la lecture, Si ce n'est, peut  
 être les marques de mon estime et de mon  
 affection. Je suis bien marri que je ne puisse  
 y mettre rien de meilleur. Je ne laisserai  
 pourtant pas de continuer à m'entretenir  
 avec vous, encore que je ne sois pas capable  
 de vous donner la satisfaction que l'on autre  
 vous donne. Vous avez sans doute  
 reçu la relation de ces deux monstres que j'ai  
 pu et M. de Fermont de vous rendre de ma part.  
 M. Riolan a fait imprimer un nouveau livre



contre M. Secquet et Secquetianore Docteur  
 où il traite fort mal toute cette science.  
 On a aussi imprimé depuis peu la Physiologie  
 de Ferri en françois, traduite par M. de  
 Germain Médecin. M. Gaspard est toujours  
 malade, comme vous aviez su par M. Satin.  
 Il a été saigné douze fois, sans qu'onaye  
 peu éteindre encore la chaleur de la fièvre,  
 qui te tiens depuis le commencement de sa  
 maladie. Il est vrai que la saignée l'a dérivé  
 deux ou trois fois d'une grande suffocation  
 qui l'a presque fait mourir. Il est hier sur les  
 cinq heures une si grande envie de dormir  
 que je ne puis lui parler. Je ne sai que dire  
 de l'issue de sa maladie, et je demeure encore  
 entre la crainte et l'esperance. Ne est sollicité  
 plena timore amor. On a debité ces jours



passez deux livres qui choquent ouvertement  
 la Religion et les bonnes mœurs. le premier  
 est l'écrit de son filleul qui a été brûlé par  
 le maire du Bourreau sur le pont neuf; et  
 l'auteur a été pendu en effigie. l'autre traite  
 de l'Écriture dans lequel l'auteur qui  
 est ex. de la Science prétend de montrer  
 par les vieux et le nouveau Testament et  
 par la histoire profane, qu'il y a eu  
 des hommes devant Adam. On croit  
 que celui-ci sera condamné et brûlé. On ne  
 le vend plus chez les Libraires qu'en  
 cacheter. L'auteur fait profession de notre  
 Religion, et est à présent dans le parti  
 de Monsieur Le Prince. On imprime en  
 Hollande Anatomia Bartholini. Souv-  
 vent revu plus de livres de ce pays



là, à cause que la peste est furieuse, particulièrement  
 à Leyde et Amsterdam. On imprime une  
 nouvelle réponse de M. Costar à M. de Givac  
 touchant les ouvrages de M. de Voiture. Je  
 ne sçay si vous avôrez eu l'histoire de la vie de  
 M. le Duc d'Eprounon par M. de Givac, son  
 secrétaire, on dit qu'elle est fort belle, je  
 vous prie me mander l'Etat de la santé de  
 Madame Frappet, et tous ce que vous avôz fait  
 pour la lui rendre. Si vous avôz quelque  
 excellent remède et bien expérimenté  
 pour les tachons de la petite vérole, pour le  
 mal des dents et pour les cors des  
 pieds, je vous prie de me le communiquer.  
 Vous m'obligerez infiniment, et en revanche  
 je vous ferai part de tout ce que je sçay  
 de plus de vous. Je suis fort travaillé.



Doux cœur, et sur quelque fois sujet à la douleur  
 Doux Dentre. M. Manlich qui prendra la  
 peine de vous rendre la présente s'en va à  
 Lyon pour voir M. Soudier et Mad<sup>lle</sup>  
 Sa Mere. Je croi qu'il retournera ici bientôt  
 pour être Capitaine de Cavalerie; Il  
 n'est jamais sorti de Lyon, un homme  
 plus brave que lui. Il a donné des preuves  
 de son courage cette campagne au siege de  
 Landrecies et ailleurs. Il en porte de  
 marque à la cuisse d'un coup de Siftoter qui  
 l'a obligé de se retirer à soi pour et  
 de là à venir pour se faire panser. Il n'y  
 a que peu de jours qu'il est parfaitement  
 guéri de sa blessure. Il a recouru à l'ennemi  
 attaquer un Officier de l'armée qui s'étoit  
 détaché d'une escadron de l'ennemi



pour faire le coup de pistoles, quitte tout le  
 champ. Je n'ai pas entrepris de vous dire  
 par le menu toutes les belles actions qu'il a  
 faites cette campagne; Je vous dirai seulement  
 qu'il a acquis à Paris et dans l'armée  
 beaucoup de réputation. Je ne doute pas qu'il  
 ne revienne avec gloire dans le métier de  
 la guerre qu'il a embrassé. Que dites vous  
 de la Médecine de Van Helmont? Il y a  
 ici des gens qui se veulent faire passer  
 pour un Esculape. Je n'ai eu encore loisir  
 de le lire. Je suis de tout mon cœur  
 Monsieur Votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 P. Dubras  
 à Paris ce 22. jour  
 1655.



Lettre de Dupras à son, du  
21. gbre 1655.

Bernier

Sorbiers

Dupras

et Nouvelle Lettonavie

Ouvrage contre Gaspard et Zobber

et Monsieur

Je ne suis pas si injuste que de me plaindre  
de vous, lorsque je ne reçois pas de vos  
lettres au si souvent que je desirois. Encore  
que ce commerce me soit fort avantageux, il  
n'est pas raisonnable que vous quittiez  
celui que vous avez avec les plus illustres  
de ce siècle pour contenter la passion d'un



homme qui ne peut vous rendre que des  
 λόγους αντ' ἀλφίτων, mais j'en puis  
 m'estimer après de ce que j'entretiens si mal  
 ce homme ce que j'ai trouvé si doux et si utile.  
 Ce n'est par Monsieur qui j'en en cognoisse  
 après la valeur et l'importance. Il y a en moi  
 une certaine remore naturelle qui rend vain  
 et inutile tous les mouvements du plaisir  
 et de l'intérêt qui me sollicitent et me poussent  
 incessamment à vous rendre mes devoirs.  
 Vous excusez si vous plaît si j'en m'en  
 acquies comme j'ai de voir. huic uni forsan potuit  
succumbere culpa. M. Bernier vous dira  
 toutes les particularités de la maladie et de  
 la mort de M. Gaspard, et l'intention de  
 se vanter touchant l'impression de son  
 ouvrage. C'est pourquoi j'en vous en



parlerai par. Votre Epitaphe comprend en  
 deux vers et tout ce qui se peut dire à la  
 louange de notre illustre ami. Je vous en  
 envoie un de ma façon que M. Sorbier  
 a fait imprimer chez M. Vitray. Il est  
 fait au nom de M. Martel, Sorbier  
 Bernier et Demoi, qui étoient sans date  
 quatre de ses meilleurs amis. Je vous  
 rends grâces de vos remèdes que  
 j'expérimente au besoin. Je vous en tiendrais  
 quelque jour de Vanhelmom, sur son  
 traité de febricule, que je lirai dans quelque  
 jour. Notre bonne nuit à votre santé  
 avec M. Satin. M. Bernier qui étoit  
 de la partie vous en assure. J'ai tu ce  
 jour passez un petit livre imprimé à  
 Londres intitulé Doctrina antiqua de  
 natura animae. et dix et dix dix et dix.



temporibus statu nova instauratio, quae ad  
 exercitationem summi Philosophi S. Cassendi  
 contra Aristotelem pro appendice et ad librum  
 2<sup>o</sup>. ex albiis, de medio animarum statu,  
 Responsione vice episcopalis ad humani  
 intellectus emancipationem, et a Vocaculis  
 Sophistarum illusionibus cordatorum  
 virorum vindicationem per C. D. L. G.  
 Gadorum Phil. B. Div. ac hum. Juris,  
 et in Medicina, Doctorem. Cuius thesauri  
 refute terciae pars, per laesque on a  
 accoustum de prouver que l'ame humaine  
 n'est pas subsistante par soi-même, et  
 répond aux autorités par lesquelles on  
 combat cette subsistance de l'ame dans le  
 corps et même devant qu'elle en est



Sortie. mais c'est d'une manière si  
 platonique, c'est à dire si obscure et si  
 énigmatique, que j'en y comprends rien du tout.  
 Je ne fais pas mal, lors qu'il combat Aristote  
 et son Sectateur. Mais lors qu'il veut  
 établir la doctrine de Platon il me semble digne  
 de compassion. Quand il exerce le  
 Scripaticien qui sont possédés du vrai  
 Demon de la Nature, ce Demon comme  
 celui de l'Evangile j'en suis pour un temps,  
 mais après avoir passé δι' ἀνύδρων τόπων  
 il retourne, ἢ ἐλθὼν εὕρισκει τὸν οἶκον σεσα-  
 ρωμένον καὶ κεκοσμένον. τότε πορεύεται καὶ  
 παραλαμβάνει ἐπὶ ἄλλα πνεύματα πονερότερα  
 ἑαυτοῦ, καὶ εἰσελθόντα κατοικεῖ ἐκεῖ, ἢ γίνεται  
 τὰ ἔχιστα τῶ ἀνθρώπων ἐκείνων χείρονα τῶν  
 πρώτων.

cela se voit tous les jours en la plus part



De ceux qui veulent chasser Aristote et  
 Galien des écoles, et y vouloir introduire des  
 dogmes pires que les anciens. On a imprimé  
 en Hollande *Historia Philosophica* Georg.  
 Hornii in 4<sup>o</sup>. Je vous prie de croire que je  
 suis de tous mon cœur?

Monseigneur                      Votre très humble et  
 très obéissant serviteur  
 Monsieur Forbier                      Dubois . j.  
 Je vous baise très  
 humblement le main  
 et M<sup>rs</sup> Marion aussi  
 à Paris ce 21. j<sup>bre</sup> 1655.

Lettre de Dupras à Jnon, du  
 22. Juillet 1656.

Escobau la bonne Edition



Nouvelle litterature  
 Cortes frangulae Svegatis

Monsieur

Un de mes amis m'a prié de lui faire  
 venir de Lyon Escobau. J'en ai peu lui refuser  
 ce petit service. C'est pourquoi j'en vou-  
 drai supplie de prendre la peine de l'acheter  
 et de l'envoyer par la voie du messager  
 à son adresse. Il faudra prendre garde s'il  
 vous plaît qu'il soit de la plus ample  
 édition, où il y a en la première feuille un  
 agneau sur un livre & celle de ses  
 sceaux, et que cette première feuille n'ait  
 été contrefaite et appliquée aux Editions de  
 144. et 146. pour les mieux debiter. Je



prie de M<sup>r</sup>. fermont de vous rembourser  
 ce que vous lui avez fourni. Je ne vous  
 parlerai pas de mon frere, parce que je vois  
 que vous vous en souvenez assez. Je vous  
 prie de m'acheter Index sive inzynocratem,  
 et me l'envoyer quand vous l'aurez trouve.  
 C'est un livre in folio imprime en Italie.  
 Vous m'obligeriez beaucoup de me dire quelle  
 Edition de Sennertus est la meilleure, et  
 combien vaut celui de la dernière. On vend à  
 présent en cette ville la Bibliothèque de  
 M<sup>r</sup>. Coupin Medecin de la Faculté, où il  
 y a une quantité de bons livres. Je n'en  
 ai pu avoir que deux, à savoir Unuadys  
 et Herodote G. etc. Je vous supplie de  
 m'aimer toujours et de croire que je suis



passionnément

Jevous supplie de me faire sçavoir le  
 effet du fortex frangula dont vous m'avez  
 écrit autrefois. Le Auteur le font  
 purgatif, au lieu que le jujuba n'est point.  
 C'est pourquoy j'estime que ce n'est pas la  
 même chose.

Monseigneur Votre très humble et très  
 obeissant serviteur  
 à Paris le 22. juillet 1656. Dubras

Lettre de M. Dubras à son  
 Du 15. june 1656.

Manuscrit de Carandieu chez le  
 Libraire Varenne

maladie du M. de Gouverneur



Monsieur  
 Madame la Marquise de Gouvernes  
 m'a chargé de vous prier de sa part de  
 confiller à M. le Marquis de Gouvernes  
 de changer d'air et de venir à Paris. Elle  
 croit que sa fièvre quartée étant légère, elle  
 lui pourroit permettre de faire ce voyage par  
 la voie la plus commode. Et elle s'imagine  
 aussi que s'il étoit ici, il ne seroit pas  
 long temps sans recouvrer la santé. Vous  
 l'obligerez infiniment si vous lui procurez  
 par ce moyen le contentement de voir  
 Monsieur le Marquis. Et en attendant  
 qu'il prenne cette résolution, je vous prie  
 de m'informer très particulièrement de  
 l'Etat où il est à présent. Vous ne



Je sçay d'autre chose si ce n'est qu'il a la  
 fièvre quarte. J'ai appris que l'on imprime  
 à Lyon les œuvres de Carandeur in fol.  
 Le fils de Carandeur Libraire du Palais  
 m'a dit que son père a entre ses mains  
 un traité de ces auteurs qui n'a jamais  
 été imprimé. Il ne m'a pas osé dire  
 de quoi il traite.

Je vous prie de croire que je suis de  
 tous mon cœur

Monsieur

Votre très humble  
 et très obéissant  
 serviteur

à Paris ce 15. jour de Mars . 1.  
 1656.

Lettre de Dubas à Lyon,



Du 29. J<sup>bre</sup> 1656.

Monsieur

J'espérois que vous me feriez la  
 faveur de me faire savoir de nouvelles  
 de M. Le Marquis de Gouverneur, comme  
 je vous en priaï il ya douze jours de  
 la part de Madame la Marquise de  
 Gouverneur. Votre silence me met en  
 peine, et me fais appréhender quel mal  
 de mond. M. Le Marquis ne soit plus  
 grand quel'on ne dis, et que vous voulez  
 le cacher. Je vous prie de m'en écrire au  
 vrai ce qui en est. Depuis ce que vous  
 avez pu la peine de me faire savoir  
 nous n'en apprenons rien qui soit bien  
 assuré; Vous ne m'obligeriez pas seulement,



Vous obliger encores Madame la  
 Marquise qui adjoutera plus de foi à ce  
 que vous direz, qu'à tout ce que l'on aura  
 vu en écrire, Je suis de tout mon cœur  
 Monsieur votre frere  
 à Paris ce 29. Jbre 1656. Dubras.

Lettre de Dubras à Spon  
 Du 3. Janvier 1657.

Monsieur  
 Celui qui vous rendra la présente est  
 Monsieur Jovineu Gentilhomme de  
 Madame la Marquise de Gouverneur.  
 Il a desiré que je lui baillasse cette Lettre  
 pour avoir occasion de vous voir, et de



vous demander des nouvelles de la santé  
de M. le Marquis de Gouvernes  
et Madame sa femme et si vous en sçavez  
de la maladie de mond. S. M. le Marquis  
qu'elle l'envoye en poste pour sçavoir en  
quel état il est. Elle craint que l'on ne  
lui cache. Je vous prie de croire que je suis  
de tout mon cœur

Monsieur Votre très humble et très  
obéissant serviteur

à Paris le 3. Janvier Dubat. /.

1697.

Je vous prie de remercier Madame de Gouvernes  
et moi aussi, si vous prenez la peine de  
nous faire sçavoir au vrai le mal de  
M. le Marquis de Gouvernes



Lettre de Lyonnet à son Durs.  
 8<sup>bre</sup> 1646.

Robers Lyonnois natif du Sury Docteur en  
 Médecine et Doyen de la faculté de Valence  
 Conseiller et Médecin du Roy

Je faisois imprimer alors son traité  
 de la maladie héréditaire

Et étois en correspondance avec son à  
 qui il le communiqua

G. Satin lui envoie sa Thèse et son  
 portrait

Grac de Lyon

Monsieur

Votre lettre m'a esté rendue avec le  
 paquet duquel j'avois avoie prié prendre



Soing; Je suis ravi d'avoir appris que  
 vous n'avez reçu une de mes lettres qui  
 étoit pour réponse à celle qu'il vous eût  
 m'envoyer avec la thèse docte et pourrais  
 de Monf. latin, par icelle je faisoir  
 mention d'un traité de maladie  
 héréditaire, que le p. a retenu d'être  
 baillé au public, lors qu'il étoit en le  
 point d'être acheté d'imprimer dans ce  
 reste qu'il étoit fermé. à la première  
 occasion je vous enverrai la plus grande  
 partie avec prière de le communiquer à  
 autre qu'à Monsieur G. pour en avoir  
 votre sentiment. si aucune lettre vous  
 sous adresse pour moi, je vous prie  
 Monsieur de l'envoyer par personne assurée  
 ou si vous n'en avez autre commodité, qu'il



Soit de votre plaisir le remettre à M<sup>r</sup>.  
 Vernai, marchand, rue Mercière et le  
 adresse à Mon<sup>seigneur</sup>. de Lippier son Beaufrere  
 marchand du Sur; si vous aviez à Lyon  
 ce traicté par vous mentionné du Mar<sup>quis</sup> de  
 Je vous prie le faire bailler à ce porteur, qui  
 baillera argent et si vous fournirez quelque  
 chose pour le port j'y satisfierai, en toute  
 occasion je tâcherai à vous témoigner combien  
 j'en estime glorieux d'être adonné, Mon<sup>seigneur</sup>.

votre très humble et  
 très obeissant serviteur

Je vous prie offrir la Lyonnes  
 continuation <sup>mer</sup> de vos services à M. Gar

de votre maison du Sur le 24. 8<sup>bre</sup> 1646.

S'il y avoit à Lyon quelque autre



pièce touchant l'attercation de ces deux  
 Universités, Je vous prie Monsieur  
 la faire bailler à ce porteur, il pourra tetour  
 et pour le paques cy inclure votre plaisir  
 le recommander au maître de la Soie.

Lettre de Lyonnet à Espoy du 13.  
 fev. 1646.

Monsieur

N'ayant reçu aucune réponse de vous  
 de mes lettres entre autres d'un paques  
 où étoit incluse le commencement d'un traité  
 la conclusion duquel le Sois a retardé: et  
 notre Messager ordinaire n'ayant dit  
 qu'il y avoit eu de l'equivoque et qu'à l'heure  
 vous le bailler il l'avoit rendu à Monsieur  
 Soure, Je vous prie Monsieur me faire







Lettre de Lyonnes à Jon, Du 15.  
 xbre 1646.

Monsieur

Je vous envoie par cette lettre que je vous ai écrite  
 vous en avoir reçu une partie, et ne faire  
 aucun doute que ma dernière vous aura  
 été baillée par un mien ami qui a esté de  
 votre voisinage. Votre courtoisie que j'ai  
 reconnue et ressentie d'un long temps, me  
 fait esperer que vous prendrez ce soin pour  
 moi de faire tenir par l'adresse de quelqu'un  
 de vos amis la lettre que je vous envoie  
 avec huit pistoles. Je vous prie Monsieur  
 que ce soit par le premier ordinaire. Il  
 sera plus aisé par lettre d'échange, et  
 sans l'attente de recevoir de votre bonté



ceste faveur Je vous prie me croire et toujours

Monsieur

Votre H. C.

de v<sup>e</sup> maison du baron le

Lyonnes

xv. Decembre 1646.

Je vous prie offrir mes services à est.  
Gravé.

L'adresse sera faite / s'il vous plait  
Monsieur au Reverend Pere Antoine  
Lyonnes de l'ordre de S<sup>er</sup>mes  
reformé chez M. de Morque  
advocat au Conseil rue St. Andre d'ore  
entre à Savie.

Lyonnes à Lyon, du 29. Nov. 1646.

Son lui fist compliments et un aveu



que l'homme fils obtint pour son père  
 l'honneur de tuteur, et maintenu la liberté  
 de la Médecine contre des Sorbonnes de  
 peu qui se voulaient sans aucun mérite  
 et contre l'équité introduire dans l'université  
 de Valence.

Mon sieur

J'ai été réjoui de la rencontre favorable de  
 Monsieur Buisson, pour vous remercier  
 de vos bons services et vous remercier  
 de joindre qu'il vous a plu prendre pour faire  
 tenir ma Lettre avec l'argent à mon frère.  
 Je voudrois avoir ayez de valeur et  
 rencontrer les occasions pour pouvoir  
 par mes services reconnoître vos faveurs



J'ai reçu depuis vos deux lettres un  
 paquet duquel il a plu à Monfr. Latini  
 m'honorer, où étoit inclus un livre de  
 antiquitate et dignitate Scholæ medicæ  
 Parisiensis, auctore Gabriele Naudæo. Il  
 m'avoit renvoyé aussi sa Thèse, de laquelle  
 lui rendans grâces j'lui dis que j'avois  
 reçu de votre partoitie avec souscritain.  
 J'ai été déplaisant qu'une copie que j'avois  
 avoie envoyée d'un petit traité fut supprimée.  
 Je ne sçai si ce fut par ruse ou par malice,  
 J'espère le voir faire voir en peu de tems  
 et à Monsieur Grac. vous verrez par là  
 le sujet et reconnoîtrez, que la cause du  
 retardement n'est venue que du contretemps.  
 J'avois desiré voir ce traité mentionné.



en une desore précédenter contre la faculté  
 de Paris, laquelle à ce que j'ai apprise  
 se conformant à votre jugement a jugé  
 ne mériter réponse. Et moi ~~en~~ en mon fide  
 vous salue grandement obligé du  
 souvenir qu'il vous plaît avoir de nous  
 nommement pour le subjer de l'arrêt  
 qu'il a obtenu de nouveau, où ne j'agisse  
 d'aucun avantage particulier, mais seulement  
 de la gloire qu'il a eue d'avoir soustenu  
 l'honneur de ce tître, et maintenu la  
 liberté de la profession contre des sermons  
 de peu qui se vouloient sans aucun mérite  
 et contre l'équité introduire dans l'univer  
 sité. Si j'ai quelque pouvoir de vous servir  
 Je m'y emploierai avec toute fideité que



peult es doibe

Monfieur

Votre très-humble

de vie maison du très-obéissant serviteur

Sur le xxix. jour Lyonnes

1646.

Lyonnes à Spon, Du 10. Janvier  
1647. (est. Somarieu)

Monfieur

ce mien foujin etant de l'Etat de Pharmacie

et ayant eu l'honneur de vous <sup>voir</sup> ~~écouter~~ par

plusieurs fois durant tontemps de son

apprentissage en votre bonne ville de Lyon,

allant faire en plôte pour de pres sa

Boutique m'a faite la faveur de me



communiqué & voyage, que j'ai été bien  
aise profiter pour vous prier me faire la  
faveur de me communiqué son contenu  
l'honneur de votre amitié, et vous servir  
de moi en toute occasion pour reconnaissance  
de la faveure qu'il vous a plu me de partit  
par grace prévenante. j'espère après longue  
attente recevoir dans le mois le traité du  
quel j'en ai fait mention par divers  
lettres, et dès aussitôt vous prendre la  
peine (s'il vous plaît) d'en voir une  
copie, et y bailed libremment et en ami  
votre sensure. et surtout j'en prie  
me faire la faveure de me croire toujours

Monsieur

de votre maison du

sur le x. del'an 1647.

Votre très humble

et très obéissant

Serviteur. Lyonnet



Lyones à Lyon, du 16. Janvier  
1647.

Auteur de Gaspard Hofman Souve  
prepe.

Lyones communique son traité de la  
Septe à Doring ami de Spardus et non qui  
porta le même jugement que lui sur son  
causer (v. lettre de Doringue en allemand)

1617. et 1618. faute à corriger à ces ouvrages

à Monsieur

Le livres mentionné en votre courtoise lettre  
qui m'a été rendue depuis quatre ou cinq  
jours me fut envoyée par l'honnêteté de  
M. Baten entour la Voie. J'ai eu avis  
quelque auteur de Gaspard Hofman n'étoient  
achetés d'imprimer, mais mon traité du  
quel je vous ai fait par plusieurs fois



mention attendois la conclusion & Le. 19. du  
 dernier mois de Decembre, comme on me  
 marqueroit par une lettre du jour précédent  
 j'ai été réjoui de l'honneur qu'il vous plust  
 me faire de communiquer mon traité de  
 Septe au docteur Medecin votre ami Doring.  
 et beaucoup satisfait que son jugement  
 ait concouru avec mes pensées & votre  
 cause. ce me seroit grande faveur si j'en  
 pouvois avoir une traduction latine ou  
 françoise. Il est véritable qu'il y a faute  
 du Libraire au passage par vous mentionné  
 pour lequel il faut lire 1617. et 1618. Si les  
 frais qui vous furent présentés lors  
 de laison estoient venus par industrie  
 comme plusieurs en ont l'invention, et  
 le feu Roy pour se donner divertissement  
 en la curiosité d'avoir creuté par artifice



en temps d'hiver des fleurs et des fruits  
 qui ne viennent qu'au printemps et en été  
 en cela n'y a point de danger? mais si  
 c'est par contre temps comme la  
 constitution que nous avons remarquée le  
 temoigne, c'est mauvais présage. Et  
 pour les amender Dieu veuille que cette  
 quantité de fleurs ne porte autre prédiction  
 que celle que rapporte Virgile i. Georg. si  
 Superam flores pariter frumenta sequentur  
 Magnaque cum magno veniet tritura calore.  
 Ce n'est seulement en votre bonne ville  
 qu'on remarque des fièvres purpurines,  
 nous en voyons en divers lieux de notre  
 voisinage, et qui se rendent communicables  
 Dieu veuille détourner plus grande suite,  
 et vous conserver la santé, pour le bien  
 de votre amour et honneur des lettres,



comme je me maintiendrai toujours le desir  
de mériter l'honneur de votre amitié et  
être par elle reconnu

et Monsieur

Votre très humble  
et très dévoué serviteur  
de la maison du Roy et obeissant serviteur  
le xxvi. de l'an 1647. Lyonnes

Lyonnes à Spon, du 14. février 1647.

Charles Spon, la femme accouchée.  
M. de la Chambre et Medecin du Roy  
malade en danger de sa vie.

et Monsieur

Après vous avoir offerte la continuation  
de mes services, et congratulé des heureux  
accouchemens de Madame de Spon, Souby



Depuis l'accomplissement de votre petit  
 Bombin en toutes sortes de Bénédiction  
 Je vous fais prier que lorsqu'on me  
 favorisera la faveur d'en avoir que vos lettres  
 ne servent plus pour l'enveloppe commode  
 de ceux de moi-même de laquelle vous a plu me  
 favoriser, que tenant grandement chère,  
 j'ai eu le déplaisir d'en voir pouvoir conspuer  
 pour avoir été déchirée à l'ouverture. j'espère  
 que mon traité, duquel on a baillé quelques  
 exemplaires pour faire tenir par la voie du  
 coche & venir à Lyon avant que ce papier  
 vienne entre vos mains, j'il n'y en a point  
 de séparé pour vous & pour Monsieur  
 Guez, Je vous en enverrai à la première  
 occasion pour en avoir vre jugement  
 avec ceux en joins un paquet qui



m'esp' envoyé par la courtoisie de Monsieur  
 l'atrin traitant des affaires de l'université  
 de Paris avec le Gazetteur et autres. Si  
 vous n'avez rien vu en faire  
 participant. Je suis desplaisé de la  
 nouvelle que j'ai reçue de la maladie de M.  
 de la Chambre en laquelle on disoit y avoir  
 du danger pour Paris. Dieu veuille en  
 détourner les mauvais pronostics.  
 L'honesteté que j'ai reconnue en vous  
 me donne nouvelle hardiesse pour vous  
 supplier Monsieur me faire la faveur  
 d'envoyer par la voie de quelqu'un de vos  
 amis quatre pistoles et demie que j'avois  
 envoi à son adresse et si en aucune  
 occasion j'en pourrais être serviable j'y  
 rapporterai tel zèle et fidélité que peut



es dois

Monsieur

Votre très

devote maison du humble et très obéissant  
 Sur le 14. février Serviteur Lyonnais  
 1647.

Lyonnais à Lyon, du 24. mars 1647.

Ouvrage de Lyonnes qui se doit  
 imprimer à Lyon.

Vous du même par l'Angleterre.

Monsieur

J'ai reçu sensible déplaisir que par la  
 friponnerie de jene sçai qui, le paquis que  
 je vous envoie quitte de vous, vous fus  
 présentée et la décharge du port rayé.  
 on y mis trois sols. et vous connoissant



la faulx ne le voulat recevoir. Et en suite  
 celui qui avoit faicte la fraude en aians faicte  
 ouverture nous l'a renvoyé, avec la taxe du  
 port endossée, Je vous prie Monsieur  
 si on vous présente pareille fraude ne  
 rester pour le port à le recevoir recomoisant  
 ma lettre, pour empêcher que des canailles  
 ne voient nos secrets, lesquels (bien  
 que très innocens) ne doivent être communiqué  
 à personne, et je satisferai à tous ce que  
 vous auriés fourni pour le port. Vous  
 trouverez ci incluse le trio fait par jenne  
 Scaiquet abbé, et si en suite vous jugiés  
 que la réponse que vous auriés vue mérite  
 de prendre l'essor, vous plaira la  
 communiquer à quelque Libraire de votre  
 voisinie et s'avoir s'il la veur bailler au



public, sans espoir du profit de la vente  
 et sans en attendre de moi aucun  
 de profit, sans oser qu'il y a  
 du profit pour celui qui l'entreprendra.  
 que si aucun ne s'offre je vous supplie  
 de faire tirer une copie bien écrite et sans  
 cacographie et l'envoyer à Paris à Monsieur  
 Bourard ou à Monsieur Latou, avec le nom  
 de l'auteur; que si celle que vous recutere  
 écrite de main n'est sans usage, elle  
 pourra servir pour ce sujet, mais je  
 vous supplie que ce soit par occasion de  
 quelque votre ami qui la rende en main  
 propre et ne la commette à l'ordinaire.  
 Je vous envoie aucun livre sur le sujet  
 d'Angleterre. Vous plaira y donner votre  
 jugement et surtout me faire le service



Je me croirois en toute rencontre

Monseigneur  
 de v<sup>re</sup> maison du Sur  
 le 24. mars 1647.

Votre très humble  
 et obéissant serviteur  
 Lyonnes

Lyonnes à Lyon, Du 10<sup>r</sup> avril  
 1647.

Le Traité d'une maladie héréditaire  
 approuvé de la faculté de Savoir.

Vautier n'y crois offensé.

<sup>un</sup> Anonyme suspecté par Vautier, critique  
 Lyonnes, et calomnie Bourvard  
 Lyonnes vouloit y répondre

Monseigneur  
 j'ai été favorisé del' honneur de votre  
 lettre et de la réception qui vous plus



faire du paquet qui m'étoit envoyé de Paris  
 et sous votre adresse. Je vous envoie ce que  
 vous aviez payé pour le port, et vous  
 prie Monsieur, d'en recevoir et d'autre  
 s'il en arrive. J'en ai encore vu mon traité  
 et crois qu'il s'est perdu par la voie du  
 coche par laquelle il devoit être remis à  
 un marchand de votre bonne ville. Il a été  
 vu par personne de lettres d'une façon  
 avec approbation de la faculté, mais est  
 d'ailleurs s'est persuadé ou quelqu'un lui  
 a fait entendre qu'il étoit offensé en certain  
 passage. c'est ce qui a suscité un certain  
 lequel sous nom empreint, a tracé contre  
 moi une invective, mais principalement une  
 affrontée impudique et plus que diabolique  
 calomnie contre la réputation de M. Bourcier,



en quoi il a montré sa passion et découvert  
 son ignorante malice; si j'avois vu mes  
 écrits depuis l'impression, il aurois déjà  
 reçu ma réponse, bien que sa folie n'est  
 digne de m'inouvois. On ne peut par  
 toujours s'employer à chose sérieuse.  
 Les ignorans et impertinents qui s'emploient  
 à écrire sans jugement de tournent le  
 honneur de lettres de meilleure étude.  
 comme vous avez été distrait par ce beau  
 Cantarum <sup>in Luto par Cortaud</sup> duquel par votre sensurce  
 j'estime la valeur. Vous plaira m'en  
 envoyer un exemplaire, et me faire toujours  
 la faveur de m'aimer, et croire que  
 j'honorerois toujours votre mérite, et  
 m'estimerai glorieux d'être adroué  
 Monsieur Votre très humble et



obeissant serviteur ————— Lyonnes

De v<sup>re</sup> maison du Sabay le 1<sup>er</sup> avril 1647

Lyonnes à Espou, du 16. may 1647.

Monsieur

Vous ayant eus Lundi dernier par  
la foytiffie de M. de Seprieu, j'en eusse  
faict long discours, excepte pour vous  
prier agréer toujours la continuation de  
mes services et me prescrire les  
occasions où ils pourront vous être  
utiles ou agréables. Ne se pouvoit  
offrir rencontre plus favorable que  
par le départ de M. Tomas de  
plus honnête homme d'excepter  
et qui me fait la faveur de m'aimer. au



retour duquel vous me favez favoré de  
 m'envoyer nouvelle de votre santé, et  
 de Monsieur Grac, et si vous  
 jugiez que je sois capable de vous  
 servir j'en ferois emploi avec la fidélité  
 que dois

Monsieur

Votre très humble  
 et très obeissant

De votre maison du Serviteur  
 Sur le 16. may 1647. Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du 11. 7<sup>bre</sup> 1647.

Monsieur

Sur l'incertitude si mes lettres  
 précédentes vous ont parvenues  
 Je vous reitère par celle-ci ma prière



De faire tenir la ci incluse de part à M<sup>r</sup>  
 Bourville, mais qu'il soit de votre plaisir  
 recommander quelle soit rendue en main  
 propre et qu'on tache en très réponse  
 et vous en faire l'adresse, cela sera  
 approuvé. S'il vous plaît l'envoyer  
 à quelqu'un de vos amis de quelle  
 vous avez bon nombre en personne  
 de considération, j'attends de vous  
 cette faveur et vous prie me croire  
 toujours

Monsieur

de votre maison de  
 sur le 11. d'octobre 1647. Serviteur  
 Lyonnet

Votre très humble  
 et très obéissant



Lyons le 13. J<sup>u</sup>in  
1647.

Je me l'une des plus sages et  
des plus honnêtes personnes du pays.

Monsieur

Dieu veuille que j'offense à moi autant  
d'occasions de vous servir que je prends  
de liberté pour requérir vos grâces;  
celle-ci sera pour vous prier ~~me~~ excuser  
mes importunes requêtes et vous  
demander nouvelles faveurs, que si aucune  
lettre vous sera adressée pour moi, les  
recevoir et les vous faire tenir, et au  
retour du sieur Jonas donneur de  
la présente, l'un des plus sages et des  
plus honnêtes personnages que nous



aujourd'hui en cette ville, Je vous prie, monsieur,  
 me donner avis si mes précédentes vous  
 ont été rendues et si il vous plait faire  
 tenir la lettre ci incluse à Valence, ou par  
 occasion d'amis, ou par l'ordinaire, vous  
 m'obligeriez, mais surtout de me servir,  
 Monsieur

De votre maison de  
 Sur le 13. jbre  
 1647.

Votre très humble  
 et obéissant serviteur  
 Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du... Janvier  
 1648.

Le Traité de la Septe de Lyonnes  
 Se vendoit chez Prop

Monsieur  
 attendant de vos nouvelles, au retour



D'un mien voisin par lequel j'eusse écrit  
 la semaine précédente, j'ai voulu profiter  
 l'occasion de vous écrire, vous a paru de  
 mon service et vous priez me continuer  
 l'honneur de votre amitié, cependant vous  
 plavia aggrévée une paire de perdrix grises,  
 que je vous envoie. j'eusse de voir le va-pour  
 à d'autres de rouge chausseuse, mais je  
 n'en ai seu rencontré, j'espère qu'une  
 autre occasion s'offrira pour vous en envoyer,  
 celle-ci sont de plus grises, auxquelles  
 afin qu'on ne changeât, j'ai pour signe  
 fait couper l'ongle au milieu du pied gauche  
 à chacune. Si en quelque occasion je puis  
 vous servir, j'y rapporterai tout le zèle  
 et fidélité que pour  
 Monsieur      Votre très humble et



obéissant & serviteur Lyonner  
 Vous plaira Monsieur offrir mes  
 services à M<sup>r</sup>. Gaze, j'irai avec  
 Bonneville de Lyon, en sçavoir votre  
 plaisir vous m'obligerai de sçavoir  
 du S. Hoste combien lui restent d'exem-  
 plaires de mon traité de Septe, je m'en  
 pourrois accommoder avec lui d'une partie

Lyonner à Lyon, du 23. mars  
 1648.

Vendome gendre de Lyonner  
 Artemidore expliqué par Arist. Hist.  
 animal. L. 9. Cap. 8. sur l'aigle.

Lyonner fils avec Bourvard et Moreau  
 à Paris

Monsieur



Diverses affaires ne m'ayant permis  
 d'effectuer mon desir et vous reitons  
 par lettre l'offre de mes services, depuis  
 votre dernière nouvelle, j'ai été réjoui  
 du départ de Monsieur Vendôme mon  
 gendre, pour vous priez me faire toujours  
 l'honneur de me continuer votre affection  
 et tenir de moi tout le service possible.

L'incertitude du retour de M. Gracé m'a  
 retenu d'écrire, et il est à Lyon, vous  
 plaira, Monsieur lui offrir mes services.  
 Par votre dernière lettre vous me faisiez  
 une proposition d'une auctorité d'Artemidore,  
 de laquelle vous êtes plus capable de ballez  
 raison, pour la pureté de votre Esprit, et  
 variété de Doctrine, Quant à moi je ne puis  
 la répondre, car de dire que pour être



(Selon l'autorité d'Aristote) τὸ ζῶον κα-  
κόνθει καὶ πανῶρον, ἐτι δὲ ἀφροδισιατικόν.  
Hist. animal. lib. 9. cap. 8.

ou que par l'autorité du même, si foeminarum  
congressu maris primentur inter se dimicant,  
et victum ab omnibus subigi, aut quod mar-  
ona coeteras et foemina coita fuerint. Cela  
étant contre les loix de Nature a peu obligé  
l'auteur d'accuser ces oiseaux d'impieeté.  
Toutes fois j'en croir point que ce soit la  
vraie raison de son dire, de penser aussi  
que ce soit pour n'être sacrifié à aucun des  
Dieux par genre serois croire d'autant que  
par plusieurs autorités qu'il étoit voué  
à Jupiter et Latone. Mais cela ne  
conclut pas ce qu'on a dit d'ancien  
pour sacrifié à leurs Dieux autans les



animaux qui leur étoient aggréables que  
 ceux qui leur portoient dommage. Nous j'oserois  
 croire que c'a été dit à la seule considération  
 que pour les auspices qu'on tiroit des voliers  
 Cygne, Colombe et autres oiseaux on n'y  
 employoit point la Serpente, car ce qu'aucun  
 rapportent du cœur double de celle de  
 l'Anthonie, cela a été considéré par une  
 spéculation naturelle, et non par aucun  
 mystère, d'où peut être pour ces usages  
 on pourroit inférer que le Dieu aiant  
 de haïne les Démonstrés et Béhémiques, la  
 pieté consistant en la sincérité et franchise  
 non en apparence extérieure, haïssent  
 à plus juste occasion les cœurs doubles  
 J'espère voir que cette tenore n'en sera permise  
 sous votre plume plus amplement et confirmée



mon opinion par des autorités si Dieu me  
 donne vie, faisant rencontre d'un couple de  
 rousers. Je vous prieraï me dire votre opinion  
 si le mot de Rupticula, qu'on dit devoit  
 être attribué à la Beccape, ne se doit pas  
 plutôt entendre de la poudre rouge, suivant  
 l'auctorité de Martial. Ruptica sum  
 serdix qui rousers si seruo idem. Ce que  
 je croi être véritable et pense que le mot  
 de Rupticula vient plutôt par changement  
 d'aucune lettre à Rupto, sous lequel est  
 des Pneumatiques, Je vous assure n'avois  
 vu aucune écriture d'ancienne et ne l'en  
 reconnoître que par le rapport qu'en fait  
 Galien, sans rapporter aucun trait de  
 leur Doctrine, excepté pour la connoissance  
 du pouls. mais ce que j'ai avancé en mon  
 traité, j'en ai tiré de la pure Doctrine



d'Hippocrate, et du raisonnement, en quoi je  
 vous dirai que mon frere & sœur en  
 compagnie, de Monsieur Bourard et  
 Moreau, comme Monsieur Moreau  
 apprennois sans ce que j'ai touché sur ce  
 sujet de l'Esprit de l'Esprit pour produire  
 ce que les maladies, Monsieur Bourard  
 y attribuoit une partie, mais non pas le  
 tout. Je ne parle de la variété de  
 opinion touchant la cause de ce mal, me  
 peut servir de garant. Je dis que l'Hippocrate  
 l'a rapportée aux Esprits. Dieu veuille  
 conserver les bons tels qu'ils sont, que  
 j'estime et honore beaucoup et ambitionne par  
 dessus toute chose l'honneur de votre  
 amitié et être toujours reconnu  
 Monsieur  
 Votre très humble et



De votre maison du votre obeissant  
 Sur le 23. mars 1648. Serviteur  
Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du 24. Juin  
 1648.

Monsieur  
 Craignant avec beaucoup d'apparence que mes  
 Lettres vous retenuer par la malice  
 d'aucun es n'aiam eür aucune nouvelle  
 de savoir après plusieurs despatches,  
 la confiance et l'honneur que vous me faites  
 de m'aider me fait recourir à votre courtoisie  
 et vous prie Monsieur agréer que  
 l'adresse de mes Lettres, vous soit faite,  
 si aucun paquet vous est envoié, qu'il vous  
 plaise le recevoir et je satisferais à tout ce



que vous sçavez avoir fourni. Je vous prie  
 Monsieur excuser ma liberté, et excuser  
 la ci incluse par la voie de la poste, ou autre  
 assurée commodité, et si pour reconnaissance  
 de toutes vos faveurs vous me jugerez  
 capable, je serai glorieux d'obéir à votre  
 commandement de Vostre adoué

Monsieur

Votre très humble et  
 très obéissant serviteur

de vie maison du Lyonnaise  
 le 24. Juin 1648.

Lyonnaise à Lyon, du 7. 8. 1648.

Yendome

Thèse de Guillemeau, Remarque sur  
 elle.



Monstre qui étoit aux environs d'usury.

Monsieur

Par la dernière de vos lettres, de la  
 quelle vous m'avez favorisé, j'ai reçu  
 non pareil contentement d'apprendre du  
 Sieur Vendôme mon Gendre, (qui en fut le  
 porteur) le bon état de votre santé et  
 de Monsieur Gras, auquel es à vous s'en  
 Je desirois avoir favorable occasion de  
 pourvoir rendre condigne service à votre  
 mérite. Je me desirois les Présens  
 du Sieur Guilleméau es connoître par  
 icelles son dessein de s'en aller une  
 partie de la Médecine, il prend en cela  
 peine bien inutile car par l'impertinence  
 de plusieurs qui s'en attribuent le titre



sans le mériter elle prend en général  
 grande décadence. C'en est par d'aujourd'hui  
 d'ailleurs, Hippocrate s'en plaint. Galien en  
 fait de grandes et souvent superflues  
 invectives, et depuis lui tous ceux qui en  
 ont fait profession avec honneur en reçoivent  
 du déplaisir et tous quittent en  
 Hippocrate, ou quittent d'entendre publier d'autre  
 les leçons avec emphase, ἰατρικὴν τεχνέων  
 μὲν πασέων ἐστὶν ἐπιφαινεστάτη,

leur vint la pensée d'Auguste lequel vint  
 en une assemblée quantité de personnes de  
 tous âges et condition de science et de gloire  
 et de sagesse Romaine, regardant aucun de  
 ses familiers honteux du changement et  
 fléchissant le genou comme par desirion  
 leur dit voici Romaneorum tecum domino







De votre maison du  
Luy le 7. 8<sup>bre</sup> 1648.

est très obéissant  
Serviteur Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du 25. février 1649.

Trio de la Médecine envoye à l'Église du  
Luy où la Médecine étoit raillée d'un  
abbé étoit l'auteur.

Votre Burlesque de Lyonnes qu'il vouloit  
faire imprimer chez Prop en lui cedant à vil  
prix.

Je travaillois à une matière plus importante  
Je vouloit réunir les deux ouvrages chez  
Prop.

Monsieur

Je ne sçais si vous auriè vu certaine  
boffonerie qui a couru sousz le titre de Trio de



lae Medicines, qui fut envoyée à Monsieur Dubou  
 notre Evêque, laquelle m'ayant été communiquée  
 et voyant quelle railloit avantageusement la  
 profession, Je fus en humeur d'en prendre  
 mes Boutades de jeunette pour y répondre  
 Je vous envoie de ce vers Burlesque que  
 j'ai fait pour ce subjez, desquels j'avois  
 depein de trois quatre copies l'une pour  
 servir à vous es à Monsieur Gracien  
 les autres trois à Messieur Bourard  
 Latin es de la Chambre, mais le traict  
 n'étant pour le présent libre vous sçavez  
 si il vous plait à gré celle ci, laquelle si par  
 vous elle est jugée digne, vous commettre  
 au Sieur Bros pour la divulguer. elle a été  
 montrée à aucunes personnes d'Espris es  
 d'Etude qui ne la trouvent point impertinente,  
 mais j'en demande votre auctorisation par dessus



toute autre avant que la commettre à la  
 censure publique, et si vous l'approuvez  
 vous plaira la remettre au d. s. Dropp  
 et lui baillez ma Lettre, (que je vous prie  
 clore) et l'obliger à quelques copies pour  
 en faire part à mes amis. C'est chose qui  
 ne lui sera inutile, m'assurant que si elle n'est  
 par votre agrément elle sera recherchée  
 de plusieurs, j'en exporte à en la baillez à  
 vil prix. J'espère lui baillez quelque chose  
 de plus d'importance. Je n'ouïs point à  
 Monsieur. Grare, etant incertain à cause de son  
 grand employe, du lieu ou il est, celle  
 ci supplera pour vous rassurer vous en  
 lui que je suis invariablement

Monsieur Votre très-fidèle serviteur  
 de votre maison du Sud  
 Le 25. février 1649. Lyonnet



On m'a dit que l'Auteur de cette piece est  
 certain Abbe. Je vous fais priere, Monsieur,  
 que si la chose est par vous jugée digne d'être  
 mise à la presse, que la correction n'y défaille  
 point. Le mot d'Abbe de Naugonne n'est  
 par peu être tenu sans courtoisie, toute fois  
 étant reçu presque par toute la France, et  
 pris pour capitale de debauches, je crois  
 qu'il doit être concédé à la liberté Burlesque.

Lyonnes à Lyon, du 10. Mars 1649.

Epigramme Instructive Dubio Martire  
 Discrimine Curmar.

en dix vers latins par Lyonnes

Monsieur

Je suis honteux de detourner par fréquente  
 Lecture de mes lettres, et la tranquillité.



de vous employer, où vous en emploier le  
 meilleur, heures, et autres utilités et  
 honorable exercice de la profession ou votre  
 mérite vous fait appeler, mais la connoissance  
 de votre esprit et Doctrine jointe à l'amitié  
 de laquelle vous plair me honorer fait que  
 librement je vous communique mes sens sur  
 littéraires pour m'y régler par votre conseil,  
 que je croi que vous pourriez me donner avec  
 sincérité par la grande connoissance que vous  
 avez de ce tuteur, Je suis ravi d'en avoir  
 eu en mon pouvoir aucune copie du trio sauto  
 par un abbé à ce qu'on m'a dit, duquel je ne sai  
 le nom. J'y travaillerai par la première  
 favorable occasion je vous l'enverrai, et si  
 quelqu'un se veut porter à imprimer les deux  
 pièces, vous plaira le lui remettre, à  
 l'exclusion du Sr. Prop, lequel je croi



favorise de lui en bailler la préférence, etant  
 assure que la piece pourra récompenser le papier  
 de celui qui en entreprendra la publication, et  
 n'étoit que par mere lettre j'en avois donné  
 parole de le préférer de mere écrit, la chose  
 seroit déjà produite. Je vous envoie une  
 Epigramme sur le tempre, vous plaira m'en  
 écrire votre opinion.

Instructor dubio Martore discrimine turmare  
 Dum morose huic Princeps, inde senatur agi  
 Regia signa sequi, Regnaque parare salutem  
 factas; et in Regis juras utroque fidem  
 Ora rapi, Vassari agros, vetti oppida; bellum  
 In patria vetti viscera, quanta fide!  
 Adversum insistem, partemque sequentem eandem  
 atque unum socii federe, et hostis eris?  
 Ime negare regis partem? cum praelia Regis



Sumptibus edantur, non nisi regis erunt.  
 Je vous prie, Monsieur, m'en donner votre  
 Sentimens et me croire toujours

Monsieur  
 Votre très humble  
 et très obéissant

De la maison du baron, serviteur  
 Le 10. mars 1649. Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du 7. avril 1649.

Observations sur les vers Burlesques  
 il vouloit en envoyer en Auvergne, Dauphiné,  
 Languedoc; c'étoit contre des sedans et medecins  
 autres vers Latins Dum Genus &c

Monsieur

Votre civilité m'a favorisé d'une lettre, à  
 laquelle mon absence, lorsqu'elle fut rendue, ne



permis faire réponse, j'ai eu connoissance de  
 la fautive d'un denonc & de pagere, que  
 j'avois faite recompenso de coup de bâton,  
 si j'eusse avec certitude, pu sçavoir qui en étoit  
 l'auteur; Je dois beaucoup estimer votre  
 Esprit et honorer votre affection d'en vouloir  
 mettre en butte les œuvres qui auroient  
 pu donner occasion de risée à ceux aux mains  
 desquels moi contre seroient venue,  
 par les fautes de grammaire, et pour ce  
 que concerne les vers Burlesques, j'admire  
 que j'y aurois fait réflexion, mais pour  
 garder la propriété de termes, j'avois  
 suivi l'usage fréquenté parmi les  
 François et principalement quand il est  
 suivi d'une sonne à quasi la prononciation  
 ordinaire s'accorde et les vulgaires  
 parlans font division ordinairement



Du tri syllabe en semblable comme fluxion  
 porturbation et autres, et surtout quand  
 la lettre est debute comme premier et  
 entier. Pour les ouvrages du trio. Le scribe  
 n'est pas homme de lettres, ya laissé couler  
 plusieurs erreurs, la correction desquelles  
 n'appartient qu'à messeigneurs de doctrine  
 et connoissance, telle qu'est la robe. Pour  
 les mots tirés du Grec, ou Arabe, je vois  
 que Trichotomie en est un, et pour Geniabin  
 et Ferdinabin tirés de l'Arabe, il les pourroit  
 avoir pris de Sabelaire et non de  
 autres Docteurs, desquels ce seroit un  
 rare non seulement en raillerie, mais en doctrine  
 et jugement l'avois tiré sous l'ouvrage de ce  
 venerable trio faite d'avois commis l'ouvrage  
 ἵστερον πρότερον, faisant parler les plus  
 anciens premiers, Le zele devoit l'imperfection



et la rebrouer n'en permets donner attention  
 à toutes. Serai fadaïser, mais répondre  
 aux principales. Que si par votre bon conseil  
 vous jugiez qu'il ne faille passer cela sous  
 silence j'y adjoindrai encore quelques vers,  
 vos Libraires et autres en humeur de  
 demander des intérêts, je ne puis me  
 répondre à leur enbailler, si le trajecte étois  
 libre à Paris, je crois qu'à cette heure  
 la piece telle quelle aurois couru. Je vous  
 prie Monsieur si il y a commodité  
 assurée de l'envoyer aux Seigneurs qui je  
 vous avois marqué par mes précédentes,  
 en prendre le soing, j'en ferai faire diverses  
 copies pour envoie en Auvergne, Dauphiné,  
 Languedoc et autres Provinces voisines qui  
 pourrons le disperser plus avant. Ce n'est



aucune vanité qui m'a fait de puis cette publi-  
 cation, mais le seul respect de la profession,  
 laquelle etant ravallée par le défaut de plusieurs  
 pedans qui s'en attribuent le titre, est  
 méprisée de ce esprit foible. Sous ce  
 verbe Latine, le mot qui est au cinquieme  
 vers est *primus Synecdochicorum* et non  
*protigore*, mais pour ôter ambiguïté, Suivant  
 votre bon conseil, il pourroit être mis en la  
 façon suivante.

*Dum Genus exploras tergoire Judicio  
 Sed non membra Lupum facimus, non  
 victus Gratus,*

ou si ce changement vous semble  
 meilleur.

*Dum Genus inquiris corpore Judicio.  
 Sed non ora Lupum facimus, non victus  
 Gratus. Et les deux vers é suivans*



Si vous le trouvez à propos, pourrons être  
ajoutés.

Unda fero toto Sceleris ab orbe  
Britannore

Et tanti Sceleris conscia Terra  
fores.

Je suis marié qu'étant pressé d'un petit  
voyage, je n'ai commodité de vous écrire  
plus amplement. Ce sera à la première  
occasion, laquelle attendant je vous prie me  
faire la faveur de me croire

Monsieur

Votre bien fidèle et

Devoté maison du <sup>obéissant</sup> Serviteur  
Guy La J. ardit Lyonnes

1649.



Lyones à Lyon, Du 17. avril 1649.

Monsieur

Depuis ma dernière Lettre j'ai appris  
 que le trio envoyé de cette ville avoit été  
 tiré d'une copie imprimée à Paris, ce que  
 j'ai de puis que ma réponse n'entre au  
 jour pour l'entretien de l'honneur de la profession  
 et à ce subject j'en ai envoyé une copie à  
 Monsieur Bourard, avec prière de la  
 communiquer à Messieurs l'Académie de la  
 Chambre et autres de la faculté pour la  
 commettre à quelque Libraire, s'il y juge  
 que la chose le mérite, Je lui ai pareillement  
 envoyé les deux Epigrammes Latines,  
 avec votre correction en l'une en ces termes

Dum Genus inquis Vergovis  
 Judicio



Sed non membra Lupum faciunt, non victus  
gratu.

Le pouvoir de votre me propose,  
régale, se peut dire en Latin, regio Luxu  
excepture, ex prime ou exime, exinaniture, potelle,  
obesure ou torosure, ce sont mots bien receuz  
en France. Je ne sçai si le passage sera  
libre à votre Me pages pour rendre mes  
Lettres à Paris, si vous trouviez occasion  
de quelque ami ou affidé qui y alla, vous  
ne obligeriez d'envoyer une copie à quelqu'un  
de ces Me pages mentionnés. Je suis  
marri de vous détourner par fréquenter  
Lettres de meilleure Lecture mais le flâne  
que je fais de votre doctrine et jugement fait  
que j'en ôze confier mes exercices de  
Lettres à autre; Et la connoissance de votre







gratu.

Pruta e sub humano pectore corda latent.  
 Corrumpite arma viri, Celerem animum  
 et Molo prore?

Intima caularum caede orientis madens  
 Ne mora sis, strato rabie non cessat ovile,  
 frangitur ecce pedum, Stornitum Xpilis.

Lyones à Lyon, du 19. 7bre  
 1649.

Vendôme

Monsieur

La première requête que je vous offre est  
 d'être continûment en honneur de votre amitié,  
 et ensuite vous faire prier de me donner  
 nouvelles de votre santé, et de toute votre



honorable famille, et Suolere Theses latines  
et francoises venues de Savoye.

Vous m'obligerez de faire recourir une  
copie à Monsieur Vendôme donneur de la  
présente, qu'il paiera, et la nous rendra en  
apparence. Je serai fort satisfait de pouvoir  
contenter ma curiosité en dire par opinion  
que par votre précédente vous avez marqué  
n'estre de la fiance ordinaire ni attachée  
aux maximes de la vraie médecine, et sur  
icelle je vous prierais me donner votre sentiment  
et vous descouvrirai librement le mien.

On m'a donné avis que Monsieur Gravé  
n'est point en votre bonne ville. Je vous  
prie Monsieur, me donner avis d'ailleurs  
où il est à présent et quel emploi il y a,  
que si par hazard il est encore à Lyon,



Je vous demande, Monsieur, la grace de lui  
offrir mes services. Je le lui rendrai  
et à vous avec toute fidélité que peut

Monsieur

Votre très humble  
et obéissant serviteur

Lyonnes

Service maison du Roy

Le 12<sup>e</sup> ~~Septembre~~ 1648.

Lyonnes à Lyon, Du 12. mars 1652.

Commentaire de Lyonnes sur le  
apophorisme d'Hippocrate qu'il vouloit  
faire imprimer à Lyon.

Il est fait imprimer de nouveau le  
traicté de la peste

Monsieur, Je s'esp' p'p' environ une



Douzaine de jours que j'en aurai écrit par  
 la voie d'un de nos voisins et ne sachant  
 si ma Lettre vous fut rendue, Je vous retrace  
 les Sujets d'elle, qu'est la prière que j'en ai  
 faite. Si votre Libraire voudrait entreprendre  
 la publication de mon travail sur les  
 Aphorismes. Aucune de nous demandant  
 de dire les lieux, mais comme le S. Prop  
 mis sous presse mon traité de la Septe,  
 Je lui promets la préférence de tout autre  
 matière que j'aurai à publier. Je ne m'en  
 veux point rétracter si il m'en veut faire  
 bonne condition. La pièce est reconnue  
 bonne, et de laquelle il pourra beaucoup profiter  
 m'assurant qu'elle sera de grande débite,  
 et il y veut entendre. vous prie, M.  
 L'aprouer que je ne prétends de lui telle



gratification que je pourrois espérer d'un  
 autre, & si il croit n'y trouver pareil son  
 compte, Vour me favoriserez, Monsieur,  
 et lui pareillement m'obligera de m'en  
 donner promptement avis, afin que je me  
 pourrois d'ailleurs, ne desirans tenir pour  
 ce Muid une pièce qui m'a donné beaucoup de  
 peine et de suite longtem. J'attendrai  
 votre resolution, et ferai toujour gloire  
 d'être adroué

Monsieur

Votre D.<sup>e</sup>

Devant maison du Sur Lyones  
 le 21. mars 1652.

Les fréquens voyages de M. Grand  
 me tenant dans l'incertitude de lui où il  
 est, m'ont l'occasion de lui écrire. J'il



est à Lyon, je vous prie lui offrir mes  
services et lui communiquer les suites de  
cette Lettre.

Lyonnes à Lyon, du 27. avril 1652.

Aphorismes

Monsieur  
après beaucoup de peines et longue  
veilles, j'ai enfin baillé la conclusion à mon  
entreprise sur les Aphorismes, bien ou  
mal espère à vous Monsieur, et autres  
suspense d'Esprit et de savoir d'en  
juger; vous en avez déjà vu la plus  
grande partie, et pourriez bailler votre  
sentence et en mon traité de maladies  
héréditaires, vous pourriez remarquer



les sentimens de la faculté de Savoir inferé au  
 commencement de la piece. Je croi que la suite  
 ne sera de plus alloi. Je vous l'enverrai  
 soudain que je l'aurai mise au pres. Attendez  
 je vous prie, Monsieur, s'avoit si aucun  
 de vos Libraires en voudra entreprendre  
 la publication, que j'ose croire ne lui sera  
 infructueuse, etans traitée avec beaucoup de  
 curiosité. J'attendrai par la voie de nostre  
 ordinaire leur volonté, de laquelle je vous  
 prie me donner avis, et me croire  
 toujours

Monsieur

Votre très humble et  
 très obéissant serviteur

De votre maison d'usuy Lyonnes

Le 27. avril 1652.



Lyonnes à Lyon du 26. may 1652.

Monsieur

Je vous envoie mes écrits esus le  
 aphorisme. Suivant le mandement  
 porté par la lettre de laquelle vous a plu  
 me honorer? Je vous prie Monsieur après  
 les avoir fait voir à ceux que vous jugerez  
 à propos d'être communiqué, les retrour  
 à vous car j'espere faire voir à Monsieur  
 Bourard le troisiéme de vos livres qui  
 n'estoient encore sortis de nos fabriques.  
 Dequels si j'eusse eu temps j'aurois  
 tracé un indice pour être joint à celui  
 qui est inséré aux précédents. Je remets  
 tous à fait la conduite de cette affaire  
 à votre prudence de laquelle et de votre  
 honnêteté j'attendrai la résolution es me



conformerois à l'ordre qu'il vous plaira  
me prescrire, et en toute occasion je  
rechercherois la gloire d'être continué

Monsieur

Votre très humble  
et très obéissant

Serviteur

Le 26. may 1652. Lyonnes

Lyonnes à Lyon, du ~~12~~ ~~mois~~  
1652. 28. juillet 1652.

Monsieur

Sur le bing que votre fourtoispi a daigné  
prendre de mon écrit, je vous fais  
prière m'indire votre sentiment, et  
si vous avez communiqué à aucune



personnellement écrit, vous plaira  
 Monsieur, m'en écrire votre opinion et  
 quel est le dessein de votre Librairie,  
 et suivant votre approbation, en cas que  
 la chose le mérite, après l'avoir fait voir  
 à Monsieur Bourard. et Me sieur  
 de l'Escole de Paris. Je me réglerai  
 par votre ordre, et rechercherai toute  
 occasion pour vous rendre et à Messrs  
 Grac, (que je prie me donner sa sanction  
 sur ce mien dessein) le service à moi  
 possible avec la sincérité que puis

Monsieur

Votre très fidèle et  
 obéissant serviteur

28. Juillet 1652.

Lyons



Lyonnaise à Lyon, du 9. 7bre 1652.

Monsieur

n'ayant eu aucunes nouvelles de mes  
 écrits sur les aphorismes, de quelle  
 vous a plu prendre la direction, et n'ayant  
 apprise l'Etat de votre santé, qui est mon  
 plus grand desir, Je vous prie me donner  
 à votre commodité certitude de l'un ou de  
 l'autre, et me faire savoir en quelle humeur  
 sous votre Libraire, pour la production  
 de ce mien travail, qui m'a donné beaucoup de  
 peine, et pour le présent me serois fâché  
 qu'il feroit à plus de six pieces. toutefois  
 Je vous rends arbitre de tout, que si vous  
 jugiez qu'il ne mérite le jour, par votre décret  
 j'acquiescerai qu'il soit de tout supprimé,



C'est à vous Monsieur, d'en déterminer,  
 et à moi d'y suivre en tout son ordre. De  
 vous rendre le service possible et d'être zélé et  
 fidèle que peu.

Monsieur

Votre très humble  
 et très obéissant  
 Serviteur

Du 7. 7. bre 1652. Lyonnet

Lyonnet à Lyon du 16. 7. bre  
 1652.

Monsieur

Votre très obligeante Lettre me fut  
 rendue environ une heure après que je  
 vous eus écrit celle que je croi que vous



aurois recue avens que ce papier vienne à  
 vous. Et par la peine qu'il vous a plu  
 prendre pour moi, je reconnois que si  
 mon humeur avoit été portée plutôt à  
 fortune qu'à recherche de la vérité et  
 connoissance des effets de la nature en ce  
 principalement qui concerne la Médecine,  
 et voir plus à preuve de soulager les  
 maux, j'aurois peu profité à dire des  
 Nouveaux, et autres impertinences, ou  
 faire croire quelque bigoterie pour  
 être distribué aux Esprits foibles. Ceux  
 qui se flattent accusent le Sois ou le  
 temps mais moi en cela je reconnois  
 mon foible et croi avoir reçu par respect  
 humain trop de complaisance de ceux  
 à qui j'ai communiqué mes pensées, ou me



Sauri porte à légèreté que la chose  
 méritoit, et principalement me fondant  
 sur votre approbation, et de Monsieur  
 Gravé et autorisation de l'Université de  
 Saure. Je ne suis aucunement réplu de  
 me mettre en frais pour la production  
 après longue peine. Il y a long temps que  
 l'impression en a été faite à Saure. Si la  
 chose en a été comptée, et de fait on avoit  
 commencé d'une partie avec le traité des  
 maladies héréditaires et tiré d'jà un  
 couple de feuilles. mais une nouveauté,  
 comme vous savez, en rompis le dessein,  
 on retrôit ce commencement qui fut réduit  
 en autres caractères, quelque période



retranchée. Si vos Libraires veulent  
 ne se contenter du profit qu'ils tirent  
 de la débite, si Dieu nous fais la grace de  
 voir l'Etat à calme, non seulement de savoir  
 mais encore d'autres biens, je suis assuré  
 que plusieurs l'entreprendront, mais par  
 considération j'en suis sûr que ce fut  
 à Lyon, pour avoir plus de commodité  
 de savoir de fréquentes nouvelles du  
 progrès, ou même de s'y faire voyager  
 et y donner quelque mois pour voir la  
 disposition. Pour les autres, qu'il vous  
 plait me donner, j'ose croire que quelque  
 faute se peut par mégarde être écoulée au  
 texte Grec, toutefois je ne crois point qu'il  
 y en ait beaucoup, et qu'elle ne soient aisées



à corriger. Pour la version j'en me suis par  
 seulement attaché à Leoniceure, ni à l'addition  
 peu importante que Rabelair y a faite, mais  
 ai compité tout les doctes & sonnage mentionné  
 en votre Lettre, en de suppleme j'ajoute  
 j'œuvre, Brasparolure, voire de barbarer  
 Jugo Senenfir et forolimier et autres et  
 de tout j'ai suivi celui qui me rendoit le  
 mieux. veai est il que d'autant que j'entre  
 en Leoniceure la cadence plus Latine, je  
 l'ai en suivi le plus souvent, en ce qui ne de  
 point le Sene. Pour la longueur de  
 premiere Livre elle estoit necessaire d'autant  
 qu'il baillent affermissemens aux matieres  
 suivantes, comme par exemple l'explication  
 de l'aphorisme qui traite de la fortune



pour être tiré du xxij. du premier Livre es  
 sans de sentences touchans la convulsion  
 sans réduire en un seul Aphorisme. Si  
 j'avois temps, Je ferois plus particulière  
 deduction, à quoi j'emploierai la première  
 semaine de loisir, d'où l'on pourra connoître  
 que succinctement et intelligiblement sans  
 traiter diverse matière qu'aucun autre  
 n'a examinée, et de tous les principaux  
 points de la Médecine sans Speculative  
 que pratique sans comparaison, et par le  
 rapport d'un Aphorisme à l'autre, est  
 comprins beaucoup et peu de parole.  
 Toutefois je ne m'en rapporte à moi-même,  
 Je vous en laisse le jugement Monsieur,  
 et vous prie à heures perdues de



le bien examiner, que si en aucune ville  
 de votre connoissance aucun en vouloit  
 entreprendre l'impression, j'en serois  
 content, pourveu que la correction en fus  
 commise à personne que vous jugeriez  
 capable. Vous estes maître absolu de tout ce  
 que de moi qui ne respire que le desir d'être  
 toujours continué

Monsieur

Votre très humble et  
 très obéissant serviteur

De votre maison du buy Lyonnes

Le xxii. jour 1652.

Lyonnes à Lyon, Du 16. jour  
 1652.

Monsieur

L'obligation que j'ai à votre bienveillance et



dire un témoignage de votre affection, & sur  
 l'avoir mérité, me donnez la garde de papier  
 vous avoir réitéré les vœux de mon service,  
 de vous prier me faire la faveur de me  
 donner avis de quelle humeur sont vos  
 Libraires pour les Sujets de mon écrit, à  
 fin que de là je prenne mes mesures, ne  
 les voulant après longue attente, tenir fault  
 le mal pouvoir que vous jugiez qu'ils  
 méritent la production, Vous en sçavez juge  
 absolu, et de tout ce qui me concerne à qui je  
 soumetz mes obéissances avec la sincérité  
 qui vous prie me croire

Monsieur

Votre très humble

De la maison du

Secrétaire

Sur Le 16. d'Avr. 1652.

Lyonnes



Lyonnet à Spon, du 27. Janvier  
1653.

affaire des Aphorismes

Monsieur

J'ai reçu la lettre qu'il vous a plu m'écrire  
du xx. Du présent, j'aurais laquelle je  
neme statue sans la difficulté que  
vous dites avoir été proposée par votre  
Libraire qu'il font du mauvais temps  
que pour le peu d'effort de la piece. Je suis  
bien aise pourtant d'en avoir eu leur  
repentement et principalement de Monsieur  
Spon, sans l'approbation duquel je  
n'aurais voulu remettre la production de ce  
mien travail à autre, m'estant obligé par  
lettre lors qu'il entrepris l'impression



De mon traité de l'Esprit de l'homme la  
 préférence de ces autres ouvrages que j'ai  
 à publier. En quoi pour n'être point surpris,  
 es pour témoigner que je ne me retracte  
 point de la parole donnée; Je vous prie,  
 Monsieur, recevoir de lui un écus par  
 lequel il témoigne consentir, que l'impression  
 en soit faite par tel autre que bon me  
 semblera, es cependant Je vous requiers  
 la grace d'en voir avec la Lettre ci incluse  
 mes lettres à M. Bourard. mais que ce  
 soit par voie d'amis et non par l'ordinaire.  
 Si cependant je pouvois avoir communication  
 de ces raisons judiciaires employées par  
 Gaspard Hofmannus pour impugner  
 l'opinion, à laquelle je conforme la mienne,



du fait, je serois aise d'etre confideré  
 pour corriger ce en quoi je peux avoir  
 deffault; j'attends de votre honnêteté  
 recevoir ce bien, et me voue à toute votre  
 volonté,  
 Monsieur

Votre très fidele  
 et obéissant serviteur  
 Lyonnes

Le 27. <sup>janv.</sup> de l'an  
 1653.  
 au Lay.

Lyonnes à esport, du 10. février 1653.

Observation sur le Verbascum.

Monsieur  
 par une miennne précédente il se répondra  
 au premier chef de votre obligeante Lettre



par la prière que j'en voue faire d'envoier les  
 écrits pour lesquelles j'en voue être obligé  
 à l'infini de ce grand bien que'il a plu à  
 votre sagesse d'en prendre. J'ai Monsieur  
 Bourvard avec la lettre qui étoit incluse au  
 paquet qui voue servira d'adresse, ce me  
 seroit grande faveur qu'il voue plus en  
 commettre la charge à quelque honnête  
 personne de votre connoissance pour les  
 rendre en main propre; Quant à l'observation  
 du Verbasum je n'en ai tiré d'aucun auteur  
 ancien ni moderne, mais l'ai pu plus  
 fois éprouvé après la découverte que m'en  
 fait un mien ami & vraiment honnête  
 homme, et qui avoit l'expérience de beaucoup  
 de choses curieuses, le nom duquel est  
 rapporté au second Livre des Aphorismes,



ou il est traité au Saffocati etiam per  
 aqua popini restitui, et si j'eusse eu  
 connoissance de votre curieuse observation tirée  
 de Thésocate, je n'en aurois oublié en ces  
 endroits, et eusse le mettant au public  
 l'insérer avec le nom du docte Sosonage de  
 qui j'en tiens. De là je conjecture une  
 grande lecture et fors epris, et par la  
 profonde recherche que vous faites de diverses  
 choses qui sont par delà la speculation du  
 commun. J'eusse bien voulu raisonner sur  
 la proposition de qu'il vous plait me faire  
 de la plante Samaritaine, mais je crois  
 qu'il y a imitation au passage par votre cité,  
 n'ayant peu la remarquer au L. 2. des  
 Rois ch. 26. verset 25. Je serai bien aise  
 sachant véritablement en quel lieu cela est



écrit pour en confier avec divers  
 personnes de Doctrine pour en tirer la  
 résolution; Cette votre grande Lecture  
 et son jugement me donnent connoissance  
 que vous n'êtes sans de peins de balle  
 pièce digne de vous au public; Je vous prie  
 Monsieur, vous y employer et obliger les  
 personnes d'estude qui le recevront avec  
 applaudissement et entierement profis et  
 Instruction, en quoy je serai très satisfait de  
 voir votre gloire reconnue par tous, et de  
 pouvoir par mes services vous témoigner  
 combien je vous honore et ambitionne le bonheur  
 d'être continué

Monsieur

Votre très humble  
 et très obéissant  
 Serviteur  
 Lyonnais

Le 10. février 1693.

aubry.



Lyonnet à Lyon, Du 18. avril 1658.

Bernard Delafan fouffiller d'Etat  
 envoyé aussy par le Roy pour l'abolition  
 d'un arres du Parlement de Thoulouse qui avoit  
 condamné 82. habitans.

M. Delafambre de pie voir son fonnementaire  
 sur les approuver

Observation sur AuluGelle

Eloge de Thomas More

Monfieur

Je vous suis obligé à l'extrême du sang  
 que votre bonté daigne prendre pour moi, de  
 vouloir s'avoir l'Etat d'une affaire es de  
 nostre communauté, laquelle est à présent en  
 assez bonne paix; non toute fois en telle union qu'on  
 pourroit souhaiter. Les<sup>r</sup>. Bernard de Lafay



Conseil d'Etat, que Sa Majesté nous avoit  
 envoyé pour Commissaire, j'y retiens après  
 avoir envoyé environ quatre mois de séjour  
 en cette ville, après avoir baillé de vous  
 d'amnistie, qui ne s'étend qu'à l'abolition d'un avis  
 de Tolose, par lequel quatrevingt et deux  
 habitans des principaux estoient condamnés  
 à quoi le Parlement n'a voulu d'exécutions  
 que nous envoyons au Conseil pour avoir une  
 seconde passion. après laquelle Dieu veuille  
 que l'obstacle riote arriver entre les deux  
 parties soit mutuel, en quoy y a beaucoup à  
 douter, voyant de part et d'autre les esprits  
 fort divisés, aucune par passion, autres par  
 utilité, y ayant de ce genre qui sont comme  
 celui qu'on dit avoir refusé la guérison de son  
 Néveu, qu'on lui promettoit après, (Sivra



en fama) par le rencontre de la faipe d'is.  
 Martin, disant, Viro plagio. Si la folie n'est  
 prévalue à mon sentiment, qui dois de traiter  
 a commodément à Savir, à quoi le conseil nous  
 vouloit obligé, nous serions en pleine paix, ceux  
 qui s'y sont opposés connoissent bien la faute  
 mais ne la veulent adouer & nous nous ne  
 pouvons attendre qu'à voir notre ville de plus  
 es grandement engagé. Dieu veuille changer  
 les apparences. Sous mere epaire sur les  
 a phorisme & Nonp. De la chambre les  
 de pria voir, et j'en attendre la décision; les  
 plus doctes de la faculté de Savir les vont  
 examiner, et approuver. Sous mon emploi aux  
 Lettres d'irons voyager, ou les affaires de  
 nostre communauté, ou le desplaisir pour la  
 sujet d'un vertige duquel je fus pressé au  
 commencement de l'année, environ six semaines



avec apprehension qu'il ne vins en habitude de ne m'ôner  
 permire y travailler, si Dieu me donne santé  
 es loizis je despirois pour suivre un dessein  
 que j'arai commencé de traduire un commentaire  
 sur le livre d'hippocrate πρὸς vomῶν ,  
 pour faire voir les erreurs que la malice et  
 ignorance de se sonner a fait glisser en une  
 vacation sans utilité et sans honorable, et la pourrai  
 trouver sujet de digression, pour traiter de  
 utilité qu'on peut tirer de la douleur, à quoi  
 je pourrai ajouter ce que pour le sujet d'icelle  
 j'ai deduis sous l'apophisme ou esp. dis. In  
 mentem agrotare qui dolentem parte aliqua  
 corpore dolorem non sentiant. et l'autre  
 ou esp. rapporte minorem dolorem à minori  
 obscurari. Sans ya que ce paradoxe etant bien  
 traité pourra être au p. recerable, que les autres  
 par vous curieusement rapporter, ou l'Luca



cinq de fièvre quarte, de charoimure, par  
 l'autorité d'Aulugelle, j'en ai point <sup>ou</sup> l'Éloge  
 que Thomas et Bour pens avoient fait en  
 considération de son nom, mais j'ai leu le  
 traité rasiens docte d'Érasme subz le même  
 titre. Je neme suis par nonpture de jeuné  
 de la louange du Poppignot d'Arcadie d'  
 Jean Jure, mais Henric. <sup>apip</sup> Fornel. n'avois rien  
 oblié (bien que par excès de vaillorie) en la  
 conclusion d'une déclaration de vanitate  
Scientiarum. Je neme suis souvenu de  
 celui qui avans d'escrre un traité subz le  
 titre de De  
 Stotemé (à qui il en avoit fait l'adresse) la  
 première lettre fut effacée qui faisoit  
 l'entreprise du sujet par vous proposé,  
 conclusois raisonnablement que les Symptomes



quod mentis gratissimum error, non patitur  
 ne deis esse censé parmi les Deuses mais  
 être associé d'un de pallentéure, pour être  
 le premier et plus fidèle message qui fait  
 avoir recours au remède. Je vous prie de quel  
 vous marquez qu'on imprime les œuvres  
 à votre bonne ville, sera reçu j'en ai vu  
 depuis longtemps quelques pièces, mais à mon  
 opinion... aliter non fit arite Liber, Je vous prie  
 de la Methodus ad Praxin doctæ utilis et curiosa,  
 mais pour se approuver penevaliore  
est judicium sous Seturæ Gependuræ ne  
 nomme quidem michi hætenus notus. Sous  
 le docteur Medicus Veronensis Seturæ à factis <sup>Bayonnais</sup>  
 votre approbation m'en fait concevoir quelque  
 chose de grand, j'il est à Lyon, vous me  
 ferai la grace d'en faire bailler une copie  
 à tel de nos rois que je prierai la prier



es me l'apporter, pour la confier si en même  
 matière lui et moi avons quelque rapport et  
 l'ayant vue (vous plaira Monsieur) lui faire  
 tenir une miennette lettre pour me procurer  
 quelque communication à son endroit. j'ai  
 écrit à Monsr. Batin depuis n'avois eu  
 l'honneur de vous voir, et lui ai témoigné  
 le répitement que l'on faisoit de Brinder  
 à sa santé, quand nous fumes régalés par  
 M<sup>r</sup>. Gravé à qui je vous prie offrir mes  
 services, Je suis,  
 Monsr.

Votre très humble  
 Serviteur  
 Lyomes

Lyomes à Lyon, le 8. avril



1659. 1658 ou 3 avril 1659.

Lyonne le 3<sup>e</sup> de Valence Docteur de  
l'Université, Lettre à Lyon.

À Valence ce 3. avril 1659.

Monsieur

Ce qui vient de votre part m'épouvanche  
que j'eusse été ravi de pouvoir servir M.  
Luigler. Il me vint votre Lettre et  
me dit qu'à son retour de Marseille  
il se proposoit ici pour prendre son  
Degré. Il me fit l'honneur de me  
venir à son retour, mais il n'a pas  
paru dans notre Lieu; Je ne sçay qui  
peut lui en avoir ôté le dessein, et l'honneur  
J'aurais embrasé cette occasion avec chaleur  
pour vous persuader que je ne sçonne de



vous rendre mes très humbles services?  
 J'il eût pu lire ma Lettre, vous auriez déjà  
 reçu la protestation et l'éclaircissement  
 de ce gaillard, dont j'ai pu oublier le nom et  
 qui se dit Docteur en Médecine. D'abord que  
 j'eus reçu une Lettre, je feuilletai mon registre  
 où je vis qu'il n'était pas Docteur en Médecine  
 mais bien Bachelier en droit de la  
 présentation de M. de Prozas sous sa fibre?  
 S'il prend quelque autre qualité, c'est un  
 imposteur, et s'il en fait voir des Lettres  
 c'est un fauspaire. Je tatisais tard votre  
 curiosité, ce n'est pas un coup de ma barbe  
 mais du déhors imprimé de M. Luigler.  
 Je ne manquerai jamais d'édiligence où je  
 pourrai vous témoigner que je suis  
 Monsieur  
 Votre très humble  
 Serviteur  
 De Bonnejeu



Lettre de Lemery à Esprit Dupuy  
 août 1668.

Monsieur

L'honneur de votre conversation m'a été  
 si agréable lors que je jouissois de votre  
 conversation présente à Lyon que je ne puis  
 m'empêcher de vous en demander la continuation  
 par lettres. Ce sera à purement une importunité  
 que je vous donnerai, mais je vous cognois  
 doué d'un tel degré de bonté que je ne doute  
 point que vous ne l'exerciez en mon endroit  
 comme vous avez déjà fait en maintes  
 occasions, dont je vous demeure obligé.  
 Je suis depuis dix jours en ce pays  
 de médecine ou plutôt à l'égard de  
 plusieurs de pharmacologie. Je demeure  
 chez M<sup>r</sup>. Verchand. J'ai fait même quelque  
 connoissance avec un homme qui se dit étude



votre amie. C'est un étudiant en Médecine  
 nommé M. Lefebvre. Le jour nous  
 préparons d'en faire une plus grande quand  
 son bon destin aura arraché une fièvre importune  
 Encore que de petite condition, de son Microscopie.  
 Voilà un gros mot parbleu, j'y avois plus  
 de six jours qu'il ne m'étoit venu en la pensée.  
 Je souhaite avec passion que vous ayez  
 quelque moment de temps, et avec ce  
 moment qu'il vous naisse une volonté ou une  
 inspiration de mettre la main à la plume pour  
 écrire quelques lignes à l'Écrivain de cette  
 cy, qui est moi-même, cela s'entend, que ces  
 lignes contiennent quelque nouvelle, dont  
 on vous verra si souvent se souvenir  
 à Lyon, et quelques propos si agréables  
 qui vous soient familiers en tout temps,



commencer choudes jours en plusieurs jardins.  
 Je sçay bien que vous voudriez perdre et temer,  
 mais qu'il ne vous déplaise si je vous dire  
 que vous en perdrez bien d'autre. Je vous  
 importunerai peut être davantage en vous  
 faisant un plus long préambule, n'étant qu'on  
 va passer un aspirant, docteur, et comme  
 vous sçavez, on n'y peut par rien faire  
 que je n'y sois. Monsieur Villard vous  
 salue, et moi je salue

Monsieur votre très humble et très  
 obéissant serviteur  
 Lemery.

Si vous écrivez à  
 Genes, je vous prie de marquer mes  
 baisemains à ces M<sup>rs</sup> Crope Guard et  
 Moniot. e



Réponse de Jacob Sporn à Lemery.

À moins qu'il s'agisse d'un allobroge ou ne vous  
 sçavoirs refuser une réponse. ou quand il  
 me devoit coûter 50. minutes de temps,  
 Il faut que je vous sache raison; mais peut  
 être vous repentirez vous de votre  
 demande; car j'ai réplu de vous faire quarante  
 mille questions de bon compte en quelle si  
 vous ne répondez rien car vous courrez  
 risquer que mes bonnes grâces ne soient  
 confisquées pour vous. Voyez à qui vous  
 vous êtes joué, à une personne direz vous qui  
 n'est pas si diable qu'il est noir; non, non  
 point de farce si j'en veux faire passer  
 par l'étamine ou par la manche d'Hippocrate.  
 Dites que je suis un Remens, et que j'en  
 entends rien; quand vous aurez répondu



à ce grand nombre de questions, je croi que votre  
 science n'aura plus que la peau et l'ore; et  
 quelle montre elle eut. mais au paravant que  
 passer à ces examens j'en ai ordonné d'aller  
 rendre la santé à M. Lefevre qui n'est pas  
 redonné de savoir que j'ai eue le bonheur de  
 faire à Monsieur; si la santé de quelque ame  
 se pouvoit communiquer à son individu, j'en  
 enverrois par lettre de change la moitié de  
 celle que j'ai. Prenter lui de ma part une  
 paire de baisemain à la mode de Lyon.  
 Mais pour revenir à nos moutons, de pré  
 senter pour entendre les 4000. questions  
 que je veux vous faire; car, omne tuis  
 punctum qui mihi sunt utite Dulci. La première  
 que j'en ay mette à l'avant garde, c'est pour  
 savoir de vous si vous ne trouvez pas  
 que tous ceux de Monsieur sont amur



à l'égard de ceux de votre pays; 2<sup>o</sup> la raison  
 pourquoi; 3<sup>o</sup> quelle différence vous avez  
 remarqué dans la pratique de Montpellier,  
 d'avec celle de Lyon: car etant illic j'en suis  
 plutôt amusé à pousser une balle, ou à  
 l'avis mer niper d'un cas, qu'à considérer  
 la pratique. 4<sup>o</sup> quelle différence avec nos  
 ordonnances, comme par exemple, il me semble  
 qu'on ordonne les potions plus petites, les  
 emuls. presque toujours avec de la mande  
 sans clarification autrement que nous  
 n'avons accoutumé de faire, et mille autres  
 choses lesquelles vous remarquerez tant  
 pour l'amour de moy, que pour votre profit  
 particulier; 5<sup>o</sup> ce qui nous de particulier dans  
 les compositions de confectioes, sirops  
 electuaires. 6<sup>o</sup> quelle distinction l'on mes



entre les Symp de Lymon et de acetate  
 citri; car ils sont tous deux bande à pare,  
 aussi bien dans la Pharmacie de Baudouin  
 que dans plusieurs autres. 7<sup>o</sup> ce que vous  
 avez vu ou vu en d'ici à sans au de  
 curieux et de remarquable sans dans les  
 catégories de choses naturelles que dans  
 les prédicaments de quel âge amir au  
 jour. 8<sup>o</sup> Selon... mais je serois trop  
 long si je vouloit tout dire dans une fois,  
 c'est pourquoi je remets la partie à la première  
 entrevue, ne manquerai pas de prendre quatre  
 douzaines de paires de Lunettes pour  
 finitetez vos yeux et y trouver la  
 solution de mes doutes. En échange je vous  
 promets toutes les nouvelles nouvelles que  
 vous desirerez apprendre pour le présent



et ne vous donnerai par la peine d'en écouter  
 beaucoup, vous sçavez & seulement que  
 de puis votre enclousquement il y eut une  
 douzaine de maisons qui fournis la peine  
 de sçavoir brûler à la place de fond de terre  
 plus sçavoir appréhender en à voir l'épouvantable  
 incendie que cela causeroit qu'il ne fust & une pour  
 une seconde fois ce que le compe & son que  
 dis de cette ville: Inter Urbem maximam  
 et nullam una nox interfuit. Je voulus  
 persuader dernièrement à Mad<sup>lle</sup> Soeur  
 dans une lettre que j'eui écrire que c'étoit  
 ce petit fas de cupidon qui volant les yeux  
 bender un flambeau à la main avoit baillé du  
 nez dans quelque grenier de ces maisons,  
 et le coup lui ayant fait tomber son feto de  
 main, Le feu se vroit pris à tout ce qui



aurais rencontré et de peur que cela n'arrivât  
 une seconde fois, je confierois à Madlle  
 Venure la bonne Maman de lui bailler en  
 place d'un Bandeau quatre Douzaines de  
 Lunettes et une Lanterne pour de au lieu de  
 flambeau; mais j'ai peur que bagatelles pour  
 vous dire que j'en suis Jacob Spon.

Réponse de Lemery à Spon;

De chez vous quand vous s'ouvrent  
 huit jours avant le 14. temps,  
 à bon pas, bon pas, dis le docteur, ho  
 ho, vous voici logé à l'enseigne de J'en  
 tenon, c'est donc vous, votre s'aim'gr'ie  
 Monsieur Le Docteur qui voulez inciter  
 mon Esprit railleux à vous jeter à la



tête quelque égobillemens d'oscillation,  
 à la même volonté que je fusse plus proche  
 de vous, j'en en sois par le S. loing, ou d'iter  
 moi je vous prie quelle pensée vous a porté  
 à me faire ainsi de menaces, vous douter  
 donc que j'en aye le courage de répondre à  
 vos questions. Dix mille Semblables à celles  
 là ne m'épouventeront guère. mais au paravant  
 que je réponde à vos illustres Demandes,  
 j'en prie par que j'en ne sois étonné de votre  
 hardiesse, vous qui n'avez que la langue pour  
 arme menacer un Pharmacien Pharmacologue  
 de le faire passer par l'Étamine ou par la manche  
 de notre bon père Hippocrate, nous qui faisons  
 passer les autres, les autres nous fais les  
 méchants. Ah! si vous me faites une fois  
 mettre en colère, prenez garde que cote, maller,



Secura et Scalpro, et Lima, junc sappe attritionem  
 confriationem, Sectionem, fractionem, Rasionem,  
 et Limationem de votis et Microscopie, dep  
 à dire que si vous enouvé ma Bile, J'esperai  
 inciper, Scier, raper, limer, le riger, pulvriser,  
 alcoholisier, fondre, liquesier, digerer, calciner,  
 calciner, fumiger, algameu, Distiller, ratifier,  
 Sublimer, précipiter, cribler, decanter,  
 laver, couler, filtrer, fixer, circular, modifier,  
 spiritualiser, et corporifier l'individu de votis  
 ante mortem. Or regarder ce qui en adriendrait  
 et si on en est sûr, j'attendrai, et si vous  
 m'ordonnez d'aller rendre la santé à un  
 homme qui se porte au si bien que vous.  
 et si quand il seroit encoor malade, j'en lui  
 avois par d'icelui pour la lui rendre. Toutefois  
 nous avons pieusement vos commandemens, et à



présume il est tout prêt si vous étiez ici à vous  
 faire raison à coup de verre de ce sentier de  
 vingt mille vierges de Lyon, j'eusse dit davantage  
 n'étais que je craignois de mentir, mais à propos  
 de vierges j'ai vu entrepris de vous répondre,  
 oui, il m'en souviens, vous me demandez si ceux  
 de ce pays sont cannes, vous pourriez bien  
 penser que non, vous qui y avez demeuré si  
 longtemps, car si ils se fussent sentis être du  
 Régiment de petit nez ils vous eussent retenu  
 comme par force pour vous contraindre à leur  
 traïper de votre race, vous qui êtes un de  
 mieux pourvus en nez de l'Europe, car vous  
 m'avez dit qu'on pourroit jouer de pur au simon  
 secundo & pourvu que vous vouliez le souffler,  
 sans il est de grande étendue. Cette réponse  
 suffira pour la première et la seconde de votre  
 demande à la 3<sup>e</sup> vous me demandez quelle  
 différence j'ai trouvé dans la pratique, pour



réponse donc je vous dirai quelques nouvelles  
 d'ici formant le vos requêtes plus longue  
 d'une ligne, deux mots, et trois syllabes  
 qu'aux autres villes. Les médecins font mourir  
 le monde avec plus d'éloquence, les Marchands  
 font plus vite crever les foyers; et enfin  
 pour vous abréger tout le monde exerce ici une  
 pratique fort élégante. pour mon particulier  
 quand le diable et Bacchus et sa compagne forcent  
 me font l'honneur de me regarder de bon œil, je  
 me fonce de touttes ces choses. Venons à la  
 4<sup>e</sup>. Vous voulez savoir la différence que je  
 trouve aux ordonnances. C'est que comme nous  
 sommes plus proches de quelques pays de  
 Marcillac que vous autres nous avons moyen  
 d'avoir de la noix de galle et du vitriol qui  
 font l'encore plus noire et plus luisante que  
 la votre. Ergo, puisqu'il faut ordonner, les  
 ordonnances sont plus lisibles, remarquez la



notable différence. Votre cinquième question  
 est touchant les fontaines. Je vous dirai  
 donc que la fontaine de la Grève est le plus souvent  
 composée de substance de Bauf, Mouton-Lard  
 signore, frou ou fougère, laurier, au  
 lieu que celle de Lyon est composée de sauge,  
 roquette, oseille, Laitue et fougère. à votre 6<sup>e</sup>  
 question je répondrai qu'on met la même  
 différence entre le Sirop de acetate citri  
 et celui de Lymon qu'on met entre le citron  
 et le Limon. Votre 7<sup>e</sup> demande est tout à  
 fait frivole, je vous en demande ce que j'ai  
 vu et ce que j'aurai d'ici à deux ans. Je vous  
 répondrai que j'ai vu ce que vous ne voyez pas,  
 et verrai ce que vous n'avez pas vu. Pour la  
 8<sup>e</sup> de votre question je vous répondrai  
 sérieusement que Monsieur Verchand  
 revient ici cette semaine ou la semaine  
 prochaine. Vous saurez de lui s'il veut

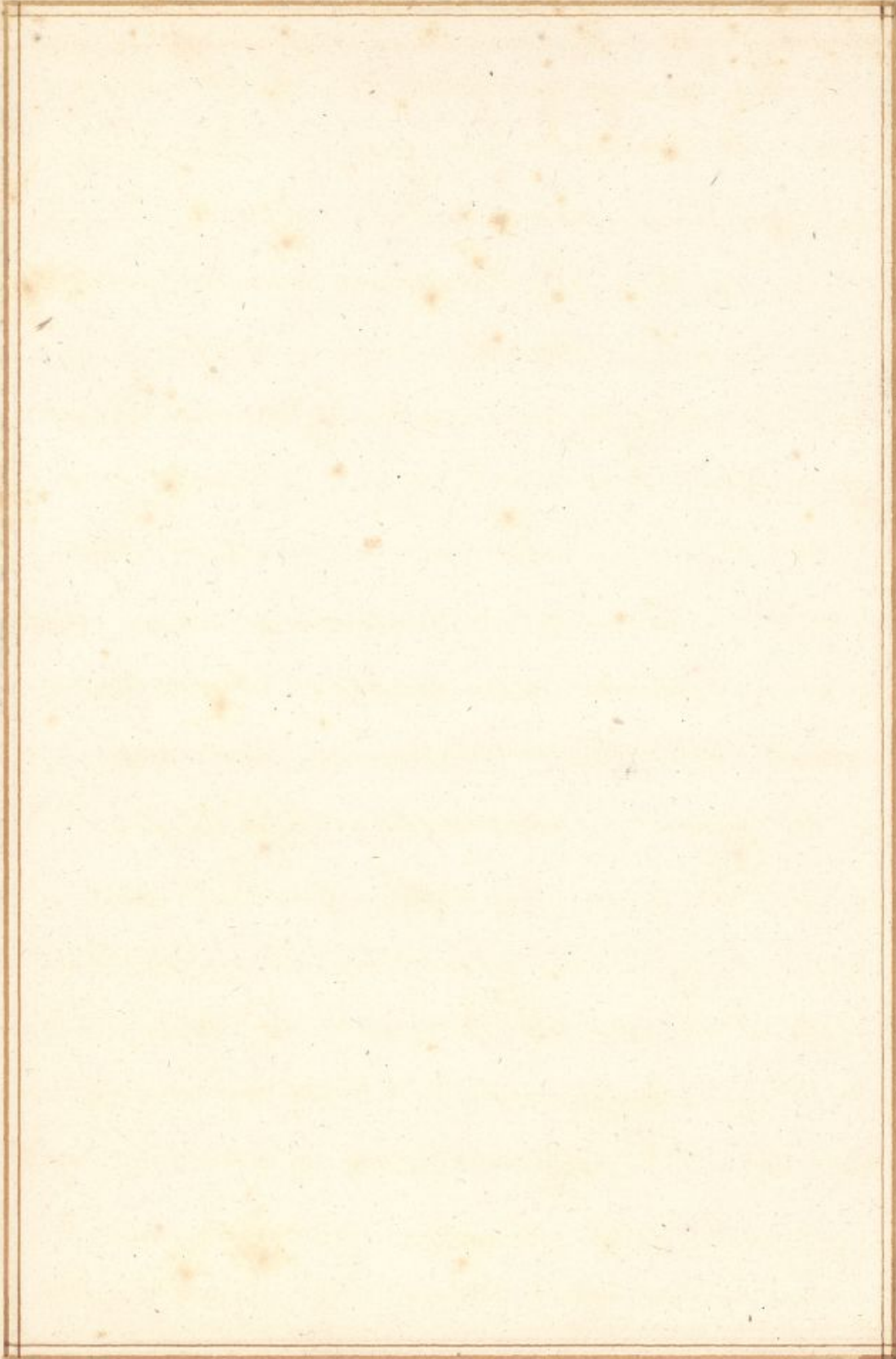


prendre l'aprenti que vous me marqueriez et  
 vous le ferai savoir. toutefois si vous ne  
 recevez de mes Lettres dans peu de temps  
 ce sera une marque qu'il n'y aura rien à faire.  
 M<sup>onsieur</sup>. Voury est honnête homme et fera  
 de mes amis. Si vous le mettez chez lui  
 je le lui recommanderai et en aurai soing come  
 venant de votre part. Je croi qu'il y sera  
 mieux que chez M<sup>onsieur</sup> Carquet. Vous sçavez donc  
 sans doute, l'estatis de M<sup>onsieur</sup> de Sion, toutefois  
 si vous <sup>en</sup> voulez davantage, on en veut beaucoup  
 à ce qu'il me semble en la place de M<sup>onsieur</sup> de Sion,  
 car vous sçavez quelle jour bonne à la  
 sallade. Je sçay l'embrasement de  
 maison de la place de Sion, peu de  
 temps après qu'il fut fait. mais à ce que je  
 voirai. Je sçaydonc vous en sçavez cogneu  
 puisque vous parlez si bien de sion.  
 Certes il y aurois à appréhender qu'il ne

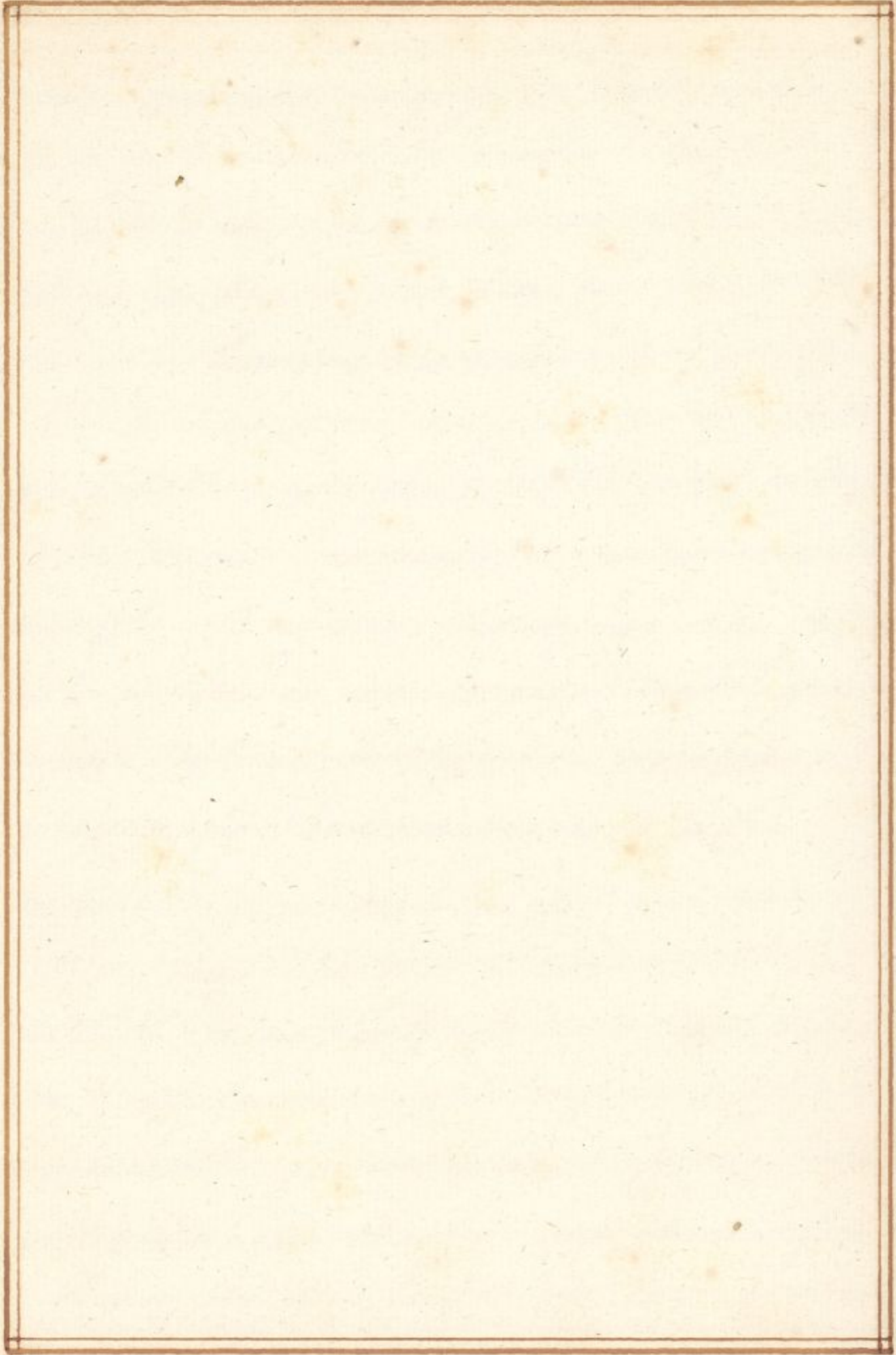


vous rencontrai quelque jour de la même  
 façon qu'il rencontra les maîtres Suétone  
 vous qui n'étes par de plusieurs d'ortor & de ce  
 monde. Car si son fallos etois une fois tombé  
 sur votre Eminence comme vous voulez, qu'il  
 Sois tombé à propos, mais on pourroit adjuster  
 la prophétie de Sénèque à votre égard es dire  
*Inter corpore maximum es nullum incendium  
 intorsit.* Car il vous embraseroit d'un feu  
 qu'on appelle en notre langage, Amour, qui  
 ne vous laisserois point qu'il ne vous eus  
 ravagé jusque aux moelles es à la fin  
 consommé, quand vous employeriez toute  
 votre Philosophie pour l'éteindre car ce  
 petit Dieu ne pardonne à personne. Je  
 vous entretendroit plus longtems n'estois  
 une mauvaise nouvelle qu'on m'a appris l'autre  
 jour qui m'a fais chauffer une humeur fort  
 sombre, toutefois le porteur vous devale

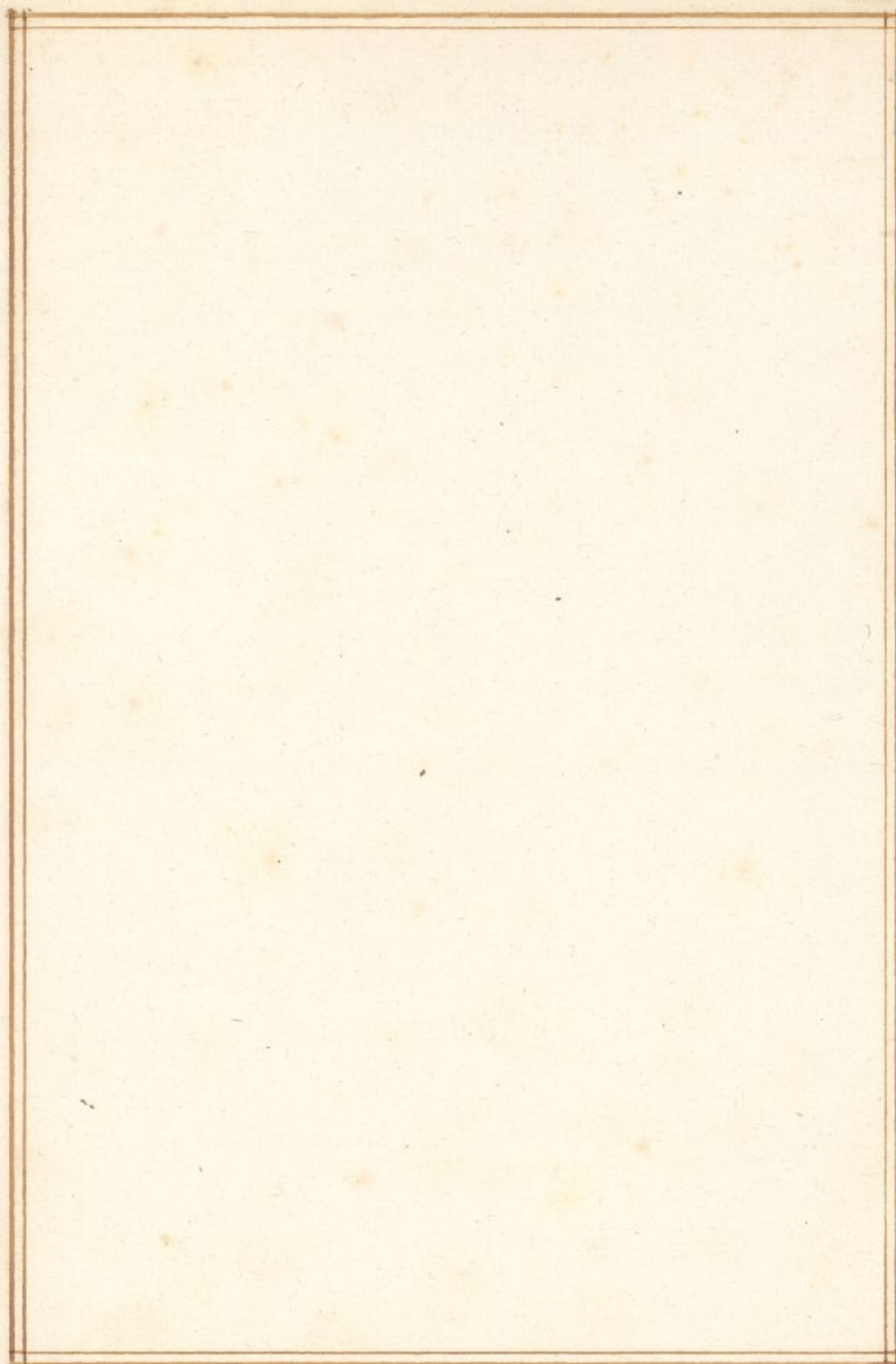






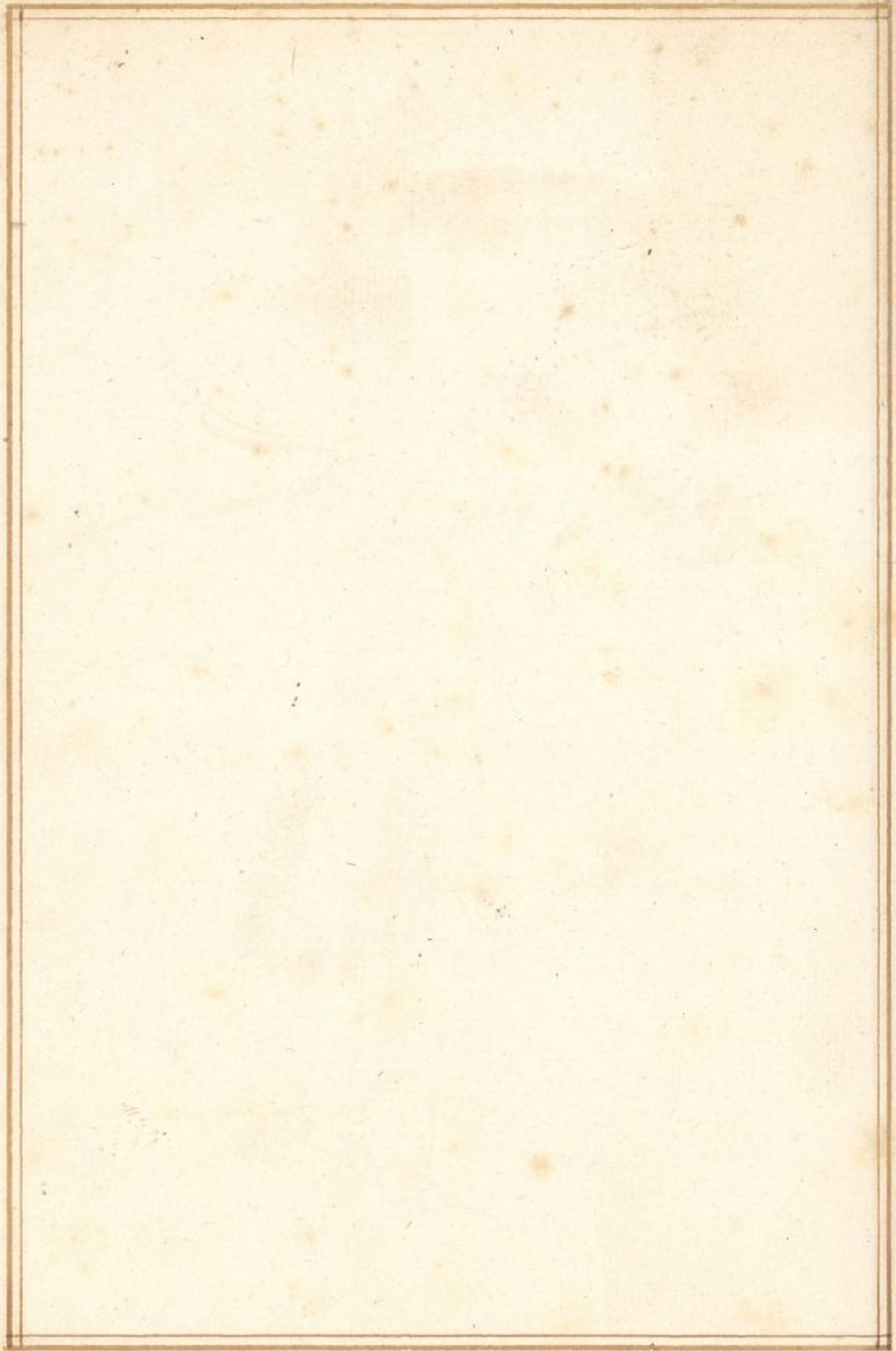








434.





Supplément et suite  
de l'Index  
Funereus Chirurgorum.

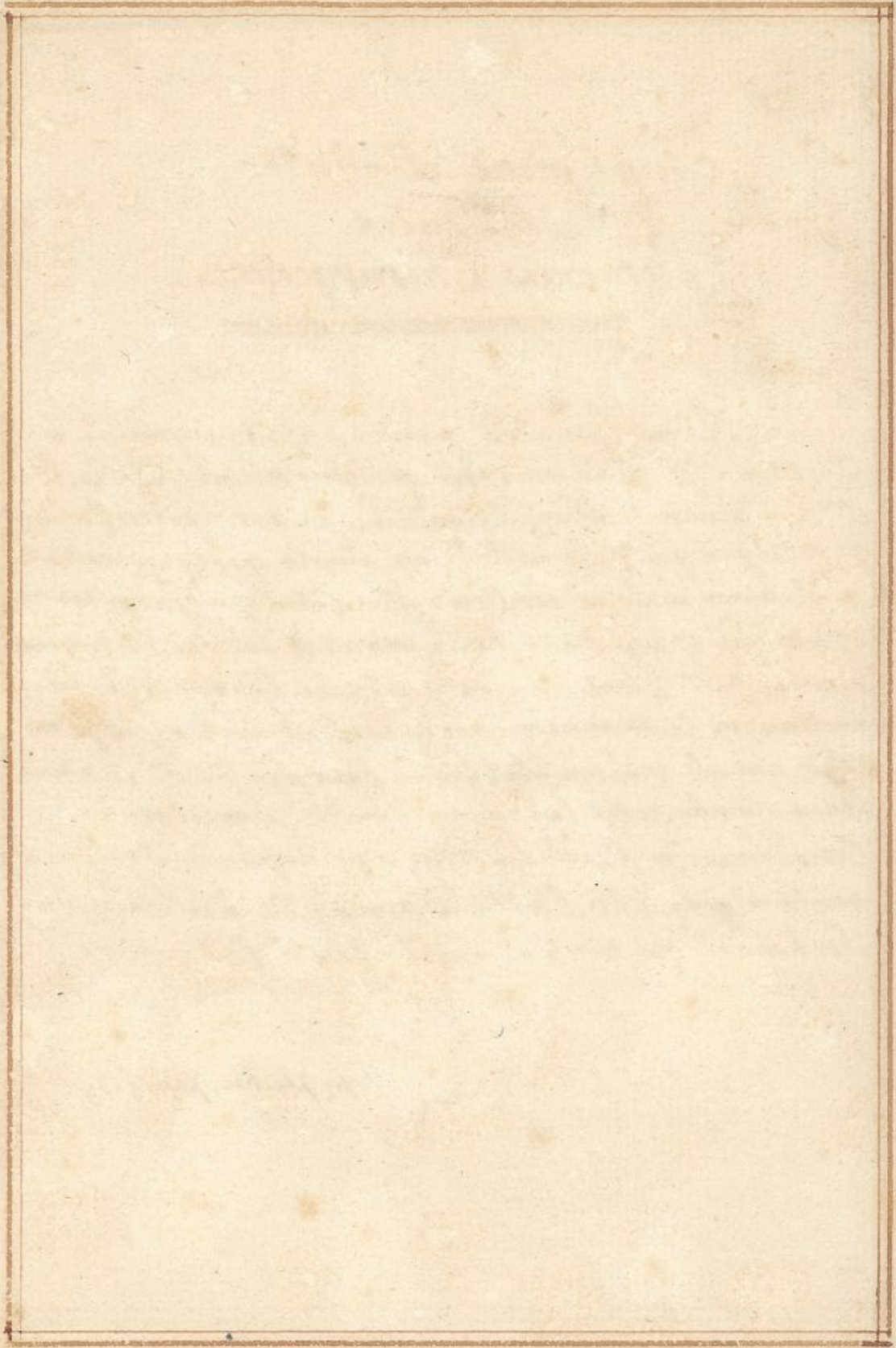
L'Index Funereus parut en 1714, imprimé à  
Trevoux. Il finit en 1719. quelques années après, le  
S<sup>r</sup> de Vaux traduisit lui-même son ouvrage en français,  
y corrigea quelques articles, en ajouta quelques autres  
qu'il avoit omis, et continua son Catalogue jusq'en  
1723. En 1729. d'atte de sa mort; il laissa son manus-  
crit au S<sup>r</sup> Chateau son Gendre, en l'invitant à le  
continuer. Ce Manuscrit, avec la continuation jusqu'en  
1733. qui est vraisemblablement l'ouvrage du S<sup>r</sup> Chateau  
étant tombé entre les mains de M. Lancelot de  
l'Académie des Belles Lettres, a été acquis à son In-  
ventaire, par M. l'abbé L'avecar, Bibliothécaire de  
Sorbonne, qui me l'a confié. J'en ai fait copier.

(Voyez plus bas, page 13.)

\* En réalité devant la continuation jusqu'en 1729. (cf. en effet p. 13 verso)



№ 436





## Supplément à l'Index Funeraires de J. de Saux.

Germain Collot (p. 18. de l'Index) \*

Il faut substituer cet article à celui de Germain Collot.

Notre anciens catalogues font mention de M. Germain Collot, qui vivait sous le règne de Louis XI. Il pourroit être de la famille de ceux du même nom qui ont été successivement jusqu'à notre temps, les plus excellents Lithotomistes du Royaume; connus même et appelés dans toute l'Europe pour leur grande dextérité dans la pratique de cette opération.

Au sujet de ce M. Germain Collot 1<sup>er</sup> du nom, on a lieu d'éclaircir un fait que les historiens ont laissé indécis. Il consiste à savoir, si l'extraction de la pierre que l'on tira sous le Règne de Louis XI. du Corps d'un criminel condamné à mort, fut tirée du Rhin ou de la Venne urinaire, les historiens du Règne de ce Monarque aiant à cet égard laissé la chose dans l'incertitude.

Voici comme le fait est rapporté par Varillat, dans l'histoire du règne de Louis XI. page 340. « L'Europe lui fut redevable (à ce Roy) de l'art de tailler de la pierre, les personnes qui en étoient incommodées, par l'aventure qui suit. Un franc Archer de Meudon, prisonnier au châtel de Paris, pour crime de larcin, avoit été condamné d'être pendu, par Sentence du Greffier de Paris, confirmée par le Parlement, sur quoi les Médecins présentèrent

\* L'endroit en question est ulm citée en 1716 s. 166.

p. 52 de la copie



à Louis une requête, dont la substance étoit, que le  
 criminel avoit la pierre, et que plusieurs personnes consi-  
 dérables et le Seigneur des Touchays entre autres étoit  
 fort affligé de cette maladie, qu'il seroit important  
 d'essayer sur un homme vivant si la pierre ne se  
 pouvoit point tirer par incision, sans qu'il en coûtât  
 la vie, et qu'une telle expérience ne se pouvoit légitimement  
 faire que sur un homme condamné au dernier Supplic.  
 Le Roi répondit qu'il qu'il le vouloit bien pourvu que  
 le criminel y consentit, et que pour luy disposer il lui  
 promettrait sa grace, et une bonne somme d'argent en  
 cas qu'il revint de sa taille. Le franc Archer accepta  
 ce parti, la pierre lui fut heureusement tirée. Il guérit  
 en 15. jours, et jouit longtems de la vie, qui lui avoit  
 été laissée à ce prix.

Mathieu autre historien de Louis XI. s'explique  
 sur ce fait avec moins d'étendue, mais à peu près dans  
 le même sens, page 452. Un franc Archer, dit cet  
 auteur, fut condamné à être pendu et étranglé au gibet  
 de Paris, pour sacrilège en l'église de Meudon; et  
 la note marginale est ainsi conçue, L'École de Médecine  
 de Paris le demanda pour le tailler, et voir sur lui,  
 comme se fait, et où réside la pierre dans le corps  
 humain, dont plusieurs étoient alors travaillés. Il fut  
 guéri et sauvé de la peine de mort.

Jean de Troyes, greffier de la Ville de Paris,  
 de la famille des Chirurgiens de ce nom, dont il est  
 parlé dans cette liste, rapporte ainsi le même fait  
 dans sa chronique dite scandaleuse, jointe au Mémoire  
 de Philippe de Commines, 2. Vol. page 180. Edition



De 1706. à Bruxelles chés Foppens.

„ Au mois de janvier 1774. advint qu'un franc Archer  
 „ de Meudon, près Paris, étoit prisonnier en prison de  
 „ Châtelet, pour occasion de plusieurs larcins, qu'il avoit  
 „ faits en divers lieux, et même en l'Eglise d'audu Meudon,  
 „ Et par l'édit des crimes sacrilèges, fut condamné à être  
 „ pendu et étranglé au gibet de Paris nommé Monfaulcon,  
 „ dont il appella en la Cour de Parlement où il fut  
 „ mené, pour discuter de son appel; par laquelle Cour, et  
 „ par son arrêt fut ledit franc Archer déclaré avoir  
 „ mal appelé, et bien jugé par le prévôt de Paris, par  
 „ devant lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence, et  
 „ en ce même jour fut remoutré au Roi par les Médecins,  
 „ Et les Chirurgiens de laditte Ville, que plusieurs Et  
 „ diverses personnes étoient fort travaillées et molestées de  
 „ la pierre colique passion, et de maladie de côté, dont  
 „ pareillement avoit été fort molesté M<sup>r</sup>. de Bouchay,  
 „ Et qu'il seroit fort requis de voir les lieux où l'édit  
 „ Maladies sont concrètes dedans le corps humain, laquelle  
 „ chose ne pourroit mieux être sçüe, que d'inciser le corps  
 „ d'un homme vivant, ce qui pourroit bien être fait en la  
 „ personne d'icelui franc Archer qui aussi bien étoit prêt  
 „ de souffrir mort, laquelle incision Et ouverture fut faite  
 „ audu franc Archer, et dedans icelui a vis et regardé le lieu  
 „ de l'édit Maladies, et après qu'il eût été visité, fut recouffé  
 „ Et ses entrailles remises dedans, et fut par l'ordonnance du  
 „ Roi fait très bien panser, Et tellement que dedans 15.  
 „ jours après, il fut bien guéri et eût remission de ses  
 „ bas, sans dépens, et si lui fut donné avec ce argent.



Ces auteurs contemporains, aurois jû, mieux qu'un autre, non apprendre si l'on avoit tiré une pierre à ce criminel, à l'endroit d'où on l'avoit tirée, ce qu'il n'a point fait, au lieu qu'il semble que l'on ait voulu chercher dans le corps de cet homme, non seulement la cause de la pierre, mais encore celle de plusieurs autres Maladies, de sorte qu'on a presque lieu de s'imaginer sur son récit, qu'on auroit fait une dissection entière du corps de ce malheureux, & qu'après avoir remué et examiné chacun de ses Viscères en particulier et les avoir tirés hors du ventre, on les y auroit remis et recousus les tégumens comme on a coutume de faire en ouvrant les Cadavres.

À entendre parler Varillas on seroit tenté de croire qu'on n'avoit jamais fait en France avant ce jour là, l'extraction de la pierre; on sait cependant que cette opération se faisoit avant le tems d'Hippocrate, puisqu'il nous apprend dans son Sermon qu'elle se faisoit communément, et qu'il en abandonna volontairement l'usage; outre que tous ceux qui depuis lui ont écrit de la Médecine, ont enseigné la manière de la faire, au petit appareil, et que ce fut probablement selon cette Méthode qu'on la tira au franc d'Archer, du tems de Louis XI. Si l'est vrai qu'on <sup>la</sup> lui ait tirée de la Vessie urinaire, puisque le grand appareil n'étoit pas encore inventé, non plus que le haut appareil ni l'appareil Latéral, qui sont encore plus récents.

Il est plus vraisemblable de croire que l'on fit à cet homme la Lithotomie, c'est à dire la section du Rhoin pour en tirer la pierre, qui consistoit à faire



7 L'ouverture d'un abcès en la région lombaire, lors que la matière  
 avoit passé du rein <sup>ou</sup> aux téguments, ce qui donna lieu de lui tirer  
 une pierre qui s'étoit échappée du Rein et avoit suivi le  
 torrent de la supuration.

Clussy Méxeray résout il cette difficulté, dans sa  
 grande histoire de France, Ed. de 1686. page 879. où il  
 parle ainsi. „ La Médecine s'y cultivoit aussi avec plus  
 „ de fruit qu'auparavant. Les Docteurs de cette faculté aiant  
 „ sçû qu'un archer des Tagnols, fort sujet à la gravelle avoit  
 „ été condamné à mort, pour ses crimes Supplierent le Roi  
 „ qu'il leur fût mis entre les mains pour faire expérience sur  
 „ lui, Si l'on pouvoit ouvrir le rein, et en tirer le calcul.  
 „ Leur opération réussit fort heureusement, & L'archer vécut  
 „ longtems après en bonne santé. La vie des Primivels,  
 „ pourroit-elle, seroit utilement employée à faire de semblables  
 „ épreuves. puis donc que cet auteur dit en propres termes  
 „ qu'on ouvrit le Rein à cet archer, et qu'il en guérit, ce  
 „ n'étoit donc pas la pierre de la Vessie qu'on lui tira; au reste  
 „ une tradition parmi les Chirurgiens, veut que ce fut M.  
 „ Germain Collet qui opéra sur ce Misérable.

quoiqu'il en soit, il est hors de doute que la méthode du  
 grand appareil n'a été inventée qu'en l'an 1525. par Jean  
 des Romains Médecin de Rome, qui en fit part ensuite à  
 Marianus Sanctus de Barlette, Docteur en Médecine à  
 Badoüe qui a laissé un petit traité sur cette matière qui  
 a pour titre. Libellus Aureus de Lapide a vesica extracto.

Celui cy instruisit Octavian de Ville, Chirurgien de  
 Rome, à qui cette opération acquit un si grand renom  
 qu'il étoit mandé dans toutes les parties de l'Europe,  
 Et surtout en France, où les Vins Tartareux et les ragouts



Lesquels rendent cette maladie fort commune, en sorte qu'aussitôt  
 passé à diverses reprises par la petite Ville de Vesoul, au  
 voisinage de Troyes en Champagne, il y fit une telle  
 liaison d'amitié avec Laurent Collet, qui y exerçoit la  
 Chirurgie avec une estime générale, qu'il n'hésita point  
 à lui communiquer son Secret. Cet Octavien mourut  
 bientôt après son retour à Rome, et laissa Laurent seul  
 dépositaire de la méthode du grand appareil, sous le  
 Secret s'en successivement conservé dans sa famille  
 pendant cinq générations; ainsi que la charge d'opérateur  
 pour la taille, que le Roi Henri II. avoit créé en sa  
 faveur, et qui seroit encore dans la même famille, si ce n'est  
 M. François Collet, qui en avoit eu la survivance, fatigué  
 des remises du feu S.<sup>r</sup> Vallois 1.<sup>er</sup> Médecin du Roi pour  
 en obtenir les provisions, n'avoit été comme forcé d'en  
 abandonner la poursuite, et de fournir audit S.<sup>r</sup> premier  
 Médecin le prétexte plausible d'en pourvoir un autre,  
 sous ombre de désertion, qui étoit le but, où tendoit son  
 avarice.

La charité qu'eurent toujours les Collet de faire gra-  
 tuitement cette opération aux pauvres malades de l'Hôtel  
 Dieu et du grand hôpital de la charité leur en a fait  
 perdre le Secret, que les Chirurgiens de ces hôpitaux  
 attrapèrent enfin par subtilité, ou firent par abien  
 d'autres, qui le portèrent bientôt en plusieurs Villes,  
 où ils se sont établis, au dedans et au dehors du royaume.  
 Cependant tous de cette famille conjointement avec celles  
 de Restitut Girault, et de Severin Bineau, auxquelles elle  
 s'étoit alliée, et qui ont fini les premières à primer jusqu'à



notre tems parmi les plus excellens Lythotomistes du Royaume.

Mais entre ceux de cette famille qui se sont le plus distingués dans la pratique d'une opération si importante, M. François Collet, dernier mort de ce Signala sur tous les autres, tant par son habileté dans le traitement des Maladies des voyes urinaires, que par son génie Supérieur, dans la pratique de son art; et il suffisoit de lui voir manier les instrumens de la taille pour convenir qu'aucuns de ceux qui avoient été formés à cette opération tant à l'hôtel Dieu qu'à la Charité des hommes, n'avois-ent approché de sa dextérité.

Il avoit laime deux fils, L'aîné qui est fort habile opérateur a fixé sa résidence à Aix en Provence, où il est dans une grande réputation, et reçoit de la Bourse des appointemens considérables. Son second fils est Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

Dans ces derniers tems on a mis en usage une autre méthode d'opérer pour l'extraction de la pierre, à laquelle on pourroit donner le nom d'appareil latéral. On n'en pas lieu d'être fort content de cette méthode, qui fut premierement pratiquée à Paris, de l'aveu des Magistrats et du premier Chirurgien du Roi, par une manière d'hermite nommé frère Janyard, qui a depuis couru toute l'Europe, mais qui n'avoit aucun principes de Chirurgie et étant alors pourvu que d'instrumens peu convenables à son opération, tomba dans des fautes considérables, en fournissant les preuves qu'on lui permit de donner de son savoir faire, à l'hôtel Dieu et à la Charité des hommes, comme on le peut voir dans le détail que <sup>le Frigon</sup> M. Méry Chirurgien en chef de l'hôtel Dieu en fit imprimer dans le tems pour en rendre compte à M. Harlay, premier Président, les habiles praticiens sous pourtant convenus depuis, que cette manière d'opérer devoit être rejetée, quand elle est pratiquée par un habile homme, puis qu'elle a été bien réussie en Hollande entre les mains de M.

La copie  
est plus par  
à l'hôtel Dieu.



<sup>laquelle</sup>  
 Actuellement professeur en anatomie et chirurgie de Leyde, et qu'on  
 y trouve deux avantages, à savoir de ne point laisser d'incon-  
 tinence d'urine: 2.º de panser après l'opération, les malades  
 avec beaucoup de ~~simples~~ facilités, en mettant sur la place un  
 simple plumageon, et de la guérir fort promptement. De toutes  
 opérations que faisoit M. ~~de~~ <sup>de</sup> ~~la~~ ~~Roche~~, il y en avoit d'ordinaire  
 29. qui avoient un très heureux succès. Par conséquent  
 cette manière de tailler leuspissoir encore mieux entre les  
 mains des ces habiles chirurgiens, que ne faisoit celle qu'on  
 appelle au grand appareil entre les mains de nos meilleurs  
 Lithotomistes.

Palluan —  
 56

Page 19. de l'Index, à l'article Palluan, ajoutez; La  
 famille de ce chirurgien a donné plusieurs Magistrats  
 au Parlement de Paris: il y en a un actuellement conseiller  
 à la première des Enquêtes.

Chognet —  
 87

Page 10. de l'Index, art. Chognet, Sur ces mots du  
 Texte nostre catatix auctor qui sous Souligné, ajoutez  
 la note suivante. Cet auteur moderne est germain Pierre  
 Sigismond (T. 5. de sa Descrip. de Paris pag. 288. a déjà  
 relevé la malignité de Drise au sujet de cet Epitaphe),  
 dont il accusoit Chognet lui même d'être l'auteur.

Monet —  
 93

Page 43. de l'Index, a la suite de l'art. Monet, ajoutez:—  
 ce meurtre arriva en l'année 1657; La Compagnie accorda à  
 sa veuve une retribution annuelle en considération de  
 la perte qu'elle avoit faite.

Guillaudeau —  
 95

Ibidem après l'art. de Jean Guillaudeau, ajoutez.  
 M. Robert Heron mourut le 10. Decembre de l'année 1658.  
 M. François Chatillon mourut le 26. Decembre de l'année 1658.



M. Jean Juiif, né à Chatillon-sur-Indre, Chirurgien du Roi, étoit fort estimé du Cardinal de Richelieu 1<sup>er</sup> Ministre, et vint sur tous les Chirurgiens de son temps, par son adresse et son intrépidité dans la pratique des opérations les plus dangereuses et les plus difficiles, et il rendit la Chirurgie des incisions plus commune qu'elle ne l'étoit auparavant, et l'on peut dire qu'en rendant ces usages plus familiers, il abrégua considérablement la cure de la plupart des maladies chirurgicales. Le fauceux Voiture à l'occasion d'un ulcère fistuleux dont il le traita, l'a célébré par les deux couplets suivants, Sur L'air Landieroy.

## I.

J'ai reçu deux coups de fizeau,  
 Dans un lieu bien loin du Muzeau,  
 Landierette  
 Je m'en porte mieux, Dieu merci  
 Landieroy.

## II.

J'en mettrois encore plus de six,  
 mais je ne puis plus être assis  
 Landierette,  
 Je m'en vais trouver M. Juiif  
 Landieroy.

Outre Surplus cet excellent Chirurgien malgré ses grandes occupations auprès des personnes de la plus haute qualité, ne laissoit pas de trouver du temps, pour aider les pauvres de son art, et de leur aumôner, de manière qu'il ne se rendit



pas moins recommandable par sa piété, que par ses autres  
talens, qui le rendoient un Chirurgien accompli. Il  
mourut le 30. Décembre de l'année 1658.

Il communiqua à son fils aîné qui avoit embrassé l'É-  
tat Ecclésiastique, le louable penchant qu'il avoit à  
faire de bonnes œuvres, et particulièrement à secourir  
les pauvres malades; ce qui fit qu'il succéda dans  
l'hospital de la Charité des hommes, à un bon prêtre con-  
nu sous le nom du père Bernard, où il imita ce S<sup>t</sup>-  
homme, en assistant les pauvres malades, dans les fonctions  
de charité les plus viles et les plus rebutantes. Un  
second fils qu'il avoit revêtu d'une charge de Conseiller  
auditeur des comptes de Paris, dissipa en peu de tems  
tout son patrimoine, et ne fit pas d'honneur à la mémoire.

Greffier —

Page 16. de l'Index, après l'article Jacques de fondé, ajouter,  
M. Robert Greffier, mourut le 28. fév. de l'année 1659.

Page 17. après l'art. Guill. Carmeris, ajouter: — M. pierre  
Dubin, Chirurgien de l'ancien Collège, mourut le 18. 7<sup>bre</sup> 1660.

Baillly —

M. Nicolas Baillly, Chirurgien de l'ancien Collège,  
mourut le 27. Septembre de l'année 1660.

Cressé —

Ibidem après l'art. pierre Cressé, ajouter: M. Jean  
Mauvillain, né à Paris, mourut le 10. Janvier 1662. Il  
laissa un fils Docteur en Médecine de la faculté de Paris,



Homme d'un esprit inquiet et inégal, pour ne rien dire de plus; car bien que fils de chirurgien, aïant fait au corps de la chirurgie tout le mal qu'il pouvoit lui faire dans son décanat, il ne rendit pas un meilleur office à sa Compagnie, en fournissant à Molière tous les accompagnemens du Malade imaginaire qui a si fort ridiculisé dans le monde, la Médecine et les Médecins, qu'ils ont depuis ce tems là beaucoup perdu de la créance que l'on avoit dans leurs manouvres, dont on a mieux connu le jeu, et les tours d'adresse en quoi elle consiste pour Surprendre les gens crédules, en sorte que s'ils sont encore mandés quand la Maladie menace d'un grand danger, c'est plutôt pour la forme que par confiance. L'évennement des Maladies ne répond pas le plus souvent aux promesses dont les Malades et les assistants sont flattés par leurs beaux discours.

Page 51. à l'article de Charles Collart, ajoutez: — Son fils avoit épousé l'aînée des Buylons Médecins de Paris, tous deux d'une génie hétéroclite, qui furent en leur tems, les Dominans dans la faculté de Médecine, où ils étoient plus craints qu'aimés, étans grands querelleurs, esprits inquiets, et brouillous; L'aîné pédant à outrance, le cadet vrai sans façon, grand fendeur de t'arçons, qui se présentoit plutôt comme un Esprit de la pitance, qu'avec l'air de Médecin: d'une arrogance insupportable, qui lui attira une affaire, dont il ne sortit qu'en faisant une espèce d'aucun de honorable, qui lui fit beaucoup de déshonneur. Il fit encore d'autres incartades, qui ne lui furent pas avantageuses.

Un 3.<sup>e</sup> Buylon, fils de Denis, fut aussi Docteur en

Collart.



Médecine de la faculté de Paris, mais étant moi jeune, il n'eût pas letens de faire claquer son foie comme les autres, son esprit vif et pétuleux faisoit augurer, qu'il ne seroit pas plus paisible que les autres, ~~jeveux dire les précédens~~; c'étoit un génie brusque et hargueux, qui n'avoit pas oublié de faire ses orges dans l'union des 2. Compagnies, dont il avoit été un Des principaux fabricateurs.

Berthoreau -

Bay. 54. après l'art. Berthoreau, avant celui de Dalancé, mettre: M. Jean Turpin, mort le 13. Mars de l'année 1675.

Guiart -

Bay. 56. après l'art. Guiart, mettre - M. Pierre Ruffin fils, né à Paris, Chirurgien de l'ancien Collège, habile Lithotomiste, et de plus recommandable par sa charité envers les pauvres, mort le 25. août 1678. âgé de 55. ans.

Bay. 61. au bas de la page, après ces mots, année 1682. ajouter: - et fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul, S. paroissois. Il laissa un fils unique, Trésorier de France à Amiens.

Berard -

Bay. 62. art. de Fran. Berard, après ces mots, de l'année 1683. ajouter: âgé de 93. ans 10. mois et demi, étant né le 11. Jan. 1593.

De la Bastie -

Bay. 65. art. de Gaspard de la Bastie, Substituez cet article M. Gaspard de la Bastie, né à Viennois en Dauphiné, ancien Brevier et Chirurgien du Roi au Châtelet, étoit un homme de bon sens, également habile pour le conseil, et p.<sup>r</sup> l'exécution,



Scavois dans la matiere Medicinale et dans la Chimie, j'au-  
 rois laisse a lui une plus avantageuse memoire, si plus  
 helas pour <sup>le bien de</sup> la Compagnie, qu'attentif a ses interets particu-  
 liers, il ne s'etoit pas revetu a l'inscu du Corps, avec trois  
 autres faux freres d'une des quatre Charges de Prevots perpe-  
 tuels, que les necessites de l'Etat avoient forcees les Ministres  
 d'Eriger, en titre d'Office dans la Compagnie des Chirurgiens,  
 aussi bien que dans toutes les autres Communautés pour en  
 tirer une certaine finance. Car si la Compagnie avoit ete avertie  
 a temps de cette creation, elle auroit pu d'abord fournir la  
 finance fixee pour ces sortes d'Offices, comme elle le fit dans  
 la suite, sans etre obligee de dedommager l'Etat de ces  
 Citulaires Subscriptifs d'une somme considerable, sous pre-  
 texte de frais et loyaux costs. Gain sordide, qui ne laisse  
 pas de pervertir des hommes qui ont d'ailleurs un vrai merite.  
 Celui dont est question, mourut souille de cette honteuse  
 tache, le 6. Mars de l'annee 1687.

Ibidem art. Gabriel le Clerc, substitue celui-ci.

Le Clerc

M. Gabriel le Clerc, ne a la Ferté sous Jouarre, ancien Prevot  
 etoit un bon praticien. Il etoit Chirurgien major des gardes  
 françoises, lorsque l'armee du Roi, commandee par le Marechal  
 de Crequi fut mise en deroute a Foutenabrie, en 1675. par  
 le vieux Duc de Lorraine. Charles III. qui etoit d'une assez  
 bonne corpulence, et peu agile de sa personne, y eut un  
 grand danger, et se trouvant mele avec les troupes ennemies,  
 passant pour allemand dont il avoit anes l'exterieur, il eut  
 le bonheur de gagner Metz avec les debris de l'armee. Il  
 mourut le 3. avril de l'annee 1687.



Navarre —

Pag. 67. <sup>art.</sup> Etienne Navarre, Substituté celui-ci.

M. Etienne Navarre père, né à Autun, étoit Chirurgien de l'ancien Collège. Il mourut le 1<sup>er</sup> avril 1688. Il laissa son fils aîné Docteur en Théologie de la faculté de Paris, qui bien qu'il eût d'ailleurs l'esprit inquiet et pétulant, ne laissa pas par ses prédications faciles et fréquentes de se faire à Paris un nom respectable parmi le petit peuple. Il avoit été dans un âge moins avancé Théologal de l'Eglise d'Arras. Il laissa de lui, sortant de cette fonction, une idée peu avantageuse. S'étant beaucoup endetté dans cette Ville, pour soutenir un fante au dessus de son Etat et de ses facultés.

Doye —

Pag. 75. après l'art. Jacques Doye, Substituté celui-ci.

M. Jacques Doye, né à Meaux, ancien greffier, mourut le 23. février 1695. Il laissa un fils Docteur en Médecine de la faculté de Paris, dont l'esprit vain et broüillon, loin de faire dans le cours de son Décanat beaucoup d'honneur à sa Compagnie s'y rendit odieux par sa mauvaise Économie, et se rendit lui même méprisable par le peu de reconnaissance qu'il eût de ce qu'il devoit à la Chirurgie, ayant toujours cherché les occasions de marquer au corps des Chirurgiens sa mauvaise volonté. Car s'il est bien vrai qu'il devoit sa naissance à un Chirurgien, il ne devoit pas moins sa fortune à la Chirurgie, puisque les déordres de sa jeunesse l'aïant rendu fort guaux, il trouva une heureuse rencontre en épousant la veuve d'un Chirurgien, qui étoit assez riche pour rétablir par sa folle amour les affaires d'un dissipateur, aux dépens de son repos, et de la meilleure partie de ses biens et de sa propre vie. Le bagin que lui a causé le mépris de cet Epoux, et le malheureux Etat où <sup>celle</sup> se trouvoit



réduite par les dissipations & les débauches d'un Mari-  
livre à toutes sortes d'Excès, ayant considérablement avancé  
ses tristes jours. Mais quoiqu'il eût encore profité à sa mort  
de plus de dix mille écus, il se trouva encore après deux  
ou trois ans dans la même indigence où il étoit avant ce  
mariage & accablé des infirmités <sup>graves</sup> de sa lubricité, qui le  
mirent enfin au Tombeau.

Page 76. après l'art. Verdus, qui finit au haut de la page par  
ces mots, année 1696, ajoutés:

Verdus

M. Etienne Couvenot, né à Paris, étoit per-  
sone A. R. M. le Duc de Savoie. quelqu'un lui attri-  
bua l'invention d'un poinçon canulé, qu'on appelle Trocar,  
parce qu'il coupe de trois côtés: cependant on voit dans les instru-  
ments qui sont représentés dans l'arsenal de Seult une  
aiguille triangulaire, canulée, toute semblable à ces instrum-  
ents que cet auteur a proposés pour le même usage, que celui au-  
quel nous employons le Trocar, c'est à dire, pour percer le  
ventre des hydropiques afin d'en vider les Eaux.

Couvenot

Il y a donc bien de l'apparence que l'on ne fait que per-  
fectionner l'aiguille triangulaire de Seult en substituant  
à cette aiguille le poinçon tristricant qui fait l'ouverture un  
peu plus grande. On la pourroit dans quelques auteurs  
Instrumentum Couvenoti, l'Instrument de Couvenot. Mais  
pour dire la chose comme elle est, Couvenot n'est point l'in-  
venteur du Trocar sous son nom présent pour la ponction  
des hydropiques, mais bien d'une Canule en forme de Sonde,  
dans le conduit de laquelle on pousse une autre Sonde dont  
l'extrémité est terminée par un petit poinçon triangulaire  
sous Couvenot se servoit pour tirer le pus de la poitrine, d'où  
l'on a lieu d'inférer que l'Instrument de Couvenot & l'aiguille  
triangulaire de Seult ont également contribué à mettre le



Trocard en l'Etat où il est; l'instrument de Tournoi a —  
 fourni le poinçon Trisséan, et laiguille de Saultet a donné  
 lieu de réformer la canule en l'accourcissant; les chirurgiens  
 qui furent estimés à la Cour de Saxe, mourut à  
 Turin en l'année 1680.

Ibid. pag. 76. De l'Index au bas de la page après ces mots;  
 Anni 1692. ajoutés: Et fut inhumé en l'Eglise de S.<sup>t</sup> Germain,  
 Sazarois. Il laissa son second fils Docteur en Médecine  
 de la faculté de Paris, qui mourut dans un âge peu avancé.

Buzek — Pag. 80. de l'index, ajoutés: M. Pierre Buzek, né à  
 Bourdeaux, mourut le 13. Mars 1702.

Berducac — Ibid. pag. 81. à l'art. Berducac: Substitués celui-ci: M.  
 Jean Baptiste Berducac, né à Paris, ancien prêtre, étoit  
 bon opérateur et auroit eu un rang distingué parmi ses  
 confrères si un divorce domestique ne s'étoit opposé à  
 sa fortune. Il mourut le 18. Février 1702.

Beissier — Pag. 96. à la fin de l'art. Beissier<sup>55</sup>, ajoutés: il laissa deux  
 fils, l'aîné qui avoit pris le parti de l'Eglise, Docteur en Théologie  
 de la faculté de Paris, abbé de S.<sup>t</sup> Clement de Metz,  
 le plus jeune, son<sup>e</sup> auditeur de la chambre des comptes de Paris.

Maurice — Pag. 99. après l'art. Nicolas Maurice gigot, qui est le D.<sup>r</sup> de  
 l'Index funereus, imprimé; ajoutés.





M. Jean Gaston Daincibure, né dans un Bourg du pays  
des Harques, nommé Orca, avoit fait plusieurs Campagnes  
en qualité de Chirurgien Major du Régiment de Dragons  
de la Reine. Il mourut à Longjumeau au Duché de Bar le  
28. avril 1714.

Daincibure

M. Jacques de la Martie, frère du précédent, né à Nienna  
en Dauphiné étoit un homme exempt d'ambition qui  
voulant mener une vie tranquille. Se retira bientôt après  
sa réception à la Maîtrise de Paris, dans la Ville de sa  
Naiissance, où il mourut le 11. Juillet 1710. on n'en parle  
ici qu'à près 4. ans, parce qu'on n'avoit pas jusqu'alors  
appris son décès.

M. Michel Triboucau, né à Paris, étoit un homme de sa  
grande habileté. Distinguoit parmi ses confrères, il étoit  
versé dans la physique, excellent anatomiste et encore  
plus recommandable par l'intégrité de ses mœurs, sa piété  
sincère, sa modestie, son affabilité, et par son bon com-  
merce avec tous ceux de sa profession. Outre qu'aucun autre  
Chirurgien n'a jamais été mieux pourvu des dons natu-  
rels et acquis, propres à former un homme parfait dans  
son Etat.

Triboucau

Après avoir fait toutes les Campagnes en Flandres, en  
Franche-Comté et en Allemagne, où le Régiment des Gardes  
françoises sous il étoit Chirurgien Major, avoit été com-  
mandé. La réputation qu'il s'acquies non seulement parmi  
les officiers principaux et subalternes de ces Régimens, mais  
aussi dans toutes les Troupes qui composoient l'Armée, égala  
celle que Godalyre et Machaon, ces anciens Héros de la  
Chirurgie selon les Mythologistes s'acquies autrefois.



Dans le Camp des Grecs au Siège de Troie.

S'étant fait par un si long travail continué pendant 7 ans un riche fond de pratique Chirurgicale, il ne le laissa pas inutile quand il se fut déterminé à fixer à Paris sa résidence: car ains été depuis et tous la consulté à toutes les heures du jour par des personnes de tous Sexe, de tous âge et de toutes Sortes de Conditions, et se faisait un plaisir d'entreprendre et de terminer les Cas les plus difficiles, il eût dans cette grande Ville l'estime la plus générale.

Mais en quoi il se montra encore plus louable, ce fut par le soin qu'il prit des pauvres de sa paroisse, auxquels il donnoit chaque jour à des heures marquées, ses conseils, ses remèdes, et ses aumônes; et jamais il ne refusa jusqu'à son décès de les visiter et les panser lui même, jusques dans les grèves, quand la nécessité le demandoit, & tous été surtout ces œuvres pieuses qui lui ayant attiré la vénération de tous les gens de bien pendant sa vie, rendront encore après sa mort sa mémoire précieuse à la postérité la plus éloignée. Il mourut le 2. Juillet 1714. âgé de 78. ans; il fut inhumé dans l'Eglise des Chanoines réguliers de S.<sup>t</sup> Antoine.

M. Christophe Lieutaud, né à Aix en Provence, Chirurgien du Roi par quartier s'étoit rendu très habile dans la dissection anatomique, & après avoir servi plus de trente Campagnes en Hollande, en Flandres, en Allemagne, en Italie & en Catalogne, en qualité de Chirurgien Major des Hôpitaux du Roi, il mourut le 18. août 1714. C'est malheureusement, mais en quelque façon par sa faute, en ce qu'étant naturellement bysarre et de mauvaise humeur, il traita son fils durement que l'aïeux mis au désespoir, ce fils dénaturé s'oublia jusqu'à attenter à la vie de son père par le poison, heureusement sans effet, mais le père dans le mouvement de sa colère aïeux



imploré le secours de la justice contre un si atroce attentat, son fils se déroba fort à propos à la peine ignominieuse qu'il auroit subie, et se retira errans et vagabond dans les pays étrangers, où l'on dit qu'il a embrassé le Mahométisme.

M. Jacques de L'arrée, né dans un Bourg de Gascogne, De Larrée  
nommé Gignum, avoit été successivement Chirurgien ord.  
de Mesdames les Dauphines de France, Marie-Anne  
Victoire de Sardaigne, et Marie-Adélaïde de Savoie;  
il mourut le 2. Décembre 1714.

M. Jean Antoine Colladon, né à Paris, s'étoit plus appliqué Colladon  
au Commerce des Chevaux qu'à la pratique Chirurgicale;  
il mourut le 19. Décembre de l'année 1714.

M. Charles Haustome, né à Chaalons en Champagne, au lieu Haustome  
de Prevôt, étoit un homme versé dans la belle Littérature.  
Il avoit été reçu dans la Compagnie lorsqu'il étoit au service  
de Mrs. Pierre Séguier Chancelier de France, en qualité  
de son Chirurgien Domestique; après le décès de cet illustre  
Seigneur aiant exercé sa profession dans la Ville il s'y acquit  
la réputation d'un très habile Chirurgien. Il fut choisi  
ensuite pour Chirurgien Consultant des armées du Roi, le  
après avoir traité avec toute l'attention et l'assiduité possible  
toute sorte de Blessés indifféremment dans les Hôpitaux  
de Flandres et d'Allemagne pendant plus de 30. ans, affoibli  
tant par l'âge que par ses longs travaux, il soutint avec fer-  
meté les années d'une longue et infirme vieillesse, jusqu'à  
son décès qui arriva le 3. Décembre 1714. Il fut inhumé



Dans le Cimetière des <sup>Sts</sup> Innocens. Il avoit obtenu en con-  
sidération de ses longs Services deux Canonats dans l'Eglise  
Roiiale de St. Quentin, pour ses deux fils.

M. Juste Hainnelin, né au Village de St. Jusse près  
de Beauvais, s'étoit formé à la Chirurgie sous M. Martin  
D'alenç, Chirurgien célèbre dont on a parlé ci-devant,  
qui le rendit habile dans le traitement des Maux Véé-  
rieux. Il mourut le 5. Mars 1715.

M. Charles Gilles, né à Vrie Comte Robert, ancien prévôt  
avoit beaucoup d'expérience et d'expérience dans son art, et  
surtout dans la pratique des accouchemens. après avoir  
exercé la Chirurgie pendant longtemps à l'Hôtel-Dieu, il  
s'acquies son droit de Maîtrise <sup>par</sup> pour 6. ans de Service à  
l'Hopital général. Il fut aussi envoyé par extraordinaire  
Chirurgien consultant dans les Hopitaux d'Italie et  
de Londres.

M. Zacharie Robert, né à Viers en Bourgogne, après  
avoir travaillé longtemps à l'Hôtel-Dieu, gagna sa Maîtrise  
pour 6. ans de Service à l'Hopital général; Il servit ensuite  
dans l'armée d'Italie en qualité de Chirurgien Major dans  
les Hopitaux du Roi, jusqu'à ce que ces sortes d'emplois  
ayant été exigés en charge, il se revêtit de celle de  
Chirurgien Major de l'armée d'Allemagne qu'il exerça  
jusqu'à la paix. Il mourut le 8. May 1715.



M. Pierre Froment, né à Florensac au bas Languedoc, avoit été Chirurgien par quartier de Mgr le Duc d'Orléans; il étoit versé dans la Physique, la Chimie et la Méchanique, & il donna au public un petit volume sous l'épître d'Hypocrate raisonné pour la guérison des fièvres; il fit ensuite pendant plusieurs campagnes la fonction de Chirurgien Major du Régiment Colonel de Dragons en Flandres & en Allemagne. Il mourut le 19. Mai 1715.

M. François Laxieu, né à Acqs, avoit été Chirurgien ordinaire de Madame Marguerite de Lorraine, Vau-  
deumont Duchesse d'Orléans, 2<sup>e</sup>. Epouse de M. Gaston fils de France. il mourut le 16. août de l'année 1715 - âgé de 77. ans.

M. Jean Feuillé, né à Louvèze au bas Languedoc, étoit un homme fort sage et fort affable, qui avoit exercé sa profession avec honneur. Il mourut le 27. Janvier 1716. âgé de 78. ans.

M. Pierre le Roux, né à Paris, frère du précédent, mourut le 8. février de l'année 1716. dans un âge peu avancé.

M. Michel Chauvel né au Bourg de St. Etier Diocèse du Mans aux foudrins de la Bretagne, ancien prévôt. Il mourut le 4. février 1716. Il étoit d'un naturel doux & paisible, mais l'appas du gain le rendit facile à se lier



avec deux de ses collègues pour secourir le premier —  
 Chirurgien du Roy dans l'établissement des nouveaux  
 règlements, au préjudice du bien public, des intérêts et  
 de l'honneur de sa Compagnie, et le trait d'une sordide  
 avarice le deshonorera beaucoup parmi les honnêtes  
 gens de sa Compagnie.

M. Charles Fossé, né en Gasogne Chirurgien du Roi  
 par quartier mourut le 10. Mars 1716.

M. Michel DuVernet, né dans un Bourg d'Auvergne  
 nommé St. Saune, mourut le 21. avril 1716.

M. Claude Karamel, né en Dauphiné ancien Prevot,  
 mourut le 27. avril 1716.

M. Robert Grache père, né à Soisy, Chirurgien de  
 l'ancien Collège, mourut le 1. Mai 1716. âgé de 96. ans.

M. Pierre Vivien, né à Paris, ancien Prevot étoit le  
 12. multième de ceux qui restèrent de l'ancien Collège. Il  
 étoit plein d'érudition littéraire, et avoit été choisi en 1673.  
 pour Chirurgien Major des armées du Roi, et après avoir  
 exercé cette fonction avec honneur; dans l'hôpital de  
 Mezières après la bataille de Genes, il fut ensuite envoyé  
 Chirurgien Major de la Marine au département de Brest,  
 où il ne cessa de donner ses soins au traitement des



Malades et des Blessés qui lui furent adressés dans son hospital y eurent plus de 40. ans. Il mourut âgé de plus de 80. ans au mois d'octobre de l'année 1716.

M. Antoine Remy père, Chirurgien de Mgr. Le prince de Souvès, mourut le 28. Novembre 1716.

M. Jean le Grand, né à Boulogne en Picardie, avoit été Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides y eurent 6. années qui lui avoient acquis le titre de M.<sup>tes</sup> Chirurgien Il fut envoyé en qualité de Chirurgien Consultant des armées du Roy en Italie, après le combat de la Maraille: il mourut le 29. Novembre 1716.

M. Jean Gillet père, né à Nogent le rotrou étoit resté le dernier de l'ancien Collège; il avoit eu dans tout son beaucoup de réputation pour la saignée; il mourut Doyen de sa Compagnie âgé de 87. ans, le 13. Décembre 1716.

M. Jean Luquet père né en Dauphiné, ancien Prévôt étoit un homme doux et bienfaisant et plein de probité; il mourut le 5. Mars de l'an 1717.

M. Denis Duchesne, né à Paris, ancien prévôt, s'étoit revêtu d'une charge de Chirurgien par quartier de Mgr. le Duc d'Orléans, incontinens après le décès de M. Philippe Leauté, Douvroucy devant parlés, sous lequel



il s'étoit formé à la Chirurgie, mais méprisant bientôt après les avantages qu'il auroit pu tirer en gardant cette charge pendant 20. années; il se fit un défi afin de se pouvoir donner le relief d'être entre dans la Compagnie par la voie des épreuves ordinaires qu'il soutint avec succès.

Il se fit reparer amplement son défaut d'études d'humanité par un travail obstiné et par ses fréquentes conversations avec ceux qui excelloient dans sa profession. Pour il eût soin de cultiver l'amitié, & par son application à les suivre et à les imiter.

Les amos qu'il fit de toutes parts de mélanges choisis sur tous ce qui pouvoit lui être aux mystères les plus cachés de la Chirurgie firent connoître les grands impressions qu'il avoit pour acquérir de nouvelles connoissances et le mirent en état malgré son génie peu favorable, non pas tant d'acquérir, mais qu'il enleva de force les talens qui peuvent former un bon Chirurgien.

Il fut deux fois élu de la Compagnie, la première fois par le concours unanime des suffrages de ses confrères, à la manière accoutumée, et la seconde fois par le choix que le premier Chirurgien du Roi fit de sa personne, lorsqu'il voulut user du droit qui lui étoit acquis de nommer une seule fois l'un des <sup>prévôts</sup> prévôts; distinction qui lui fut très honorable.

Dans cette seconde prépositure, pénétré d'un zèle ardent pour l'honneur de sa Compagnie, il eût soin de faire rétablir et augmenter dans la Salle du Conseil, les tables qui contenoient les noms et les éloges des défunts confrères, et il n'oublia rien pour procurer au nouvel Edifice, les ornemens qui pouvoient l'embellir.



Il fit deux fois avec applaudissement les opérations de Chirurgie en faveur des Etudiants. Dans l'amphithéâtre des Ecoles de Médecine.

Sa charité envers les pauvres, sa fidélité et ses égards pour ses amis, sa franchise avec ses confrères, sa douceur et son affabilité pour tous les malades dont il prenoit <sup>soin</sup> lui attirerent l'estime de tous ceux qui le connoissent.

Enfin son extrême attention à remplir exactement ses devoirs, l'engageant à faire de fréquentes et pénibles courses en des lieux fort éloignés, il fut surpris d'une cruelle inflammation de poitrine, qui le leva au 5<sup>e</sup> jour de cette terrible maladie, le 29. Mars de l'an 1717. à l'âge de 39. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul la paroisse.

M. Raymond Castets, né dans un Bourg du pays des Basques nommé St. Jbars, étoit doué d'un génie excellent pour la Chirurgie. Il profita beaucoup pour sa perfection, des fréquentes conversations qu'il <sup>avoit</sup> avec M. Jacques Syeillier, Chirurgien des plus habiles dont on a ici devant parlé, qui avoit pour lui une considération toute particulière. S'étant ensuite particulièrement attaché à la cure de la Maladie Vénérienne: il se fit bientôt connoître pour très habile dans le traitement de ce mal et de ses accidents.

La woudite qu'il eut de la cure d'un grand Prince, que des Charlatans avoient inutilement tenté en différents tems, et qui fut heureusement terminée, tant par ses soins, que par les conseils des Médecins et des Chirurgiens qui lui furent adjoints, lui acquirent une si grande répu-



tation, non seulement à Paris, mais encore parmi les Étrangers, que tous ceux qui eurent ensuite de gens un peu distingués, soit qu'ils fussent atteints de la maladie entière, ou seulement de quelques uns de ses accidens, regardèrent la Maison comme une piscine salutaire, à laquelle ils s'empressèrent d'aborder de toutes parts; en sorte qu'il auroit fait une aussi grande fortune, et peut être même plus considérable qu'à un Chirurgien de son temps, si les longues et fréquentes douleurs de la pierre ne l'avoient fait périr avant d'avoir atteint une Vieillesse plus avancée; Il mourut le 20. avril 1717.

M. Louis Sures, né à Paris, auroit été détenu en prison par ses créanciers pendant une longue suite d'années, mourut dans une extrême indigence le 19. juin 1717.

M. Antoine le Duc père, né à Meaux, avoit acquis son titre de M<sup>tes</sup> Chirurgien au moyen des services qu'il <sup>avoit</sup> rendus aux pauvres tant à l'hôtel-Dieu qu'à l'hôpital général, & s'étant ensuite donné tout entier aux accouchemens, il y avoit acquis de la réputation: il mourut le 10. août 1717.

M. Pierre Dussergé, né dans un Bourg de la province de la Marche, nommé S<sup>t</sup> avin près d'Aubusson, étoit un ancien Maître Chirurgien de l'hôtel-Dieu, qui avoit été préposé à l'hôpital des petites Maisons pour le traitement des pauvres Malades affligés du mal Vénérien; mais



Les manieres brusques et rebutantes ne lui permirent pas  
d'y rester longtems. il mourut le 19. d'ou 1717.

M. Francois Divois, fils aîné, né à Paris, avoit été  
Chirurgien ord.<sup>re</sup> de Madame Marie-Adelvide de  
Savoie, Duchesse de Bourgogne et Dauphine de France,  
et s'étoit rendu très habile dans la pratique des accouche-  
ments. C'étoit un homme fort sage et fort sobre, paisible  
et modeste, qui aiant eu l'honneur d'accoucher Madame  
la Duchesse de Berry, pouvoit espérer de prevaloir sur  
tous les autres accoucheurs de son tems, si une forte  
apoplexie, ne l'avoit enlevé au milieu de sa course; il  
mourut le 6. Janvier 1718.

M. Edme Jovry, né dans un Bourg appelé Jansis près  
Yan-sur-aube, ancien maître Chirurgien de l'Hôtel Dieu,  
étoit un très habile Lythotomiste, et très expert dans  
le traitement des obstructions du Conduit urinaire. Il  
mourut le 6. Janvier 1718.

M. Nicolas Boiquant, né à Paris, ancien prévôt, étoit  
fils d'un Chirurgien du même nom, qui avoit acquis son  
droit de Maîtrise pour avoir traité les pestiférés,  
mais qui ne s'étoit point fait agréger dans la Compa-  
gnie; Celui dont est question aiant surtout à s'occuper,  
s'est fait greffier de la Jurisdiction du premier Chirurgien  
du Roi, et s'étant toujours ingéré de conduire, ou  
plutôt d'agiter les affaires de sa Compagnie, comme  
fort d'ordinaire ces sortes de Chicaniers, qui sous en-  
matière de procédure, ce que sous les Charlatans on fait



de Médecine. Ce mauvais Solliciteur des affaires communes, Sçait pourtant fort bien y faire les Siennes, Semblable en cela aux Juteudants des grands Seigneurs à qui la ruine de la maison de leurs Maîtres, Sert à mettre la leur sur un bon pied: il mourut le 15. Janvier de l'année 1718.

M. Michel Boucher, né à Richelieu, mourut le 24. — Janvier de l'année 1718.

M. Etienne de Levoye, né à Paris, étoit issu d'une famille qui a donné à la Compagnie plusieurs Sujets distingués, dont a fait mention dans les pages de cette liste. Il mourut jeune le 20. Mars 1718.

M. Etienne des Forges, né à Paris, ancien Doyen, étoit sçeu de celui du même nom dont on a déjà parlé. Il avoit donné dans sa jeunesse en faveur des Commencans, un Traité des principes de la Chirurgie selon le Système des anciens, qu'il avoit mis dans un assez bon ordre, ayant des Lettres et beaucoup d'esprit, et comme il fit ensuite son capital des accouchemens, il ne pouvoit manquer d'être un des meilleurs accoucheurs de son temps, aiant tous les Talens qu'il faut avoir, tant du côté de l'esprit que de la part du corps pour se rendre agréable aux femmes de qualité, par ses Complaisances et par sa politesse. — Il mourut le 15. Septembre 1718.

M. André le Gros, né au Mans, ancien Chirurgien de



La prévôté de l'hôtel; mourut le 21. novembre 1718.

M. Jacques Riget, né à Tarbes, étoit un homme de probité et bien versé dans son art; il mourut le 27. g. br. 1718.

M. Pierre Dionis père, né à Paris, avoit été premièrement chirurgien ord.<sup>re</sup> de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, Epouse du Roi Louis XIV. et successivement Conseiller et Chirurgien de Madame Marie Anne Victoire de Bavière, et Marie Adélaïde de Savoie, Dauphine de France. Il mérita par sa profonde érudition de tenir son rang entre les plus célèbres Chirurgiens de son temps.

Il fut le premier Démonstrateur des Dissections anatomiques et des opérations Chirurgicales que le Roi Louis XIV. venoit d'établir dans son Jardin Royal des Plantes, et après avoir continué ces Exercices pendant quelque années, étant appelé à la Cour, il voulut bien en faire imprimer les Discours en deux volumes qu'il adonna en différents temps pour soulager la mémoire des Etudiants, en quoi il a mieux rempli ses devoirs, que ceux qui lui ont succédé dans la même fonction, qui se sont contentés pendant près de 40. années qu'ils ont eue du Roi des appointemens considérables, de donner des leçons verbales sans rien laisser par écrit des découvertes qu'ils prétendoient avoir faites sur l'anatomie et la Chirurgie, se plaignant au contraire amèrement du Larcin qu'ils prétendoient leur être fait quand quelqu'un de ceux qui les ont entendus, ose se servir dans quelques ouvrages, ou discours publics du peu qu'ils ont retenu par mémoire dans leurs leçons publiques, prétendant ainsi que ceux qui les écoutent



Ne devons tirer aucun profit de leurs instructions. Celui qui donne l'un et retient de l'autre seroit contre toute justice, outre que ceux qui en sçavoient un peu plus que de simples Ecclésiastiques s'apercevoient aisément que des Disciples étrangers, qui n'étoient pas à la porte de tout le monde, dont ils s'approprioient le travail et les idées, leur étoient d'un grand secours, pour faire de leurs nouveautés y étendue. Au surplus ces deux Volumes furent si bien reçus, non seulement des Chirurgiens du Royaume, mais aussi des étrangers, qu'ils furent bientôt traduits en différentes Langues.

Dans la suite du tems, il m'en vint encore au jour deux autres Volumes; le premier concernant les morts subites, et l'autre concernant la manière de servir les femmes dans leurs accouchemens naturels et contre nature, mais quoiqu'on ait remarqué dans le dernier Traité une bonne théorie, — comme il n'avoit guères peu pratiqué cette partie de son art, on s'est bientôt aperçu <sup>qu'il n'a fait</sup> quant à la manière d'opérer, qu'abrégé le livre du Sr. Marceau, quoiqu'il s'en diffère dans la préface. aussi cet ouvrage n'a-t-il pas été beaucoup plus applaudi que les précédents.

Enfin si la solidité du raisonnement et le bon ordre qui regnent dans l'explication des matières dont il traite dans ses différents ouvrages, l'ont fait connoître pour un Chirurgien des plus exacts et des plus méthodiques, la netteté, l'élégance et la politesse de son Style, ont fait voir qu'il sçavoit parfaitement allier à la justesse de ses pensées, les agrémens de sa langue naturelle, cet excellent homme mourut également estimé à la Cour et à la Ville le 11. Décembre 1718. Il fut inhumé dans une Chapelle qu'il s'étoit acquise et à sa famille, dans l'Eglise paroissiale de St. Roch à Paris. par le méd. de la faculté.



M. Jérôme Courreau, né à Augere, ancien greffier, après de longues infirmités s'étant retiré dans la Ville de sa naissance, espérant que l'air natal rétablirait sa santé, il y mourut le 12. Janvier de l'année 1719.

M. Charles Beauvais, né à Champey en Lorraine, ancien Maître Chirurgien de l'Hôtel Dieu, étoit un très habile opérateur, et si les longs et fréquents accès de goutte, dont il étoit travaillé ne l'avoient traversé dans sa pratique, il se seroit fait plus de nom dans Paris & y auroit eu plus de fortune. Il mourut le 26. février de l'année 1719.

M. Antoine Bertrand fils, né à Paris, mourut le 11. Mai de l'année 1719.

M. Louis Mondoly, Chevalier, né à Paris, avoit fait deux Voyages en Pologne. Il avoit été enlevé en captivité. Là bientôt après avoir fini son apprentissage sous M. Henri Dinari, Chirurgien célèbre, par le grand Chambellan de la Couronne en qualité de son Chirurgien domestique, et après avoir passé 7. années au service de ce Seigneur, il revint à Paris et se fit recevoir dans la Compagnie des Maîtres Chirurgiens. Il fut ensuite mandé de nouveau en Pologne où il fut choisi pour premier Chirurgien du Roi Jean Sobieski, à la Cour duquel il resta jusqu'au décès de ce Monarque. Il suivit ensuite en différents voyages les Sévériennes Princes de Pologne Jacques et Alexandre, qu'il ne quitta



que lorsqu'ils furent arrêtés et constitués prisonniers à  
 Leipzig, par l'ordre de l'Electeur de Saxe devenu Roi  
 de Pologne auquel ils étoient suspects, le Chirurgien  
 même qui avoit été arrêté avec eux, n'obtint sa liberté  
 que par l'intercession de S. M. Prussienne Il passa  
 en dernier lieu au service du Roi Stanislas, et y  
 resta jusqu'à ce que les troubles de Pologne obligèrent  
 ce Prince de sortir du Royaume et de se retirer à  
 deux points sous la protection du Roi de Suède. Ce  
 Chirurgien revint en France, fut malheureusement  
 assassiné à Amboise le 17. Mai 1719.

M. Charles Guin, second fils né à Paris, mourut le  
 29. Septembre de l'année 1719.

M. André Brievost, né à Alençon, mourut le 5  
 Octobre de l'année 1719.

M. Charles Girard, né à St. Denis en France, étoit  
 uniquement attaché à la pratique des accouchemens.  
 Il mourut subitement en allant dans les rues au mois  
 de Novembre 1719. âgé de 60. ans.

M. Marcelin du Moulin, né à Valence en Dauphiné  
 avoit longtems travaillé dans les hôpitaux du Roy  
 avant de s'établir à Paris et avoit été envoyé par extra-  
 ordinaire Chirurgien Major des hôpitaux en Flandre  
 après la bataille de Fleurus: il mourut le 15. g. <sup>bre</sup> 1719.



M. Jean Ferdinand l'Estozel, fils, né à Paris, ancien-  
 Prevôt, mourut le 29. Novembre 1719.

M. Rudeus frader, né dans un Bourg du Diocèse  
 de Langres, nommée Trevast, ancien Prevôt, et an-  
 cien Maître Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, s'étoit fort  
 distingué dans la pratique des accouchemens. Il mourut  
 le 20. Décembre 1719. âgé de 80. ans.

M. Gabriel Rebours de l'Anos, né au Mans, ancien  
 Prevôt, avoit longtems traité dans l'Hopital des petites  
 Maisons les pauvres malades atteints du Mal Véé-  
 rien. Il mourut le 10. Janvier 1720. âgé de 82. ans.

M. Henry le Drou, père, né à St. Cloud près Paris,  
 ancien Prevôt, Chirurgien de Mad<sup>e</sup> la Dauphine  
 avoit fait de bonnes études d'humanités et étoit natu-  
 rellement doué d'un heureux génie pour sa profession  
 et recommandable par sa droiture, après avoir toujours  
 acquis les droits légitimement acquis à sa Compagnie,  
 avec beaucoup de zèle et d'ardeur, il ne voulut pas s'en  
 départir en l'année 1699. pendant sa prépositure  
 lors qu'on résolut de faire la compilation des nouveaux  
 Statuts en exécution Simulée du même article du Con-  
 trat d'union des deux Compagnies, mais en effet pour  
 satisfaire la passion du premier Chirurgien, et les  
 vûes intéressées des trois autres Prevôts Electifs, Ser-



colleagues. Et s'étant opposé de toutes ses forces à la publication de ces nouveaux réglemens contraires au bien commun de la société, conjointement avec la plus saine partie de ses confrères, il fut pour cela relégué à Orléans, et ainsi contraint par son départ forcé de laisser à l'autorité de quelque uns des chefs, un champ libre, de faire à cet égard, toutes choses à leur fantaisie, même au préjudice du bien public.

Après avoir cultivé les opérations de son art avec beaucoup d'application pendant plusieurs années, il acquit dans tous paris la réputation d'un très habile chirurgien. Et remit en vigueur l'extirpation du cancer au sein, qui étoit depuis longtems fort négligé en France, (Ce terme en France n'est pas mis sans raison, car si on en croit le Médecin hollandois, Helvetius son père à la Haye en avoit extirpé plus de 2000. Ce qui n'est pas un article de foi) Et presque abolie, et il la fit sur plusieurs femmes, la plus souvent avec une heureuse réussite.

Il fut dans la suite revêtu de l'employ de Chirurgien Major du régiment des gardes françoises à la place de feu M. Michel Triboulet, Chirurgien très célèbre, et il remplis dans ce poste, non seulement l'idée que l'on s'étoit formé de son habileté, mais il l'apporta même bien au delà de l'Espérance qu'on en avoit conçue.

Dans la campagne suivante la bûche qu'il termina heureusement, d'un coup de feu que le Maréchal Duc de Villars qui commandoit l'armée avoit reçu à la bataille de Malplaques, lui donna un grand relief parmi les plus habiles Chirurgiens des troupes royales.

Deux ans après la paix s'étant faite avec les Confédérés dans les congrès d'Utrecht, de Rastat et de Basle, il



revin à Paris et brilla tellement parmi ce que cette capitale avoit d'habitans & chirurgiens, que le Roi Louis 14. se trouvant attaqué d'une gangrène interne, qui faisoit un terrible progrès dans l'une de ses jambes & de ses fesses, il fut mandé en consultation avec deux de ses confrères, pour voir si l'on ne pourroit point apporter un remède efficace à la maladie de ce grand Monarque.

Luy et ses collègues dans la consultation confirmèrent hautement et d'un concert unanime le funeste pronostique que les Médecins et Chirurgiens de la Cour avoient déjà fait du mal de ce grand Prince, malgré les vaines et flatteuses promesses des Charlatans qui en donnoient de bonnes espérances à leur manière ordinaire; les fourbes savent toujours de quérir les maux les plus déplorés par des remèdes qui leur sont particuliers.

Cinq années s'étant ensuite écoulées pendant lesquelles l'estime que l'on faisoit de son mérite s'augmentoit de jour en jour; moins capable d'y voir des années dont il n'étoit pas encore trop chargé, que terrassé pour ainsi dire par la violence d'une maladie incurable et prématinée, il mourut fort regretté de ses confrères le 1<sup>er</sup> fév. 1720. âgé de 64. ans et fut inhumé dans l'Eglise de St. Sulpice.

M. Pierre Gervais, né à Gazar, étoit entré jeune au service de Morangis, Comte d'Etas, où il se leva par degrés jusqu'à devenir son Chirurgien domestique. Ce fut auprès de ce illustre Magistrate qu'il fit un utile apprentissage du métier de Courtisan, dans lequel son génie souple et pliant, lui fit faire un tel progrès, que dès qu'il fut en état par son gain et ses épargnes de se revêtir d'une charge de Chirurgien du Roi par quartier,



Les inquiétudes enpressées sur des biens, les insinuations flatteuses et rampantes auprès des grands Seigneurs, les confidences mystérieusement frivoles envers les égaux; un peu de hauteur bien mesurée avec les inférieurs, les saintes protestations d'un dévouement inviolable à ceux dont on voit le pouvoir faire des patrons accredités, et les embarrades prostituées à tous venants, qui composent tout le manège des gens de cour, lui furent d'abord si naturelles, qu'il ne parut point étranger dans un pays aux usages duquel ceux qui n'y sont pas nés ont souvent beaucoup de peine à se conformer, après y avoir fait un assez long séjour.

Des talens si favorables le menèrent assez rapidement aux postes avantageux auxquels il pouvoit prétendre. Le premier fut celui de Chirurgien ord.<sup>re</sup> du Roi et successivement ceux de premier Chirurgien de la Reine et de M<sup>rs</sup>. le Dauphin, après quoy les Rois de Sicile et bien compassés qu'il s'eût prouvé sur tous ce qui concerne la Chirurgie, comme font d'ordinaire les Courtisans sur les choses mêmes dont ils sont les moins instruits, lui donnerent lieu de faire la fonction de Chirurgien consultant, dans les Hôpitaux des armées, aussi hardiment que ceux qui sont consommés dans la pratique d'un art, dont il n'avoit qu'une teinture très médiocre.

Il soutint dans tous ces postes d'excellentes leçons d'une longue vie, avec une ostentation qu'on ne se feroit jamais dans un pays d'intrigue à cause qu'on l'adresse d'arriver au but qu'ils se sont proposés d'atteindre, après tout l'on peut dire que si ce Chirurgien n'eût dans sa profession que des connoissances assez bornées,



Il fut au moins homme d'esprit bon, et s'en par son habileté dans le manège de la four, acquérir un bien considérable: il mourut le 20. février de l'an 1720. âgé de 79. ans.

M. Jean Nicolas Joly fils, né à Paris, mourut dans un âge peu avancé le 4. Mars 1720.

M. Michel Benoist Martin, fils, né à Paris, étoit un homme lettré qui avoit fait des démonstrations d'anatomie et de chirurgie dans l'amphithéâtre de la Compagnie et au Jardin Royal. Il mourut dans le cours de sa prépositure le 2. Juin de l'année 1720.

M. Pierre Amand, né au diocèse de Liège, après avoir exercé l'art des accouchemens avec succès pendant plusieurs années, fit imprimer un recueil d'observations sur cette pratique chirurgicale écrite avec élégance un peu avant l'ouïe, où il se vante d'avoir inventé une machine semblable à une fronde, propre à faciliter l'extraction de la tête du fœtus restée seule dans la matrice; cette invention ressemble à celle qu'on donne aux enfans pour prendre des oiseaux, c'est de leur mettre un grain de Sel sur la queue, la difficulté consiste à saisir la queue de l'oiseau pour y mettre le grain de Sel, aussi la difficulté du vieu que le Sr. Amand propose, est d'engager la tête de l'enfant dans la fronde, ce qu'on ne connoit pratiquable, qu'avec des difficultés presque insurmontables: Cependant comme l'auteur prétend dans son livre s'en être servi avec beaucoup de succès dans la pratique, il faut attendre pour décider, que d'habiles gens, praticiens



qui en auront fait l'épreuve, en ayant bien voulu dire leur  
sentimens. Il mourut le 22 Juin de l'an 1720.

M. Jacques Couettois, père, né à Paris, mourut le 27. —  
avril de l'année 1720.

M. Pierre Brioult, fils né à Paris, mourut le 27.  
avril 1720.

M. Mathias Doublet, fils, né à Paris, mourut le  
28. avril de l'année 1720.

M. Nicolas Simon, né à Rosnay en Champagne, ancien  
Prévôt, après avoir exercé la Chirurgie à l'Hôtel-Dieu  
pendant plusieurs années, auroit pu en faveur des longs  
Services rendus aux pauvres de cet hôpital, entrer de  
plein pied dans la Compagnie des Chirurgiens, mais  
la voie du Chef d'œuvre lui paroissant plus honorable,  
il aima mieux s'y soumettre, que de jouir de l'avantage  
que ses services rendus dans l'hôpital pouvoient lui  
procureux. Il mourut le 6. Mars 1721.

M. Nicolas Mercier, né dans un Bourg de Picardie  
nommé Lagny, ancien Chirurgien de quartier de Mgr.  
le Duc d'Orléans; mourut le 30. Mars 1721. âgé de 78. ans.



M. Bertrand Cauboie, né dans un village nommé S.<sup>t</sup> Pierre London, ancien prévôt, avoit été Disciple de M. Jacques Boissier, dont on a ci devant parlé, et avoit été envoyé Chirurgien consultant dans l'armée d'Italie, après la bataille de la Marsaille, et dans l'armée de Flandres après le combat de Fleurus. Il mourut le 27. avril 1721.

M. François Malissain, né à Paris s'étoit formé à la Chirurgie sous les yeux de M<sup>r</sup>. George Maxeschal, Conseiller et premier Chirurgien du Roi, qui étoit alors Chirurgien en chef du grand hôpital de la Charité des hommes, cet élève d'un si grand Maître fut ensuite choisi pour premier Chirurgien de son altesse royale le Duc de Lorraine, et après avoir servi ce prince pendant plusieurs années, il fut reçu à la réquisition de S. A. Docteur en Médecine dans l'université de Bonn à Mouson, et Professeur en Chirurgie dans la même faculté, quoiqu'il fut peu chargé d'érudition de Littérature. Il fut ensuite Médecin de l'hôpital de Lille, et Chirurgien major en titre d'office des Camps et armées du Roi. Il mourut à Lille au mois de Juillet 1721.

M. Pierre Prudhomme, né à Triel près S.<sup>t</sup> Germain en Laye, s'étoit attaché dans un âge assez avancé à la pratique des accouchemens. Il mourut le 2. Janvier 1722.

M. Jean Chevalier, né à Paris, ancien Prévôt, avoit fait de fréquentes démonstrations d'anatomie et de Chirurgie aux Ecoles de Médecine et dans l'Amphithéâtre de Pa-



Compagnie, et pendant le cours d'une longue vie il avoit exercé sa profession avec honneur et assiduité. Il mourut chargé d'années et de Mérites le 14. Janvier 1722. âgé de 79. ans.

M. <sup>Pierre</sup> Jovallat Noiv, né à Paris, servit d'abord dans les armées du Roy en qualité de Chirurgien Major du Régiment des Lombardiens, il servit ensuite pendant quelques temps dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, après quoi il fut Chirurgien Major dans les armées d'Italie. Enfin aiant fixé sa demeure dans la Ville de Lion, il y exerça son art avec réputation jus qu'à son décès qui arriva à la fin de l'année 1721. âgé de 64. ans. et que l'on n'apprit dans la Compagnie qu'à son commencement du mois de Janvier 1722.

M. Nicolas Douvry, père, né à Paris, avoit été formé à la pratique des accouchemens par M. Philippe Beu, fameux accoucheur dont a cy devant parlé: il mourut le 3. avril 1722. âgé de 78. ans.

M. Joseph Reuzy, fils, né à Paris, mourut à la fleur de son âge dans l'exercice de sa prépositure, le 5. avril 1722. âgé de 45. ans.

M. Vincent Denis Drouin, né à Troyes en Champagne, après avoir fait plusieurs Campagnes en qualité de Chirurgien Major des hôpitaux des armées du Roy, puis



D'une Compagnie des Gardes du Corps, fut enfin proposé pour travailler dans l'hôpital des petites Maisons les pauvres Malades atteints du mal vénérien. Il avoit composé dans sa jeunesse un petit traité concernant l'anatomie de la tête de l'homme. Il mourut le 14. avril 1722. âgé de 62. ans, avec la réputation d'un très-habile Chirurgien.

M. Nicolas Gendron, né à Auxerre, mourut le 28. juin 1722.

M. Michel Martin, père, né à Paris, Citoyen de la Cour, ancien <sup>Capitaine</sup> procureur, après avoir fait son apprentissage sous M. Jean Berducat, dont on a ci-devant parlé, fut ensuite chirurgien domestique du Seigneur de Harlay, procureur général du Parlement de Paris, après quoi il fit plusieurs campagnes en qualité de chirurgien major du régiment de la Reine infanterie, où il exerça sa profession avec honneur. Il mourut âgé de 80. ans le 23. J. Bre 1722.

M. Jean Mery, né dans une petite ville du Berry, nommée Vaten, de l'Académie royale des Sciences, avoit été chirurgien de la Reine Marie Thérèse d'Autriche, puis chirurgien en chef de l'hôtel-Dieu de Paris, après avoir beaucoup travaillé dans cet hôpital, il acquit son droit de maîtrise par 6. années de services rendus à l'hôtel Royal des Invalides. Il s'étoit dès sa jeunesse très sérieusement appliqué à développer par la dissection du corps humain, les ressorts les plus secrets de la machine animale, aussi brilla-t-il beaucoup parmi les plus excellents anatomistes, comme on en peut juger, tant par sa réception à l'Académie



En qualité d'anatomiste, que par différents traités concernant l'anatomie qu'il rendit publics, et qui furent très bien reçus. Il n'oublia rien aussi pour acquérir un haut degré de perfection dans la théorie et dans la pratique chirurgicale, par ses longs travaux dans l'hôpital; ce qui porta Louis XIV. informé de son mérite à l'envoyer à Lisbonne pour donner, s'il étoit possible, quelque soulagement à la Reine de Portugal, qu'une maladie opiniâtre avoit réduite dans un fâcheux état, mais cette Princessse étoit morte dans l'intervalle d'un si long voyage, le secours de ce habile Chirurgien vint après coup et lui fut inutile.

Dans le des voyages que Louis XIV. fit à Hambourg. En l'an 1684. il demanda à M. Fayon, un Chirurgien qu'il put mettre en son absence auprès de M. le Duc de Bourgogne encore enfant, M. <sup>Fayon</sup> ~~Fayon~~ lui indiqua M. Méry, qui s'acquitta de ces emplois avec toute zèle et toute l'application possible, mais comme la cour n'étoit pas son élément, il s'en tira le plus tôt qu'il lui fut possible, pour venir respirer, dit M. de Fontenelle dans l'éloge, son véritable air natal, qui étoit celui des Invalides et de l'Académie.

En 1692. il fit encore un autre voyage en Angleterre, par ordre de la Cour, dont on n'a point sçu les suites, soit qu'il n'ait point voulu le révéler par modestie ou que le Secrétaire lui en eût été imposé ~~de~~ par un ordre Supérieur.

Depuis retenu là aïant vécu encore nombre d'années il ne cessa point même dans le déclin d'un âge avancé toujours accompagné d'incommodité, non seulement de remplir avec beaucoup d'assiduité ses fonctions académiques, mais encore de donner journellement aux pauvres



Malades de son hôpital tous les Soirs qu'il leur  
devoit jusqu'à l'ondée qui arriva le 3. g. bre  
1722. âgé de 78. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de  
S. Christophe en la Cité.

M. Roland Paul arnaud, fils né à Paris, ancien prévôt  
et Chirurgien ord<sup>re</sup> du Roy en la Cour de Sarclément, —  
après avoir fait de bonnes études d'humanité, se sentit  
porté d'une forte inclination pour la Chirurgie que son  
père avoit exercée avec beaucoup d'honneur. Il en prit  
les premiers éléments sous M. Charles Gouin, père,  
ancien Chirurgien d'ous ou ici devant parlé, et il se  
l'appliqua ensuite très sérieusement à la direction  
anatomique, et à se rendre en même temps bien versé  
dans la pratique chirurgicale, suivant pour cela avec  
assiduité les plus excellents Maîtres, en sorte qu'il ne fut  
pas plutôt admis dans le corps des Chirurgiens après  
avoir subi les épreuves ordinaires avec aplaudissement  
qu'il fut en état de faire aux Ecoles de Médecine,  
dans l'amphithéâtre de la Compagnie et au Jardin  
Royal des plantes, pendant 27. ans consécutifs, des  
démonstrations d'anatomie et de Chirurgie avec un ordre  
si méthodique et si propre, par la netteté, l'élégance  
et la facilité de ses discours à former de bons élèves  
qu'il brilla d'abord au dessus des Démonstrateurs les  
plus accrédités. Ce qui établit si bien sa réputation dans  
toute la Ville, à la Cour, chez les Etrangers, et parmi  
les Chirurgiens de toute espèce, qu'il ne se présentait  
depuis presque aucune fois un peu considérable à faire,  
sur les personnes mêmes de la plus haute distinction,  
où il ne fut appelé, soit pour faire lui même les  
opérations courables, ou pour aider de ses conseils







L'Etendue de la Chirurgie doit en particulier rendre son Nom recommandable parmi les Chirurgiens. L'irégularité de sa conduite avec les Supérieurs de ses Confrères, et à l'égard de sa Compagnie en général, rendra d'ailleurs sa Mémoire odieuse à tous ceux qui regardent la droiture, et un intérêt même bien réglé comme des qualités essentielles à l'homme de bien; qualités qui nous font s'accorder avec sa duplicité, son ambition démesurée, non plus qu'avec le sacrifice honteux qu'il faisoit en toute occasion de toute honte à une avarice, et d'avarice.

Enfin ce qui lui attirera plus de blâme que tout le reste, sera l'avou ingénu qu'il faisoit hautement à qui vouloit l'entendre, de la ferme résolution qu'il avoit prise d'employer indifféremment et sans nul scrupule toutes sortes de moyens licites ou illégitimes, pour arriver à son but favori, qui étoit de tirer de tous ce qui dépendoit de lui qu'il avoit embrassé, tout le profit qu'il pourroit lui produire, afin d'avoir la satisfaction de s'être fait une opulente fortune. Un avou si indigne, qui a pourtant été le seul acte de sincérité qu'on ait pu remarquer dans toute sa conduite, mis le comble à son déshonneur, & ce fut la tache la plus infamante dont il pouvoit souiller sa réputation, puis qu'il fit voir par là, comme il en eussent eu lui même, qu'il avoit sur l'article de l'intérêt, l'avoir toute sa vue, et qu'il s'étoit endurci la dessus contre les plus sanglans reproches qu'on pouvoit lui faire. Ce qui étoit encore une grande marque d'un mauvais fond, & d'un cœur livré au mal par goût et de dessein prémédité.

Au reste, qu'on veuille de dire de cet homme célèbre dans son Etat, en bien ou en mal, & dans quelle aujour d'hui de la vérité, nous ne pouvons que joindre mille injustices qu'il avoit faites à ses Confrères, plus d'une



Certaines desujets indignes qu'il avoit fait recevoir dans  
 sa Compagnie, en y ouvrant par de nouveaux statuts, trois  
 portes à l'ignorance, qui sont 1.<sup>o</sup> Celle des parachevins  
 2.<sup>o</sup> Celle des légers expérimens, 3.<sup>o</sup> Celle des besoins de la  
 Compagnie, vrais ou simulés, tout cela, disje, donne lieu  
 de conclure que cette Compagnie si utile au public auroit  
 mieux son ancien lustre, et se servir maintenant dans  
 la suite, si ce fond n'étoit transformé en Navetier nétois-  
 venu fondre sur elle pour la dévorer et la détruire. Il  
 mourut le 23. Janvier 1723. âgé de 66. ans et fut enterré  
 dans l'Eglise de S.<sup>t</sup> Etienne Dumont.

Il laissa un fils unique Conseiller du Roi au Châtelet,  
 Dieu veuille qu'il ait dans la Magistrature, autant d'intégrité  
 que son père en eut dans sa conduite.

J'ai fini l'ouvrage du S.<sup>r</sup> de Vaux mort en 1729. Il a été  
 continué jus qu'en 1733. par le S.<sup>r</sup> Chateau Chirurgien,  
 son gendre, à qui il avoit laissé son Manuscrit, comme  
 on le verra ci après, à la p. de Jean de Vaux, pag. 61.  
 Esqui suit est la continuation.

M. Urbain Jansien, né à Angers, Chirurgien ord.<sup>re</sup>  
 de Marie Louise Elisabeth d'Orléans Duchesse de Berry.  
 mourut le 2. février de l'an 1723.

M. Silvain Routhoumes, né dans une Ville de la province  
 de la Marche nommée Jarnage, ancien Chirurgien du  
 Roi au Châtelet; mourut le 8. février 1723. âgé de  
 62. ans.

513



M. Jacques Soney, père, né à Sours, ancien prévôt, étoit un homme paisible, d'une probité sincère et d'un bon commerce avec ses confrères. Il exerça sa profession avec honneur pendant les cours d'une longue vie, jusqu'à la <sup>venue</sup> caduque d'un âge fort avancé, l'obligea d'abandonner la saignée dans laquelle il avoit excellé, le zèle ardent pour il fut toujours pénétré, pour le bien et l'honneur de la Compagnie, le porta à se charger de la fonction de receveur pour en exclure deux particuliers dont on n'avoit guère lieu d'être content. ces deux faux frères, sous prétexte des sommes qui leur étoient dues, s'exclurent dans ce poste, où ils trouvoient leurs avantages. Il avança pour en exclure un, la somme de 3000<sup>fr</sup> à la Compagnie pour déposer l'autre s'étant cotisée pour faire pareille somme, ils furent l'un et l'autre exclus de cette fonction, où ils se maintenaient injustement; dont tous les corps eurent une satisfaction particulière, outre celle de se voir dans les deux années d'exercice de ses nouveaux officiers, non seulement libéré de toute dette, mais d'avoir encore en réserve dans la bourse commune une somme assez considérable.

au reste étant naturellement doué d'une bonne constitution, fort ~~modéré~~ dans son régime et son ambition, s'étant borné à une fortune médiocre, il joussa paisiblement de sa vieillesse jusqu'au delà de sa cent et unième année. Il mourut Doien de la Compagnie, le 30 Janvier 1724. Il fut inhumé dans l'Eglise de St. Nicolas Des champs.

Louis Desportes, né à Rouen, avoit d'abord été reçu M<sup>re</sup> Chirurgien dans la Ville natale, où il



avoit acquis par sa grande habileté dans son art,  
 une réputation extraordinaire, aussi bien que dans la  
 plus grande partie de cette province; ce qui s'étoit  
 également soutenu pendant plusieurs années, mais  
 aiant été forcé d'épouser une fille de famille, qu'on  
 l'accusoit d'avoir séduite, l'atteinte que ces évèn-  
 nemens donna à son honneur lui rendant le séjour  
 de Rouen insupportable, il se retira à Paris où  
 s'étant revêtu d'une charge de chirurgien du Roi  
 par quartier, il vint, à la faveur de quelques patrons,  
 qui seroient aussi considérés des personnes de la plus haute  
 qualité, qu'il l'avoit été dans le lieu de sa naissance;  
 mais il apprit bientôt après par une triste Expé-  
 rience qu'un homme nouveau qui vient pour s'établir  
 à la Cour dans un âge avancé, où les allures sont toutes  
 différentes de celles qu'on a prises parmi le peuple, a  
 rarement la fortune favorable; de manière que  
 pendant plus de 30. années qu'il demeura tout à la  
 Cour qu'à la Ville, quoiqu'il fut un très habile homme,  
 il n'y fut peu vu. Il mourut à Paris le 31. février  
 1724. âgé de 73. ans, il fut inhumé dans l'Eglise de  
 Saint Sulpice.

Germain Chapillon, né à Fleury près d'auxerre,  
 mourut le 19. Mars 1723. âgé de 74. ans.

M. Saul Cosine, né dans le diocèse d'agen, —  
 chirurgien officier, mourut le 10. juillet 1724.  
 âgé de 52. ans.



Dominique de Lissade, né à St. Jean Bied de Jort,  
dans la basse Normandie, Chirurgien d'artillerie;  
mourut le 26. juillet 1724. âgé de 60. ans.

M. François Toles, né à Paris Lythotomiste du Roi  
en titre d'office, ancien maître Chirurgien du grand-  
hôpital de la charité des hommes, avoit été élève du  
M<sup>r</sup> Jeanor. Excellent Lythotomiste, qui étoit alors à la  
tête de la Chirurgie dans ce hôpital, profita alors  
de cette éducation, il fut en suite un des plus renommés  
Lythotomistes. Il composa un traité pour l'extraction  
de la pierre hors de la Vessie, dont on a fait  
plusieurs Editions, et qui est fort estimée, tant en  
françois, que traduite en langues étrangères. Il mourut  
le 19. août 1724. âgé de 77. ans.

M. Pierre Perrin, né au diocèse de Tréguier en basse  
Bretagne, mourut l'an 1724. âgé de 72. ans.

M. Louis Loquet, né au foyté de Nive en Savoie  
ancien prévôt, mourut le 11. 9. 1724. âgé de 60. ans.

M. Denis Bonoté, né dans un bourg nommé Damonty  
sous Dammarin, ancien Chirurgien des Ecuries du  
Roi, s'étant retiré dans son pais natal au déclin de son  
âge, s'y rendit fort recommandable, en donnant gratuite-  
ment ses conseils et ses remèdes à tous ceux qui en



avoient besoin. Il mourut le 21. Novembre 1724. âgé de 80. ans.

M. Pierre Charles Gontault Langlois Second fils, né à Paris, mourut le 3. Décembre 1724. âgé de 24. ans.

M. Claude Héault, né dans un bourg du Vexin françois nommé Donnovilliers, ancien prévôt, mourut le 19. Décembre 1724. âgé de 75. ans.

M. Claude Sambon, père, né à Montargis, ancien prévôt, mourut le 29. Décembre 1724. âgé de 77. ans.

M. Guillaume Auxillon, né à Paris Chirurgien par quartier de M. Philippe de France, Duc d'Orléans, frère unique du Roy Louis XIV. n'avoit pas été prévôt à l'ordinaire, par les vœux des Suffrages de sa Compagnie, mais à la recommandation de M. de Pontchartrain alors Chancelier de France. Peu de tems après il se revêtit furtivement d'une charge de prévôt érigée en titre d'office par où il fit voir qu'un vile et sordide intérêt, lui étoit plus sensible que l'honneur et le bien de sa Compagnie. L'établissement de ces offices tend à bannir toute émulation du corps de la Chirurgie: au reste il ne l'aima pas d'avoir de la réputation dans la pratique de la saignée. Il mourut le 8. Janvier 1725. âgé de 80. ans.



M. Guillaume de l'Épine, né dans une petite ville du Diocèse d'Aix en Gascogne, nommée d'Estam sortit d'abord instruit de la Chirurgie de sous M. Jacques Beissier dont on a ci-devant parlé aux Éloges. Il épousa la Nièce de l'Épouse de cet Excellent Chirurgien; après quoi il fut à sa recommandation, choisi pour Chirurgien de M<sup>lle</sup> Marie Anne Louise d'Orléans Mompensier, fille unique du 1<sup>er</sup> Lié de M. Gaston fils de France, Duc d'Orléans. Après le décès de cette Princesse il exerça sa profession dans Paris avec beaucoup d'honneur et se rendit surtout recommandable par son application à traiter les Maux Vénériens. Il mourut le 6. Mars 1725. âgé de 68. ans, et laissa son fils unique Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.

M. Antoine Chibault, né au Comté de Namur, dans un Village appelé Couillet, situé sur la Sambre sous Charles-Roi, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et Juré à Paris, étoit sorti de son pays natal dès sa première jeunesse pour venir en France; étant arrivé à Paris, il entra au service d'un particulier qui lui vouant une constante & très forte inclination pour la Chirurgie lui facilita, quelque temps après être content de ses services, le moyen d'en commencer l'exercice à l'Hôtel-Dieu en qualité d'externe, et il s'y distingua tellement pendant 6. années par son assiduité à remplir ses devoirs, qu'il fut enfin admis au nombre des Chirurgiens qui résident actuellement dans l'Hôpital et à qui on donne pour cela le nom d'Internes. Pour lors s'y voyant assuré de sa subsistance, il s'appliqua uniquement à se bien instruire de la Théorie



Et de la pratique chirurgicale, se proposant pour modèle  
 M. Jacques pretin, dont il a été parlé en son lieu, qui  
 étoit depuis longtems Chirurgien en chef du même hospital,  
 et que per sonne n'avoit jus qu'alors égalé tant dans sa  
 longue et exacte persévérance à servir les pauvres que  
 pour sa facilité et son élégance dans toutes sortes de  
 guaisemens, et sa dextérité dans la pratique des opéra-  
 tions les plus difficiles. Il imita de plus ces excellens  
 Chirurgiens on ne se livra pas à l'importun babil, si  
 familier à ceux qui sortent de plusieurs provinces d'où  
 nous venons une infinité de Chirurgiens qui trouvent  
 l'art avec un son de voix rapide et composé d'un impofer  
 à la populace, au lieu que celui dont il s'agit, s'avoit par  
 des raisonnemens simples, concis, à la portée de tous le monde  
 et allant au fait, mérité la confiance des gens sçavans, qui  
 ne sont pas à la vérité le plus grand nombre; mais sur  
 l'esprit desquels, des discours vagues et peu solides, ne  
 font pas beaucoup d'impression.

après nombre d'années, son tour étoit venu d'acquies  
 le titre de M. Chirurgien en exercice pendant 6. ans  
 sa primauté sur tous les Chirurgiens subalternes de  
 l'hôpital à la manière accoutumée, il déroboit à son  
 sommeil tous qu'il employoit aux dissections anatomiques,  
 au lieu de quoi se perfectionnant lui même de plus en  
 plus dans la connoissance de l'économie animale, il for-  
 moit en même tems à l'anatomie un grand nombre d'élèves,  
 que l'empressement d'instruire engageoit quoiqu'à des  
 heures indées, d'assister régulièrement à ses Exercices.

Il se rendit aussi dans cette espèce de tems si habile  
 dans toutes les opérations de son art; il fit surtout la  
 Lithotomie avec un tel succès qu'il s'en acquit un grand nom,



Non seulement dans l'Hôtel Dieu, mais encore dans toute la Ville, de manière que s'il étoit sorti de l'hôpital, après les 6. années d'Épreuves, il n'auroit tenu qu'à lui de se faire un établissement avantageux en quelque endroit de Paris, où il auroit voulu se fixer; mais l'occasion s'étant présentée de choisir un Successeur à feu M. Méry à cause de son âge avancé, il se vit pour toujours attaché à l'Hôtel Dieu. M. Larchevêque et M. le vic. Genière Prèsidents des Cours Souveraines administrateurs nés de ce premier hôpital du Royaume, fortement prévenus en faveur de son mérite, l'eurent préféré pour remplir un poste si important, à tous ce qu'il avoit de concurrents.

Cette pénible fonction capable seule de l'occuper, ne l'empêcha pourtant pas, sa réputation croissoit d'un jour à l'autre, d'être appelé par tout ailleurs chez les personnes du rang le plus distingué, même chez les Cardinaux et chez les princes, dans les cas les plus pressés et de la plus grande conséquence, on sorte qu'après les services rendus à l'Hôtel Dieu aux heures marquées, il ne lui étoit presque pas permis de prendre aucun repos.

Une vie si laborieuse ne pouvoit pas être de longue durée, aussi une maladie chronique l'a termina, t'elle trop tôt, pour le bien qu'il pouvoit faire encore dans cette grande Ville, où il fut généralement regretté de tous ceux qui l'avoient connu, par sa franchise, sa probité et sa charité envers les pauvres aux quels il avoit distribué de son vivant, une grande partie du produit de son travail, laissant après sa mort des marques sincères de sa bienveillance à sa famille et à ses amis. Il mourut le 17. Mars 1725. âgé de 58. ans Il fut inhumé dans l'hôpital de St. Louis dépendant de l'Hôtel Dieu où il avoit fait une fondation pieuse, et beaucoup réparé la chapelle ad. hôpital, laissant aussi désiré par son testament.



M. Jacques Laureau, né dans un Village nommé Etéchy près d'Estampes; il mourut le 18. avril 1725. âgé de 47. ans. il fut juré de M<sup>r</sup>. Laureau de Foucauzanne de l'Académie Française.

M. François Barcat, né à Soissons, avoit été reçu M<sup>r</sup>. Chirurgien dans sa Ville Natale, et y avoit exercé sa profession avec honneur pendant plusieurs années, jusqu'à ce que M. Roland Paul Arnaud, très célèbre Chirurgien son beaufrère, pour en a ci devant parlé, le fit venir à Paris, où il fut à sa recommandation reçu dans la Compagnie des Chirurgiens de cette Capitale; mais n'étant pas avantageusement partagé de certains airs de politesses, sans les quels il est difficile de rouler un peu agréablement parmi les gens un peu distingués, & se trouvant privé par la dureté de son beaufrère du secours qu'il en avoit attendu, il éprouva le sort de certains arbres que l'on s'avise inconsidérément de transplanter du lieu où ils ont pris leur entier accroissement, dans une terre qui ne leur conviendrait pas et dans laquelle ils périssent ainsi fit-il dans ce second établissement une assez triste figure jusqu'à son décès qui arriva le 22. août 1725. âgé de 70. ans.

M. Philippe Guillot, né au Diocèse de Bourges en Berry, ancien prévôt, étoit un très habile homme dans la pratique de son art; il étoit distingué entre les meilleurs Chirurgiens des Troupes Royales, par un bon nombre de campagnes qu'il avoit faites en qualité de Chirurgien Major du Régiment Royal Etranger, et il étoit mort à toute occasion très zélé pour l'honneur de sa Compagnie. Il mourut le 11. décembre 1725. âgé de 82. ans.



M. Michel Gaudart du Bleisnie, mourut le 15. —  
Janvier 1726.

M. Robert Gervais, né à Paris, ancien Doyen Chirurgien de l'hôpital de la Charité des Femmes, très bien versé dans la pratique de son art; il entreprenoit volontiers le D'ordinaire avec succès l'extirpation du Cancer, des plus énormes Tumeurs de toute espèce et notamment celles qui étoient portées à dégénérer en des Cancers du 3.<sup>e</sup> Degré, et beaucoup d'autres dont plusieurs Chirurgiens appréhendoient de se charger dans la crainte d'une mauvaise issue; s'étant acquis par une longue et sérieuse application à la pratique des opérations les plus difficiles, une si grande réputation dans toute la Ville, qu'en l'année 1715. il fut mandé à Versailles avec deuse de ses Confrères les plus accrédités au Sujet de la dernière Maladie de Louis XIV. qui étoit attaqué d'une gangrene interne à l'une des extrémités inférieures, pour entendre leur Sentiment en en gus faire qu'un très-fauste pronostic: Cet habile Chirurgien mourut le 23. Janvier 1726. et fut inhumé dans l'Eglise de St. Paul la paroisse.

M. Jacques Lardy, né dans une petite Ville de la Province de la Marche nommée Bourgy auant, après avoir fait plusieurs Campagnes sur Mer en qualité de Chirurgien Major de Vaisseau du Roi, avoit épousé la fille de M. Canvadez, premier Chirurgien de M. Philippe de France, frere du Roi Louis XIV. Son beau-



père lui donna pour Dote, la charge de Chirurgien ordinaire du Prince et la Survivance de celle de 1<sup>er</sup> Chirurgien qu'il possédoit. Il l'exerça pendant quelques années aux plus considérables opérations de la Chirurgie dans le grand Hospital de la Charité des hommes, et après le décès de M. frère du Roi, il fut le premier Chirurgien de S. A. R. M. le Duc d'Orléans 1<sup>er</sup> fils de France et depuis Régent du Royaume, qu'il suivit dans toutes ses Campagnes, en Flandres, en Espagne et en Italie où il reçut le Prince qui avoit reçu au bras un coup d'arme à feu à la levée du Siège de Turin dans le Combat qui fut donné à l'attaque des lignes par le Prince Eugène de Savoie qui commandoit l'armée de l'Empereur, qui étoit venue au secours de la place, et le Prince fut par faittement guéri de la blessure par les Soins de son premier Chirurgien, qui étoit aussi Chirurgien ord.<sup>re</sup> de Madame la Duchesse de Berry, après avoir encore servi M. le Duc d'Orléans 1<sup>er</sup> Prince du Sang; il mourut le 2<sup>e</sup> avril 1726. âgé de 87. ans.

M. François le Seigneux, né à Bau en Norm, avoit exercé pendant quelques années la charge de Chirurgien du Roi au Hôpital de Paris. La grande passion qu'il avoit pour la Chasse fut cause qu'un jour fait une partie avec un de ses amis pour cet exercice, dans une querelle qui se forma entre ceux de sa Compagnie et quelques aventuriers, il reçut dans le Combat qui s'ensuivit un coup d'arquebuse qui lui fracassa l'épaule; dont il mourut le 8. 7. Bre 1726. âgé de 59. ans.



M. Guillaume Gaulfier, né à Nampars en Langue-  
Doc, mourut le 16. Septembre 1726. âgé de 64. ans.

M. Jean Baptiste Flatié, né à Paris, Chirurgien Major  
d'une des Compagnies des gardes du Corps du Roi, &  
annexé à l'archevêché de la Cour Royale des Chevaliers Voyageurs  
du S<sup>t</sup>. Sépulchre de Jérusalem: il mourut vers la  
fin de sa prépositure le 22. J<sup>bre</sup> 1726. âgé de  
72. ans.

M. François Olivier, né dans la Ville de Ville Franche  
en Rouergue, laissa par son testament la somme de  
30000<sup>l</sup>. pour établir dans sa Ville natale des Ecoles de  
charité et des exhortations pieuses, qui doivent être  
faites en certains jours de l'année par des Missionnaires  
Il mourut le 22. Octobre 1726. âgé de 76. ans.

M. Jean Morand père, né dans une petite Ville de la  
Province de Limosin nommée Chabanais, avoit pris  
les premières teintures de la Chirurgie pratique dans  
l'Hôtel Dieu de Paris, où il avoit servi pendant plu-  
sieurs années: il fut ensuite choisi pour Chirurgien  
Major dans l'Hôpital des troupes du Roi qui étoient  
pour lors employés près Maintenon aux travaux de  
la Rivière d'Yre: Ces travaux étant faits, il passa dans  
l'Hôpital Royal des Invalides, & six années en qualité  
de principal Chirurgien, Service qui le fit recevoir dans  
la Compagnie des Chirurgiens jurés à Paris, après quoi  
il fut honoré du titre de Chirurgien Major et perpétuel.



De cette maison Royale, fonction qu'il a très bien remplie pendant 38. années consécutives.

Il fut le premier qui entreprit de faire l'amputation d'un bras dans la jointure même de l'épaule que les autres Chirurgiens rejettoient absolument dans la crainte d'une mauvaise réussite, mais qui entre ses mains eut un merveilleux succès longtemps même avant qu'un célèbre Chirurgien, que l'on croyoit avoir eû le premier la hardiesse de l'entreprendre à son honneur.

L'utile application qu'il eut sans cesse à des recherches anatomiques lui fournissoit l'occasion d'apercevoir dans le cadavre d'un Italien la situation d'étroit des visceres de la poitrine et du ventre inférieur. Il communiqua cette rare observation à M. Méry célèbre anatomiste pour la faire insérer dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences. La réputation de l'habileté de cet excellent Chirurgien ne se borna pas dans l'enceinte de l'hôtel royal des Invalides, mais aida donné dans la ville en toutes occasions des preuves authentiques de son érudition et de sa dextérité. L'estime dont on étoit prévenu en sa faveur se répandit à Paris dans son entier. Il mourut le 7. Novembre 1726. et fut inhumé dans l'Eglise de la maison royale où il avoit rendu de si grands services, âgé de 63. ans. Il laissa son fils unique Chirurgien juré à Paris, et de l'Académie royale des Sciences, Successeur de son Employ et de son mérite.

M. Benoît Simon, né dans un Bourg nommé Dolincoues près de Joinville en Champagne, après avoir travaillé pendant quelque temps à l'hôtel Dieu de Paris, entra au



Le service de Mad<sup>e</sup> la Duchesse de Levisignieres, en qualité  
de Chirurgien Domestique. Le gain qu'il fit au service  
de cette Dame lui donna lieu de se revêtir d'une charge  
de Chirurgien du Roy par quartier. Il mourut le 5  
Décembre 1726. âgé de 36. ans.

M. Simon Aubert, né dans un Village de la banlieue  
de Paris nommé Fontenay aux Roses, s'étoit fort appliqué  
aux dissections anatomiques. Il mourut le 30. Decembre  
1726. âgé de 66. ans.

M. Etienne Lombard, né dans un petit Village  
de Provence nommé Seybours, Doyen des Chirurgiens  
du Hôpital de Paris, après avoir exercé cette charge  
avec honneur, pendant 50. ans, mourut le 31. Mars  
1726. âgé de 86. ans.

M. Pierre Du Teil, né dans Bourg du diocèse de  
Bourges, nommé Barroche, Chirurgien de l'hôpital  
Royal des quinze Vingt, mourut le 3. février 1727.  
âgé de 66. ans.

Simon Franches, frère du précédent, né à Troyon, ancien  
Chirurgien de M. le Duc d'Orléans frère de Louis XIV.  
mourut le 22. Mars 1727. <sup>âgé</sup> de 69. ans. li de 67. Selon  
L'imprimé page 619.



M. Pierre Ginot, né dans un Bourg du diocèse de Comminges, nommé Sirop, étoit Chirurgien du Comman dans la Maison de la Reine, le Prevôt en charge des Chirurgiens de Versailles quand il se revêtit de ces offiçes qui donna lieu à son aggregation dans la Compagnie des Chirurgiens de Paris, il mourut peu de tems après l'adite aggregation en l'année 1727. âgé de 68. ans.

M. Jacques Sonceles, né à Paris, ancien Prevôt, avoit fait en différents tems des démonstrations anatomiques et chirurgicales au Jardin royal des plantes, aux Ecoles de Médecine et dans l'ancien Théâtre de la Compagnie. Il avoit aussi quelque fois la fonction de Lieutenant du premier Chirurgien du Roi en l'absence dudit titulaire. Il mourut le 26. juillet 1727. âgé de 65. ans.

M. Adrien Samuel, né à Paris, avoit acquis le droit de Maître dans les Hospitaux de la de Ville, mourut le 20. Octobre 1727. âgé de 39. ans.

Pierre Loiseleur, né au Village d'Herzé en Bourgogne étoit Chirurgien de M. le Duc d'Orléans premier Prince de Sang, il mourut le 21. Octobre 1727. âgé de 44. ans.



Nicolas de Leurye père, né à Paris avoit fait son capital de la Chirurgie des accouchemens; & out ~~int~~ avec honneur dans la pratique, la réputation que ses ancêtres s'étoient acquise dans l'ancien Collège des Maîtres de Chirurgiens, où ils s'étoient beaucoup distingués. il mourut le 24. octobre 1727. âgé de 52. ans. L'Ed. 59. Selon l'imprimé pag. 692.

M. Jean Gantez, né à Paris, Chirurgien du Roi en la Brevôté de l'Hôtel, & vivant la nuit, avoit tout ce qu'on pouvoit désirer de vigilance et d'activité pour les Malades qui se mettoient entre ses mains.....

..... Mais leur traitement étoit à peine fait qu'il exigeoit son honoraire avec une extrême véhémence, et savoit si bien enfler ses mémoires, par une longue Kirielle de médicaments fournis, que malgré l'attention des magistrats à modérer ses prétentions injustes, réglée il recevoit toujours le double de ce qui devoit lui appartenir selon l'usage ordinaire.

Cette manière d'agir lui procura par un long travail un bien considérable, mais il a laissé de lui un souvenir qui ne lui a pas fait d'honneur. Entre plusieurs Chirurgiens qui ont régulièrement suivi sa Méthode, j'en ai vu aucun qui en ait tiré de grands avantages, tous à son exception s'étant attiré un renom odieux dans le Public. Il faut donc pour avoir réussi par cette Méthode qu'il ait eu le bonheur d'avoir affaire à bien des gens qui n'estiment rien d'avantage que ce qui leur est vendu bien cher. Il mourut le 13. Janvier 1728. âgé de 80. ans.



M. Pierre Du Vernoy, 1<sup>er</sup> Du Nom Sur le Catalogue  
 né dans le Comté d'Avignon, étoit frère de M. Joseph  
 Du Vernoy Docteur en Médecine de l'Académie Royale  
 des Sciences, professeur en anatomie et en Chirurgie  
 au Jardin Royal des Plantes, le plus connu dans toute  
 l'Europe pour un des plus excellents anatomistes de son  
 temps. Celui dont il s'agit étoit un Chirurgien <sup>très</sup> bien  
 versé dans son art, qui avoit fait plusieurs Campagnes  
 en qualité de Chirurgien Major d'une Compagnie des  
 gardes du Corps du Roi. Il mourut en Province  
 dans le Courant du mois d'août 1728. âgé  
 de 78. ans.

Antoine Mathieu Aubert, fils, né à Paris, ancien prévôt  
 mourut subitement en faisant un accouchement le 19.  
 Septembre 1728. âgé de 56. ans.

M. Julien Fleuret, né à Arles en Provence, fit dans la  
 même ville ses études d'humanité, et son apprentissage  
 de Chirurgie; puis s'étant rendu à Paris dès sa première  
 jeunesse, il entra en qualité de serviteur de Chirurgien  
 dans la Maison de M<sup>r</sup>. Jacques Lefèvre l'un des plus  
 fameux accoucheurs de son temps. Il y demeura plusieurs  
 années après quoi le Maître voyant son disciple suffi-  
 samment formé dans la théorie et la pratique des accou-  
 chements; voulut d'ailleurs de lui avoir toujours connu  
 beaucoup de droiture, d'assiduité à remplir ses devoirs,  
 et une sage conduite en toute occasion, après l'avoir conduit



à la Maîtrise, il n'hésita point à lui donner sa fille en mariage.

alors le nouveau-gendre donna encore plus d'application qu'il n'avoit fait à la Chirurgie particulière à laquelle il s'étoit entièrement dévoué, il fit un merveilleux progrès et parvint une si grande réputation par les accouchemens les plus difficiles, que M. fagon Médecin ord.<sup>re</sup> du Roi, qui avoit mieux connu son génie et ses talens que qui que ce soit, dans un assez long voyage qu'il avoit fait aux Eaux de Barrege, pour y conduire le Duc du Maine, où flemens se trouvoit en qualité de Chirurgien du Prince, M. fagon dit je, la Dauphine de France, se rencontra alors avec près de son terme, ne manqua d'amer le Roi Louis XIV. dont il avoit la confiance, que Sa Majesté ne pouvoit mettre cette princesse pour son prochain accouchement en de meilleures mains qu'en celles de flemens, dont il connoissoit à fond la prudence et la capacité. Le témoignage si formel de M. fagon, fit un tel effet sur l'esprit du Monarque, qu'il ne fut plus parlé de plusieurs Chirurgiens fort accrédités qui n'oublièrent rien pour obtenir la préférence, et le Roi s'en tint absolument à la recommandation de M. fagon.

Un accouchement de cette importance aidé en outre de ses mains tout le succès possible, il fut ensuite presque le seul appelé pour secourir en pareil cas les Dames de la plus haute qualité, et toutes les Dames de France, ce qui lui établit dès lors une fortune très considérable; car les bourgeois un peu distingués étoient d'ordinaire, les Singes des Dames du plus haut rang, ne valent plus, autant qu'il leur fut possible, avois d'autres accoucheurs que celui qui étoit du goût de la Cour.



quelques années après nous être mandé expressément pour aider de son Ministère la Reine d'Espagne, — Sœur de la Duchesse de Bourgogne, ce ne lui fut pas un petit honneur, en trois accouchemens de cette grande Reine, de recevoir à leur naissance trois princesses de suite à la grande satisfaction du Roy d'Espagne, de toute sa Cour et de ses Royaumes; et après en avoir eue des congratulacions les plus authentiques. Il avoit toujours le plaisir de recevoir en France chargé de présents dignes de la magnificence d'un si grand Roy.

En l'année 1711. le Roy Louis XIV. voulant dignement reconnoître les Services que ces habiles hommes avoient rendu à sa famille Royale, outre les gratifications qu'il avoit déjà reçues de sa Majesté et entre autres la charge de premier Valet de chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne, dont il avoit été gratifié, il lui plus encore de lui donner et à sa postérité des Lettres de Noblesse, lui enjoignant en même tems, de ne pas laisser pour cela d'exercer sa profession, afin que les princesses de son sang dont l'heureuse fécondité avoit donné tant de princesses à la Royale famille, ne fussent pas privées d'un secours si efficace pour en augmenter le nombre, et que les Dames les plus qualifiées, ainsi que celles de tous autres Etats en puissent aussi profiter dans l'occasion.

Par faittement soumis à l'ordre du Roy qui lui étoit un surcrois de bienveillance et d'estime, cet excellent homme continua pendant quelques années d'exercer son art comme il avoit fait auparavant, Secourant les riches



Et les pauvres avec une vigilance et une affection pareilles, jusqu'à ce que l'aïem mis hors d'état de soutenir les mêmes fatigues, l'obligèrent de passer ses dernières années dans la retraite pour ne plus penser qu'à l'éternité. Il mourut le 7. octobre de l'an 1728, et 1729. Selon l'imprimé pag. 616., âgé de 80. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de S.<sup>t</sup> André des arts. Il n'avoit point eü d'enfans de son premier mariage, de son second, il eü deux fils, l'aîné conseiller du Roi en la cour de Parlement de Paris, le cadet avoit été pourvu de l'abbaye de S.<sup>t</sup> Galex, et revêtu d'une charge de Con.<sup>seil</sup> au grand conseil. # on trouve encore des particularités dans l'ancien journal 4. l'Almanach Royal de 1770.

M. René des Rochers de Nordgarais, avoit été agrégé dans la compagnie pour subvenir en partie aux frais de la construction du nouvel amphitéâtre. Il mourut le 20. octobre 1728. âgé de 59. ans et de 37. Selon l'imprimé pag. 616. mort en 1729. Le médecin de la faculté de même nom étoit son fils.

M. François d'Attry, né à Paris, il étoit chirurgien major d'une compagnie des Gardes du Corps, et l'un des souffrères hospitaliers du S.<sup>t</sup> Sépulchre de Jérusalem. Il mourut le 27. février 1729. âgé de 81. ans.

M. Joseph Rolland, né à Beaufort en Anjou, ancien Brevô, mourut le 13. (ou le 3. Selon l'imprimé pag. 616.) février 1729. âgé de 60. ans.

Pierre Guitard, né au bas languedoc dans la Ville du Som-



M. Lypis, ancien Prevot, mourut le 26. Mars 1729. âgé de 81. ans.

A.

M. Garat, étoit du Duché d'Uzès; il mourut le 19. avril 1729. âgé de 77. ans.

M. Jean de Gaux, né à Paris <sup>en 1649.</sup> ancien Prevot, avoit été destiné à la Chirurgie dès sa plus tendre jeunesse, par ses parens qui estoient quêtans l'aîné de plusieurs enfans, il devoit par droit de Succession primogénitale embrasser la profession que son père exerçoit avec réputation, sans se mettre en peine s'il avoit les talens nécessaires pour y réussir.

Il lui enmanquoit quatre des principaux, qui sont  
1<sup>o</sup> un grand desir d'embrasser cette profession pour laquelle il n'avoit aucun attrait.

2<sup>o</sup> une ample & fastueuse loquacité.

3<sup>o</sup> Un bas et servile patelinage.

4<sup>o</sup> un penchant très vif à <sup>pronter</sup> ~~aprouver~~ sans cesse et sans fin les vraies ou fausses <sup>proesses</sup> ~~proesses~~; Talens naturellement acquis à ceux qui sont nés sous le limas de la Garonne, mais que beaucoup d'autres ont souvent de la peine à acquérir, sans quoi néanmoins, il est presque impossible de se distinguer dans la pratique de la Médecine et des arts qui en dépendent surtout à Paris, où le nombre des Sots étoit plus grand encore que n'est par tous celui des Sages, et où ce grand peuple d'Idiots de ne donner plus ou moins de créance aux Suppôts de ces arts, qu'à proportion qu'ils sont plus flatteurs, plus forfands et plus babillards, ce qui leur fait avoir pour l'ordinaire les biens de leur



côté, pour peu qu'ils aient gardé vers eux une légère routine, dans la partie de l'art dont ils font leur capital.

Le peu de goût qu'avoit celui dont il s'agit pour la pratique chirurgicale, n'empêcha pourtant pas d'ailleurs d'être passablement ses cours d'humanité et de philosophie, qu'il n'en apprit aisément la théorie dont il fut instruit par M. Claude David, <sup>depuis</sup> premier Chirurgien de la Reine, qui en possédoit excellentement les préceptes; mais la secrète répugnance pour l'exercice de cet art, fut cause qu'il ne s'appliqua d'abord à la pratique que par bienséance, & pour complaire à sa famille qui le vouloit dans cet Etat, ce qui le porta même durant quelques années, pour se dédommager en quelque sorte de cette contrainte, à se trop livrer aux plaisirs d'une vie un peu licentieuse, sans néanmoins abandonner ses études particulières, puis qu'il donna pour lors son premier ouvrage intitulé le Médecin de soi-même, imprimé à Leyde en 1682.

Il mit au jour peu de temps après une dissertation critique sous le titre de Découverte, imprimée chez Cusson en 1684. pour l'opposer à un libelle qu'un aventurier nommé Blegny, venoit de publier sous le nom de Découverte du véritable remède Anglois, dans lequel il ne découvroit rien de ce qu'il promettoit, aussi n'étoit-ce qu'une affiche raisonnée pour inviter les acheteurs de son quinquina.

Après cela se trouvant obligé d'intervenir dans une dispute mise entre les Sr Mauriceau et Beau, célèbres avoueurs de ce temps là, pour justifier d'un fait où il



étoit impliqué, & que le S.<sup>r</sup> Peu avoit faussement rapporté dans  
 ses observations sur la pratique des accouchemens, Il  
 composa une réponse en forme de factum imprimée chés  
 d'Houry en 1687. où cette fausseté fut relevée par de  
 fortes preuves, et par des certificats qui ne souffrent  
 point de réplique.

Il mit ensuite en état de voir le jour, un traité de  
 la saignée sous M. Emmanuel Meurine, son confrère  
 lui avoit fourni un fauveas après informé; et ce traité  
 fut imprimé chés d'Houry en 1689.

cela est  
 faux.

Il fut élu deux fois Prevot de la Compagnie, et à la fin  
 de la première prépositura, il fut relégué pendant quel-  
 ques jours à Soissons; deux de ses collègues eurent le  
 même sort, et le furent, l'un à Chartres, l'autre à Beauvais,  
 & les deux autres, l'un à Seur, et l'autre à Evreux, pour  
 s'être opposés à la délivrance d'une somme dont le  
 Demandeur ne fournissoit aucun titre, mais que le  
 Lieutenant du premier Chirurgien du Roi prétendoit  
 être légitimement due, en cela suspect, étant parent du  
 Demandeur.

En 1695. le décès de son père avec lequel il vivoit  
 étoit arrivé, il quitta toutes sortes de vains amusemens,  
 et s'appliqua très sérieusement à la pratique de son art,  
 faisant en cela de nécessité vertu, y mis donnaus au  
 labours tous letens qu'il avoit de reste; il traduisit  
 bientôt après les Elémens de Médecine de Cornucille  
 Monteközi, Médecin Hollandois, qui furent imprimés  
 chés d'Houry en 2. Vol. in 12. L'an 1698.

Il forma ensuite un travail suivi d'observations  
 chirurgicales, par le choix qu'il fit d'un grand nombre  
 de faits écrits à la hâte que feu M. Saviard M.<sup>r</sup> Chirurgien



De l'hôtel Dieu de Paris lui avois mis en main sur des  
feuilles volantes, peu de temps avant son décès et le mis  
en état d'être imprimé in 4<sup>o</sup>. chez Coloubar en 1702.

Il donna en 1703. Son rapport en Chirurgie imprimé  
chez D'Houry en un Vol. in 12.

En l'année 1711. Quaxim imprima en un Vol. in 12. la  
traduction qu'il avoit faite de la pratique Médicinale de  
Crouxnaui, auj. à l'italien du Dr. Bin, fondée sur les prin-  
cipes de Syntekoi, dont cet auteur avoit été disciple.

Et il mis au jour la même année la traduction avec des  
notes du Traité de la Maladie Vénérienne de Charles-  
Musitand, Médecin de Naples, imprimé à Trévoux  
en 2. Vol. in 12.

La Liste funèbre des Chirurgiens de Paris depuis l'an  
1315. qu'il continua jusqu'à son décès fut aussi imprimée  
à Trévoux en 1714. en langue latine avec de courts éloges  
de ceux qui s'étoient distingués dans leur profession. Il  
l'a traduit en françois avec des augmentations considéra-  
bles, pour l'laisser au S<sup>r</sup>. Chateau-Sougeudre en Bin-  
vitan de la continuer après son décès et de la faire im-  
primer quand il le jugeroit à propos.

1729 Note de  
Lamoignon

Il fut inséré en 1721. dans l'édition qui fut faite  
des opérations Chirurgicales du S<sup>r</sup>. Verdus imprimé chez  
D'Houry, une dissertation assez étendue sur la possibilité de  
réussir en faisant l'opération Césarienne sur une  
femme vivante.

Il s'appliqua les années suivantes à la révision de  
deux excellents ouvrages qu'un habile Chirurgien de  
Provence (Maugues de la Motte Chirurgien à Valognes)  
lui avoit adressés pour les mettre en état d'être imprimés,  
l'un concernant les accouchemens, et l'autre étoit un Corps

\* mais cette édition de 1714 d'après l'original n'est  
en juillet 1713.



entier de chirurgie pratique, tant l'un que l'autre accompagnés d'observations et de réflexions. Ils furent tous deux imprimés en 1722. le 1<sup>er</sup> in 4<sup>o</sup> chez D'Houry, l'autre en 3. Vol. in 12. chez Cavelier.

En la même année le S<sup>r</sup> Jean Salfin, Chirurgien & anatomiste de la ville de Gand, son ancien ami s'engagea à corriger le style et la Diction d'un Corps entier d'anatomie & chirurgicale, que ces auteurs avoient traduit en françois après l'avoir composé en flamand, et comme la langue françoise lui étoit moins familière que sa langue naturelle, l'ouvrage n'auroit pu sans révision être mis sous la presse, comme il le fut depuis, il entra chez Cavelier, auquel l'auteur avoit son <sup>Langue</sup> Manuscrit. Il paroît par là que celui dont on fait mention étoit toujours prêt à rendre à ceux de sa profession et à ses amis, les bons offices dont il étoit capable.

En 1724. La traduction qu'il avoit faite en langue françoise de l'abrégé anatomique du S<sup>r</sup> Laurent Heister, Professeur à <sup>helystadt</sup> Ossuorf, fut imprimée chez Lottin en 1. Vol. in 12.

Il traduisit encore en françois sur l'Édition Latine de Londres, deux traités de chirurgie, composés par M. Deïdes, Professeur à Montpellier, l'un concernant la maladie vénérienne, et l'autre sur la nature et la formation des Tumeurs. Il fit de plus en françois la traduction d'un Commentaire sur les aphorismes d'Hippocrate écrit en latin par un auteur (M. Hequet) anonyme, imprimée en 2. Vol. in 12. chez Cavelier 1724. La traduction fut imprimée chez D'Houry en 1726. paraillement en deux Vol. in 12.

Il traduisit aussi de latin en françois la pratique



Médecinale abrégée de M. Allen Médecin Anglois en 3.  
Vol. in 4<sup>to</sup>. chez Bruart 1728.

Enfin quoiqu'il depuis la mort de son père, il eût pen-  
dant plus de 30. ans pratiqué son art avec ardeur,  
ce fut néanmoins avec un tel désintéressement que s'il en  
s'eût tiré tout à fait son nécessaire, la disgrâce des temps  
ne lui permit par d'athésoriser. Il eût de son mariage  
contracté à 168. ans deux filles, dont la jeune mourut bientôt  
après quelle se fut engagée dans la vie Religieuse. Il  
mourut son aîné le 20. juin 1715. au S.<sup>o</sup> Château Chi-  
rurgien juré, auquel il avoit toujours reconnu un grand  
attachement tant pour la Théorie de son art que dans  
la pratique, ce qui le mit en état de le soulager beaucoup  
dans sa vieillesse: Il mourut le 2. Mai 1729. âgé de  
80. ans 3. mois.

Il a encore laissé en état d'être imprimé les traductions  
de cinq différens ouvrages, à savoir

- 1.<sup>o</sup> La vertu des Médicaments de M. Herman Boerhaave.
- 2.<sup>o</sup> Le Traité de la Nature, des Causes, des Symptômes,  
Et de la Curation du Mal Vénérien par Guillaume  
Cokkbrun.
- 3.<sup>o</sup> Traité des Maladies aiguës des Enfans par le S.<sup>o</sup>  
Harris, et sur la Nature, L'origine et la Curation de la  
Maladie Vénérienne traduit de L'Anglois.
- 4.<sup>o</sup> Un Traité des Maladies qui arrivent aux parties gé-  
nitales des deux Sexes par le S.<sup>o</sup> Jacques Vercelloni  
traduit de L'Anglois.
- 5.<sup>o</sup> De l'Eménologie, ou Traité de l'Evacuation ordinaire  
aux Femmes, par le S.<sup>o</sup> Freind & traduit de l'Anglois.

Lesquels Traités ont été imprimés chez les S.<sup>rs</sup> Osmond  
frères, par les soins du S.<sup>o</sup> Château en l'année 1730.



M. Arnaud Renier, natif de Bayonne, il étoit âgé de 74. ans, il avoit été reçu à la maîtrise de Chirurgie dans le tems de la prépositure de M. de Vaux en 1689. ils s'étoient mutuellement conservé une grande amitié pendant leur vie, le Seigneur a permis à ces deux amis de ne survivre l'un à l'autre que de quelques heures; il mourut le 2. Mai 1729.

M. Melier, étoit natif de S<sup>t</sup>. Lo en Basses Normandie; il étoit âgé de 55. ans, il décéda le 19. Mai 1729.

M. de la Brunerie, étoit de la ville d'agen en Gasconne, il étoit âgé de 65. ans, il mourut le 21. juillet 1729.

M. Genois Montouches, il étoit natif du Maine, de la paroisse de S<sup>t</sup>. Jean, âgé de 57. ans, il décéda le 13. octobre 1729.

M. Edme Renault, né dans la ville de Chavault, Diocèse de Langres, âgé de 50. mourut le 23. octobre de l'année 1729.

M. Jean Catelans, natif d'avis en Champagne, âgé de 53. ans, décéda le 21. décembre 1729.



M. Pierre Lescourieux, né à Paris, il étoit âgé de 69. ans, il mourut le 28. Decembre 1729.

M. Jacques Burgues, natif de S.<sup>t</sup> Martiat en Sérigueux, âgé de 90. ans, mourut le 30. Janvier 1730.

M. Claude Gautier 3.<sup>e</sup>, Natif de S.<sup>t</sup> Cloud près Paris âgé de 27. ans décéda le 16. Mars 1730.

M. Nicolas Laurent Dionis, fils, Son père étoit fort appliqué dans les recherches anatomiques, il avoit fait de très excellens Disciples dans cette partie de la Chirurgie. Le traité d'anatomie qu'il a donné au public a été parfaitement bien reçu en cetems la; il y a eu plusieurs Editions, la dernière a été augmentée par M. Jean de Vaur: il s'étoit adonné aux accouchemens avant son décès. Il étoit âgé de 62. ans natif de Paris, il mourut le 26. Mars 1730.

M. François Gourdau, étoit un des Chirurgiens de Sontems qui exerçoit le plus l'art de Saigner, il étoit de Bôtours, il mourut le 11. avril 1730. âgé de 63. ans.

M. Charles Philippe Chauvet, né à Paris, mort âgé de 62. ans. Il avoit exercé sa profession avec toute l'exactitude.



Tous ouyrent être capable, Sans qu'il lui fût jamais arrivé  
 aucune impérite. Dans la partie de la Chirurgie, je veux  
 dire, de la saignée, qui est la plus familière et en  
 même tems la plus dangereuse, et dont ouyrent le  
 plus souvent, si mal l'honneur dû à ceux, qui ont le  
 bonheur d'y bien réussir, et dont la réputation de celui  
 qui fait cette opération est très exposée lorsqu'il a le  
 malheur qu'il survient au bras qu'il a saigné quelque  
 léger accident, et principalement aux personnes  
 d'un rang distingué, et qu'il est pour ainsi dire,  
 impossible de prévenir. Celui de qui je parle, fut  
 mandé pour saigner une personne de son amir, il  
 lui piqua l'artère, il fut fondraie de l'accident  
 qui lui venoit d'arriver, ce qui fit qu'il y remédia  
 mal, en fin aiant eü qu'on se disposoit à l'ingratitude  
 par la voye de la justice, joint au chagrin qu'il avoit  
 par rapport à la personne, ce qui lui causa la mort le  
 11. avrils 1730.

M. Antoine Vivier, né près avignon âgé de 27. ans  
 de quelques mois, il fut soustref d'œuvre pour sa  
 réception à la maîtrise de Chirurgie avec honneur, et  
 donnoit à connoître par l'action qu'on lui voyoit avoir  
 pour sa profession beaucoup de dispositions pour  
 pouvoir parvenir à être un bon Chirurgien. Il fut  
 reçu maître le 12. 7. bre 1729. et mourut à Courçon le  
 9. Octobre 1730.



M. Bernard Sarancot Dubré, décédé le 3. g<sup>bre</sup>  
1730. âgé d'environ 100. ans, natif d'Agen en Gasconne.

M. Jean Gujet, natif de l'école paroisse de Saint  
Gervais âgé de 41. ans, mourut le 22. novembre 1730.

M. François Signot, natif de Paris, âgé de 60. ans  
mourut le 4. février 1731. a été inhumé à S<sup>te</sup> Margueritte  
faubourg S<sup>t</sup> Antoine S<sup>ap</sup>arvoisse.

M. François Du Centre, né à Paris, il fut reçu à la  
Maîtrise de Chirurgie le 8. Mai 1666. mourut le 6.  
février 1731. âgé de 86. ans.

M. Guillaume Lefevre, natif de Paris, âgé de 30-  
ans mourut le 17. Mars 1731. inhumé à S<sup>te</sup> Margue-  
ritte faubourg Saint-Antoine, S<sup>ap</sup>arvoisse.

M. Charles Bastera, natif de Lupin Diocèse d'Auch,  
âgé de 30. ans, décédé le 23. août 1731.

M. Antoine Le Tellier, âgé de 78. ans, natif de Paris,  
décédé le 25. novembre 1731.

M. Alexandre Lefevre, pere, mourut le 2. Mars 1732. âgé



De 82. ans, natif de Mours en Suardie, inhumé  
à S.<sup>te</sup> Margueritte faubourg S.<sup>t</sup> Antoine, S.<sup>te</sup> parroisse.

M. Michel Montereau, natif de Chateaudun,  
décédé le 13. Mars 1732. âgé de 60. ans.

M. Claude Gatissier, natif de Lussenet en Bour-  
bonnois, âgé de 70. ans, décédé le 28. Janvier 1732.

M. Charles Ferriv 1.<sup>er</sup>, natif de Magny, âgé de  
87. ans, décédé le 12. Mai 1732.

M. Bages 1.<sup>er</sup>, natif de Lionx en Languedoc, âgé  
d'environ 50. ans, décédé le 20. Mai 1732.

M. Biquet, natif de Flavacours près Gisors,  
âgé de 73. ans, décédé le 22. Juin 1732.

M. Jean Pierre Saulart, natif d'Herigny près  
Fontainebleau, âgé de 44. ans, mort le 1.<sup>er</sup> Avril 1732.

M. Martin Blanchard, avoit fait de très bonnes  
études d'humanité, et possédoit en perfection la langue  
grecque, aiant toujours exercé sa profession avec beaucoup  
d'honneur, tant dans la théorie, que dans la pratique.



Chirurgicale, il instruisoit un des mieux les aspirans -  
 lorsqu'il étoit nommé pour les interroger. Il étoit natif  
 de Chevreuse Diocèse de Chartres. Il mourut le premier  
 août 1732. âgé de 77. ans 1. mois.

Jean Baptiste de Lon, natif de la paroisse de St.  
 pierre de Bologne en Limoges, âgé de 75. ans et 6.  
 mois, mourut le 18. Septembre 1732.

M. Ambroise Haudier du Monblanc, âgé de 66. ans,  
 natif de Broenne, décédé le 22. 1732.

M. Claude Etienne Sambon, natif de Paris, âgé  
 de 47. ans, décédé le 15. Décembre 1732.

M. Jean Baptiste Desjardis, natif de Boulogne en  
 Picardie, mourut le 3. Mars 1733. âgé de 78. ans.

M. Jean Francois Despontès, natif d'Aurillac en Gascoigne,  
 mourut le 28. Mars 1733. âgé de 77. ans et demi.

M. René Jaller 1<sup>er</sup> natif d'Angers, mourut le 28.  
 avril 1733. âgé de 74. ans.



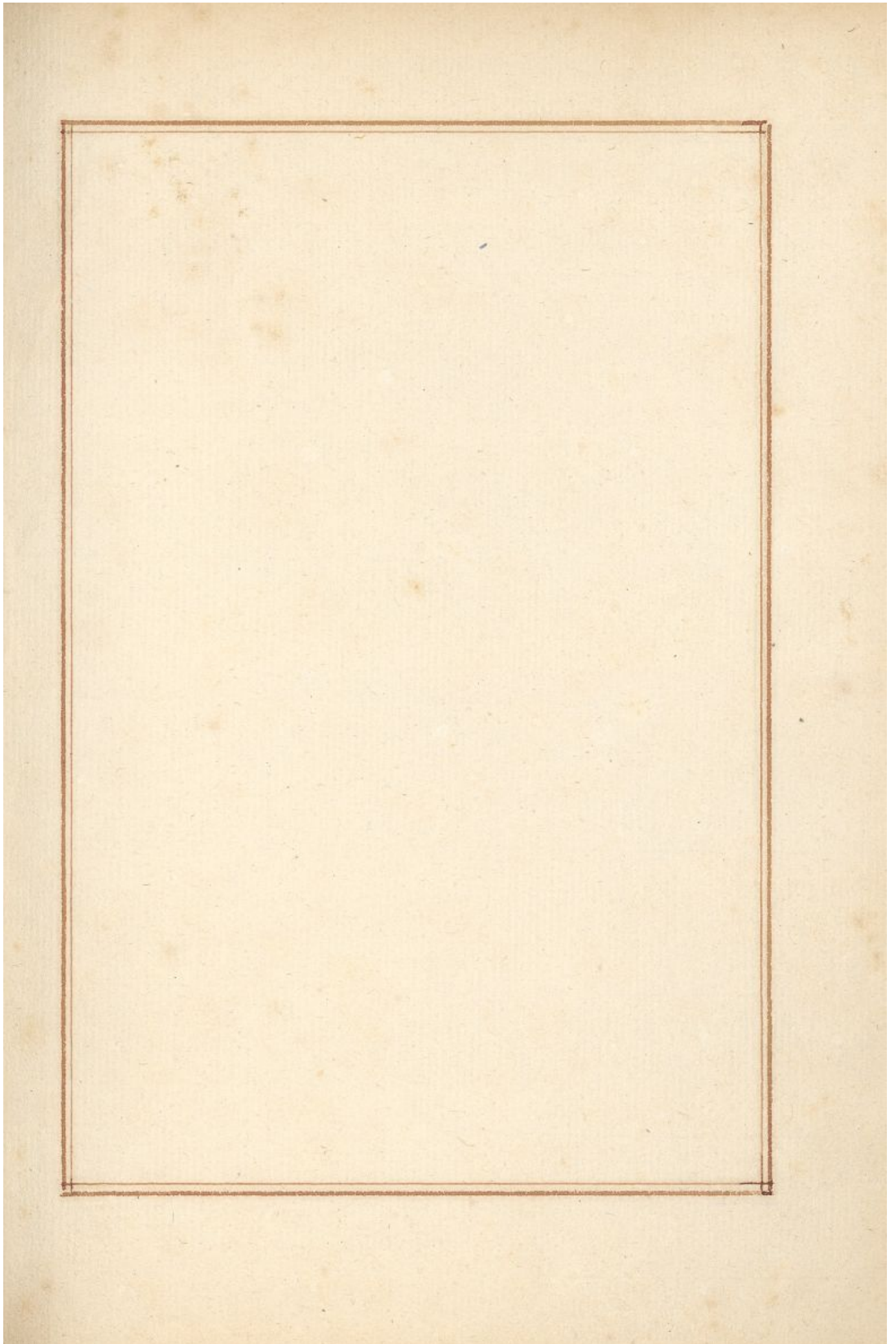
M. Nicolas Desbeaufils, natif de la Ville d'Eu, mourut  
le 15. Mai 1733. âgé de 71. ans.

M. Claude Georges Desbeaulieu, natif de Province  
Diocèse de Sens, mourut le 7. Juin 1733. âgé de  
77. ans.

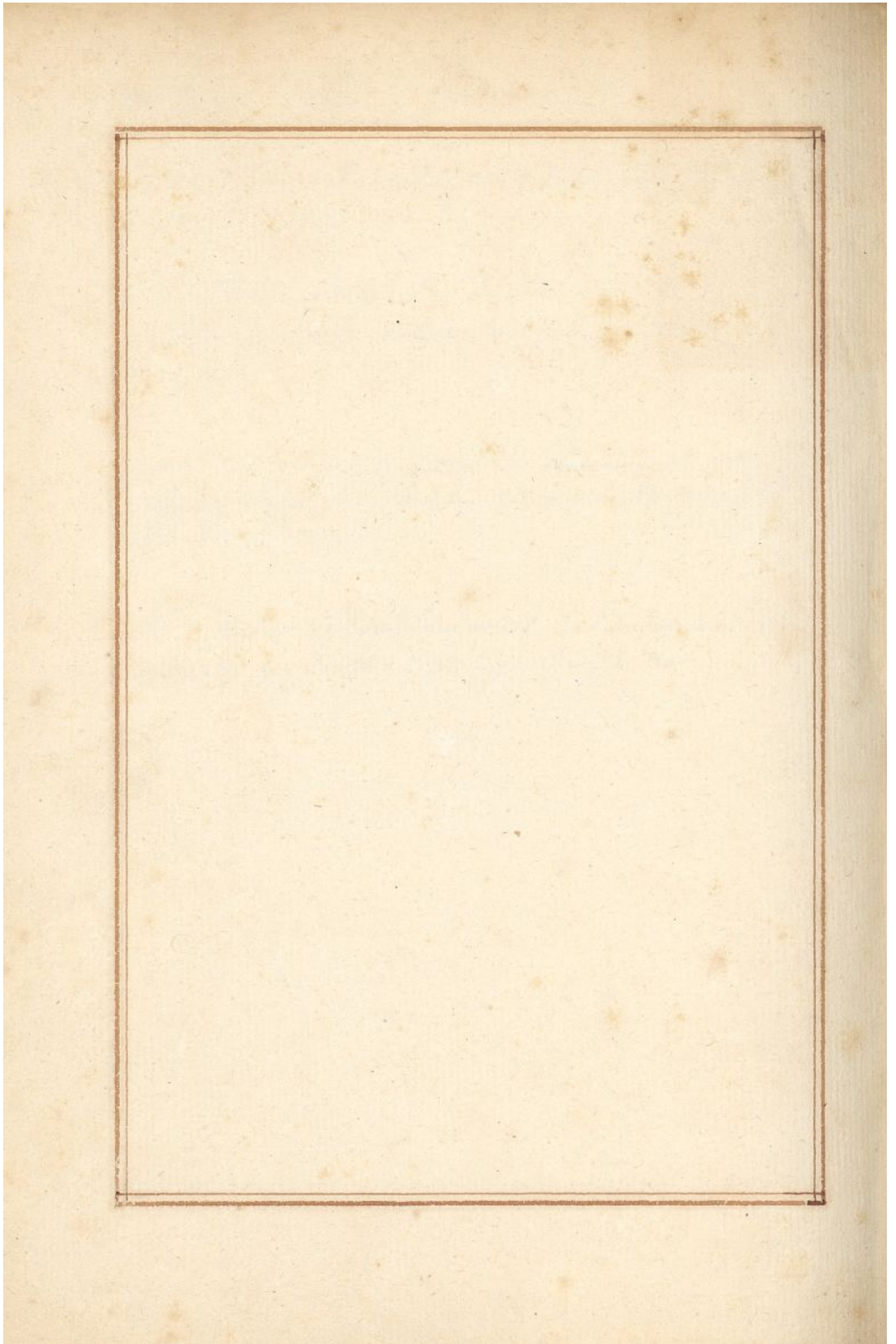
Jean De Curman II. natif de Clairance au Bas ar-  
magniac, Diocèse de Carbec, mourut le 14. Juin 1733.  
agé de 66. ans.

M. Martin Maublanc natif des Bourges en Berry,  
mourut le 14. Juillet 1733. âgé de 72. ans.

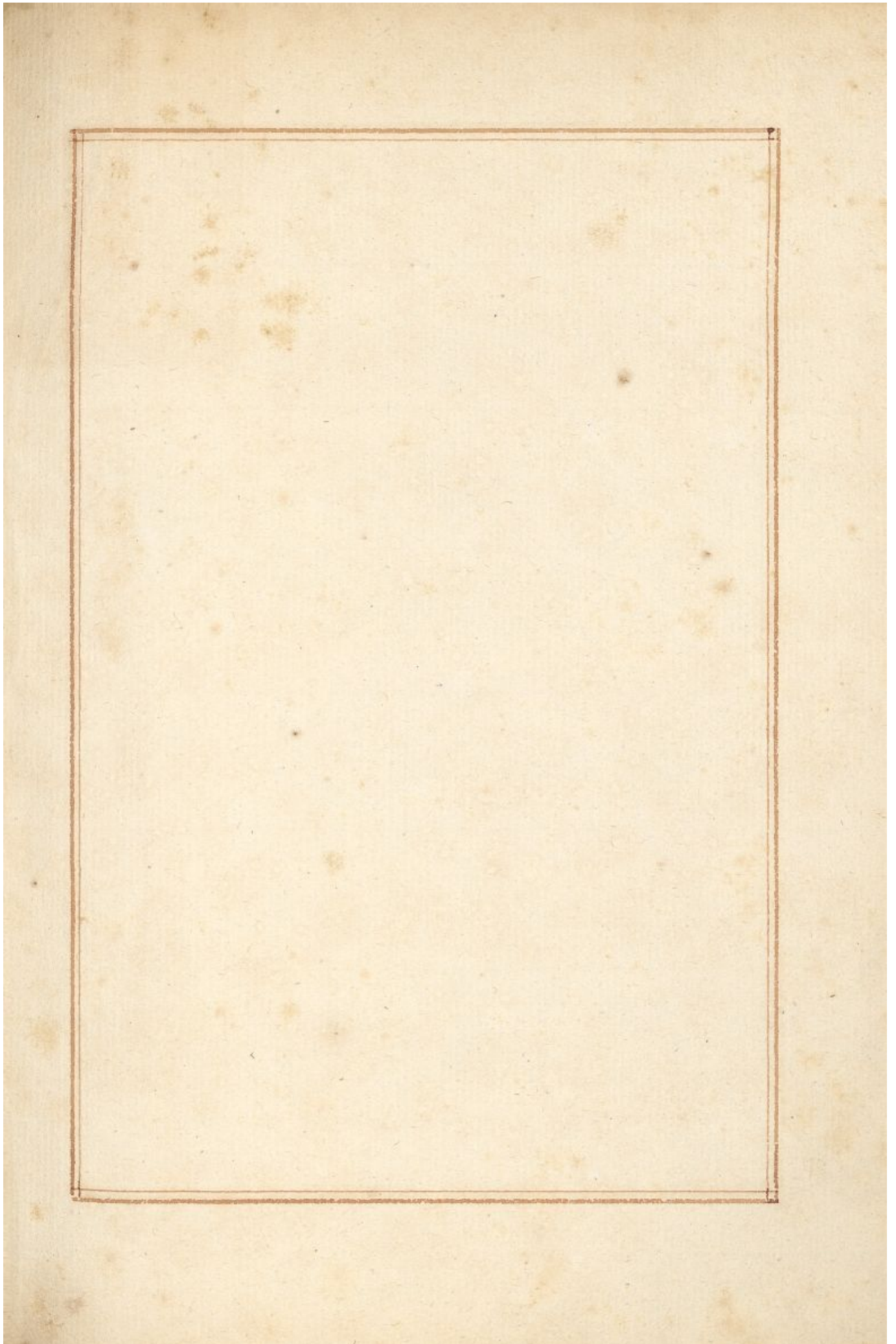




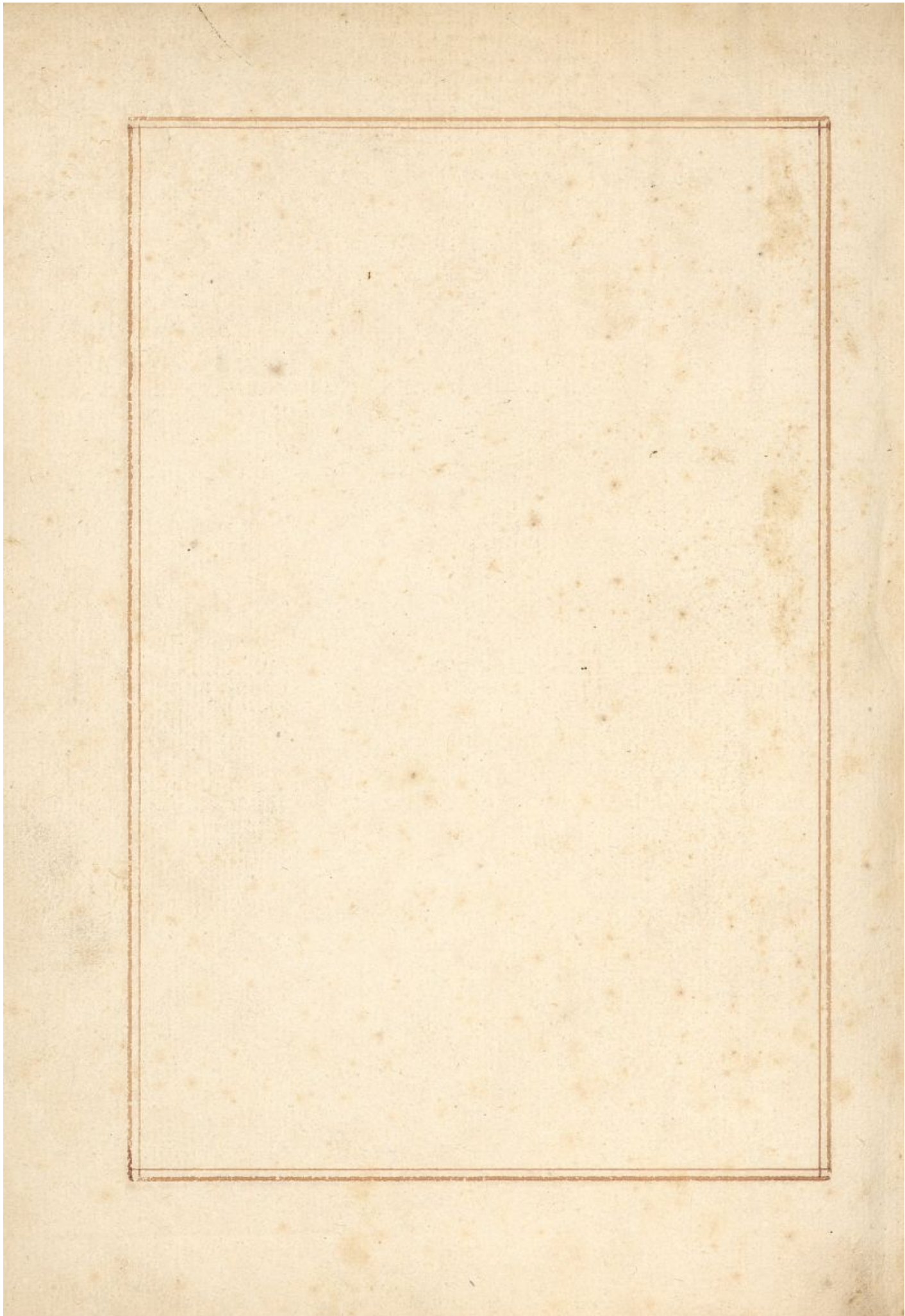














San Luis. p. 455.



